

Distribution: Générale
Original: Anglais

GC 22

Mai 1999
Français



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONSEIL DES GOUVERNEURS

RAPPORT DE LA VINGT-DEUXIÈME SESSION

ROME, 17-18 FÉVRIER 1999

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGE
1. OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION	1 – 9	1 - 2
A. Ouverture de la session	3	1
B. Remplacement d'un Vice-Président	4	1
C. Ordre du jour et documentation	5	1
D. Séance inaugurale de la session	6	1
E. Allocution du Président du FIDA	7	1
F. Déclarations générales	8	2
G. Clôture de la session	9	2
2. DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	10 – 26	3 - 10
A. Allocation d'un montant complémentaire au titre du budget du FIDA pour 1998	10 – 11	3
B. Rapport intérimaire sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA	12	3
C. États financiers du FIDA au 31 décembre 1997	13	3
D. Budget proposé du FIDA pour 1999	14	4
E. Réserve générale	15	4
F. Examen de l'adéquation des ressources du FIDA	16 - 18	5 - 7
G. Composition du Conseil d'administration	19 – 21	7
H. Date des sessions annuelles du Conseil des gouverneurs: Amendement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs	22	8
I. Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	23	9
J. Action consécutive à la Conférence sur la faim et la pauvreté: rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté	24	9
K. Rapport sur l'état de l'accord relatif au siège	25	9
L. Approbation de la diffusion des documents	26	9

3. A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par des gouverneurs et des observateurs)	27 – 325	10-63
i. Première réunion – 17 février 1999	27 – 88	10 – 20
ii. Deuxième réunion – 17 février 1999	89 – 181	21 – 37
iii. Troisième réunion – 18 février 1999	182 – 266	38 – 53
iv. Quatrième réunion – 18 février 1999	267 – 325	54 – 63
 3. B. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES DES GOUVERNEURS ET OBSERVATEURS		
Angola		64 – 67
Australie		68 – 69
République centrafricaine		70
Éthiopie		71 – 72
Saint-Siège		73
Irak		74
Jordanie		75 – 76
Roumanie		77 – 78
Thaïlande		79
Tunisie		80 – 81
Ouganda		82 – 84
 4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES		 85 – 108
Allocution prononcée par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan pour souhaiter la bienvenue à S.E. Sergio Mattarella, Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne		85
Allocution d’ouverture prononcée par S.E. Sergio Mattarella, Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne, au nom de S.E. Massimo d’Alema, Président du Conseil des ministres		86 - 88
Discours de remerciement prononcé par le Gouverneur pour le Royaume d’Arabie saoudite au nom des États membres du FIDA à l’adresse de S.E. Massimo d’Alema, Président du Conseil des ministres de la République italienne, pour son allocution transmise par S.E. Sergio Mattarella, Vice-Président du Conseil des ministres		89
Déclaration du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, prononcée en son nom par M. Staffan De Mistura, Directeur du Centre d’information des Nations Unies à Rome		90
Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, Madame Catherine Bertini		91 – 94
Message du Directeur général de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, M. Jacques Diouf, prononcé en son nom par M. David Harcharik, Directeur général adjoint		95 – 97
Déclaration du Président du FIDA, Fawzi Al-Sultan, prononcée à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs		98 – 104



Discours de clôture de la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs prononcé par le Président S.E. Shah A.M.S. Kibria	105 - 108
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

ANNEXES

I. Liste des participants à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs	109 - 176
II. Ordre du jour	177 - 178
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa vingt-deuxième session	179 - 180
IV. Programme de travail et budget du FIDA pour 1999	181 - 252

CHAPITRE PREMIER

OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION

1. La vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 17 et 18 février 1999. La liste des participants est donnée en annexe I.

2. Le Conseil a tenu au total quatre séances, dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par S. E. Shah A. M. S. Kibria, Ministre des finances de la République populaire du Bangladesh et président du Conseil des gouverneurs. À la séance d'ouverture, le Conseil a observé une minute de silence en marque de solidarité avec le peuple du Royaume hachémite de Jordanie endeuillé par la mort du Roi Hussein ibn Talal.

B. Remplacement d'un Vice-Président

4. Pendant la période entre la vingt et unième et la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs, l'Honorable Malami Buwai, ancien ministre fédéral de l'agriculture et des ressources naturelles de la République fédérale du Nigéria, a cessé d'être gouverneur du FIDA pour le Nigéria et, de ce fait, a cessé ses fonctions de vice-président au sein du Bureau du Conseil des gouverneurs. Conformément à l'article 12.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs et à la suite de consultations informelles entre les membres de la liste B, il a été convenu de remplacer l'Honorable Buwai par l'Honorable Alhaji Alfa Wali, actuel ministre fédéral de l'agriculture et des ressources naturelles de la République fédérale du Nigéria. En conséquence, l'Honorable Wali a exercé les fonctions de vice-président auprès du Bureau pendant la session.

C. Ordre du jour et documentation

5. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour reproduit à l'annexe II. Les documents soumis au Conseil sont énumérés à l'annexe III.

D. Séance inaugurale de la session

6. Le discours d'ouverture a été prononcé par S. E. Sergio Mattarella, Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne, au nom de S. E. Massimo D'Alema, Président du Conseil des ministres. Un message de S. E. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, a été communiqué au Conseil par M. Staffan De Mistura, Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Rome. Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, a prononcé une allocution et M. David Harcharik, Directeur général adjoint, a présenté un message au nom de M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Ces discours sont reproduits au chapitre 4.

E. Allocution du Président du FIDA

7. Le texte intégral de l'allocution prononcée par le président Al-Sultan figure au chapitre 4, pages 98-104.



F. Déclarations générales

8. Les déclarations générales des gouverneurs sont résumées dans les comptes rendus analytiques (chapitre 3, partie A). Les déclarations générales soumises par écrit par les représentants d'États membres et les observateurs qui n'ont pas fait d'interventions orales sont reproduites intégralement dans la partie B du chapitre 3.

G. Clôture de la session

9. Le discours du Président, S. E. Shah A. M. S. Kibria, dans lequel il résumait les résultats des délibérations du Conseil et déclarait close la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs, est intégralement reproduit au chapitre 4, pages 105-108.

CHAPITRE 2

DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

A. Allocation d'un montant complémentaire au titre du budget du FIDA pour 1998

10. Le 15 juin 1998 le Conseil des gouverneurs a adopté à l'unanimité la résolution suivante à la suite d'un vote par correspondance:

Résolution 109/XXII

Allocation d'un montant complémentaire au titre du budget du FIDA pour 1998

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Vu la résolution 104/XXI relative au budget du FIDA pour 1998 par laquelle le budget administratif du FIDA est approuvé à hauteur de 51 137 000 USD, plus 400 000 USD pour imprévus;

Ayant examiné la recommandation formulée par le Conseil d'administration à sa soixante-troisième session l'invitant à approuver par un vote par correspondance l'adjonction d'un montant complémentaire au budget du FIDA pour 1998, pour prendre en compte un jugement prononcé à l'encontre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) par le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail concernant l'ajustement rétroactif du barème des traitements des agents des Services généraux et le facteur langue dudit barème;

Décide que:

1. Le budget du FIDA pour 1998 sera complété par un montant de 1 000 000 USD qui le portera au total à 52 137 000 USD, plus 400 000 USD imprévus.
2. Ledit montant complémentaire sera affecté aux dépenses de personnel.

11. Le Conseil des gouverneurs, à sa vingt-deuxième session, a été dûment informé des résultats du vote par correspondance susmentionné.

B. Rapport intérimaire sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA

12. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport intérimaire sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA figurant dans le document GC 22/L.3 et son additif. Il s'est particulièrement félicité de la détermination dont avaient fait preuve les États membres contributeurs dans cet exercice de reconstitution, puisqu'à la date de la session les instruments de contribution et les paiements reçus au titre d'annonces non étayées d'un instrument de contribution s'élevaient à 96,1% du total des annonces.

C. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1997

13. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers indiquant la situation financière du FIDA au 31 décembre 1997 et les résultats de ses opérations pour l'année ayant pris fin à cette date, qui figurent dans les appendices A à G du document GC 22/L.4 ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes.

D. Budget proposé du FIDA pour 1999

14. Après avoir examiné le budget proposé du FIDA pour 1999, tel que présenté dans les documents GC 22/L.5, GC 22/L.5/Corr.1 et GC 22/L.5/Add.1 (figurant à l'annexe IV au présent rapport), le Conseil des gouverneurs a adopté, le 17 février 1999, la résolution suivante :

Résolution 110/XXII

Budget du FIDA pour 1999

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

1. **Vu** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;
2. **Notant** qu'à sa soixante-cinquième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 1999 d'un montant de 335,2 millions de DTS;
3. **Notant** que, sur demande du Gouvernement de la République zambienne qui souhaitait reporter à 1999 le prêt proposé pour la Zambie, le Conseil d'administration est convenu, à titre exceptionnel, d'approuver un montant supplémentaire de 9 millions de DTS pour le programme de travail de 1999 en vue du financement de ce projet;
4. **Au vu** de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa soixante-cinquième session, du budget proposé du FIDA pour 1999;
5. **Approuve** le budget du FIDA pour 1999 présenté dans le document GC 22/L.5 et son additif d'un montant de 55 416 000 USD établi sur la base d'un taux de change de 1 731,29 ITL pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus un montant séparé de 343 400 USD pour financer les réunions en 1999 de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;
6. **Décide** qu'au cas où en 1999 le taux de change moyen du dollar des États-Unis par rapport à la lire italienne s'écarterait du taux utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en liras italiennes serait ajusté à proportion de l'écart entre le taux effectif de 1999 et le taux budgétaire.

E. Réserve générale

15. Après avoir examiné la modification de la résolution 16/IV relative à la constitution d'une Réserve générale figurant dans le document GC 22/L.9, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 17 février 1999, la résolution suivante:

Résolution 111/XXII

Modification de la résolution 16/IV relative à la Constitution d'une Réserve générale

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Prenant note de sa résolution 16/IV relative à la constitution d'une Réserve générale, adoptée le 11 décembre 1980, et du document GC 22/L.9;

Reconnaissant la nécessité de continuer à se prémunir contre les risques suivants:

- i) surengagement par suite d'une diminution de valeur des biens due à des fluctuations dans les taux de change;
- ii) défaillances dans le règlement des intérêts et commissions sur les prêts;
- iii) défauts de recouvrement des sommes dues au Fonds au titre des placements de ses liquidités;
- iv) surengagement résultant d'une diminution de la valeur des avoirs due à des fluctuations dans la valeur boursière des placements;

Reconnaissant en outre la nécessité de réviser le plafond de la Réserve générale afin de couvrir de manière réaliste les risques susmentionnés;

Décide d'amender le paragraphe 2 iv) de la résolution 16/IV comme suit:

“sous réserve de ce qui précède, le plafond de la Réserve générale peut être amendé de temps à autre par le Conseil d'administration.”

F. Examen de l'adéquation des ressources du FIDA

16. Conformément aux dispositions de l'article 4, section 3, de l'Accord portant création du FIDA, qui dispose que le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes, et après avoir examiné le document GC 22/L.6, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 17 février 1999, la résolution suivante:

Résolution 112/XXII

Institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant l'article 4, section 3, de l'Accord portant création du FIDA, lequel stipule que, afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes;

Rappelant en outre que la période arrêtée par le Conseil des gouverneurs, dans sa résolution 87/XVIII, pour la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA s'achèvera le 20 février 2000;



Ayant considéré la déclaration du Président du FIDA en ce qui concerne la nécessité d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, et le document GC 22/L.6 à ce sujet;

Ayant en outre considéré la nécessité d'instituer une Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;

Décide ce qui suit:

1. Une Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA ("la Consultation") est instituée sous la présidence du Président du FIDA, et elle tient sa première session dès que possible en 1999, à une date dont décide le Président du FIDA après avoir dûment consulté les membres de la Consultation, puis ses sessions ultérieures comme elle le jugera approprié, pour examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA et pour négocier, le cas échéant, les arrangements qui pourraient être nécessaires pour faire en sorte que lesdites ressources soient suffisantes.
 2. La Consultation se compose de tous les États membres des listes A et B et de douze États membres de la liste C, ces derniers étant désignés par les membres de la liste C, et leur désignation étant notifiée au Président du FIDA au plus tard le 18 février 1999. La Consultation peut par la suite inviter à participer à ses travaux tous autres États membres qu'elle estime susceptibles de faciliter ses délibérations.
 3. La Consultation soumet, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, un rapport sur les résultats de ses délibérations, et toutes recommandations à ce propos, à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs et le cas échéant à des sessions ultérieures, afin que puissent être adoptées les résolutions appropriées.
 4. Le Président du FIDA est prié de tenir le Conseil d'administration au fait de l'avancement des délibérations de la Consultation.
 5. Le Président du FIDA est prié d'apporter à la Consultation tous les concours dont elle pourrait avoir besoin pour s'acquitter efficacement et diligemment de ses fonctions.
17. En adoptant la résolution 112/XXII, le Conseil des gouverneurs a avalisé la désignation des membres suivants de la liste C à la Consultation, comme demandé par l'ensemble de la liste C:

Sous-liste C1 – Angola, Cameroun, Cap-Vert et Kenya;

Sous-liste C2 – Chine, Inde, Pakistan et République de Corée;

Sous-liste C3 – Argentine, Brésil, Mexique et Panama.

18. En conséquence, la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA est composée au total comme suit:

Liste A	Allemagne	Irlande
	Australie	Italie
	Autriche	Japon
	Belgique	Luxembourg
	Canada	Norvège
	Danemark	Nouvelle-Zélande
	Espagne	Pays-Bas
	États-Unis	Portugal
	Finlande	Royaume-Uni
	France	Suède
	Grèce	Suisse
Liste B	Algérie	Iraq
	Arabie saoudite	Jamahiriya arabe libyenne
	Émirats arabes unis	Koweït
	Gabon	Nigeria
	Indonésie	Qatar
	Iran	Venezuela
Liste C		
	Sous-liste C1	Angola
		Cameroun
		Cap-Vert
	Kenya	
Sous-liste C2	Chine	
	Inde	
	Pakistan	
	République de Corée	
Sous-liste C3	Argentine	
	Brésil	
	Mexique	
	Panama	

G. Composition du Conseil d'administration

19. En application des décisions prises lors de sa vingtième session, le Conseil des gouverneurs a noté que le Mexique et l'Argentine avaient permuté leurs sièges le 21 août 1998, l'Argentine siégeant en qualité de membre avec le Mexique pour suppléant ; et qu'à compter du 1^{er} janvier 1999 les Pays-Bas et le Royaume-Uni avaient échangé leurs sièges pour devenir respectivement membre et membre suppléant.

20. Le Conseil des gouverneurs a également entériné les accords conclus entre les États membres des sous-listes C1 et C2 sur les échanges de sièges au Conseil d'administration pour 1999, comme indiqué dans le document GC 22/L.7. Pour ce qui est de la sous-liste C1, le Cap-Vert a remplacé la Côte d'Ivoire. Pour la sous-liste C2, Sri Lanka et la Géorgie ont remplacé respectivement le Pakistan et la Jordanie.

21. En conséquence, pour 1999 le Conseil d'administration est composé comme suit:

Composition du Conseil d'administration en 1999

	Membre	Membre suppléant
Liste A	Allemagne Canada États-Unis France Italie Japon Pays-Bas Suède	Suisse Finlande Australie Belgique Autriche Danemark Royaume-Uni Norvège
Liste B	Arabie saoudite Koweït Nigéria Venezuela	Indonésie Émirats arabes unis Jamahiriya arabe libyenne Algérie
Liste C		
Sous-liste C1	Égypte Kenya	Cap-Vert Tchad
Sous-liste C2	Chine Inde	Sri Lanka Géorgie
Sous-liste C3	Argentine Brésil	Mexique Panama

H. Date des sessions annuelles du Conseil des gouverneurs: Amendement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs

22. Le Conseil des gouverneurs a examiné la proposition visant à amender son règlement intérieur en ce qui concerne la date de ses sessions annuelles, comme exposé dans le document GC 22/L.8, et adopté, le 17 février 1999, la résolution suivante:

Résolution 113/XXII

Amendement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant examiné la recommandation formulée par le Conseil d'administration à sa soixante-quatrième session au sujet de la date des sessions annuelles futures du Conseil des gouverneurs;

Rappelant sa résolution 61/XIII relative à l'amendement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs adoptée le 25 janvier 1990;

Décide d'amender l'article 2 de son Règlement intérieur (les modifications sont indiquées en caractères gras) qui se lira comme suit:

Article 2

Sessions annuelles

Le Conseil des gouverneurs se réunit chaque année en session **pendant le premier trimestre de l'année**. Si, pour une raison quelconque, une session annuelle ne peut être tenue **pendant cette période**, le Conseil d'administration choisit une autre **période** propice à sa convocation. Le Président du Fonds est chargé de fixer les dates précises des sessions du Conseil des gouverneurs.

I. Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

23. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport écrit, document GC 22/L.10, et du compte rendu oral présenté par M. Per Ryden, Directeur général du Mécanisme mondial, sur les progrès réalisés dans l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification depuis la décision prise par le Conseil à sa vingt et unième session d'accepter la proposition que le FIDA accueille le Mécanisme mondial.

J. Action consécutive à la Conférence sur la faim et la pauvreté: rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté

24. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport écrit, document GC 22/L.11, et du compte rendu oral présenté par M. Bruce Moore, coordinateur de la coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, faisant le point de l'avancement des travaux et des résultats obtenus à ce jour par la Coalition.

K. Rapport sur l'état de l'accord relatif au siège

25. Le Conseil des gouverneurs a pris note de l'exposé oral de M. Jean-Louis Lawson, président adjoint du Département Management et services du personnel, et s'est félicité des progrès réalisés en ce qui concerne les mesures relatives à l'obtention de locaux plus vastes dans le bâtiment adjacent à l'actuel siège du FIDA.

L. Approbation de la diffusion des documents

26. Le Conseil des gouverneurs a autorisé la diffusion des documents approuvés à la session et noté qu'ils seraient ultérieurement affichés sur le site public web du FIDA, opérationnel depuis le 26 juin 1998. Il s'est félicité du fait que la date limite de juillet 1998 qu'il avait approuvée à sa vingt et unième session comme point de départ de la phase intérimaire de la politique de diffusion des documents ait été respectée.

CHAPITRE 3

A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par des gouverneurs et des observateurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la vingt-deuxième session tenue le mercredi 17 février 1999 à 10 heures

PRÉSIDENT : SHAH A. M. S. KIBRIA (BANGLADESH)

	PARAGRAPHES
Hommage à la mémoire de Sa Majesté le roi Hussein Ibn Talal du Royaume Hachémite de Jordanie	28 - 30
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	31 - 33
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	34
Demandes d'admission à la qualité de membre non originaire (point 3 de l'ordre du jour)	35
Allocution d'ouverture du Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne	36 - 41
Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	42 - 43
Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	44 - 45
Déclaration du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	46 - 47
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	48 - 49
Rapport intérimaire sur la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	50 - 52
États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1997 (point 7 de l'ordre du jour)	53 - 58
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour)	59 - 87
- Burkina Faso (au nom du Groupe africain)	59 - 60
- Japon	61 - 63
- Arabie saoudite	64 - 67
- France	68 - 72
- Indonésie	73 - 76
- Kenya	77 - 78
- Chine	79 - 81
- Sierra Leone	82 - 85
- Maurice	86 - 87

27. **La réunion est ouverte à 10 h 05.**

HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE SA MAJESTÉ LE ROI HUSSEIN IBN TALAL DU ROYAUME HACHÉMITE DE JORDANIE

28. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil des gouverneurs à observer une minute de silence en signe de sa solidarité avec le peuple du Royaume Hashémite de Jordanie qui porte le deuil du Roi Hussein, homme de grand courage et de grande sagesse, et remarquable chef de file dans la recherche de la paix dans le monde.

29. **Le Conseil des gouverneurs observe une minute de silence à la mémoire de Sa Majesté le Roi Hussein Ibn Talal.**

30. **M. AMMARI** (Jordanie) remercie le Conseil des gouverneurs de l'appui moral qu'il apporte au peuple de Jordanie frappé par le décès de Sa Majesté le Roi Hussein.

OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour)

31. **Le PRÉSIDENT** souhaite la bienvenue aux participants et déclare ouverte la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs, qui devra prendre des mesures décisives pour l'avenir, notamment en ce qui concerne l'examen de l'adéquation des ressources du Fonds.

32. Il annonce que M. Alhaji Alfa Wali a pris la succession de M. Malami Bwai aux fonctions de gouverneur du FIDA pour le Nigéria. Conformément à l'article 12.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, M. Wali prendra, également, la succession de M. Bwai aux fonctions de Vice-Président du Conseil des gouverneurs.

33. Il appelle l'attention sur la situation critique que connaît son propre pays, frappé par la crise économique régionale, et que les inondations les plus catastrophiques du siècle ont encore aggravée. Des ressources additionnelles seront nécessaires pour aider son gouvernement à réparer les dommages et à reconstruire l'économie et les infrastructures, en particulier dans le secteur agricole, aussi souhaite-t-il que le FIDA envisage de réviser à la hausse le volume de son aide au Bangladesh, à titre prioritaire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 2 de l'ordre du jour) (GC 22/L.1/Rev.1)

34. **L'ordre du jour (GC 22/L.1/Rev.1) est adopté.**

DEMANDES D'ADMISSION À LA QUALITÉ DE MEMBRE NON ORIGINAIRE (Point 3 de l'ordre du jour)

35. **Le PRÉSIDENT** informe le Conseil qu'aucune demande officielle d'admission à la qualité de membre n'a été reçue.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

36. **S. E. Sergio Mattarella, Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne, est accueilli et conduit à son siège.**

37. **M. AL-SULTAN** (Président du Fonds) déclare qu'il a grand plaisir à accueillir S. E. Sergio Mattarella, qui donnera lecture d'un message adressé par S. E. Massimo D'Alema, Président du Conseil des ministres. Sa présence démontre une fois encore l'intérêt que porte l'Italie au FIDA, lequel apprécie le rôle du pays hôte dans la lutte contre le problème mondial de la faim et de la pauvreté, et le soutien indéfectible qu'il lui apporte, aussi bien en tant que pays hôte que comme État membre toujours généreux.

38. **M. MATTARELLA** (Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne) prononce une allocution d'ouverture au nom du Président du Conseil des ministres, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

39. **Le PRÉSIDENT**, au nom du Conseil des gouverneurs, remercie M. Mattarella de son éloquente allocution.

40. **M. BIN MOAMAR** (Arabie saoudite) exprime la sincère gratitude de tous les États membres au Vice-Président du Conseil des ministres pour ses paroles empreintes de sagesse. Sa présence est grandement appréciée, tout comme les contributions généreuses de l'Italie et le soutien déterminé que ce pays apporte au Fonds année après année.

41. **S. E. Sergio Mattarella, Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne, se retire.**

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

42. **M. DE MISTURA** (Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Rome) donne lecture d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

43. **Le PRÉSIDENT** tient à exprimer les remerciements du Conseil des gouverneurs au Secrétaire général, dont la déclaration féconde renouvelle la confiance de tous les membres de la famille des Nations Unies. Il demande à M. De Mistura de transmettre au Secrétaire général les sincères remerciements du Conseil.

DÉCLARATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

44. **Mme BERTINI** (Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial) fait une déclaration dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

45. **Le PRÉSIDENT** dit que la présence de Mme Bertini, qu'il remercie de sa déclaration, apporte la preuve tangible des excellentes relations de travail qu'entretiennent les organismes des Nations Unies basés à Rome qui ont vocation de lutter contre la faim et la pauvreté. L'intervention opportune du Programme alimentaire mondial (PAM) dans les situations d'urgence, et l'appui qu'il apporte avec ses programmes vivres-contre-travail viennent compléter et renforcer le travail de développement à long terme des organisations sœurs.

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

46. **M. HARCHARIK** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) fait une déclaration au nom de M. Diouf (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)), dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

47. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Harcharik et le prie de transmettre à M. Diouf les remerciements du Conseil des gouverneurs pour son message stimulant, qui met en relief la coopération fructueuse de la FAO, du PAM et du Fonds.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (Point 4 de l'ordre du jour)

48. **M. AL-SULTAN** (Président du Fonds) fait une déclaration dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

49. **Le PRÉSIDENT** dit combien le Conseil des gouverneurs apprécie le bilan des événements récents qu'a dressé le Président du Fonds, et leurs effets sur la vie des pauvres dans le monde entier, perspective qui fait bien ressortir le rôle que devra exercer le Fonds à l'avenir. Il félicite le Président de sa direction éclairée du FIDA, et de sa vision des choses à venir.

RAPPORT INTÉrimAIRE SUR LA QUATRIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (Point 5 de l'ordre du jour) (GC 22/L.3 et GC 22/L.3/Add.1)

50. **M. WESTLEY** (Vice-Président du Fonds), après avoir rappelé que le montant total des engagements annoncés au titre de la Quatrième reconstitution, dans la résolution 87/XVIII, se montait à 419,6 millions de USD, dit qu'au 12 février 1999, la valeur totale des instruments de contribution et des paiements en espèces ou en billets à ordre, en regard des engagements non accompagnés d'instruments de contribution, s'élevait à l'équivalent de 403,2 millions de USD, soit 96,1% du total des engagements au titre de la Quatrième reconstitution. À cette même date, le total des paiements en espèces et en billets à ordre se montait à l'équivalent de 259,5 millions de USD, soit 61,8% du total des engagements. La Belgique et les Pays-Bas ont engagé au total l'équivalent de 40,6 millions de USD au titre de contributions complémentaires à la Quatrième reconstitution. Au 12 février 1999, la Belgique avait effectué cinq paiements par billets à ordre d'un montant équivalent à 19,8 millions de USD, soit 78,5% de ses engagements, et les Pays-Bas avaient effectué un paiement en espèces d'un montant équivalent à 2,3 millions de USD, soit 15% de leur engagement.

51. Il souhaite fermement que tous les gouvernements s'acquittent des obligations qu'ils ont contractées en vertu de la résolution 87/XVIII, en déposant des instruments de contribution et en effectuant des paiements pour honorer lesdits engagements.

52. **Le Conseil des gouverneurs prend note du Rapport intérimaire sur la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA.**

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA AU 31 DÉCEMBRE 1997 (Point 7 de l'ordre du jour) (GC 22/L.4)

53. **Le PRÉSIDENT** fait observer que le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés pour 1997 à sa soixante-troisième session, et a recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs, pour approbation.

54. **M. WESTLEY** (Vice-Président du Fonds), après avoir appelé l'attention sur les conclusions du Commissaire aux comptes jointes au document GC 22/L.4, se reporte aux arriérés de remboursement de prêts dont il est traité à l'appendice G des états financiers vérifiés. Les remboursements exigibles depuis plus de trois mois se montaient à 41,7 millions de USD à la fin de 1997, soit un niveau pratiquement inchangé par rapport à 1996. Cinquante-deux pour cent du montant total des arriérés proviennent de la région Afrique, où plusieurs prêts restent suspendus à ce motif. Vingt-cinq pour cent des dettes non réglées sont imputables à un même pays de la région des Caraïbes. Le Fonds poursuit son action de suivi auprès de chacun des gouvernements concernés pour obtenir le règlement de leurs obligations.

55. Les arriérés de contributions des donateurs, et notamment les arriérés de paiement de billets à ordre continuent de poser problème, contraignant le Fonds à maintenir des dispositions à l'encontre de certains billets à ordre et à ne pas comptabiliser leur montant dans les ressources susceptibles d'être engagées. Au 31 décembre 1997, au total 181 millions de USD avaient ainsi été exclus. Il appelle donc les pays concernés à honorer leurs engagements promptement, dans l'intérêt des bénéficiaires du FIDA. Les revenus des investissements comptent pour une proportion appréciable dans les ressources que peut engager le Fonds. La majeure partie du portefeuille de placements est confiée à des gestionnaires extérieurs instruits de se conformer aux directives établies par le Fonds. En 1997, ces recettes accusent une progression par rapport à 1996 - 163,9 millions de USD contre 148,9 millions de USD. Les dépenses administratives pour 1997 sont montées à 50,5 millions de USD, soit une économie de 1% en regard du budget approuvé, à savoir 50,9 millions de USD. La direction continue de poursuivre sa politique, qui consiste à faire toujours plus avec moins de ressources.

56. Les états financiers pour 1998 sont en cours de préparation et le Commissaire aux comptes les examine. Les résultats préliminaires indiquent que les recettes des placements en 1998 se sont montées à environ 188 millions de USD, contre 163,9 millions de USD en 1997, avec un taux moyen de rendement de 8,5%, contre 7,5% l'année précédente. Le portefeuille de placements, au cours du marché au 31 décembre 1998, correspondait à un montant de 2,3 milliards de USD, contre 2,1 milliards de USD l'année précédente. Les dépenses administratives ont été conformes au budget approuvé. Les arriérés de remboursements de prêts de plus de trois mois s'élevaient au 31 décembre 1998 à 46,4 millions de USD, alors qu'ils n'étaient que de 41,7 millions de USD à la fin de 1997. En 1998, le Conseil d'administration a approuvé un allègement de la dette de la Côte d'Ivoire, du Mozambique, de la Bolivie et du Guyana, au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE). Au total six pays en développement, dont l'Ouganda et le Burkina Faso, devraient bénéficier de cette initiative. Les états financiers pour 1998 seront examinés par le Comité de la vérification des comptes en mars, et seront soumis au Conseil d'administration en avril.

57. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil à adopter le projet de décision qui figure au paragraphe 4 du document GC 22/L.4.

58. **Il en est ainsi décidé.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (Point 6 de l'ordre du jour)

59. **Mme DAMIBA** (Burkina Faso), s'exprimant au nom du Groupe africain, dit que le FIDA a déjà fait ses preuves en luttant contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire par le biais de programmes de développement agricole. Un effort est désormais nécessaire pour consolider les acquis et le Groupe africain appuie pleinement toutes les politiques et les réformes visant à stopper ou prévenir les fléaux, notamment en Afrique. Elle se félicite du fait que près de 94% des annonces au titre de la Quatrième reconstitution ont été suivies d'effet et encourage ceux qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution à le faire. Elle souhaite que le Conseil approuve le programme de travail et budget du FIDA pour 1999, qui prévoit une croissance réelle zéro et devrait néanmoins permettre un niveau d'activités au moins égal à celui de l'année écoulée. Tout en se félicitant du niveau des prêts accordés en Afrique en 1998, à savoir 184 millions de USD, le Groupe souhaite que ce niveau soit maintenu, voire relevé en 1999, et fait savoir que les membres du groupe encourageront les États qui connaissent des difficultés économiques à s'efforcer davantage encore de régler leurs arriérés de remboursements. Elle remercie le Fonds de sa participation aux actions visant à alléger le fardeau de la dette multilatérale de certains pays, dont plusieurs en Afrique.



60. Dans la perspective d'accroître les capacités d'intervention du Fonds face à des besoins accrus, le Groupe africain soutient le projet de résolution relatif à la mise en place d'une consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources du FIDA, et y participera activement. Il n'est néanmoins pas certain que 12 membres de la liste C assurent une représentativité suffisante. Le Groupe africain se félicite particulièrement que le mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification soit accueilli par le FIDA, solution qui renforcera encore le programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne frappés par la sécheresse et la désertification. En conclusion, elle appelle tous les États, organisations et institutions sensibles aux problèmes des pays en développement à poursuivre leurs efforts pour éliminer la pauvreté et la famine dans le monde.

61. **M. SHINOMIYA** (Japon), après avoir subi avec les pays frappés par l'ouragan Mitch, dit qu'un grand nombre de personnes dans le monde continuent de vivre sous la menace de la faim et de la pauvreté, et que les efforts de grande envergure pour éliminer ces fléaux devront être poursuivis pendant le vingt-et-unième siècle. Son gouvernement a exercé son rôle dans le cadre d'une coopération économique bilatérale, ainsi que par le biais des organisations internationales. En 1995, par exemple, il a lancé une contribution spéciale volontaire pour l'intégration des femmes au développement, et a versé 950 000 USD à titre de contribution du Japon pour l'exercice budgétaire 1998. En juillet 1998, il a organisé la Conférence sur la stratégie de réduction de la pauvreté, coparrainée par les Pays-Bas et le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et en octobre la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain, coparrainée par l'Organisation des Nations Unies et la Coalition mondiale pour l'Afrique, à laquelle ont participé 80 pays, 40 organisations internationales et 22 organisations non gouvernementales (ONG). Il a adopté le Programme d'action de Tokyo, qui met en relief les mesures propres à promouvoir le développement agricole et à lutter contre la pauvreté en tant que domaines d'action prioritaire. Son gouvernement est déterminé à donner suite au plan d'action, par la coopération bilatérale et la collaboration avec le PNUD notamment.

62. Le FIDA a récemment élargi la gamme de ses activités, malgré les préoccupations exprimées par certains États membres quant au bien-fondé de cette évolution. Le résultat inévitable en sera un accroissement de la demande de ressources, au moment où la crise économique en Asie provoque une stagnation de l'économie mondiale et où des catastrophes naturelles, imputables à des phénomènes comme El Niño, obligent certains États membres à des dépenses additionnelles. C'est dans ce contexte qu'un examen de l'adéquation des ressources du FIDA doit être effectué. Son gouvernement souhaite que toutes les solutions, y compris l'utilisation efficace des ressources existantes, soient envisagées au cours de cet examen, et que l'on s'efforce sérieusement d'éviter toutes demandes accrues de ressources. Si une reconstitution devient indispensable à une date ultérieure, le Japon souhaite qu'aucun effort ne soit ménagé pour réduire au minimum la charge financière qui pèse sur les États membres.

63. En 1998, le Premier ministre du Japon a informé le Président du Fonds que son gouvernement souhaitait entretenir de bonnes relations avec le FIDA. Pour que cela soit possible, le Fonds ne devrait pas étendre trop volontiers la portée de ses activités, mais devrait rester concentré sur son objectif premier, à savoir le développement agricole. Son gouvernement veut croire que le FIDA saura répondre correctement aux besoins de l'époque, et que les bonnes relations tissées dans le passé sauront se poursuivre pendant de longues années encore.



64. **M. BIN MOAMAR** (Arabie saoudite) exprime l'espoir que la tendance mondiale à la libéralisation des marchés, à la restructuration économique et au libre-échange sera porteuse d'une plus grande coopération internationale, créera un climat propice à des taux de croissance plus élevés dans les pays en développement, dans un environnement économique plus stable, et permettra à ceux-ci de réaliser la sécurité alimentaire en étoffant leurs capacités endogènes. Le FIDA a un rôle important à tenir pour suivre les effets positifs et négatifs des nouvelles tendances économiques et pour formuler des politiques visant à réaliser un développement agricole durable. Le Fonds doit chercher à se contenter de ses propres ressources pour financer certains de ses projets, de manière à renforcer son indépendance.

65. La présente session du Conseil coïncide avec le centenaire de la fondation du Royaume d'Arabie saoudite par le roi Abdul-Aziz Bin Abdul-Rahman Al Saud. Dès ses débuts, le royaume a accordé la plus haute priorité au développement du secteur agricole, malgré la rareté des ressources naturelles. En associant habilement une bonne planification, de la détermination, la formation continue et l'usage judicieux des technologies modernes, il a non seulement atteint à l'autosuffisance pour de nombreux produits alimentaires de base, mais a même accumulé des excédents disponibles pour l'exportation. La consommation annuelle par habitant de différents produits alimentaires supporte favorablement la comparaison avec les chiffres de plusieurs pays développés pour ce qui est de l'apport énergétique, protéique et lipidique. La production agricole intérieure a progressé, passant de l'équivalent de 8,3 milliards de USD en 1994 à l'équivalent de 8,9 milliards de USD en 1997. La part des secteurs autres que le secteur pétrolier dans le produit intérieur brut a atteint 10,3% en 1996, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance de 8,1% depuis 1969.

66. Faisant référence au document GC 22/L.6, qui contient un projet de résolution relatif à l'institution d'une consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources du FIDA dès que possible en 1999, il fait savoir que l'Arabie saoudite sera heureuse de prendre part à cette consultation. Son pays a apporté au total 367 millions de USD au FIDA entre sa création en 1977 et la Quatrième reconstitution en 1994, et continue d'appuyer le Fonds dans toute la mesure où sa situation économique le lui permet.

67. Il félicite le Président et le personnel du Fonds pour la qualité du programme de travail et budget proposé pour 1999.

68. **M. MAYER** (France) dit que la crise financière frappe actuellement un grand nombre de pays en développement, principalement les plus pauvres d'entre eux et tout particulièrement les pays d'Afrique. Dans ces circonstances, le FIDA devrait se concentrer sur trois principaux objectifs: assurer la sécurité alimentaire, répondre aux situations d'urgence, et gérer avec prudence les ressources financières rares dont peut disposer l'aide publique au développement.

69. Pour ce qui est du premier objectif, la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté reste le défi le plus important de la communauté internationale, en même temps qu'elle est la raison d'être du FIDA. Les événements récents démontrent la vulnérabilité des populations rurales des pays émergents, où le FIDA peut et doit aider à maîtriser les nouvelles formes de pauvreté, à refondre les structures de leur agriculture, à faciliter les réformes foncières et contribuer à atténuer l'impact de la crise sur les populations vulnérables. Pour ce faire, il doit concentrer ses efforts sur les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique. La France n'a cessé de plaider pour le maintien de flux d'aide publique suffisants vers les pays pauvres, partout, mais principalement sur le continent africain où vivent les plus pauvres d'entre les pauvres.



70. Le FIDA doit aussi être en mesure de répondre aux situations d'urgence et de détresse. Dans ce contexte, il se félicite de la participation du Fonds à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et aux efforts du Club de Paris tendant à réduire le poids de l'endettement des pays les plus pauvres. Il rend aussi hommage à la mobilisation rapide de ressources pour aider les pays d'Amérique centrale affectés par l'ouragan Mitch.

71. Le troisième objectif doit consister à gérer avec prudence l'aide publique au développement, qui devient de plus en plus rare à mesure que les pays, partout dans le monde, réduisent leur budget. Le FIDA échappe pour l'instant aux difficultés financières qui frappent d'autres institutions, et son autonomie financière relative doit lui conférer une exigence accrue de qualité et de rigueur dans ses opérations et sa gestion. Parallèlement, il est essentiel d'adopter une approche très prudente de la gestion des placements pour ne pas risquer de perdre des ressources publiques difficiles à réunir.

72. La France participera avec détermination à l'examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, et s'attachera à approfondir les différentes stratégies susceptibles d'être mises en œuvre, en particulier dans les zones les plus déshéritées de l'Afrique. Elle s'emploiera à promouvoir une approche coordonnée avec ses partenaires de l'Union européenne qui ont apporté près de la moitié des financements de la Quatrième reconstitution.

73. **M. RACHMAD** (Indonésie), après avoir dit combien il appréciait l'aide apportée par le FIDA aux efforts de développement agricole de l'Indonésie, note que la croissance du secteur agricole a aidé son pays à parvenir à l'autosuffisance en riz. Au fil des années, le secteur agricole non seulement a accru sa production, mais a créé aussi des emplois et a mis sur le marché des produits alimentaires de base à des prix abordables. La poursuite du développement agricole dépendra du renforcement des programmes existants, de l'introduction d'un mécanisme global de diversification agricole, et de l'application de technologies appropriées. Le but ultime est d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs et la qualité de vie des consommateurs.

74. La visée principale de la politique agricole indonésienne est l'autosuffisance alimentaire, même si l'impact de El Niño a réduit la production agricole en 1997/98. Pour rétablir la production, le gouvernement a lancé une campagne intitulée "Amélioration de la sécurité alimentaire nationale par la responsabilisation des agriculteurs". L'un des programmes tend à accroître la production culturale en fournissant des variétés de semences améliorées et des engrais, en association avec des efforts de remise en état des réseaux d'irrigation. Les autres objectifs consistent à intensifier les cultures, à fournir du matériel et à améliorer l'accès des agriculteurs au crédit. Un autre programme spécial vise à accroître les recettes en devises, par exemple en renforçant les exportations de poisson. En outre, un programme d'évaluation a été mis en place dans la perspective d'améliorer l'efficacité des systèmes agricoles des petits exploitants.

75. La sécheresse induite par El Niño et la crise financière qui a bouleversé la nation à la mi-1997 ont interrompu trois décennies de progrès réguliers du développement agricole. Ont suivi une très forte inflation et une baisse de près de 14% du PIB réel en 1998. Bien qu'il semble que les zones urbaines aient été particulièrement touchées par la crise, de nombreuses zones rurales, en particulier à Java, en ont subi les contrecoups. L'économie rurale fait preuve d'une robustesse inattendue, mais la pauvreté gagne à nouveau, de même que le nombre des chômeurs dans le secteur moderne de l'économie, dont beaucoup cherchent actuellement à s'employer dans les zones rurales, ce qui alourdit le fardeau qui pèse sur le secteur agricole. Par conséquent, le gouvernement a élargi la portée de ses programmes de sécurité sociale. En coopération avec le FIDA, il a organisé un atelier national sur la crise de la pauvreté en Indonésie rurale afin de débattre de l'ampleur de la pauvreté rurale, et d'identifier des recommandations dont saisir le FIDA et les organismes donateurs afin d'assurer que leurs interventions aient un effet maximal de réduction de la pauvreté. Les conclusions de cet atelier ont été communiquées à tous les organismes qui appuient des programmes d'atténuation de la pauvreté.



76. Son pays estime que les exportations de produits agricoles continueront à contribuer à la croissance économique des pays émergents à économie de marché, dans lesquels l'agriculture est la principale source de revenu de millions d'agriculteurs et de leur famille. L'Indonésie donne par conséquent un rang de priorité élevé au développement durable de l'agriculture, à l'accès aux marchés internationaux et à une concurrence internationale équitable. Dans la crise récente, le FIDA a apporté une assistance inestimable à son pays, démontrant clairement l'avantage comparatif dont il dispose en regard d'autres organisations internationales et régionales. Sa participation à l'Initiative PPTE aidera les pays qui ont des arriérés de remboursement, ou qui sont susceptibles d'en avoir bientôt, à régler le problème croissant du service de la dette. Il s'agit là non seulement d'un investissement économique avisé, mais aussi d'un geste humanitaire.

77. **M. MUDAVADI** (Kenya) rappelle que la coopération de son pays avec le FIDA pour le développement des zones rurales remonte à 1980. Au total, le Fonds a apporté plus de 70 millions de USD au financement de programmes visant les ruraux pauvres, et engagé 8,4 millions de USD au cours de l'exercice financier en cours. Le Kenya a contribué à la reconstitution des ressources du FIDA au fil des ans, engageant un million de USD pour la Troisième reconstitution, et le même montant pour la Quatrième reconstitution. Malgré les difficultés économiques très rudes qu'il traverse actuellement, il a versé en 1998 une part importante du solde restant dû au titre de la Troisième reconstitution. Il a déposé son instrument de contribution à la Quatrième reconstitution, et prend les dispositions budgétaires nécessaires pour régler cette contribution.

78. Du point de vue de sa délégation, la croissance réelle nulle du budget proposé aura une incidence négative du point de vue de la demande de supervision du programme par les États membres. Il considère favorablement le renforcement de la coopération entre le FIDA, la FAO et le PAM pour la mise en œuvre de programmes visant à accroître la production agricole, et appelle de ses vœux la poursuite de la coopération avec le Fonds, au bénéfice du peuple kényen.

79. **M. LU** (Chine) dit que, malgré la crise financière qui sévit en Asie et les graves inondations en Chine en 1998, les autorités, à tous les niveaux, ont durement travaillé pour mettre en œuvre la politique du gouvernement central de stimuler l'agriculture, et ont réussi à maintenir une dynamique satisfaisante de développement dans le secteur agricole et l'économie rurale. Des problèmes et des difficultés demeurent toutefois, et pour y répondre, son gouvernement a décidé de stabiliser mieux encore les approvisionnements en produits agricoles, de relever le revenu des agriculteurs, de maintenir les politiques rurales de base, de renforcer la réforme rurale, de promouvoir le progrès technique et d'améliorer la structure agricole. Au cours de l'année passée, le FIDA a tenté de façon constructive d'aider les pays en développement à éliminer la pauvreté et à développer l'économie rurale. La Chine popularise actuellement les solutions de microcrédit défendues par le FIDA dans les zones rurales, fournit un effort de vulgarisation agricole et de diffusion des technologies dans les zones pauvres, et encourage la coopération Est-Ouest dans la lutte contre la pauvreté, de manière à élargir la portée de l'action, et à améliorer sa qualité et ses résultats. Elle intensifie les efforts visant à consolider les succès des mesures d'atténuation de la pauvreté, et tire ainsi les régions démunies de leur arriération.

80. Depuis qu'elle a lancé sa campagne de lutte contre la pauvreté à la fin des années 70, la Chine a fait fortement reculer le problème de la pauvreté rurale, faisant passer le nombre des ruraux vivant dans la pauvreté absolue de 250 millions en 1978 à 40 millions actuellement. Il se révèle néanmoins beaucoup plus difficile d'aider ce reliquat. Le seuil de pauvreté de la Chine est établi à un niveau inférieur à celui du reste du monde. M. Lu souhaite donc que le FIDA, les autres organismes internationaux et tous les gouvernements collaborent avec la Chine pour tirer ces ruraux de l'indigence avant 2000. Le Ministre de l'agriculture chinois a collaboré avec le Fonds pour organiser en 1998 un atelier régional sur l'administration financière des projets du FIDA dans la région Asie et Pacifique. Son pays a accumulé une expérience précieuse de la mise en œuvre des projets du FIDA,



au fil des années, et il est maintenant prêt à la mettre en commun avec d'autres pays. Comme la faim et la pauvreté continuent d'avancer dans le monde, le rôle du FIDA devrait être encore renforcé. Il se félicite du fait que la plupart des États membres ont ou bien déposé des instruments de contribution, ou ont déjà effectué des paiements au titre de la Quatrième reconstitution; son propre pays a engagé 8,5 millions de USD.

81. Son gouvernement appuie le programme de travail et budget du FIDA pour 1999, et se félicite des efforts consentis pour réduire les dépenses administratives et améliorer l'efficacité. Il félicite vivement le Fonds pour le taux de rendement satisfaisant des placements, en 1998, et se félicite de ce que l'on prévoit une plus grande diversification de ces placements, espérant qu'une attention accrue sera, à l'avenir, portée un équilibre régional. La Chine a toujours pleinement appuyé les activités du FIDA, et apprécie l'aide précieuse que le Fonds apporte à ses efforts d'atténuation de la pauvreté.

82. **M. WURIE** (Sierra Leone) dit que le conflit tragique qui divise son pays s'est récemment aggravé, entraînant de nouveaux déplacements de personnes, des pertes de vies humaines et des mutilations, et une aggravation de l'insécurité alimentaire, en particulier dans les zones rurales. Sans de nouvelles aides du FIDA et d'organisations analogues, la population continuera de souffrir.

83. Il se félicite de la collaboration du FIDA avec le PAM et des efforts conjoints pour passer des secours au relèvement et au développement, car les pauvres ni n'attendent ni ne demandent la charité. Le Fonds a louablement agi conformément aux recommandations visant à concentrer l'attention sur les régions qui ont le plus grand besoin d'une aide, et affecte désormais 40% de son budget à l'Afrique. Il n'a pas été possible d'utiliser pleinement les fonds mis à disposition en raison des graves difficultés auxquelles il a fait allusion, et il appelle à la patience, des efforts ayant été entrepris pour résoudre ces problèmes. Il souscrit au budget de fonctionnement du FIDA et à la croissance zéro du budget administratif, mais demande que soient trouvés les moyens de faciliter aux pays endettés le remboursement de leur dette. Les troubles civils et des politiques mal avisées viennent aggraver le fardeau de la dette, le déséquilibre de la balance des paiements et des échanges commerciaux, et l'instabilité des prix des produits de base sur le marché mondial. Le processus de mondialisation et de libéralisation du commerce se révèle être davantage une menace qu'une chance pour les pays d'Afrique, et il appelle à un changement d'attitude de la part des pays industrialisés.

84. La prolifération des armements et leur utilisation dans les troubles civils en Afrique sont largement responsables de l'insécurité alimentaire, et empêchent les organisations intéressées, y compris le FIDA, de s'acquitter de leur mandat, en contribuant notamment à l'instabilité qui règne en Sierra Leone aujourd'hui. Il appelle à ce qu'il soit mis un terme à la fabrication et à la vente de ces armes. Les marchands d'armes devraient être traités de la même façon que les trafiquants de drogue.

85. L'aide du FIDA à la Convention sur la lutte contre la désertification devrait être renforcée. Le Fonds pourrait aider les pays africains à élaborer des rapports nationaux à soumettre à la troisième Conférence des parties. La Sierra Leone espère que le Fonds pourra contribuer très prochainement à la capitalisation initiale du Mécanisme mondial de la Convention. Enfin, il demande que les Africains soient davantage représentés dans le personnel du FIDA à des postes de direction.

86. **M. BOOLELL** (Maurice) dit que les tendances mondiales ne présagent rien de bon pour les pays en développement, et notamment pour l'avenir des pays d'Afrique subsaharienne. Toutes les études sur les incidences des négociations d'Uruguay indiquent que la plupart des retombées d'un système renforcé de commerce multilatéral bénéficieront aux pays développés et, parmi les pays en développement, aux pays les plus avancés qui ont les moyens de profiter des occasions ainsi créées. Le problème est encore plus complexe dans les petits États insulaires en développement. Décrivant les handicaps spécifiques et la vulnérabilité de ces pays, par exemple en cas de catastrophe naturelle, il fait valoir que le critère du revenu par habitant peut être un indicateur trompeur de leur niveau de développement. L'indice de vulnérabilité, fondé sur des données de référence bien établies, devrait



être utilisé pour évaluer les besoins et les niveaux de développement des petits États insulaires. Dans le passé, des arrangements commerciaux préférentiels ont en partie compensé le manque d'avantages comparatifs de leurs économies, qui risquent de se trouver marginalisées si le régime des préférences est brutalement suspendu.

87. Il demande par conséquent au FIDA de maintenir, et si possible d'accroître, le niveau de ses financements à des conditions de faveur et l'assistance technique qu'il apporte aux petits États insulaires en développement, en tenant compte de leurs spécificités, et invite les pays donateurs à fournir les ressources nécessaires pour entretenir le dynamisme et l'efficacité du Fonds.

88. **La séance est levée à 13 h 15.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance
de la vingt-deuxième session tenue le mercredi
17 février à 15 heures

PRÉSIDENT : KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)

	PARAGRAPHES
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	90 - 129
- République de Corée	90 - 93
- Kazakhstan	94 - 95
- Jamahiriya arabe libyenne	96 - 97
- Soudan	98 - 101
- Danemark (au nom des pays nordiques)	102 - 109
- Iran	110 - 112
- Lesotho	113 - 115
- Pakistan	116 - 118
- Canada	119 - 121
- Pays-Bas	122 - 124
- Égypte	125 - 129
Questions financières (point 8 de l'ordre du jour)	130 - 138
a) Budget proposé du FIDA pour 1999	130 - 135
b) Réserve générale	136 - 138
Examen de l'adéquation des ressources du FIDA (point 9 de l'ordre du jour)	139 - 143
Composition du Conseil d'administration (point 10 de l'ordre du jour)	144 - 148
Date des sessions annuelles du Conseil des gouverneurs: Modification du règlement intérieur du Conseil des gouverneurs (point 11 de l'ordre du jour)	149- 151
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	152 - 180
- Italie	152 - 155
- Algérie	156 - 157
- Royaume-Uni	158 - 160
- Liban	161 - 163
- Maroc	164 - 167
- Allemagne	168 - 171
- Syrie	172 - 175
- Niger	176 - 177
- États-Unis	178 - 180



89. **La séance est ouverte à 15 h 10.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

90. **M. CHUNG** (République de Corée) félicite le FIDA de se consacrer depuis presque un quart de siècle à la lutte contre la faim et la pauvreté rurale dans le monde. Toutefois, d'après la FAO, le nombre de pays en développement confrontés à des situations d'urgence alimentaire est passé de 29 en 1997 à 40 en 1998, une situation encore aggravée par des phénomènes climatiques anormaux et des crises financières. Dans de telles circonstances, le Fonds, qui est l'un des principaux acteurs de la mise en œuvre du plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, doit élaborer des projets plus efficaces et plus adaptés qui concilient les positions de ses fournisseurs et de ses consommateurs.

91. Du côté de l'offre, le FIDA doit intensifier la coopération et la mise en commun de l'information avec des institutions telles que la FAO, le PAM et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ainsi qu'avec les ONG et les pays donateurs afin de tirer parti de leurs avantages comparatifs et de renforcer l'efficacité des projets. Du côté de la demande, les activités du FIDA doivent être davantage axées sur les bénéficiaires par le biais d'une participation accrue des pays qui reçoivent l'aide à la définition des projets. Il faut étudier de très près l'environnement socio-politique et culturel et la capacité de remboursement de la dette des pays concernés, de manière par exemple à renforcer le rôle des travailleuses en milieu rural.

92. La reprise du secteur agricole coréen, dévasté par la guerre de Corée au début des années 50, n'aurait pu avoir lieu sans aide internationale. La République de Corée est prête à partager les enseignements qu'elle a tirés de cette expérience. En particulier, les personnes participant à des projets bénéficiant de l'appui du FIDA auront la possibilité d'étudier le développement des organisations agricoles dans le cadre d'un projet futur de coopération appuyé par le Fonds et la Fédération nationale des coopératives agricoles.

93. L'intervenant accueille avec satisfaction la proposition de budget pour 1999, de croissance réelle zéro, et se félicite des efforts mis en œuvre par le Secrétariat depuis 1993 pour promouvoir l'efficacité du budget administratif. Il espère que les projets supervisés par le FIDA seront couronnés de succès. Son gouvernement est satisfait des résultats de la Quatrième reconstitution et est pleinement convaincu que la consultation proposée en vue d'examiner l'adéquation des ressources du FIDA garantira un niveau optimal de ressources et des choix d'investissement judicieux. Il faut s'intéresser de plus près à la sécurité alimentaire des pays touchés par des crises financières et des catastrophes naturelles. À cet égard, l'intervenant apprécie les efforts mis en œuvre par le Secrétariat pour étudier l'incidence de la crise économique asiatique sur le secteur agricole.

94. **M. SULEIMENOV** (Kazakhstan), après avoir remercié tous ceux qui ont appuyé la candidature de son pays à la qualité de membre à part entière du FIDA, déclare que le blé de grande qualité est la principale ressource agricole et le premier produit d'exportation du Kazakhstan. Son pays souhaite donc attirer les investissements dans la production et la transformation du blé. La production de maïs, de betterave à sucre et de légumes peut être développée avec un appui financier mais est de plus en plus menacée par le criquet pèlerin, qui pose également un problème aux pays voisins. En 1998, 3 millions d'hectares ont été infestés par diverses espèces de criquets et le Kazakhstan a demandé l'aide du FIDA pour lutter contre ce ravageur, un projet qui s'inscrit également dans le cadre du mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification.



95. Le Kazakhstan a élaboré un solide cadre juridique en faveur du développement agricole, lequel se fonde sur le principe de la liberté d'entreprise. Les agriculteurs adoptent désormais une nouvelle approche axée sur le marché. L'accent mis sur les matières premières a été déplacé en faveur de la transformation des produits agricoles en faisant appel à la technologie moderne, nationale ou étrangère. Toutefois, le Kazakhstan ne produit actuellement que 9% des machines et du matériel nécessaires au secteur agricole, et le manque de fonds de roulement est un handicap pour les agriculteurs. D'autres problèmes découlent du fait que le Kazakhstan est un état continental, sans accès à la mer. Le pays cherche des voies et moyens de résoudre tous ces problèmes et de surmonter la crise liée à son statut d'économie en transition.

96. **M. SCHMEYLA** (Jamahiriya arabe libyenne) indique que les pressions politiques et économiques ainsi que l'intervention étrangère sont un obstacle au progrès, en particulier dans les pays en développement. Elles entraînent des guerres civiles et régionales et des troubles sociaux, qui rognent les ressources qui auraient dû contribuer à la solution des problèmes économiques et sociaux. La Jamahiriya arabe libyenne est parvenue à la sécurité alimentaire par le biais de l'autosuffisance et sous l'effet de la direction éclairée du pays, en dépit de sanctions économiques totalement injustifiées, et utilise ses quelques ressources de réserve pour venir en aide aux pays en développement et appuyer l'action des organisations internationales.

97. L'intervenant se félicite des efforts consentis par le Président du FIDA pour réduire le budget proposé pour 1999 tout en maintenant le programme de prêts à son niveau de 1998. Son pays est favorable à la simplification des procédures opérationnelles du FIDA, à la création d'un mécanisme d'investissement à long terme et aux orientations stratégiques définies dans le programme de travail et budget du FIDA pour 1999. Il appuie également les dispositions concernant la mise en valeur des ressources humaines, les structures de gestion reposant sur l'obligation de rendre des comptes, l'action concertée et la prise de décisions décentralisée, le relèvement du volume de prêt global destiné à l'Afrique, le Programme de dons d'assistance technique (DAT), notamment en faveur de la formation et de la recherche agricoles, les études régionales ayant pour objet de mettre au point des méthodes novatrices et efficaces de lutte contre la pauvreté rurale et l'utilisation améliorée des ressources existantes, par exemple dans le domaine de l'appui hydrologique en Afrique.

98. **M. ALI NAFIE** (Soudan) déclare que les politiques de réforme économique mises en œuvre dans la plupart des pays en développement au début des années 90 se sont vues mises en échec par la dégradation des termes de l'échange, l'instabilité politique et le gonflement de la dette extérieure. La production et la productivité sont en baisse et le pays manque de ressources pour investir dans des projets sociaux et dans l'infrastructure. D'où l'importance du rôle du FIDA pour atténuer la pauvreté et la souffrance en milieu rural. Malheureusement toutefois, l'aide étrangère ne correspond pas toujours aux priorités nationales. Dans bien des cas, elle alourdit le fardeau de la dette et perpétue la dépendance.

99. Le Soudan a considérablement progressé dans son programme de réforme économique, avec l'appui du Fonds monétaire international (FMI). Les résultats atteints en 1998 ont dépassé les attentes en ce qui concerne le rythme de la croissance économique, le recul de l'inflation et la progression des exportations. Les réformes structurelles des politiques monétaires et financières jetteront, à n'en pas douter, les bases du développement durable et conduiront à une normalisation des relations avec les institutions financières internationales. Pourtant, une série de catastrophes naturelles - sécheresse, désertification et inondations - ont gravement porté atteinte à la production agricole et fait que l'infrastructure agricole doit être remise en état de toute urgence.

100. Le Soudan accueille avec satisfaction les dispositions du Programme de travail proposé pour 1999 concernant la mise en valeur des ressources humaines et la mobilisation de ressources complémentaires - de préférence sous forme de dons de manière à répondre aux besoins des ruraux pauvres des pays en développement. Il appuie également l'accent mis sur l'Afrique, l'intention de



faire participer les groupes de bénéficiaires à l'exécution des projets, la poursuite de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE et la tenue de séminaires et ateliers régionaux sur la gestion et l'exécution des projets et le renforcement de la capacité locale. L'augmentation prévue du nombre des projets supervisés par le FIDA en 1999 améliorera la qualité de l'exécution et réduira les coûts administratifs.

101. En dépit de ses difficultés économiques actuelles, le Soudan s'engage à honorer ses obligations envers le Fonds et est profondément reconnaissant à ce dernier pour l'aide accordée, notamment aux petits paysans, aux bergers et aux femmes rurales.

102. **M. BRYLLE** (Danemark), prenant la parole au nom des pays nordiques (Finlande, Norvège, Suède et Danemark), remercie le FIDA pour sa participation active au séminaire conjoint tenu en 1998 par le FIDA et les pays nordiques sur le thème "Questions, expériences et options de lutte contre la pauvreté en Afrique rurale". Les pays nordiques ont été impressionnés par l'attachement du Fonds à lutter contre la pauvreté en ciblant les plus démunis, les plus marginalisés et les plus défavorisés des ruraux pauvres.

103. Les progrès réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle ont déjà entraîné un assainissement budgétaire et les pays nordiques attendent avec intérêt de recevoir les documents directifs relatifs aux stratégies de pays, aux partenariats stratégiques, au cofinancement et au financement rural. Il est important d'intégrer aux activités principales des thèmes intersectoriels tels que le rôle socioculturel des femmes et l'environnement. Le document relatif aux principes directeurs du FIDA sur la problématique hommes-femmes doit être mis à jour et une approche durable des projets bénéficiera tant aux pauvres qu'à l'environnement. Les documents directifs à venir devraient en particulier porter sur le resserrement de la coopération et de la coordination entre les institutions internationales et les autres protagonistes du développement, y compris les institutions de Bretton Woods, les autres institutions financières, les ONG et les donateurs bilatéraux. Une telle coordination doit avoir le pays partenaire comme point d'ancrage et comme moteur. Les pays nordiques exhortent vivement le FIDA à s'engager activement avec tous les partenaires compétents et à jouer un rôle dynamique au sein du Groupe de développement des Nations Unies, en travaillant en collaboration étroite avec les coordonnateurs résidents en vue d'inscrire les activités du FIDA dans une initiative qui, avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, a montré qu'elle offre de vastes possibilités. Il est regrettable que le programme de travail et budget pour 1999, tel que proposé, ne fasse guère référence à l'une et l'autre de ces initiatives.

104. Les pays nordiques accordent la plus haute importance à l'objectif qui consiste à intégrer les questions liées à la problématique hommes-femmes dans les activités principales. Dans les familles pauvres, les femmes sont souvent les seules à pourvoir aux besoins nutritionnels et il est quasiment inconcevable d'envisager qu'un programme de sécurité alimentaire soit couronné de succès s'il ne comporte pas de dispositions spéciales les concernant. Les instruments de planification stratégique du Fonds, tel que le programme de travail et budget, doivent faire part de manière plus explicite de la place réservée aux femmes.

105. Les pays nordiques sont résolument favorables à l'approche participative suivie par le FIDA, qu'il convient de développer plus avant. Les activités du FIDA doivent également être induites par la demande et il faut saluer l'accent accru mis en 1999 sur la participation des pauvres à l'élaboration et à l'exécution des projets. La mise au point de systèmes de suivi participatif permettra au Fonds d'élaborer les projets d'une manière plus précise et d'assurer une participation réelle à tous les niveaux. Transformer le vécu en acquis passe par l'élaboration de directives claires en matière de suivi et d'évaluation. Il existe également un lien potentiel entre ces systèmes de suivi et d'évaluation et la supervision directe des projets, laquelle est une source précieuse de renseignements de première main. Les pays nordiques attendent avec impatience de recevoir un rapport sur l'expérience du FIDA en matière de supervision directe.

106. Il est encourageant de noter que le programme de travail et budget met davantage l'accent sur l'Afrique subsaharienne en ce qui concerne les prêts et les activités des projets, ce qui devrait ramener le volume des prêts au niveau convenu par le Conseil des gouverneurs. Le FIDA doit encore améliorer et maintenir la qualité de son programme en faveur de l'Afrique.

107. Toutes les parties sont instamment priées de maintenir leur appui financier à l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTTE. Les pays admis à en bénéficier doivent lancer des programmes de réforme pour assurer que cette initiative offre une solution durable à la crise de la dette, et les pays créanciers doivent faire un effort concerté pour verser leurs contributions à ce titre. Les pays nordiques sont heureux de noter que le FIDA a quant à lui fourni sa part et s'engage à continuer d'appuyer ce programme. Le nouveau mécanisme flexible de financement est également un moyen prometteur d'atteindre les objectifs de développement à long terme dans les pays les moins avancés.

108. Les pays nordiques entendent participer à la consultation proposée concernant l'examen de l'adéquation des ressources du FIDA, laquelle doit se fonder sur une étude des acquis et des besoins futurs des programmes. Ils espèrent que tous les pays membres prendront part à cette activité et oeuvreront en vue d'un partage raisonnable des charges financières et d'une issue acceptable.

109. Enfin, les pays nordiques demandent instamment au FIDA de coopérer et de coordonner ses activités d'une manière encore plus étroite avec les organisations des Nations Unies sises à Rome. À cet égard, ils notent avec satisfaction que le Président a participé à la première série de consultations du PAM sur l'aide alimentaire et le développement. Tant le FIDA que le PAM doivent également contribuer au travail de planification stratégique actuellement en cours à la FAO, lequel se rapporte directement au Sommet mondial de l'alimentation et au plan d'action. Les pays nordiques ont été heureux de recevoir la brochure commune présentant des exemples de coopération entre les trois organisations. Une telle collaboration doit être la règle et non pas l'exception.

110. **M. HOSSEINI** (Iran) déclare que les organisations internationales telles que le FIDA ont un rôle crucial à jouer en s'associant aux efforts déployés pour parvenir au développement durable et combler le fossé qui existe entre le Nord et le Sud en matière de développement. Étant donné que le FIDA a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, l'intervenant se félicite du renforcement des liens entre le Fonds et divers accords multilatéraux concernant le développement durable. La République islamique d'Iran accorde une attention particulière dans son plan de développement à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté, notamment en milieu rural, et coopère étroitement avec le FIDA.

111. En sa qualité d'organisation hôte du mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification, le FIDA a un rôle spécial à jouer en ce qui concerne l'application de la Convention dans les pays en développement touchés. Un réseau thématique du programme pour l'Asie concernant la gestion des parcours, y compris la fixation des dunes, a été créé à Téhéran, où se tiendra en 1999 une réunion internationale d'experts sur les besoins spéciaux des pays en développement dont le manteau forestier est limité ou qui abritent des essences forestières uniques. Cette réunion a pour objet d'appuyer le programme de travail du Forum intergouvernemental sur les forêts de la Commission du développement durable et d'alerter la communauté internationale sur les difficultés que rencontrent les pays concernés. Il est à espérer que le FIDA appuiera le réseau et la tenue de cette réunion sur les plans tant financier que technique.

112. L'intervenant prie instamment la communauté internationale, en particulier les pays développés, d'accorder au FIDA un appui supplémentaire afin de renforcer son rôle, qui est de fournir des ressources financières et une assistance technique, d'assurer le transfert de technologies et de savoir-



faire, ainsi que la collecte et l'échange des renseignements, notamment de données d'expérience. Une coopération étroite avec la FAO et le PAM serait économiquement avantageuse et permettrait de parvenir à de meilleurs résultats.

113. **M. MAOPE** (Lesotho) déclare que le FIDA a mis en oeuvre dans son pays des programmes tout à fait viables et durables, qui pourraient servir à élaborer les programmes futurs, compte tenu des points forts et des points faibles enregistrés dans le passé. La faim est toujours une réalité dans bien des régions du monde et, eu égard à l'ampleur de la tâche à venir, il convient d'encourager de nouvelles organisations à appuyer les interventions du FIDA. Le Fonds doit privilégier les régions les plus défavorisées du monde, en axant ses activités sur les femmes et les enfants.

114. Dans le cadre du suivi du Sommet mondial de l'alimentation, le Gouvernement du Lesotho a élaboré un programme complet de réformes du secteur agricole ayant pour objet de promouvoir le développement de l'agriculture et d'atténuer la pauvreté sur une période de dix à quinze ans. Au cours de la première phase, qui a déjà commencé, l'accent est mis sur la réforme des politiques et le renforcement de la capacité du secteur agricole. Le FIDA a contribué à cette action en finançant un programme de développement durable de l'agriculture dans les zones montagneuses où la pauvreté est la plus marquée. Ce programme est en cours de lancement, et l'on espère qu'il servira de modèle pour d'autres programmes destinés aux régions montagneuses.

115. Après avoir exhorté tous les gouvernements à honorer les engagements pris au titre de la Quatrième reconstitution, l'intervenant a appuyé les états financiers vérifiés. La stratégie institutionnelle du FIDA, telle que définie dans le programme de travail et budget pour 1999, est remarquable. L'intervenant se félicite en particulier de l'accent mis sur la mission centrale du FIDA - lutter contre la faim et la pauvreté rurale. L'approche participative donne aux ruraux pauvres la possibilité de prendre leur avenir en main et assure par ailleurs la pérennité de l'action. L'intervenant note que le programme de travail tient compte d'un taux minimal projeté d'inflation de 3% et se félicite de l'augmentation proposée du volume global de prêts destiné à l'Afrique. Après avoir donné son entière adhésion au programme de travail et budget pour 1999, il se prononce en faveur de l'examen de l'adéquation des ressources du FIDA et de la modification des règles concernant l'échelonnement des sessions annuelles du Conseil des gouverneurs.

116. **M. AYUB** (Pakistan) déclare que l'année 1998 a porté un grave coup aux efforts visant à éliminer la faim, la malnutrition et la pauvreté, conformément aux objectifs fixés par le Sommet mondial de l'alimentation. Le phénomène *El Niño*, la crise financière asiatique, à laquelle ont succédé des crises dans d'autres régions du monde, les luttes intestines et le poids écrasant de la dette ont multiplié le nombre de pauvres et de victimes de la faim. La pauvreté a certes reculé dans une certaine mesure depuis 1970 mais nombre de tendances restent troublantes. Par exemple, le nombre absolu de personnes souffrant de malnutrition chronique est passé à 828 millions, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne restant le terrain de prédilection de la pauvreté. Le FIDA est la seule organisation qui privilégie tout particulièrement la lutte contre la pauvreté par le biais du développement agricole écologiquement viable et son rôle est d'autant plus important que les ressources destinées à l'aide au développement ne font que décroître. Le FIDA tente d'atteindre les ruraux pauvres, les femmes et les personnes sans terre. Il met l'accent sur la participation des bénéficiaires; il crée des partenariats avec les gouvernements hôtes et, au cours de l'année passée, a participé à l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE et a établi le mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification.

117. Le Pakistan bénéficie de l'assistance du FIDA, qui porte actuellement sur sept projets, dont l'un a été mis en oeuvre dans une zone montagneuse reculée et fragile du point de vue écologique, un deuxième a pour objet d'éliminer la culture du pavot, et un troisième continue de mettre l'accent sur les régions paupérisées du Pundjab. Le Pakistan a créé un environnement dans lequel tous les secteurs de la société civile peuvent participer activement au développement. Un fonds de lutte contre la pauvreté a été créé pour administrer le crédit rural de petite envergure et le système islamique de



sécurité sociale est en cours de restructuration. Il reste cependant beaucoup à faire. Chaque pays doit assumer ses propres responsabilités mais les pays en développement ne sont pas à même, sans aide, de surmonter la pauvreté et la malnutrition. Ils attendent bien plus de la communauté internationale et encore davantage du FIDA, une institution ayant pour mandat de lutter contre la pauvreté.

118. Dans ce contexte, l'intervenant se dit préoccupé par la tendance à une croissance réelle zéro du budget concernant le programme de travail du FIDA et il accueille avec satisfaction la proposition ayant pour objet de lancer une consultation pour examiner l'adéquation des ressources du Fonds. Il ressort clairement de certaines études que l'incidence de la faim et de la pauvreté continue d'être plus forte en Asie. Ainsi, tout en appuyant les efforts accrus déployés en Afrique, l'intervenant prie instamment le FIDA de continuer de mettre en oeuvre un programme solide en Asie. Enfin, le FIDA doit intensifier son action sur la pauvreté des zones marginales de divers pays, et en particulier les zones non irriguées. Le Pakistan se félicite de la tenue de l'atelier de "réflexion" organisé en octobre 1998 sur la stratégie du FIDA en matière de lutte contre la pauvreté rurale, et espère qu'une suite lui sera donnée.

119. **M. CARRUTHERS** (Canada) exprime l'intérêt de son pays pour les activités menées par le FIDA et sa satisfaction d'être associé aux efforts déployés par le Fonds pour atténuer la pauvreté. Rares sont les pays qui ne sont pas touchés par les dernières crises financières, la plupart des mesures prises pour y faire face portant sur les aspects macro-économiques. Les crises actuelles renforcent donc la mission fondamentale du FIDA, à savoir lutter contre la pauvreté rurale au niveau micro-économique. Le défi principal est de s'assurer que les résultats de ses activités soient reproductibles. Le Fonds doit envisager son rôle dans un contexte plus large, en participation avec les organismes bilatéraux, les pays eux-mêmes et en particulier les autres institutions financières internationales. La pauvreté rurale doit rester en tête de liste de l'ordre du jour du développement alors que le monde cherche à l'aveuglette une nouvelle architecture financière internationale.

120. Le Canada est prêt à participer activement à l'examen des besoins futurs de ressources du FIDA, sous réserve qu'un certain nombre d'éléments soient réunis. Premièrement, le nouveau fondement des programmes doit être une stratégie institutionnelle actualisée qui définit les buts stratégiques et des objectifs plus précis en matière de fonctionnement et de gestion. L'intervenant note avec satisfaction que le Président a adopté cette approche dans le programme de travail défini pour 1999. Deuxièmement, pour traduire l'engagement du FIDA en faveur de la lutte contre la pauvreté en actions concrètes, le Fonds doit administrer tant ses projets que ses programmes de manière à parvenir à des résultats durables et démontrables. Dans tous les pays, il convient de faire preuve de l'efficacité des actions de développement et de responsabilité envers les parties prenantes. Troisièmement, les partenariats doivent demeurer au centre des préoccupations du Fonds. À cet égard, l'intervenant se félicite de ce que le nombre d'ONG partenaires ait plus que doublé depuis 1993, passant à environ 350, et du fait que le FIDA ait, en 1998, cofinancé cinq projets avec d'autres institutions et mobilisé des cofinancements pour 15 de ses propres projets. Il serait intéressant de savoir par quel biais le FIDA entend obtenir des ressources du secteur privé. Quatrièmement, il suggère que le FIDA peut beaucoup apprendre sur les tendances en matière d'orientations, d'engagements, de niveaux de financement et d'instruments de crédit en étudiant les systèmes de reconstitution des autres institutions financières qui s'orientent vers l'autofinancement. L'intervenant souhaite savoir de quelle manière le processus actuel de mobilisation des ressources s'inscrit dans la vision à long terme d'un Fonds financièrement indépendant.

121. L'accent placé par le Fonds sur la pauvreté rurale est plus que jamais opportun, mais pour déterminer les ressources dont il aura besoin, il est primordial qu'il se concentre sur ce qu'il sait particulièrement bien faire, à savoir donner exemple et fixer des normes que les autres suivront. Le Canada se félicite d'avoir la possibilité d'être son partenaire dans ce travail fécond.



122. **M. VORNIS** (Pays-Bas) fait remarquer qu'à l'approche de l'an 2000, il semble opportun pour la communauté du développement international de réfléchir à ses réalisations passées et à ses stratégies et priorités futures. Il est frappant de constater que, d'une part, l'aide publique au développement a diminué en termes réels depuis 1992 et que, de l'autre, plus d'un milliard d'êtres humains vivent encore dans une pauvreté extrême. Ces deux faits semblent ne rien avoir l'un avec l'autre. L'éradication de la pauvreté rurale reste de toute évidence un objectif valable pour le FIDA mais les Pays-Bas recommandent au Fonds d'entreprendre une évaluation critique de son approche-projet et de ses relations avec d'autres acteurs multilatéraux dans son domaine d'activité, en particulier le PAM et la FAO. Ses compétences en matière de pauvreté rurale doivent être associées plus efficacement à celles d'autres institutions, conformément aux recommandations faites dans le cadre de l'évaluation externe rapide des activités du FIDA.

123. En tant que bailleur de fonds, les Pays-Bas évaluent l'aide au développement qu'ils fournissent sur la base de l'efficacité et des résultats. À la suite d'un changement de gouvernement intervenu en 1998, les Pays-Bas ont profondément remanié les relations qu'ils entretiennent en matière d'aide publique au développement. Ils ont réduit le nombre de pays avec lesquels ils maintiennent des relations bilatérales pour le développement en tenant compte de trois critères: une politique alimentaire et sociale saine, une bonne conduite des affaires publiques ainsi que l'incidence de la pauvreté et le besoin d'assistance dans les pays bénéficiaires. Ils intensifient l'assistance fournie par la voie multilatérale, qui permet de tirer le meilleur profit des ressources disponibles, et ils espèrent inclure le FIDA dans cette catégorie. Ils entendent participer de manière constructive à la consultation sur les ressources futures du FIDA.

124. Le Gouvernement néerlandais a opté pour une approche sectorielle et non pas, comme le FIDA, pour une approche-projet. Cette démarche se caractérise par un cadre d'action global, par la participation de tous les bailleurs de fonds aux arrangements communs concernant le financement et l'établissement des rapports, et par la prise en charge locale des programmes et la responsabilisation des intéressés. Tous les acteurs du développement doivent évaluer l'efficacité de leur action et rechercher une coordination optimale sur la base d'une répartition équitable des tâches. À cet égard, l'intervenant regrette que les Pays-Bas semblent encore être le seul pays à avoir contribué à l'Initiative PPTE du FIDA. Par ailleurs, il se félicite de l'initiative prise récemment par le Chancelier allemand en vue de trouver de nouveaux moyens de résoudre le problème de la dette des pays les moins avancés. En attendant, le FIDA doit évaluer de manière approfondie ses activités passées, en reliant cette évaluation à l'examen des ressources dont il aura besoin à l'avenir. Les Pays-Bas espèrent pouvoir continuer d'adopter une attitude constructive.

125. **M. ABDEL LATIF** (Égypte) dit que la pauvreté et la faim sont non seulement avilissantes et menacent la vie humaine mais qu'elles mettent également en danger la stabilité et la sécurité. Il est regrettable que la communauté internationale, loin d'accroître son aide à la lutte contre la pauvreté, ait décidé de resserrer les cordons de la bourse. L'aide au développement diminue constamment, notamment dans les secteurs agricole et rural. Investir dans les pays en développement pour promouvoir une production agricole écologiquement viable et parvenir à la sécurité alimentaire est d'une importance cruciale et l'intervenant prie instamment le FIDA de continuer d'assurer le suivi de la mise en oeuvre des recommandations du Sommet mondial de l'alimentation.

126. L'Égypte appuie les orientations stratégiques définies dans le programme de travail et budget du FIDA pour 1999, en particulier l'accent qui y est mis sur les groupes les plus démunis et les plus marginalisés, la place accrue donnée à l'Afrique avec des projets conçus pour rétablir le volume des prêts accordés à cette région, la participation des bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets, les projets destinés aux femmes et la participation des femmes à la prise des décisions, la poursuite de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE, et la création d'un mécanisme flexible de financement à l'appui des objectifs de développement à long terme. L'Égypte est également favorable au lancement d'une consultation pour examiner l'adéquation des ressources du FIDA, laquelle devrait finalement déboucher sur une cinquième reconstitution des ressources du Fonds.

127. L'Égypte est très favorable au développement des ressources humaines et des programmes de recherche visant à collecter des données sur les projets existants dont pourraient être tirés des enseignements pour l'avenir. En outre, compte tenu de l'importance de la Convention sur la lutte contre la désertification pour les pays de sa région, l'intervenant se félicite de la contribution financière du FIDA au mécanisme mondial et de l'appel lancé à la communauté internationale en vue du soutien des activités de ce mécanisme.

128. Les rendements des cultures ont sensiblement progressé en Égypte au cours des 15 dernières années et des progrès considérables ont été faits en ce qui concerne la remise en état des sols. On espère faire passer la superficie cultivée de 4% seulement du territoire national dans le passé à 25%. Le taux de croissance économique est à présent de quelque 5%, soit l'équivalent de trois fois le taux de la croissance démographique. Dans le cadre du plan de développement économique et social d'une durée de 20 ans prenant fin en 2015, trois grands projets qui devraient avoir un effet multiplicateur sur l'investissement et l'emploi ont été lancés: le Projet de développement intégré de l'oued de Tushka, le Projet de colonisation d'El Oueinat et le Projet d'irrigation du Sinäi.

129. L'Égypte attend avec intérêt de poursuivre sa coopération fructueuse avec le FIDA en se fondant sur une nouvelle vision mondiale de la mission du Fonds en vue d'éliminer la pauvreté et de parvenir à la sécurité alimentaire dans le monde au vingt et unième siècle.

QUESTIONS FINANCIÈRES (point 8 de l'ordre du jour)

a) BUDGET PROPOSÉ DU FIDA POUR 1999 (GC 22/L.5 et Corr. 1; GC 22/L.5/Add.1)

130. **Le PRÉSIDENT** indique que le Conseil d'administration a examiné le budget proposé pour 1999 à sa soixante-cinquième session et qu'il a alors recommandé de le soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation.

131. **M. WESTLEY** (Vice-Président du Fonds) rappelle que le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail pour 1999 à sa soixante-cinquième session, pour un montant de 472,8 millions de USD, soit 335,2 millions de DTS. En termes réels, ce programme s'établit au même niveau qu'en 1998, puisque le seul ajustement apporté correspond au taux d'inflation prévu. Le Conseil a également approuvé, à titre exceptionnel, un montant supplémentaire de 9 millions de DTS pour financer le prêt différé à la Zambie.

132. Après trois années de baisse consécutives qui ont permis de réduire le budget administratif d'environ un quart entre 1994 et 1996, puis deux années de croissance réelle zéro en 1997 et 1998, le projet soumis pour 1999 table lui aussi sur une croissance réelle nulle (à l'exclusion de l'augmentation extraordinaire due à la nouvelle méthode de comptabilisation des coûts de supervision de la Banque mondiale). Sur la base d'un taux de change de 1 734 ITL pour 1 USD, en vigueur au moment de la préparation du présent document, le budget proposé, soit 55,37 millions de USD, comprend une provision pour aléas de 400 000 USD et une somme de 343 000 USD en prévision des sessions que tiendra en 1999 la consultation proposée pour examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

133. Les deux principaux points à examiner en 1999 sont, d'une part, les coûts de supervision des projets du FIDA, d'autre part, le bilan de la formation et des ressources humaines.

134. Comme à l'accoutumée, le montant global du budget administratif a été recalculé au taux de change du dollar EU/lire italienne en vigueur à la date où il a été approuvé par le Conseil des gouverneurs. Toutefois, suite à l'introduction de l'euro le 1er janvier 1999, ce taux a été obtenu par une opération triangulaire entre le taux de change officiel euro/dollar EU, soit 1,1184, et le taux de conversion fixe lire italienne/euro, soit 1 936,27, ce qui donne une parité de 1 731,29 pour la lire, aux fins de comparaison. Le projet de résolution portant approbation du budget a donc été amendé dans le

document GC 22/L.5/Add.1, qui indique désormais un chiffre de 55,416 millions de USD, y compris une provision pour aléas de 400 000 USD et une somme de 343 400 USD pour les sessions de la consultation en 1999.

135. **La résolution 110/XXII est adoptée.**

b) RÉSERVE GÉNÉRALE (GC 22/L.9)

136. **Le PRÉSIDENT** rappelle que la résolution 16/IV adoptée par le Conseil des gouverneurs à sa quatrième session a créé une réserve générale soumise à un plafond de 100 millions de USD, en stipulant qu'il appartiendrait au Conseil d'administration de réviser périodiquement ce montant.

137. À la soixante-cinquième session du Conseil d'administration, le Comité de vérification des comptes a entrepris de procéder à cette révision, mais il est apparu, lorsqu'il a été proposé de porter le plafond de la réserve à 130 millions de USD, que de plus amples discussions seraient nécessaires, et le Comité a donc décidé de poursuivre ses travaux lors de la soixante-sixième session du Conseil d'administration. Toutefois, comme il jugeait inopportun de repousser cette question jusqu'à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs, il a recommandé d'amender la résolution 16/IV à la session actuelle afin d'autoriser le Conseil d'administration à amender le plafond de la réserve générale comme il convient. Cette recommandation a été entérinée par le Conseil à sa soixante-cinquième session.

138. **La résolution 111/XXII est adoptée.**

EXAMEN DE L'ADÉQUATION DES RESSOURCES DU FIDA (point 9 de l'ordre du jour)
(GC 22/L.6)

139. **Le PRÉSIDENT**, faisant référence à la résolution fixant de février 1997 à février 2000 la période devant être couverte par la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA, déclare que, comme l'a indiqué précédemment le Président, le moment est maintenant venu de réfléchir aux besoins de ressources du Fonds au-delà de l'an 2000 et d'entamer sans attendre un examen des disponibilités.

140. Le document GC 22/L.6 contient un projet de résolution visant à instituer une consultation chargée de procéder à cet examen. Le paragraphe 3 de ce projet de résolution fait allusion à la documentation que le secrétariat doit préparer pour cette consultation. Pour accélérer la procédure, une réunion d'organisation de courte durée se tiendra le 19 février 1999 en vue de mettre au point un programme de travail.

141. Comme l'indique le projet de résolution, la consultation se composera de tous les États membres des listes A et B et de douze États membres de la liste C, désignés par les membres de cette même liste. Le secrétariat a été informé qu'après consultation au sein de chaque sous-liste de la liste C puis au sein de la liste C dans son ensemble, il est proposé de faire participer à la consultation les États membres suivants de la liste C:

Sous-liste C1: Angola, Cameroun, Cap-Vert et Kenya

Sous-liste C2: Chine, Inde, Pakistan et République de Corée

Sous-liste C3: Argentine, Brésil, Mexique et Panama

142. **La résolution 112/XXII est adoptée.**

143. **Le PRÉSIDENT** souhaite aux États membres participant à la Consultation le plein succès dans leurs travaux. Il est convaincu que le Conseil dans son ensemble leur accorde toute sa confiance,

sachant qu'ils sauront faire en sorte que le FIDA continue à disposer des ressources nécessaires pour répondre aux besoins des pauvres et des affamés avec une efficacité encore plus grande au cours du prochain millénaire.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 10 de l'ordre du jour) (GC 22/L.7)

144. **Le PRÉSIDENT**, présentant le document GC 22/L.7, indique que, conformément à la décision prise à la vingtième session concernant les élections au Conseil d'administration, le Mexique et l'Argentine ont échangé leurs sièges le 21 août 1998, de sorte que l'Argentine figure à présent dans la liste des Membres et le Mexique dans celle des Membres suppléants. Suite à la même décision, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont également permuté le 1^{er} janvier 1999, devenant respectivement Membre et Membre suppléant du Conseil d'administration.

145. Le Conseil est en outre invité à entériner les accords suivants auxquels sont parvenus, aux fins des élections au Conseil d'administration, les États membres des sous-listes C1 et C2 concernant les échanges de sièges: remplacement de la Côte d'Ivoire par le Cap-Vert comme Membre suppléant de l'Égypte au sein du Groupe Afrique; remplacement du Pakistan par Sri Lanka comme Membre suppléant de la Chine et remplacement de la Jordanie par la Géorgie comme Membre suppléant de l'Inde dans le Groupe Europe, Asie et Pacifique.

146. En conséquence, avec l'aval du Conseil des gouverneurs, la représentation des sous-listes C1 et C2 au Conseil d'administration en 1999 et jusqu'à la fin du mandat actuel se fera comme suit:

	Membre	Membre suppléant
Sous-liste C1:	Égypte Kenya	Cap-Vert Tchad
Sous-liste C2	Chine Inde	Sri Lanka Géorgie

147. En l'absence d'objections, il déclare les Membres suppléants élus à leurs positions respectives au sein du Conseil d'administration.

148. **Les échanges de sièges sont avertis.**

DATE DES SESSIONS ANNUELLES DU CONSEIL DES GOUVERNEURS (point 11 de l'ordre du jour) (GC 22/L.8).

149. **Le PRÉSIDENT** rappelle que pour des raisons logistiques les deux dernières sessions du Conseil des gouverneurs se sont tenues en février et non en janvier comme le stipule le Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs. Les États membres se sont félicités de ce report car il a permis au Fonds de présenter aux gouverneurs des informations sur les états financiers en préparation et sur le projet de rapport annuel pour l'année précédente.

150. À sa soixante-quatrième session, le Conseil d'administration a examiné une proposition visant à redéfinir la date des sessions annuelles et il a décidé de recommander au Conseil des gouverneurs d'adopter le projet de résolution présenté dans le document GC 22/L.8, afin d'amender le Règlement intérieur pour permettre la tenue des futures sessions pendant le premier trimestre de chaque année.

151. **La Résolution 113/XXII est adoptée.**



DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

152. **M. DIANA** (Italie), faisant l'éloge du FIDA pour sa contribution inestimable au recul de la souffrance dans le monde et pour l'utilisation efficace de ses ressources financières grâce aux efforts de sa direction, déclare qu'il est impossible de recenser les besoins sans tenir compte des conséquences des catastrophes naturelles dont les pays pauvres sont souvent les premières victimes. Il exprime la solidarité du Gouvernement italien avec les populations touchées, encore tout dernièrement en Amérique latine, et attire l'attention sur les efforts que déploie son pays pour que les pays concernés puissent recevoir une aide d'urgence et bénéficier par ailleurs d'une réduction de leur dette. La pression qu'exercent les crises et les perturbations des marchés sur les institutions financières internationales ne doit pas détourner l'attention des difficultés auxquelles sont aux prises des pays dont l'influence sur les marchés mondiaux n'est que marginale. Soulignant à cet égard l'importance de la contribution du FIDA à l'Initiative PPTE, il indique que son gouvernement souhaiterait voir introduire à la fois une plus grande flexibilité dans la mise en oeuvre de cette Initiative et élargir la portée des contributions financières.

153. La célébration du nouveau millénaire devrait être l'occasion pour la communauté internationale de redoubler d'efforts pour combattre la faim et la pauvreté, mais la rareté des ressources rend la coordination encore plus indispensable. La Conférence sur la faim et la pauvreté, qui a eu lieu à Bruxelles en 1995, a défini les grands principes qui doivent permettre aux trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome de coordonner leurs activités avec d'autres institutions. Dans le cadre de sa politique de coopération au développement, l'Italie donne la priorité à l'Afrique, et tout particulièrement aux pays les moins avancés de ce continent, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation. Il serait bon que le FIDA renforce son action en faveur de ces pays selon des orientations analogues, en gardant présent à l'esprit qu'une approche strictement économique et financière des politiques de développement ne saurait répondre aux besoins qui s'expriment aujourd'hui. De même, il conviendrait d'accorder la plus grande importance au rôle des femmes dans l'économie, notamment dans l'agriculture, afin de favoriser l'émergence d'une société plus équitable. Les partenariats avec la société civile, c'est-à-dire avec les ONG et le secteur privé, ainsi qu'avec les organismes de recherche doivent être encouragés. Dans cette optique, les centres de recherche italiens sont tout à fait disposés à participer plus activement aux activités du FIDA.

154. Malgré les progrès accomplis sur la voie de l'autonomie financière, le Fonds a besoin de ressources supplémentaires pour remplir son mandat, et l'Italie est prête à peser de tout son poids dans les consultations qui auront lieu à l'avenir pour la reconstitution de ses ressources.

155. La création d'une alliance entre les trois organisations de développement agricole basées à Rome demeure un objectif prioritaire; la recherche d'une plus grande synergie non seulement ne peut nuire à l'accomplissement de leurs missions, mais elle répond à la recommandation du Secrétaire général des Nations Unies qui prône la coopération pour une utilisation plus efficace des ressources humaines et financières.

156. **M. BELHOUDJEB** (Algérie) attire l'attention sur le rôle fondamental du FIDA dans un contexte caractérisé par l'extension de la pauvreté, la dégradation de l'environnement et l'insécurité alimentaire, notamment en Afrique subsaharienne, ainsi que sur la nécessité de répondre aux objectifs fixés par le Sommet mondial de l'alimentation.

157. L'Algérie souscrit pleinement aux orientations stratégiques du FIDA, notamment pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté, et en particulier l'accent mis sur l'Afrique, l'attention particulière portée aux ruraux les plus pauvres et son corollaire, le soutien prioritaire à l'endroit des populations les plus vulnérables, la participation des bénéficiaires à la conception et à l'exécution de ses projets, l'amélioration de l'efficacité des projets qu'il finance, le renforcement du rôle des femmes rurales dans le développement, la poursuite de l'Initiative PPTE et le recours au mécanisme flexible de



financement. Elle encourage également les contributions financières du secteur public et du secteur privé, et appuie la création de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. Elle se félicite de la contribution que le FIDA souhaite apporter au mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification, et souscrit à l'idée de mobiliser des ressources supplémentaires, sous forme d'apports volontaires, pour ce mécanisme. Les problèmes à résoudre exigent une véritable solidarité de la part de la communauté internationale, de solides partenariats avec les gouvernements et la société civile et une collaboration plus étroite avec d'autres organisations internationales.

158. **M. FAINT** (Royaume-Uni), rappelant le point de vue exposé par son gouvernement dans un Livre blanc qu'il a déjà présenté à la vingt et unième session et qui préconise la création d'un partenariat pour l'élimination de la pauvreté, déclare que les objectifs contenus dans la Stratégie de développement international pour le vingt et unième siècle, adoptée par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sont à la fois contrôlables et réalisables, et devraient servir de référence aux organismes comme le FIDA pour leurs propres activités. Les politiques et stratégies du Royaume-Uni en matière de partenariat avec les organisations multilatérales feront l'objet d'une série de documents consacrés aux stratégies institutionnelles. M. Faint souligne l'importance de la coopération et de la coordination entre les organisations ayant leur siège à Rome, de même qu'avec l'ensemble du système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, chaque organisme faisant porter ses efforts là où réside son avantage comparatif. Comme la FAO, le FIDA doit orienter ses activités de façon stratégique et tisser des liens avec ses partenaires internationaux.

159. Il est indispensable de faire le point des ressources dont dispose le FIDA afin de parvenir à un accord sur la date et l'ampleur d'une éventuelle reconstitution. Dans cette optique, plusieurs questions de fond sont à considérer: la spécialisation du FIDA en tant que pôle de la lutte contre la pauvreté dans le cadre de la Stratégie de développement international du CAD et l'objectif qui prévoit de réduire de moitié d'ici 2015 le nombre des personnes dans le monde vivant dans l'extrême pauvreté, la nécessité d'intensifier les efforts pour arriver à mesurer de façon objective l'impact et l'efficacité des programmes du FIDA, et la nécessité de recentrer la stratégie de cette institution en fonction de son avantage comparatif et de ses relations de partenariat avec d'autres organisations internationales de développement.

160. Améliorer le sort des pauvres en milieu rural est une tâche essentielle, mais ce n'est pas une tâche facile. L'approche qui consiste à analyser dès le départ, au moyen d'une évaluation participative, les atouts des pauvres et leurs perspectives, a plus de chance de succès que les approches antérieures, parce qu'elle lie explicitement les activités de la communauté aux changements d'orientation et à la réforme des structures institutionnelles. Ce n'est pas une approche qui consiste simplement à donner un autre nom au développement rural intégré ni à offrir un modèle "taille unique" de développement; il s'agit d'un processus centré sur les populations qui encourage la création de moyens d'existence au fil du temps et qui prend appui sur les institutions existantes du secteur public et privé. Son succès suppose une étroite collaboration entre les organisations de développement rural, ce à quoi le FIDA peut amplement contribuer.

161. **M. ASSAKER** (Liban) déclare qu'en dépit des programmes d'ajustement structurel et des restructurations de leur secteur agricole, les pays en développement ne sont pas à même de garantir la sécurité alimentaire de leurs populations en raison d'un manque de ressources naturelles et humaines, de faibles taux d'investissement et de recettes publiques insuffisantes. Dans ces pays, le rythme de croissance de la production alimentaire ne parvient pas à suivre celui de la population. En conséquence, la demande d'importations s'accroît et avec elle le niveau de dépendance. En ce qui concerne le Liban, les problèmes ont été aggravés par l'instabilité qui règne sur une partie de son territoire, faisant obstacle au développement et à la reconstruction. Israël continue d'occuper une

grande partie du Liban sud provoquant l'exode des villageois qui viennent ainsi grossir les rangs des pauvres dans les villes.

162. Le Plan agricole actuel du Liban prévoit une augmentation des dépenses d'infrastructure en vue d'attirer l'investissement privé et de renforcer la productivité pour compenser l'impact des accords de l'OMC et des politiques de l'Union européenne et d'autres blocs commerciaux régionaux et internationaux. Des mesures ont été prises pour réduire les inégalités sociales, promouvoir la complémentarité entre les hommes et les femmes, surtout dans les zones rurales, accroître le pouvoir d'achat des catégories à faible revenu et créer des emplois. Mais, comme dans tous les pays en développement, ces initiatives exigent de gros investissements, au moment même où il faut s'efforcer de remédier aux effets négatifs de la mondialisation. C'est pourquoi il prie instamment les pays riches d'accroître leurs contributions aux organismes tels que la Banque mondiale, le FMI et le FIDA.

163. Le Liban a utilisé les prêts que le FIDA lui a consentis à des conditions de faveur pour mettre en oeuvre des projets destinés à promouvoir la sécurité alimentaire. L'un d'entre eux, consacré à la régénération pastorale pour les petits exploitants, a connu un grand succès et s'est traduit par une hausse de revenu importante pour quelque 8 500 familles rurales pauvres dans une région du pays. On envisage de monter des projets analogues dans d'autres régions et de fournir une assistance technique à des projets dont le but est d'encourager les paysans à ne pas quitter la campagne. Le Liban espère que le Fonds pourra l'aider à promouvoir un développement équilibré de toutes ses régions et à favoriser la stabilité des familles rurales.

164. **M. LHAFI** (Maroc) estime que l'ampleur et la diversité des problèmes auxquels le FIDA se trouve confronté exigent un effort bien plus grand pour accroître son échelle d'intervention et améliorer les moyens dont il dispose pour mener ses opérations dans l'environnement économique actuel caractérisé par la mondialisation et l'élimination des barrières commerciales. Les projets de développement doivent mettre l'accent sur le facteur humain, particulièrement dans le cas des communautés rurales, et il faut que le processus de développement lui-même soit suffisamment équilibré et intégré pour qu'aucun groupe ni aucune région ne se trouve marginalisé. Solidarité et synergie revêtent une importance capitale si l'on veut atténuer les effets de la concurrence féroce à laquelle on assiste aujourd'hui.

165. Le Maroc prépare actuellement un plan social et économique qui donne la priorité à l'éducation, à la santé, à l'approvisionnement en eau et à la construction de routes en milieu rural, ainsi qu'à l'investissement dans l'agriculture, le tourisme et l'industrie alimentaire. Au niveau international, il défend les principes de solidarité et de synergie entre les pays du Sud. Conformément aux recommandations du Sommet mondial de l'alimentation, il a passé des accords avec le Niger et le Burkina Faso et procédé à des échanges de connaissances dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire.

166. Forte croissance démographique, catastrophes naturelles, désertification et amenuisement des ressources naturelles, tous ces facteurs se conjuguent aujourd'hui pour perturber l'équilibre écologique et risquent de provoquer des dégâts irréparables et une instabilité généralisée. Ce sont des problèmes qui concernent l'ensemble de la communauté internationale. Le Maroc appuie sans réserve les recommandations de la première Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification, qui ont été adoptées par le Conseil des gouverneurs en 1998, et il espère que le Mécanisme mondial fonctionnera aussi efficacement que la situation actuelle l'exige.

167. La mise en oeuvre de NAMTA 1, programme de formation hébergé par le Maroc et destiné aux directeurs de projets agricoles en Afrique du Nord, a commencé en 1998 et devrait servir d'exemple pour d'autres régions.



168. **M. BOEHMER** (Allemagne) déclare que la politique de développement est l'un des éléments clés de la nouvelle stratégie du Gouvernement allemand en vue de préserver l'avenir de la planète. Elle vise avant tout à concilier de façon équitable les intérêts qui se font jour au sein de chaque région et d'une région à l'autre, ainsi qu'entre les générations actuelles et futures. Les trois grands objectifs du gouvernement sont les suivants: création de conditions de vie décentes et réduction de la pauvreté; respect des droits de l'homme, promotion des principes fondamentaux de la démocratie et de l'égalité des sexes; action en faveur de l'équilibre de l'environnement. Ces objectifs supposent une intensification de la coopération multilatérale pour le développement.

169. L'Allemagne proposera une initiative pour la réduction de la dette des pays les plus pauvres du monde à l'occasion de la prochaine réunion du Groupe des sept à Cologne. Cette proposition s'inscrit dans le prolongement de l'Initiative PPTE, lancée par la Banque mondiale et le FMI, dont elle vise à accélérer la mise en oeuvre en resserrant le calendrier et en exploitant au mieux les possibilités de parvenir à un développement durable dans les pays les plus pauvres.

170. L'Allemagne continuera d'appuyer le FIDA dans sa lutte contre la pauvreté mondiale, particulièrement dans les zones rurales. Toutefois, il est important de définir clairement les orientations stratégiques du Fonds en ce qui concerne ses activités et son financement. À moyen et long terme, il s'agit de concentrer les ressources sur les pays qui en ont le plus besoin et qui comptent le plus de ruraux pauvres, sous réserve que les projets s'y déroulent correctement. Ces derniers devraient toujours répondre à une stratégie convenue avec les autres donateurs, en particulier les autres organisations des Nations Unies, ce qui suppose une intensification de la coopération et de la coordination. La qualité et la viabilité à long terme des projets sont plus importantes que leur succès immédiat. À cet égard, l'Allemagne est satisfaite de constater que les rapports de situation sur la mise en oeuvre des projets présentent désormais aussi bien les résultats obtenus que les difficultés rencontrées.

171. À long terme, le FIDA devrait chercher à devenir autonome sur le plan financier. Avant qu'il ne soit question d'une autre reconstitution de ses ressources, il est indispensable de dresser un bilan général de ses besoins et de définir le profil temporel de sa progression vers l'autofinancement. La politique actuelle qui consiste à limiter le volume global des prêts et à établir un programme budgétaire raisonnable constitue un pas dans la bonne direction, mais il ne faudrait pas que la proportion des dons dépasse le seuil qui a déjà été atteint dans le programme de 1999, car cela compromettrait l'objectif d'autofinancement. Enfin, l'Allemagne espère que le Fonds fera preuve de prudence dans sa politique de placements, en tenant dûment compte des recommandations de gestionnaires indépendants soigneusement sélectionnés pour éviter toute prise de risque excessive.

172. **M. MUSTAFA** (Syrie) se félicite des nouvelles politiques et initiatives que le FIDA a lancées avec succès dans des conditions financières difficiles, grâce à sa persévérance, à sa patience, à la justesse de sa planification et à l'utilisation judicieuse des contributions à la Quatrième reconstitution.

173. Il fait l'éloge de la qualité des documents soumis à la présente session et se déclare satisfait des orientations stratégiques contenues dans le Programme de travail et budget pour 1999, en particulier: faire participer les paysans pauvres à la conception et à l'exécution des projets; améliorer la performance du portefeuille du FIDA; mobiliser des fonds supplémentaires; faire appel aux technologies de l'information les plus avancées; concentrer les efforts sur les régions les plus pauvres; développer le programme de recherche scientifique et les transferts de technologie en faveur des pays pauvres.

174. Le programme de développement économique et social de son pays, placé sous la supervision directe du Président Hafez al-Assad, accorde une très grande importance au secteur agricole, et tout particulièrement au développement rural intégré, à la mise en valeur des régions pauvres et à la participation de toutes les catégories de la population, les femmes au premier chef, au développement



agricole. Le FIDA a mené une coopération fructueuse avec la République arabe syrienne dans le cadre de projets visant à régénérer les terres agricoles de régions défavorisées afin d'assurer des moyens d'existence décents à la population locale. Ces projets constituent d'excellents exemples d'investissements efficaces et qui portent leurs fruits. Toutefois, le secteur agricole se trouve encore confronté à une multitude de problèmes, et la lutte contre la pauvreté réclame des mesures urgentes dans certaines régions du pays.

175. La République arabe syrienne est déterminée à libérer la portion de son territoire qu'Israël occupe depuis 1967, et elle entend le faire en se fondant sur le droit international, les principes arrêtés à la Conférence de Madrid et des résolutions y afférentes du Conseil de sécurité.

176. **M. OMAR** (Niger), faisant observer que l'insécurité alimentaire est la source de bien des maux du continent africain, déclare que le Niger est un pays sahélien pauvre, dont 90% de la population vit en zone rurale. Le vaste programme de redressement économique adopté récemment fait donc une large place au développement rural et vise à créer des conditions macro-économiques favorables à l'accroissement de la production agricole, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté rurale. Bien que la production agricole ait atteint un niveau satisfaisant en 1998, principalement en raison d'une bonne pluviosité, l'infrastructure et les services d'appui restent insuffisants; c'est pourquoi il espère que le FIDA tiendra dûment compte des difficultés du Niger et l'aidera dans ses efforts pour assurer une croissance durable de l'agriculture. Il attire l'attention sur le processus de démocratisation politique et de décentralisation administrative que connaît son pays depuis maintenant dix ans.

177. Le FIDA a fourni une aide très importante au Niger pour des projets dans des domaines comme l'aménagement des terres villageoises et des terres de bassin, le développement pastoral et la mise en place de services financiers ruraux. Cette aide est on ne peut plus nécessaire aujourd'hui à l'appui des efforts déployés pour aider les petits producteurs, promouvoir les cultures stratégiques comme le manioc et assurer l'approvisionnement en intrants de base. Il est convaincu que la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs permettra au Fonds de poursuivre sa tâche essentielle aux côtés des pays qui s'efforcent d'atteindre leurs objectifs de production agricole et de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

178. **Mme SIMMONS** (États-Unis) exprime ses condoléances au peuple jordanien et à la reine Noor à l'occasion du décès de Sa Majesté le roi Hussein, et adresse ses meilleurs voeux à Sa Majesté le roi Abdullah.

179. Rendant hommage à la mémoire de Donald Brown, ancien vice-président du FIDA et souhaitant la bienvenue à John Westley, qui lui a succédé, elle assure le FIDA du soutien durable des États-Unis dans le cadre des relations de partenariat qu'ils ont nouées avec lui. Tel qu'il a été défini à l'origine, le mandat du FIDA, gage de paix dans le monde, énumère une série de priorités qui restent parfaitement d'actualité, compte tenu notamment de l'engagement pris au Sommet mondial de l'alimentation en vue de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population mondiale vivant dans des conditions d'extrême pauvreté. Face à ce défi, il est certain que le FIDA a un rôle unique à jouer au sein du système des Nations Unies. Les États-Unis apprécient les efforts qu'il déploie pour explorer de nouveaux moyens d'assistance, faire participer les organisations de base à la conception et à l'exécution des projets et prendre en compte les préoccupations des femmes en matière de développement. Ils saluent son statut d'organisation de savoirs. Toutefois, tout en notant l'intérêt du document intitulé "Jonction entre le redressement au sortir d'une crise et le développement à long terme: cadre directeur", ils recommandent la prudence dans ce domaine, les interventions du FIDA devant se limiter aux aspects pour lesquels son avantage comparatif est incontestable. En définitive, les États-Unis sont satisfaits du travail du FIDA et de sa gestion, et ils se félicitent en particulier de sa restructuration administrative et des efforts déployés pour coordonner les activités des trois organisations des Nations Unies basées à Rome.



180. En ce qui concerne la question épineuse des ressources financières dont disposera le FIDA pour son programme annuel de travail, les États-Unis n'ont pas donné leur assentiment au Programme de travail - de l'ordre de 450 millions de USD - approuvé par le Conseil d'administration ces trois dernières années, parce qu'ils estimaient que ce niveau d'engagement annuel n'était pas compatible avec les ressources disponibles; une telle décision n'était pas sage et elle a compromis la capacité future du FIDA de remplir son rôle avec efficacité dans le domaine du développement. Les États-Unis sont donc à présent favorables à la mise en place de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, et ils espèrent que cela donnera l'occasion non seulement de revoir les politiques existantes, mais aussi d'envisager de nouvelles options et des variantes des stratégies actuelles pour atteindre les objectifs fondamentaux de l'organisation dans la limite des ressources existantes, et de déterminer de façon très précise, sur la base de l'expérience, quelles sont les activités du FIDA qui correspondent véritablement à sa mission. Ils n'estiment pas que la Consultation devra nécessairement aboutir à une nouvelle reconstitution des ressources du FIDA. Cela dit, les États-Unis sont très optimistes quant à l'avenir du FIDA et ils sont certains que ses États membres continueront à rechercher, dans l'esprit d'entente qui a toujours été le leur, les moyens qui permettront au FIDA de poursuivre sa mission essentielle au bénéfice de ceux dont la vie en dépend - les ruraux pauvres.

181. **La séance est levée à 18 h 05.**

- iii) Compte rendu de la troisième séance
de la vingt-deuxième session tenue le jeudi
18 février 1999 à 9 h 30

PRÉSIDENT : ALHAJI ALFA WALI (NIGÉRIA)

	PARAGRAPHES
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	183 - 226
- Côte d'Ivoire	183 - 184
- Suisse	185 - 189
- Corée, R.P.D.	190 - 192
- Zimbabwe	193 - 194
- Inde	195 - 199
- Secrétariat du CCD	200 - 203
- Pérou	204 - 206
- Mexique	207 - 210
- Guinée	211 - 214
- Autriche	215 - 218
- Cuba	219 - 223
- Bénin	224 - 226
Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 12 de l'ordre du jour)	227 - 230
Suivi donné par le FIDA à la Conférence sur la faim et la pauvreté. Rapport de situation sur la coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté (point 13 de l'ordre du jour)	231 - 235
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	236 - 265
- Népal	236 - 239
- Ghana	240 - 242
- Bhoutan	243 - 244
- Cap-Vert	245 - 248
- Venezuela	249 - 251
- Madagascar	252 - 254
- Swaziland	255 - 257
- Saint Vincent-et-les Grenadines	258 - 259
- Espagne	260 - 263
- Portugal	264 - 265

182. La séance est ouverte à 9 h 40.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (Point 6 de l'ordre du jour) (suite)

183. **M. NOUAMA** (Côte d'Ivoire) prend note de l'appui unanime exprimé en faveur du travail du FIDA et de sa mission, mais considère qu'une plus grande mobilisation de ressources financières est nécessaire si le Fond doit continuer à aider les populations déshéritées d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Son pays appuie pleinement le Programme de travail et budget du FIDA pour 1999, ainsi que l'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le Fonds. Il espère que les représentants des pays en développement, et notamment ceux des pays africains qui sont les principaux bénéficiaires des programmes du FIDA, joueront un rôle actif dans cette consultation. La Côte d'Ivoire, pour sa part, ne manquera pas au rendez-vous. Il espère en outre que la Consultation donnera lieu à des discussions constructives entre tous les partenaires et actionnaires, désireux de mettre à la disposition du FIDA les moyens adéquats de ses ambitions futures.

184. Il note avec satisfaction que le volume de l'aide apportée par le FIDA à l'Afrique a notablement augmenté en 1998 et que le niveau des ressources prévues pour 1999 avoisine les 40%, chiffre traditionnellement considéré comme plus proche des immenses besoins du continent. Il félicite le FIDA pour ce véritable tour de force, en dépit de la question récurrente des arriérés et pour laquelle des formules novatrices sont proposées pour permettre aux pays en situation de crise de continuer à bénéficier des opérations du Fonds. Ces crises étant souvent provoquées par des catastrophes naturelles telles qu'inondations, sécheresse ou désertification, il se réjouit que le FIDA ait été choisi pour abriter le mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification. La Côte d'Ivoire, pays lui-même affecté par la désertification, ne peut que souhaiter un démarrage rapide des activités de cette nouvelle composante du dispositif de lutte contre les progrès du désert. L'accord de prêt récemment approuvé pour un projet de développement rural dans le Nord-Est du pays constitue la plus belle illustration de la coopération fructueuse qui existe entre son pays et le FIDA.

185. **M. CART** (Suisse) dit combien il apprécie l'intervention du directeur exécutif du PAM qui a su rappeler que la faim et la pauvreté sont intolérables. Ceci étant établi, il faut apporter, outre des réponses techniques et financières, des réponses politiques, tant au plan national qu'international. La pauvreté et la faim souvent issues de la violence, engendrent à leur tour la violence. Si la communauté internationale trouve cela intolérable, elle doit avoir la volonté d'agir politiquement. Tout le monde a intérêt à participer au projet de société globale où la politique doit modeler la globalisation, et où la dignité humaine n'est plus bafouée par la faim et la pauvreté.

186. La Suisse attache beaucoup d'importance à l'élaboration de programmes de développement fondés sur la participation des intéressés, c'est au FIDA de participer à l'effort de développement d'une population, et non à cette population de participer au programme que le FIDA met sur pied pour elle. C'est un idéal qui est parfois difficile à atteindre, mais le Fonds ne doit cesser d'y tendre. En effet, si un groupe de personnes devient acteur de son propre développement, sa confiance en soi s'accroît, et il pourra s'affirmer également sur le plan politique. De cette façon, la coopération enrichit indirectement le tissu social, fait prendre la parole à ceux qui en avaient été privés, leur permet d'avoir accès à la terre, au crédit et à une partie du pouvoir: elle jette les fondements d'une société plus démocratique.

187. Le FIDA doit rechercher des partenaires dynamiques à tous les niveaux de la société, et dégager avec eux des méthodes et approches propres à chaque situation afin d'améliorer le sort des segments pauvres de la population, et notamment des femmes. L'élaboration d'une stratégie opérationnelle par pays sur le moyen terme, comme cela a été fait, est essentielle en la matière. L'introduction du mécanisme flexible de financement est le corollaire indispensable d'une méthode qui donne la parole



aux partenaires, aux bénéficiaires et acteurs du programme de développement. La notion de flexibilité ne signifie pas que l'on donne un chèque en blanc mais que le projet est suivi par une institution coopérante et le FIDA, qui doit fixer très clairement les objectifs à moyen terme et préciser les mécanismes de réalisation graduelle. Le FIDA doit également définir avec la plus grande précision la méthode de coopération avec l'institution coopérante et s'assurer qu'elle est réellement suivie en cours d'exécution. Le mécanisme flexible de financement n'a été utilisé qu'à titre expérimental, et M. Cart espère qu'il sera rapidement généralisé à tous les projets et programmes qui le requièrent.

188. Tout le monde est en faveur de projets et de programmes efficaces aux effets durables à long terme, mais on ne dispose pas toujours de critères permettant d'évaluer leur efficacité. L'évaluation n'a pas pour but l'autojustification, mais l'acquisition de connaissances, la correction des erreurs et l'amélioration du travail en général. Certes, il est important de mettre en lumière les cas de "best practices", mais il faut aussi se pencher sur les projets qui se sont soldés par un échec. M. Cart est persuadé que le FIDA a la capacité d'apprendre, d'améliorer ses activités et de développer de nouvelles formules de coopération.

189. En ce qui concerne les ressources financières du FIDA, deux questions majeures doivent trouver réponse pendant l'année. Premièrement, le FIDA doit-il continuer à utiliser les intérêts de ses placements pour financer une grande partie de ses activités? La Suisse pense que oui. Deuxièmement, le FIDA doit-il continuer à accroître ses ressources par de nouvelles contributions des États membres? La Suisse y est en principe favorable, bien qu'il soit trop tôt pour se prononcer. Elle souhaiterait que les contributions des grands donateurs soient à la mesure de la puissance économique de leur pays. De l'avis de la Suisse, le FIDA n'a pas encore atteint sa taille idéale et un volume opérationnel plus élevé est justifié au nom de l'efficacité des programmes par pays.

190. **M. KIM** (R.P.D. de Corée) se réjouit de voir que les contributions pour la Quatrième reconstitution arrivent désormais sans problème. À son avis, l'approbation par le FIDA de plus de 30 projets en 1998 a encouragé tous les États membres à accorder plus d'attention au développement rural et à la lutte contre la pauvreté. Des projets du FIDA sont en cours dans son propre pays. Un projet de développement de la sériciculture s'avère plein de promesses et a déjà conduit à une augmentation des revenus des exploitants agricoles; l'information qui répercute le travail du FIDA s'est répandue dans les régions voisines. L'expérience tirée du projet de sériciculture sera utilisée pour faciliter la mise en oeuvre du projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage. Son pays remercie sincèrement de leur assistance le FIDA et le Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU (BSP/ONU).

191. Au seuil du vingt et unième siècle, 800 millions de personnes souffrent encore de malnutrition chronique. Le Camarade Kim Jong Il attache la plus grande importance à la résolution du problème de l'alimentation et ne ménage pas ses conseils aux agriculteurs sur les façons d'accroître la production agricole. Le Gouvernement prend des mesures pour enrayer les conséquences des catastrophes naturelles, en améliorant les plans de culture, en promouvant l'amélioration des semences et en introduisant les doubles cultures. Les agriculteurs sont encouragés à diversifier leurs activités en privilégiant la sériciculture, la culture de pommes de terre et de céréales, et l'élevage. Le peuple de son pays s'efforce de faire progresser sa production agricole de façon significative. Dans ce contexte, il va sans dire que les projets de prêt du FIDA seront mis en oeuvre pour la plus grande satisfaction de tous.

192. Son pays appuie pleinement le Programme de travail et budget du FIDA pour 1999. Le versement, dans les délais les plus courts, des contributions à la Quatrième reconstitution revêt une importance particulière, et il a la certitude que tous les États membres, y compris son propre pays, feront leur possible pour y arriver. Son gouvernement va s'attacher à renforcer ses relations de coopération avec le FIDA et à réaliser avec succès les projets en cours.



193. **M. KANGAI** (Zimbabwe) déclare que son pays a travaillé en relation très étroite avec le FIDA pendant les 19 dernières années pour établir un portefeuille de programmes et de projets en faveur des ruraux pauvres, notamment les femmes et les enfants. Le FIDA cofinance actuellement un programme pour les zones sèches et va bientôt financer, pour un montant équivalant à 8,7 millions de DTS, un programme d'appui à l'irrigation paysanne. Au Zimbabwe, environ 60% des petits paysans vivent dans des régions sèches. Le programme a pour objectif d'accroître leur revenu en mettant en place des périmètres d'irrigation et en améliorant ceux qui existent; il comprendra également des composantes de transfert des responsabilités de gestion aux agriculteurs, de formation des agriculteurs et de recherche adaptative, ainsi que de promotion des périmètres d'irrigation améliorée et d'appui aux institutions. Son gouvernement a fait de l'irrigation paysanne une composante essentielle du programme d'investissement dans le secteur agricole. Tous les périmètres d'irrigation ont été inventoriés dans le but de réhabiliter les anciens et d'en identifier de nouveaux susceptibles d'être aménagés avec la participation des agriculteurs. Il a la certitude que la réalisation du programme d'investissement dans le secteur agricole aura pour résultat une amélioration du niveau de vie des petits paysans. Le gouvernement s'attachera à abandonner progressivement l'approche traditionnelle de mise en oeuvre des projets et de privilégier une approche-programme, en utilisant efficacement les fonds des donateurs et les ressources nationales pour renforcer les capacités locales.

194. Il exprime toute sa gratitude au FIDA pour son appui aux projets et programmes en Afrique subsaharienne qui visent à améliorer l'accès des petits paysans aux ressources productives et à accroître la sécurité alimentaire grâce au développement durable. C'est en Afrique subsaharienne, où plus des deux tiers de la population vivent dans les zones rurales et dépendent presque entièrement de l'agriculture pour leur subsistance, qu'on trouve la plus forte concentration des populations les plus pauvres des pays en développement. Il se félicite par conséquent de voir que ce volet constitue un secteur d'activité prioritaire pour le FIDA, puisqu'il mobilise 40% environ de ses opérations de prêt.

195. **M. GOVINDARAJAN** (Inde) déclare que la croissance du secteur agricole et l'augmentation de sa productivité constituent des éléments déterminants pour lutter contre la pauvreté dans les zones rurales. Le FIDA a contribué à améliorer les technologies et les connaissances dans son domaine de spécialisation, et a récemment lancé de nouvelles mesures novatrices telles que le mécanisme flexible de financement et l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. L'Inde a largement bénéficié des programmes du FIDA et les a appréciés à leur juste valeur.

196. Il s'associe pleinement à l'intérêt soutenu accordé à l'Afrique par le FIDA, mais souligne que l'Asie abrite le plus grand nombre de pauvres et une proportion considérable de personnes souffrant de malnutrition. La pauvreté et le chômage se sont dernièrement aggravés à cause de la crise financière récente et des catastrophes naturelles. Le FIDA se doit de jouer un rôle moteur dans la région. L'approche centrée sur les populations qui caractérise ses programmes de développement rendent le Fonds plus réceptif aux problèmes locaux. Certains pays possèdent, comme l'Inde, une expérience substantielle en matière de développement décentralisé et sont prêts à la partager. A son avis, le FIDA devrait accorder dans ses stratégies ultérieures une plus grande attention aux régions non irriguées et écologiquement fragiles, telles que les hauts plateaux et les plaines peu fertiles. Les problèmes liés à l'environnement demandent également à être traités. Les pays en développement pourraient bénéficier de l'expérience des pays développés et adopter des raccourcis technologiques. Le FIDA devrait jouer un rôle majeur dans la diffusion de ces technologies.

197. La crise financière asiatique a eu un impact catastrophique sur les pauvres qui en ont subi le contrecoup de façon disproportionnée. Toute considération sur les façons de prévenir de telles crises dans le futur ou d'y réagir efficacement à travers une nouvelle architecture financière internationale doit prendre en compte la nécessité d'assurer aux pauvres des stratégies de sécurité. L'Inde est arrivée à limiter le choc subi par les populations pauvres en s'ouvrant à la mondialisation de façon modérée. Sa relative stabilité lui a permis de continuer à financer les programmes de lutte contre la pauvreté à un niveau accru.



198. Son pays note avec satisfaction que le FIDA a promptement préparé un document en réaction à la crise asiatique, afin de définir des initiatives et des propositions stratégiques visant à développer certaines régions du Bhoutan, du nord-est de l'Inde, du Népal, du Pakistan, etc., régions peuplées par des populations marginalisées et des populations indigènes. Le programme reflète la vision institutionnelle du FIDA et sa réceptivité aux problèmes des pays en développement. L'Inde s'y associe pleinement.

199. Il apparaît clairement qu'il faut augmenter l'aide officielle globale. Le FIDA a besoin de plus de ressources pour répondre efficacement aux nouveaux défis, et il exhorte en conséquence la communauté internationale à répondre généreusement. Il faut associer judicieusement tous les efforts et les ressources pour arriver à avoir un impact plus important sur la pauvreté. A cet effet, les collaborations du FIDA avec les autres institutions des Nations Unies, notamment les institutions basées à Rome, doivent être renforcées.

200. **M. DIALLO** (Secrétaire exécutif, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification), après avoir brièvement évoqué l'historique de la Convention, déclare que la participation, pour la première fois, du secrétariat de la Convention aux travaux du Conseil des gouverneurs représente bien plus qu'un engagement formel. Le FIDA est dépositaire d'un avantage comparatif unique pour l'application de la Convention. Les deux institutions oeuvrent pour un objectif commun. L'effet de synergie potentiel de leur association doit être pleinement exploité et son effet maximisé en termes de stratégie opérationnelle. Le cadre de leur arrangement de collaboration doit être encore clarifié pour identifier les priorités, les actions et les résultats. Ainsi, par exemple, les fonctions de liaison ordinaires associées à la gestion quotidienne du mécanisme mondial devraient être distinctes des exigences et des engagements nécessaires à l'adoption d'une stratégie de coopération à long terme. Le secrétariat de la Convention ne ménagera pas ses efforts pour que le mécanisme mondial commence ses opérations le plus rapidement possible et attend avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec son directeur général.

201. Il espère que le projet révisé du Mémoire d'accord avec le FIDA, qui ne contient que des amendements mineurs, sera adopté à temps par le Conseil des gouverneurs pour pouvoir être soumis à la troisième session de la Conférence des Parties qui doit se tenir en novembre 1999. Un autre problème à examiner de façon pressante est celui de la capitalisation initiale du mécanisme mondial. Le secrétariat de la Convention espère que le FIDA sera en mesure de contribuer aussi rapidement que possible au compte des ressources spéciales pour le financement de la mise en oeuvre de la Convention et à la couverture des coûts administratifs et opérationnels du mécanisme mondial. Ayant noté que le FIDA soutenait la requête d'augmentation de l'allocation de la Convention au budget de base du mécanisme, il souhaite souligner que, bien qu'étant d'accord sur le principe d'étoffer le personnel du mécanisme, l'allocation pour son budget de base fait partie intégrante du budget de base du secrétariat de la Convention. Toute augmentation du montant de l'allocation équivaldrait à une augmentation globale du budget de base du secrétariat. Dans cette optique, il ne faut pas s'attendre à des augmentations majeures pour la période biennale 2000-2001.

202. La stratégie opérationnelle du mécanisme mondial doit se fonder essentiellement sur l'annexe à la décision 24/COP.1 où sont énumérées les fonctions du mécanisme. Elle doit se centrer au plus vite sur les problèmes de financement, et éviter le gaspillage de temps et de ressources sur d'autres aspects du processus qui sont couverts par les divers partenaires ou par le secrétariat de la Convention lui-même.

203. En tant que convention visant à promouvoir le développement durable dans les écosystèmes fragiles et dénués de ressources, la Convention sur la lutte contre la désertification offre au FIDA, organisme compétent en matière de lutte contre la désertification, un cadre particulièrement favorable aux interventions à l'échelon local. Dans ce contexte, le FIDA doit apporter son appui financier aux



pays africains touchés afin qu'ils puissent préparer des programmes d'action nationaux et d'autres activités.

204. **Mme DEÚSTUA CARAVEDO** (Pérou) félicite le FIDA pour son travail et son attachement constant à la poursuite d'objectifs sociaux clairement définis dans ses opérations d'appui aux ruraux pauvres. Elle souligne la nécessité de renforcer le programme de prêt à l'intention des projets des pays de la région Amérique latine et Caraïbes qui, en dépit d'une pauvreté rurale largement répandue, peuvent se targuer d'une bonne utilisation des ressources financières, avec un taux de remboursement de l'ordre de 24%. Les 32 États membres de la région n'ont toutefois accès qu'à 17,1% des ressources décaissées par le Fonds, et elle espère sincèrement que cette proportion, comme le niveau global des financements, ne seront pas réduits dans les prochains budgets.

205. Dans le contexte mondial actuel de pénuries gigantesques, la tendance est au durcissement de la compétition face à des ressources financières en diminution. Cependant, la distinction existant entre des situations, certes critiques, mais temporaires, et la pauvreté rurale structurelle endémique de tant de pays en développement n'est pas toujours clairement établie. Le mandat particulier du FIDA doit être considéré dans ce contexte.

206. En dépit des bons résultats économiques affichés par le Pérou au milieu des années 90, la moitié de la population est touchée par la pauvreté et un Péruvien sur cinq vit dans la misère. Aux difficultés habituelles qui limitent la production agricole, sont venus s'ajouter en 1998 l'impact des crises internationales et le phénomène d'*El Niño*. Il convient d'appuyer davantage les efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir l'agriculture et aider la population rurale. Elle exprime toute sa reconnaissance au FIDA pour sa coopération aux projets réalisés dans son pays. Les exemples les plus récents sont en particulier: un projet de gestion des ressources naturelles dans les régions montagneuses méridionales, prêt à être reproduit; un projet de promotion du transfert des technologies aux communautés villageoises dans les régions montagneuses, qui donnera probablement lieu à une deuxième phase; et enfin un projet, sur le point de démarrer, de financement du développement des micro-entreprises rurales dans une région montagneuse pauvre. Elle espère que les travaux de la vingt-deuxième session aideront le FIDA à relever les défis du futur proche, en trouvant notamment des façons novatrices d'assurer l'équilibre entre les ressources disponibles et les besoins.

207. **M. ROBLES-AGUILAR** (Mexique) souligne l'importance du mandat du Fonds dans le contexte mondial de déséquilibre socio-économique croissant et face à un processus de mondialisation dont les bénéficiaires sont inégalement répartis.

208. Le Conseil a pris la décision importante d'instituer la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. Cette décision n'a pas seulement été prise pour déterminer le niveau de ressources requis, mais également pour évaluer l'impact des projets du FIDA depuis sa création. Les travaux de la Consultation doivent porter sur le mandat du Fonds et respecter strictement le cadre des dispositions de la résolution 112/XXII. Toute analyse des aspects pratiques des bénéfices générés par les activités du Fonds doit prendre en compte leur fonction sociale et le caractère unique du FIDA en tant qu'institution financière apportant son appui aux groupes ruraux non couverts par d'autres institutions similaires.

209. Les crises financières récentes et les catastrophes naturelles ayant affecté l'Amérique latine et les Caraïbes sont venues s'ajouter aux difficultés structurelles ou autres qui existaient déjà concernant le développement, provoquant une augmentation des situations de pauvreté extrême. En conséquence, les efforts déployés par le gouvernement ont besoin d'être complétés par une aide extérieure fournie notamment par des organisations comme le FIDA qui privilégie les groupes vulnérables. D'un point de vue éthique, tous ceux qui sont impliqués dans les causes complexes des disparités existant entre riches et pauvres doivent s'employer ensemble à les combattre. Il espère que la relation fructueuse



entre sa région et le Fonds sera renforcée et développée, reflétant ainsi le soutien apporté par la région au FIDA depuis sa création.

210. La coopération constructive liant le Mexique au FIDA est illustrée par la réussite des projets financés par le FIDA dans ce pays, certains d'entre eux servant d'ailleurs de modèles pour la coopération avec d'autres pays. Ces projets se caractérisent par leur effet catalyseur, leurs approches novatrices, leur souplesse et leur adaptabilité. La composante conservation des ressources naturelles et infrastructures agricoles et hydrologiques de l'un des projets en cours, en constitue un excellent exemple. Pour conclure, M. Robles Aguilar renouvelle le soutien total du Mexique au travail effectué par le Fonds.

211. **M. SARR** (Guinée) déclare que dans son pays, où plus de la moitié de la population rurale souffre de pauvreté absolue, les stratégies nationales de développement économique privilégient avant tout la lutte contre la pauvreté. Les résultats sont encourageants puisque la production vivrière de subsistance a augmenté au cours des dernières années. La production de riz, aliment de base, constitue un cas exemplaire, puisque son augmentation a permis de réduire presque de moitié les importations de riz entre 1995 et 1998.

212. Aux efforts déployés par le gouvernement sont venus s'ajouter des aides extérieures, notamment du FIDA. Trois projets financés par le FIDA sont actuellement en cours dans trois des quatre régions géographiques de la Guinée. Ces projets qui ont tous une approche participative, couvrent 27% du territoire national et 24% de la population. Ils concernent l'amélioration des structures rurales, le développement de la production et la commercialisation des produits agricoles, l'appui aux petits paysans et enfin la protection de l'environnement. Ils ont fait effectivement augmenter les revenus des agriculteurs et amélioré le niveau de vie des populations concernées. Un nouveau projet d'appui aux communautés villageoises devrait démarrer en 1999. La visite du président du FIDA en Guinée, en 1997, a eu un impact significatif sur les agriculteurs et a été suivie par des échanges avec les agriculteurs d'un pays voisin.

213. M.Sarr se réjouit des efforts accomplis pour augmenter le niveau des prêts à l'Afrique, et espère que les autres régions dans le besoin pourront bénéficier de hausses similaires. Il se réjouit également des efforts notables qui ont été déployés pour réduire le budget administratif du Fonds.

214. Observant que la Quatrième reconstitution s'est achevée de façon globalement satisfaisante, il exhorte les États membres et les donateurs à garantir au FIDA des ressources suffisantes pour lui permettre de continuer à remplir son mandat. La Guinée, qui poursuit son ajustement structurel, souhaite bénéficier de l'Initiative PPTE. M. Sarr réaffirme le soutien total de la Guinée au travail du FIDA.

215. **M. CORNARO** (Autriche) approuve l'approche adoptée pour le programme de travail de 1999. Le FIDA doit conserver son rôle actif, garant d'impacts positifs sur la pauvreté rurale dans les régions les moins développées. L'Autriche accepte le programme de travail de plus de 450 millions de USD et la stratégie opérationnelle qui le sous-tend. En ce qui concerne la proposition de croissance réelle zéro, les efforts déployés par le Fonds pour limiter ses dépenses sont la preuve de son efficacité et de son sérieux - qualités appréciables en cette période où les problèmes d'économies figurent en bonne place dans l'ordre du jour de nombreux pays - et il encourage la direction à poursuivre cette politique de souci des coûts. Il approuve également la participation du FIDA à l'Initiative PPTE, dans la mesure toutefois où les ressources du Fonds, qui sont limitées, sont utilisées de façon à en tirer les meilleurs résultats possibles.

216. Si le FIDA a adopté une politique de diversification de son portefeuille de placements en actions, c'est qu'il souhaitait augmenter la rentabilité de son capital pour se garantir une plus grande indépendance financière par rapport aux contributions des donateurs. Les bouleversements récents



dans les marchés financiers invitent toutefois à agir en ce sens avec la plus grande prudence. Les décisions en matière de placements doivent se fonder sur une sélection rigoureuse des marchés et des secteurs d'activité, avec le souci de minimiser les risques en surveillant régulièrement l'évolution des marchés financiers et en échangeant des informations.

217. M. Cornaro ne voit aucune objection à l'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA deux années seulement après l'achèvement de la Quatrième reconstitution. Les travaux de la Consultation pourraient s'orienter autour de deux axes: dresser la liste des objectifs à atteindre, et déterminer le niveau annuel d'engagement jugé indispensable pour garantir un impact réel des opérations du Fonds. Les exigences futures concernant les financements par les bailleurs de fonds devraient également dépendre des estimations en matière de produits des placements, rentrées des prêts, et produits du capital, ainsi que des engagements anticipés des remboursements. Il espère que les négociations seront conduites dans un esprit constructif et consensuel, et que leurs conclusions seront approuvées par tous les groupes des États membres.

218. Il partage l'opinion du président du Fonds quand celui-ci déclare que le personnel du FIDA constitue son bien le plus précieux, et il rend hommage au travail et au dévouement de ce personnel.

219. **M. NUIRY SÁNCHEZ** (Cuba) déclare combien il est regrettable que le monde entre dans un nouveau siècle avec une économie foncièrement inégale et un ordre économique international injuste où règnent la faim et la pauvreté. Notre siècle a été le témoin de deux guerres mondiales et d'une autre guerre qui a fait bien plus de victimes, celle de la faim et de la malnutrition, et qui continue de faire rage. Après la Deuxième guerre mondiale, on a assisté à la création des Nations Unies et des institutions spécialisées, dont la FAO, le PAM et le FIDA, qui sont sises à Rome. Le FIDA a été créé en 1977 avec mission spécifique d'aider les pays en développement à combattre la pauvreté rurale à travers le financement de projets de développement agricole. Le FIDA est devenu la banque des pauvres et a résisté aux diverses tentatives qui ont été faites pour le détourner de son mandat original. Dans ce contexte, le Sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu à Rome en 1996 a donné naissance à deux documents très importants, une Déclaration politique et un Plan d'action. En conséquence, M. NuiRY Sanchez se demande pourquoi ces accords sont encore débattus au lieu d'être appliqués, et pourquoi leurs objectifs sont remis en question au sein des organisations internationales. Le Plan d'action explicitait l'approche politique et conceptuelle rendue nécessaire par les problèmes fondamentaux du développement rural durable, y compris la nécessité d'adopter des politiques favorables à l'investissement en matière de développement des ressources humaines et à la création d'une infrastructure garantissant la sécurité alimentaire.

220. L'avenir ne semble guère prometteur pour le monde en développement. L'Amérique latine et les Caraïbes ont été récemment affectées par des sécheresses, des inondations et des ouragans qui ont eu un impact négatif sur l'agriculture et des conséquences économiques et sociales graves. Plus récemment encore, un tremblement de terre dévastateur a ravagé la Colombie. Elle a reçu une aide d'urgence considérable, mais a besoin d'un appui supplémentaire pour se relever et se reconstruire. Toute la région souffre du poids de la dette extérieure que chaque remboursement alourdit encore. Le Sommet de l'alimentation mondial ne s'est pas contenté de définir les problèmes, il a également proposé des solutions découlant d'une volonté politique.

221. Au cours de chaque session du Conseil des gouverneurs, Cuba, un membre fondateur, se voit dans l'obligation d'expliquer pourquoi il n'a pas trouvé de solution à ses problèmes d'endettement. Par six fois, l'Assemblée générale des Nations Unies a pratiquement rejeté à l'unanimité le blocus de Cuba qui dure depuis quarante ans. Le 14 octobre 1998, l'Assemblée générale s'est réunie pour la septième fois pour débattre de la nécessité de mettre un terme à l'embargo économique, commercial et financier mis sur Cuba par les États-Unis et a adopté, par 157 voix contre 2, une résolution pour y mettre fin. Ceci illustre le rejet presque unanime d'une politique en violation flagrante des principes



de la législation internationale. Pourtant, le blocus continue et la guerre économique et politique suit son cours. Il n'y a qu'une seule solution, c'est de lever l'embargo. C'est une question de dignité. Sans sa dignité et le soutien de tout son peuple, Cuba n'aurait pu survivre.

222. **Mme SIMMONS** (États-Unis), demandant la parole pour une motion d'ordre, déclare qu'il est regrettable que Cuba choisisse cette occasion pour faire référence, en des termes négatifs, à un autre État membre du FIDA, sur des problèmes sans rapport avec le Fonds. Les États-Unis notent que c'est le Gouvernement cubain qui porte l'entière responsabilité des difficultés économiques rencontrées par ses citoyens. La cause réelle de ces difficultés réside dans l'absence d'opportunité démocratique pour le peuple cubain, pendant presque quarante ans, de mener des activités politiques, sociales et économiques libres. Elle rappelle aux participants que les États-Unis sont toujours le donateur le plus important des institutions sises à Rome concernées par l'alimentation et l'agriculture. En 1998, les contributions de son pays aux trois institutions se sont élevées à presque 1 milliard de USD - signe de l'importance de son engagement et de la volonté de son peuple d'améliorer l'alimentation et la nutrition partout dans le monde.

223. **M. NUIRY SÁNCHEZ** (Cuba), exerçant son droit de réponse, fait remarquer qu'il n'a pas cité spécifiquement les États-Unis, mais le titre de la résolution récemment adoptée par l'Assemblée générale. Est-il vrai ou non que les États-Unis maintiennent un embargo contre Cuba depuis presque quarante ans? C'est un fait, alors que Cuba n'est en guerre contre personne. Est-il vrai ou non que l'Assemblée générale des Nations Unies a rejeté par sept fois l'embargo. Est-il vrai ou non que le peuple de son pays, et plus particulièrement les femmes, les enfants et les personnes âgées, souffre des conséquences de l'embargo? Aider les populations qui souffrent et qui ont faim relève de la mission des organisations internationales, c'est pourquoi il a mentionné un monde hégémonique dans lequel une grande puissance ne respecte pas les décisions de la large majorité des membres des Nations Unies. Il n'est pas nécessaire de rappeler les divers accords et résolutions, ou les conclusions du Sommet mondial de l'alimentation, puisqu'il a toujours été entendu par la communauté internationale que l'alimentation ne peut pas servir de moyen de pression politique.

224. **M. SALEY** (Bénin) déclare que le fort accroissement démographique des pays en développement place leurs politiques de développement devant le dilemme de satisfaction des besoins alimentaires de plus en plus croissants des populations et de préservation des ressources naturelles. Les gouvernements concernés doivent donc s'attacher à créer les conditions nécessaires à l'autosuffisance alimentaire et à l'augmentation des revenus en vue de réduire la pauvreté. Du fait de la réduction du soutien à l'agriculture par le secteur public, le Bénin souffre d'un déficit chronique de personnel d'encadrement et du faible niveau des ressources allouées au secteur rural. L'économie est vouée à en pâtir à moins que ne soient développées - et renforcées - les capacités des populations à la base, et c'est à cette tâche que le Bénin s'est engagé malgré les faibles moyens dont il dispose. Le FIDA s'est toujours porté aux côtés du Gouvernement béninois pour faire de cette option une réalité, par le biais notamment d'un projet d'activités génératrices de revenus et d'un projet de microfinance et de commercialisation.

225. Le FIDA ne cesse de se préoccuper des questions relatives à la dégradation de l'environnement et à la sécheresse, faisant de ce domaine l'une de ses priorités. Cet intérêt a conduit la communauté internationale à choisir le FIDA pour accueillir le mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification. M.Saley espère que le Fonds continuera à appuyer des programmes en faveur de la sécurité alimentaire, de la gestion durable des ressources naturelles, de l'intégration des femmes et des jeunes au processus de développement socio-économique, de la diversification de la production agricole et de la promotion de services financiers décentralisés. Le succès de ces programmes passe par la participation effective des populations à leur élaboration. Et il est heureux que cette approche constitue l'un des principaux axes d'intervention du FIDA.



226. Saley se réjouit de l'attention particulière accordée au continent africain dans le cadre des opérations de prêt et des activités de projets ainsi que de la participation du Fonds à l'Initiative PPTE. Enfin, il appelle à un sentiment de solidarité et de tolérance afin que le FIDA puisse continuer à oeuvrer en faveur des plus démunis.

RAPPORT D'AVANCEMENT SUR L'ÉTABLISSEMENT DU MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION (Point 12 de l'ordre du jour) (GC 22/L.10)

227. **M. RYDEN** (Directeur général, Mécanisme mondial), après avoir résumé les faits marquants ayant conduit à l'adoption de la résolution 108/XXI, attire l'attention sur certains des points forts du rapport d'avancement figurant dans le document GC 22/L.10. Un mémorandum d'accord approuvé en septembre 1998 par le Conseil d'administration a été présenté à la deuxième Conférence des Parties, qui a introduit certaines modifications techniques. Puisque celles-ci n'affectent pas le contenu du mémorandum, la Conférence exhorte tous ceux qui sont concernés par celui-ci à agir comme s'il avait déjà pris effet. Les trois membres fondateurs du Comité de facilitation, à savoir le FIDA, le PNUD et la Banque mondiale, qui se sont réunis à trois reprises en 1998, ont décidé d'élargir sa composition selon les conditions décrites au paragraphe 14 du rapport d'avancement. Le travail de ce comité au cours de l'année précédente a montré l'importance de cette structure d'appui pour le mécanisme mondial.

228. L'une des premières tâches qu'il ait entreprises en tant que premier directeur général du mécanisme mondial a été de préparer une stratégie opérationnelle à soumettre à la deuxième Conférence des Parties en décembre 1998. La stratégie repose sur l'article 21 de la Convention et sur les décisions 24 et 25 de la première Conférence, et prend en compte le fait que le mécanisme n'est pas un fonds mais a pour objectif d'accroître l'efficacité des mécanismes financiers existants et de promouvoir des actions visant à la mobilisation des ressources financières et à leur acheminement vers les pays en développement touchés. Même s'il dispose des ressources nécessaires à son fonctionnement et à ses activités propres, le mécanisme n'est autre qu'un intermédiaire entre les besoins et les ressources. La stratégie opérationnelle souligne donc le rôle qu'il joue dans la création de partenariats, dans la définition de programmes d'action et de projets connexes, et dans la mobilisation et l'acheminement des ressources en vue de leur exécution. Le mécanisme mondial mettra également au point une base de données, en s'inspirant des bases de données existantes, pour fournir des informations sur les flux et les besoins de l'aide au développement et sur les critères d'affectation des ressources disponibles.

229. Pour mener à bien le mandat du mécanisme mondial, il sera nécessaire de fixer des priorités et de faire des choix, en particulier au début. Conformément à la Convention, la priorité ira à l'Afrique, sans pour autant que l'Asie et l'Amérique latine - les deux autres régions présentant les conditions requises pour bénéficier d'un appui financier - soient laissées de côté. S'il veut faire la preuve qu'il constitue un plus dans l'application de la Convention, il est important que le mécanisme donne des résultats assez rapidement. Pour cela, il devra chercher à apporter son appui aux initiatives déjà rodées, pour lesquelles les investissements présentent peu de risques.

230. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

ACTION CONSÉCUTIVE À LA CONFÉRENCE SUR LA FAIM ET LA PAUVRETÉ: RAPPORT DE SITUATION SUR LA COALITION POPULAIRE POUR ÉLIMINER LA FAIM ET LA PAUVRETÉ (Point 13 de l'ordre du jour) (GC 22/L.11)

231. **M. MOORE** (Coordonnateur, Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté) souligne les origines et les buts de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté (la



Coalition), alliance novatrice d'organisations intergouvernementales, de la société civile et bilatérales qui s'engagent à potentialiser les ruraux pauvres en leur facilitant l'accès aux ressources productives, particulièrement à la terre et à l'eau, et en renforçant leur participation à la prise de décisions. Par une planification conjointe et la participation directe des paysans, la Coalition permet l'adoption de réformes agraires et garantit la sécurité de tenure, aide à renforcer les capacités des organisations paysannes et fait connaître les expériences pratiques des communautés tout en identifiant les cas intéressants à reproduire et en s'inspirant de l'expérience dynamique, des connaissances et du potentiel des organisations de la société civile. À cette fin, elle a créé un réseau de savoirs sur les initiatives de la société civile dans le domaine de la réforme agraire et de la sécurité de tenure dans 23 pays en développement, qui a permis aux communautés de tirer profit de l'expérience de celles qui ont déjà connu des contraintes analogues. Un autre réseau de la Coalition collabore avec les gouvernements du Brésil, de la Colombie, des Philippines et de l'Afrique du Sud pour étudier la dynamique de la réforme agraire s'appuyant sur le marché.

232. Le mécanisme de potentialisation des communautés, lancé en 1998, est une initiative unique visant à faciliter les activités de terrain susceptibles de renforcer la capacité des pauvres et de leurs organisations à accéder - ou à défendre leur accès - à la terre, à l'eau et aux ressources communes et à les gérer de manière durable. Le financement obtenu jusqu'à présent, grâce à un engagement de la Banque mondiale et à un don d'assistance technique du FIDA, appuiera les projets initiaux, servira de catalyseur à une initiative de financement multidonateurs et instaurera un fonds de dotation. La Coalition évalue actuellement la faisabilité de la création d'un système international de garantie de prêt, pour l'essai sur le terrain afin de renforcer la confiance des prêteurs commerciaux.

233. Le Programme de planification préalable et de prévention des crises, qui est en cours d'affinage, envisage une initiative au Bangladesh ; il étudiera également les situations d'après-conflit, prenant éventuellement comme première étude de cas le Guatemala. Les études mettront avant tout l'accent sur les questions de régime foncier. La Coalition met également au point un programme de sensibilisation du public. Le réseau sur le développement rural et la sécurité alimentaire du Comité administratif de coordination (CAC) des Nations Unies avait pour mission d'amplifier la suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation et la mise en oeuvre du programme d'action de la Coalition populaire. Dans ce contexte, la coalition collaborait avec le coordinateur du réseau et la FAO.

234. En tant que coordonnateur de la Coalition, le FIDA travaille avec onze ONG, la FAO, le PAM, la Commission européenne et la Banque mondiale. Les progrès enregistrés à ce jour sont dus à cet effort commun et au soutien financier de la Commission européenne, du Danemark, de l'Italie, du Japon et de la Suisse ainsi que du PAM. Les résultats concrets de la Coalition justifieraient désormais que celle-ci soit étendue à d'autres partenaires et qu'elle tienne sa première assemblée.

235. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

236. **M. UPADHYAY** (Népal) déclare que, malgré les appels et les promesses, le nombre d'indigents a augmenté au cours du dernier quart du vingtième siècle. Quelque 1 200 millions d'êtres humains vivent avec moins d'un dollar par jour et ils sont presque aussi nombreux à ne pas avoir suffisamment à manger pour mener des vies saines et productives. Rappelant que l'année précédente, le FIDA avait appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts en vue d'éliminer la pauvreté et la faim, il exprime l'espoir de voir les pays industrialisés honorer l'engagement qu'ils ont pris d'allouer 0,7% de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement. Il ne sera pas possible d'instaurer la paix et la prospérité dans le monde sans redistribution des ressources, tant à l'échelon international que national.



237. Le neuvième plan quinquennal du Népal s'est donné pour objectif à long terme de faire passer l'extrême pauvreté des presque 45% de 1996 à 10% en 2017. Un plan perspectif agricole sur 20 ans forme le noyau de la stratégie de développement du pays, dont l'idée directrice consiste à assurer la disponibilité des apports essentiels grâce à des programmes d'investissements coordonnés. M. Upadhyay accueille avec satisfaction l'initiative du FIDA en faveur du développement durable des hautes terres qui permettrait à ces régions de tirer le meilleur parti de leurs ressources naturelles, des connaissances indigènes et de leur longue expérience en matière d'organisation communautaire. Il espère que les donateurs bilatéraux et multilatéraux et que certains grands pays d'Asie soutiendront cette initiative. Le Népal définit actuellement un programme spécial de développement de la région couvrant 25 districts reculés dans les collines et les montagnes, auquel le FIDA pourrait collaborer à l'avenir.

238. Les efforts de développement du Népal doivent être classés par ordre strict de priorité et recevoir un appui international. Il convient d'étayer sa stratégie de développement par des projets accélérés qui s'attaquent de front à la pauvreté et à la faim. Le gouvernement s'engage à collaborer avec le FIDA sur des projets faisant intervenir les bénéficiaires, pour leur exécution notamment. Un atelier visant à examiner le portefeuille de projets du Fonds au Népal et à déterminer les difficultés principales s'est tenu en septembre 1998. Depuis 1978, les contributions du FIDA aux projets de développement axés principalement sur les zones rurales pauvres du Népal ont été très précieuses et il espère que le niveau d'aide sera augmenté.

239. Le Népal fait pleinement sien le Programme de travail et budget pour 1999 et note avec satisfaction le maintien, depuis sept ans, de la croissance réelle zéro du budget administratif.

240. **M. AKYEAMPONG** (Ghana) déclare que la contribution du FIDA est vitale si l'on veut atteindre l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation qui est de réduire de moitié, d'ici l'an 2015, le nombre de personnes qui souffrent de la faim. La population rurale du Ghana, en particulier les petits exploitants, sont très reconnaissants au Fonds pour sa vaste gamme de projets visant à réduire la pauvreté. La plupart des activités ont profité aux communautés cibles et devraient se révéler durables du fait de la participation des pauvres à leur formulation. Par ailleurs, l'étendue de la pauvreté rurale est telle qu'une aide supplémentaire continuera d'être nécessaire.

241. Le FIDA a besoin de contributions généreuses de la part des donateurs pour accroître sa base de ressources et doit trouver de nouvelles méthodes de financement. Le Ghana appuie l'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, qui devra prendre des dispositions pour mobiliser au plus vite suffisamment de ressources afin que l'on ne se trouve pas à court une fois que le financement de la Quatrième reconstitution aura pris fin en 2000. La tendance précédente selon laquelle les donateurs et les bénéficiaires partagent les coûts de manière proportionnelle doit être revue en fonction de la baisse du revenu induite par le marché dans la plupart des pays en développement, et dans ceux de l'OPEP en particulier. La survie même du FIDA est en jeu. Parallèlement, il invite les pays en développement à partager avec plus de détermination les objectifs du Fonds, en augmentant leurs contributions aux ressources du FIDA et en réglant les arriérés de paiement malgré les difficultés qui peuvent en résulter. Toute contribution supplémentaire leur donnera un peu plus de poids pour demander une aide accrue.

242. Le Ghana appuie le Programme de travail et budget pour 1999 et se félicite du maintien de la croissance réelle zéro du budget du FIDA ainsi que du maintien de ses dépenses administratives à environ 5% du montant de ses prêts. Mais la juste proportion entre efficacité et maîtrise des coûts sera mise en péril si aucun financement supplémentaire n'est alloué aux activités de développement. Parmi les stratégies opérationnelles proposées, le Ghana appuie tout particulièrement le maintien de la priorité accordée à des groupes démunis bien définis et au souci d'équité entre les sexes; la participation des pauvres; la polarisation sur l'Afrique; la poursuite de l'Initiative PPTE; et le recours au mécanisme flexible de financement. Dans le cadre de la polarisation sur l'Afrique, un effort



supplémentaire devra être fourni lors de la préparation des projets, et davantage de dons seront nécessaires pour développer les institutions de base.

243. **M. KESANG** (Bhoutan) déclare que le Bhoutan, l'un des pays les moins développés formant une enclave dans la région fragile de l'Himalaya, apprécie au plus haut point l'assistance financière et technique qu'il reçoit du FIDA pour le développement intégré de son secteur agricole. La coopération a été fructueuse grâce aux compétences techniques du FIDA et à l'engagement profond du gouvernement et de la population ainsi qu'à l'efficacité et à la transparence avec lesquelles l'aide a été utilisée. Toutefois, la population rurale ne profitera pleinement du partenariat que si les ressources continuent à affluer par l'intermédiaire du FIDA et si ses institutions coopérantes fournissent un niveau adéquat de services et d'infrastructures aux ruraux pauvres, notamment aux femmes et aux enfants. Seules ces conditions permettront au Bhoutan d'atteindre son objectif, qui consiste à éliminer la pauvreté, accroître la productivité rurale alimentaire et non alimentaire, élever le revenu et le niveau de vie et définir des stratégies de développement favorables à l'environnement qui conduiront à l'autosuffisance et au développement durable.

244. Le Bhoutan appuie énergiquement la nouvelle orientation du FIDA vers le développement durable des régions montagneuses.

245. **M. PINTO MONTEIRO** (Cap-Vert) déclare que le Cap-Vert est un petit État insulaire doté d'une économie fragile. La sécheresse et la désertification ont perturbé la production agricole et ont eu des répercussions négatives sur les revenus et le niveau de vie des familles, surtout des plus pauvres. Un programme d'action nationale de lutte contre la désertification et la réduction des effets de la sécheresse fait participer la population locale de manière plus active à la résolution des problèmes. Le Cap-Vert se félicite du rôle que joue le FIDA dans la mobilisation des ressources destinées à l'application de la Convention sur la lutte contre la désertification. En tant que coordinateur du mécanisme mondial, il sera le garant du développement durable et un partenaire clé dans ce domaine.

246. Le succès de la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA est le résultat aussi bien de l'engagement des États membres que de l'engagement personnel de son Président. Il se joint au Fonds pour exhorter les États membres qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution à le faire dès que possible. Le Cap-Vert note avec satisfaction l'évolution positive des comptes du Fonds, notamment en ce qui concerne la diminution constante des dépenses administratives. Il approuve les états financiers vérifiés et appuie les objectifs de la stratégie opérationnelle ainsi que les grands axes stratégiques à moyen et à court terme définis dans le Programme de travail et budget pour 1999.

247. Le Cap-Vert a mis au point un ambitieux programme de lutte contre la pauvreté comprenant des activités décentralisées dans les domaines de l'information, de la formation professionnelle, de la promotion de micro-activités génératrices et de crédit. Le gouvernement exprime son appui au PSA et encourage le Fonds à continuer sur la même lancée, tout en respectant les principes d'universalité et de flexibilité. Puisque l'aide publique au développement décroît chaque jour, le Cap-Vert appuie vivement l'institution de la consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

248. Son gouvernement est reconnaissant au FIDA d'avoir approuvé des projets économiques et sociaux d'importance capitale pour le Cap-Vert, qui ont bénéficié aux démunis du milieu rural, et espère que celui-ci poursuivra son aide. En tant que membre suppléant du Conseil d'administration pour 1999, le Cap-Vert fera de son mieux pour être à la hauteur de la confiance dont les États membres l'ont investi.

249. **M. ALEGRETT RUIZ** (Venezuela), faisant référence au choix des pays bénéficiaires énoncé dans le Programme de travail du FIDA, déclare que la plupart des pays de la région Amérique latine et



Caraïbes, quel que soit leur niveau de revenu par habitant, rencontrent de graves problèmes financiers en raison du niveau élevé de la dette intérieure et extérieure, qui ampute grandement la part du budget qu'il est possible d'allouer aux programmes de lutte contre la pauvreté et de promotion du développement. La situation est aggravée par le phénomène *El Niño*, par des cyclones aux Caraïbes, par l'ouragan Mitch et par la crise économique touchant les pays en développement.

250. Le Venezuela se félicite de l'amélioration de la gestion du portefeuille de projets du FIDA, du mécanisme flexible de financement, particulièrement pour les périodes de prêt plus longues, de la participation du secteur privé à la mobilisation de ressources complémentaires, de la participation des bénéficiaires à la conception, à l'exécution et à la gestion des projets, de la participation des femmes aux projets financés par le FIDA. Il attache également de l'importance à la promotion de micro-entreprises et au partage d'expériences de ce type avec des institutions nationales et internationales privées et publiques. L'Initiative PPTE devra être étendue à d'autres pays de la région Amérique latine et Caraïbes, en particulier à ceux qui ont le plus souffert de l'ouragan Mitch. Il approuve l'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, qui devra tenter de définir des critères et des mécanismes pour garantir la poursuite des activités du Fonds en faveur des communautés rurales extrêmement pauvres.

251. Enfin, il prie le FIDA d'aider à alléger l'impact du récent tremblement de terre en Colombie, particulièrement sur l'économie rurale et sur la situation alimentaire, et à promouvoir le relèvement des zones touchées aussi rapidement que possible.

252. **M. RUPHIN** (Madagascar) exprime son appréciation profonde pour l'appui du FIDA à Madagascar, qui correspond exactement aux priorités de son pays. Il ne doute pas que cette coopération s'intensifiera dans les années à venir.

253. Il note avec satisfaction la confiance dont jouit le FIDA auprès de ses États membres et de la communauté internationale et qui est clairement démontrée par l'état des contributions à la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA, le choix du FIDA d'accueillir le mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification, les contributions des États non membres, la disponibilité manifeste des autres organisations des Nations Unies à coopérer étroitement avec le FIDA, et, surtout, l'approbation unanime, par le Conseil des gouverneurs, de tous les projets de résolutions, notamment ceux concernant le budget du FIDA pour 1999 et l'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

254. Madagascar note avec satisfaction qu'il a été décidé de rétablir à leur niveau normal les fonds affectés à l'Afrique, seule région au monde où le nombre de pauvres augmente et où le développement agricole constitue une des priorités des pouvoirs publics. Madagascar se félicite également de faire partie des pays présentant les conditions requises pour bénéficier du programme de développement agricole. Le pays est convaincu que, compte tenu de l'expérience encourageante des précédents projets du FIDA dans le pays, sa demande de financement d'autres projets trouvera un écho favorable.

255. **M. FANOURAKIS** (Swaziland), après avoir présenté les condoléances de son pays au Gouvernement et au peuple jordaniens pour la triste disparition de du Roi Hussein, déclare que le FIDA a eu un impact positif sur la vie des populations rurales au Swaziland grâce aux activités menées dans le cadre de projets successifs de développement de la petite paysannerie. Le projet en cours se déroule de manière satisfaisante et on espère introduire la composante crédit très prochainement. Son pays a lancé des initiatives visant à imprimer un nouvel élan à l'économie, notamment des réformes économiques et sociales, une stratégie nationale de développement et un programme de gestion publique. L'agriculture reste le secteur clé pour la croissance. Son gouvernement a l'intention de transformer les activités des petits exploitants en entreprises



commerciales qui amélioreront la qualité de vie de la population rurale et l'économie du pays dans son ensemble.

256. De nombreux pays en développement, en particulier en Afrique, sont confrontés à de graves problèmes liés au déclin économique, dont les conséquences pourraient être désastreuses pour la qualité de vie en général. Son gouvernement encourage de ce fait la participation active des petits exploitants à l'agriculture d'irrigation et à l'élevage, dans le but de les rendre maîtres de leur destin. Il prie le FIDA de continuer à appuyer le secteur de l'agriculture paysanne et de ne pas se laisser décourager par la lenteur du changement. Le FIDA peut jouer un rôle important en concevant des stratégies qui permettent aux petits agriculteurs d'avoir accès à des marchés internationaux lucratifs, compte tenu des difficultés que rencontrent les petits pays.

257. Il se réjouit notamment que le Conseil des gouverneurs ait été invité à réfléchir au suivi de la Conférence sur la faim et la pauvreté. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour combattre ces problèmes chroniques qui privent une grande partie de la population d'une vie décente. Le développement agricole est le principal moyen d'y parvenir, en Afrique subsaharienne notamment.

258. **M. SCOTT** (Saint-Vincent-et-les-Grenadines) exprime ses remerciements au FIDA pour le soutien qu'il a apporté à de nombreux pays des Caraïbes pour les aider à résoudre leurs problèmes de pauvreté rurale et de sécurité alimentaire. Du fait qu'ils ont utilisé à bon escient les fonds des donateurs et que la qualité de vie s'est accrue, ils semblent ne plus faire partie des pays pauvres et se sont vu refuser de nouveaux dons et des prêts à des conditions de faveur. La pauvreté est cependant relative et la Banque mondiale et le FMI devraient peut-être revoir leurs critères d'évaluation économique des petits États insulaires en développement. A cet égard, il convient de remarquer que la mondialisation et la libéralisation des échanges peuvent pérenniser la pauvreté et devenir des facteurs de sous-développement dans certains de ces pays. S'ils sont nombreux à avoir eu la chance d'être dotés de climats favorables, de sols fertiles et d'une population travailleuse, ils restent limités par leur petite taille et par leur manque de ressources financières. Ils apprécient sincèrement le soutien qu'a continué d'apporter l'Union européenne aux cultivateurs de banane des Caraïbes en dépit de la pression grandissante des États-Unis et espère qu'ils seront capables de conserver leur créneau, qui représente quelque 3% du marché européen.

259. Il rappelle qu'aucun nouveau projet n'a été envisagé depuis longtemps en faveur des petits États insulaires en développement, particulièrement aux Caraïbes, et espère que cette tendance se renversera. Le seul projet en cours dans son pays doit prendre fin en décembre 1999 mais il pense que son évaluation donnera lieu à une prolongation. En outre, il est grand temps d'élaborer un autre projet visant avant tout à établir des liens entre l'agriculture et les secteurs du tourisme et des services. Les pays tels que le sien attachent une grande importance au FIDA, qu'ils considèrent être leur dernière chance pour promouvoir le développement des petits États insulaires.

260. **M. PANÉS CALPE** (Espagne) déclare que le FIDA travaille de manière réaliste à l'accomplissement de son mandat unique en son genre, qui s'avère particulièrement pertinent à une époque où les crises mondiales ont fait augmenter le nombre de ruraux vivant dans des conditions particulièrement difficiles. Le Gouvernement espagnol continuera de ce fait à appuyer énergiquement le Fonds et se dit prêt à s'impliquer plus directement dans sa gestion. Il note avec intérêt les explications fournies quant aux changements apportés à la gestion du portefeuille qui permettront au FIDA de poursuivre ses activités, par le biais notamment de cofinancements et d'une plus grande synergie avec d'autres organisations. Il approuve le budget, qui témoigne des efforts continus entrepris pour contenir les frais de fonctionnement en termes réels tout en envisageant une augmentation raisonnable du programme de travail.

261. L'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA est une décision importante. Au cours du processus de consultation, il faudra prendre en compte



les objectifs réalisables convenus par les États membres ainsi que les possibilités de rendre les activités du FIDA de plus en plus efficaces, et identifier si nécessaire toute activité ne convenant pas à la structure du FIDA ou jugée contraire à sa philosophie. La Consultation devra examiner toutes les options susceptibles de permettre la meilleure utilisation possible des ressources. Il approuve l'idée, exprimée dans le Programme de travail pour 1999, de la nécessité d'examiner à nouveau la situation actuelle en Amérique centrale et en Asie, soulignant que le niveau actuel d'engagement du FIDA en Amérique latine est inférieur aux besoins. Les dégâts importants causés par l'ouragan Mitch en Amérique centrale appellent une réponse appropriée. Il est gratifiant que le FIDA se soit mobilisé mais l'effort doit se poursuivre, car l'exemple du Fonds pourrait avoir un effet d'entraînement. La réponse rapide et de grande envergure de l'Espagne, comprenant une aide alimentaire et humanitaire d'urgence et l'allègement de la dette, a aussi été envisagée dans ce sens.

262. L'Espagne approuve les mesures prioritaires que le FIDA s'est fixées pour atteindre ses objectifs et est particulièrement favorable à faire davantage participer les bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets ainsi qu'à ce que la gestion du portefeuille des projets soit améliorée. L'Espagne est bien placée pour réfléchir à de nouvelles formes de collaboration avec le Fonds dans certaines régions et pour trouver d'autres moyens d'accroître l'efficacité des projets élaborés conjointement par l'Espagne et le Fonds.

263. Il approuve la décision d'accueillir au FIDA le mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification. Connaissant la désertification et ayant eu à trouver les moyens de l'endiguer, l'Espagne a participé de près à l'application de la Convention. Elle a contribué à faire ajouter une quatrième annexe destinée au nord de la Méditerranée, coopère avec les pays de cette région et encourage la coopération avec d'autres pays, notamment ceux du sud de la Méditerranée. Elle souhaite collaborer activement avec le mécanisme mondial.

264. **M. FIGUEIREDO** (Portugal), prenant la parole pour la première fois en tant que Gouverneur du Portugal, rend hommage à la contribution notoire du FIDA à la lutte contre la faim et la pauvreté et réaffirme l'empressement de son pays, membre du FIDA dès sa création, à poursuivre son appui au Fonds dans la mesure de ses possibilités.

265. Il demande instamment au Fonds de fournir davantage de ressources pour le développement agricole des pays lusophones d'Afrique - Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique et Sao Tomé-et-Principe - afin d'aider à réduire la pauvreté de leurs populations. Il espère qu'il sera possible de trouver les moyens de rétablir la paix en Angola et en Guinée-Bissau de manière à ce que ces pays puissent s'acheminer rapidement vers le développement économique, la solidarité et le progrès social. Le nouveau millénaire doit être l'occasion d'intensifier la collaboration mondiale en faveur de la lutte contre la pauvreté et d'oeuvrer pour une plus grande justice et une plus grande solidarité au niveau mondial.

266. **La séance est levée à 13 heures.**

- iv) Compte rendu analytique de la quatrième séance
de la vingt-deuxième session tenue le jeudi
18 février 1999 à 15 heures

**PRÉSIDENTS : SHAH A. M. S. KIBRIA (BANGLADESH)
KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)**

	PARAGRAPHES
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	268 - 274
- Belgique	268 - 271
- Sri Lanka	272 - 274
Rapport sur l'état de l'Accord relatif au siège (point 14 de l'ordre du jour)	275 - 280
Autres questions (point 15 de l'ordre du jour)	281 - 285
Approbation de la diffusion des documents	
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	286 - 315
- Gambie	286 - 289
- Burundi	291 - 293
- Albanie	294 - 295
- Nigéria	296 - 300
- Bangladesh	302 - 304
- Sénégal	305 - 308
- Îles Salomon	309 - 312
- MOVIMONDO MOLISV (au nom des ONG)	313 - 315
Clôture de la session	316 - 324

267. **La séance est ouverte à 15 h 15.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

268. **M. DE MONTJOYE** (Belgique), appelant l'attention sur l'importance de la place qu'occupe le FIDA dans les relations de coopération multilatérale de la Belgique, souligne que la contribution ordinaire de son pays à la Quatrième reconstitution, à laquelle s'ajoute une contribution complémentaire au titre du Fonds de survie belge, représente 7,5% des ressources de la Quatrième reconstitution. Il est fier d'annoncer que le parlement belge vient d'approuver une nouvelle phase du Fonds de survie.

269. S'agissant du financement du FIDA à long terme, le Fonds se doit désormais de trouver sa place dans un monde où la triste réalité est que l'on se dispute de maigres ressources. Savoir si l'assise financière du FIDA doit être renforcée par de l'argent frais, si le niveau des activités doit être maintenu sur la base des remboursements prévisibles et du produit des placements et s'il faut envisager une fusion avec une autre institution multilatérale - telles sont les questions qui méritent un examen approfondi et qui doivent être envisagées dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies et de la coopération avec les autres institutions romaines. La Belgique est disposée à discuter d'une façon constructive d'un renouvellement éventuel des ressources du FIDA, en tenant compte du fait que le développement agricole dépend davantage d'une politique agricole et macro-économique bien pensée que d'investissements financiers. Des efforts spécifiques doivent être déployés pour remplacer la culture d'approbation de prêts par une culture d'avancement sur le chemin de la sécurité alimentaire - démarche qui nécessitera également une collaboration étroite avec d'autres organisations, dont notamment la FAO et le PAM.

270. S'agissant de la qualité des interventions du FIDA, M. De Montjoye appelle l'attention sur l'analyse et sur les conclusions qui figurent dans le rapport d'évaluation du Programme spécial pour l'Afrique qui, il l'espère, sera bientôt finalisé et mis à la disposition de tous les intéressés. La conclusion selon laquelle l'obstacle principal à l'efficacité des interventions et à la durabilité des processus engagés se situe au niveau des conditions dans lesquelles l'aide extérieure - sous forme de projets d'investissements - rencontre, suscite et sert les initiatives de développement et les projets des populations rurales, est particulièrement intéressante. Le FIDA a pris des mesures à cet égard, y compris l'adoption du mécanisme flexible de financement, mais il lui est en fait très difficile de modifier ces conditions de "rencontre" d'une façon structurelle ou substantielle car le FIDA est lié aux gouvernements membres et que, tant de droit que de fait, ce sont les gouvernements et non pas les bénéficiaires qui doivent rembourser le FIDA. C'est là une difficulté qui continuera de compromettre l'efficacité des interventions du FIDA. Il n'y a pas de solution miracle. La collaboration avec les ONG doit être encouragée mais ne résoudra pas tous les problèmes qui se posent, notamment au niveau de la politique agricole et de la bonne gouvernance.

271. La Belgique veut participer dans un esprit constructif à la revue de l'adéquation des ressources du FIDA. Elle souhaite que cette consultation ait lieu dans un contexte qui garantisse la qualité des interventions et invite le Fonds à rechercher les collaborations nécessaires pour relever ce défi.

272. **M. JAYARATNE** (Sri Lanka) dit que son pays attache un très grand prix à l'aide au développement qui lui a été fournie par le FIDA depuis qu'il existe. Le Fonds a des objectifs correspondant à ceux qui ont été adoptés par Sri Lanka dans le secteur agricole; ses projets portent sur l'amélioration de l'irrigation, le développement des cultures, la vulgarisation, le développement de l'élevage, l'octroi de crédit en milieu rural et la régularisation des titres de propriété et s'adressent principalement aux agriculteurs pauvres des régions arides et aux paysans sans terre.



273. La stratégie adoptée par le pays pour son secteur agricole, dans le cadre d'un plan d'une durée de six ans allant jusqu'en l'an 2005, est conçue pour garantir la sécurité alimentaire et l'autosuffisance en matière de cultures vivrières de base et de cultures de rapport. La production de riz, aliment de base du pays, ne couvre qu'environ 75% des besoins nationaux. Un groupe de chercheurs met au point des technologies novatrices pour améliorer la production et la productivité de 55 cultures différentes, mais l'aide du FIDA sera nécessaire pour leur permettre d'accéder au matériel le plus récent et aux autres ressources requises. La remise en état et le développement des réseaux d'irrigation traditionnels, en particulier des petits réservoirs et puits, sont d'autres domaines dans lesquels l'assistance du FIDA sera bienvenue.

274. En complément de sa stratégie de production, le gouvernement a lancé des programmes de retraite et d'assurance, y compris médicale, pour les agriculteurs ainsi qu'une banque agricole. Il a également créé des "abris destinés aux agriculteurs" - il y en a 53 à ce jour - qui servent de lieu de rencontre et de centres de commercialisation. Il encourage la création d'organisations et d'entreprises agricoles viables, qui s'occupent de très près de la manutention des produits après la récolte et de la filière à valeur ajoutée. Le Gouvernement sri-lankais se réjouit à l'avance de collaborer étroitement avec le FIDA sur toutes ces questions. Enfin, à l'aube de ce nouveau millénaire, l'intervenant en appelle à toutes les nations pour qu'elles collaborent et mettent leurs ressources en commun pour le bien de tous, ainsi qu'à la communauté des donateurs pour qu'elle augmente ses contributions au Fonds.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ACCORD RELATIF AU SIÈGE (point 14 de l'ordre du jour)

275. **M. LAWSON** (Président adjoint, Département management et services du personnel) déclare que, s'agissant du siège permanent du FIDA, le Fonds a depuis la dernière session poursuivi le dialogue avec les autorités italiennes afin d'obtenir les locaux du bâtiment adjacent au siège actuel. Le personnel du Ministère des finances ayant quitté ce bâtiment à la mi-1998, le FIDA a contacté les autorités italiennes pour obtenir confirmation de la décision d'attribuer ledit bâtiment au Fonds. La décision a été confirmée. Toutefois, l'ancien propriétaire du bâtiment, la Compagnie d'assurance nationale italienne, a entre-temps été privatisée et ses biens immobiliers ont été transférés à une nouvelle compagnie du nom d'UNIM.

276. Lors d'une réunion tenue en décembre 1998 pour obtenir reconfirmation des intentions du gouvernement italien, le Directeur général de la compagnie UNIM a fait savoir que toute décision concernant ce bâtiment nécessiterait l'approbation de son Conseil d'administration. Il a été décidé de créer deux comités techniques, dont l'un est chargé d'examiner l'état du bâtiment et sa mise aux normes juridiques applicables aux bureaux, et l'autre d'estimer le coût de la rénovation. Les deux comités se sont réunis et le Directeur général présentera son rapport au Conseil d'administration dès que les estimations des coûts lui seront parvenues.

277. L'intervenant rend hommage aux hauts fonctionnaires italiens, en particulier à ceux du Ministère des affaires étrangères et de la représentation permanente de l'Italie auprès du FIDA, pour leur coopération et leur soutien au cours des négociations et exprime sa vive satisfaction pour l'accueil professionnel et amical qu'a reçu le FIDA lors de sa visite à l'UNIM.

278. Sauf événement inattendu, il espère être en mesure d'annoncer à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs que le FIDA pourra déménager dans les nouveaux locaux d'ici au mois de juin 2000.

279. **Le PRÉSIDENT** pense que le Conseil souhaite prendre note du rapport oral présenté par M. Lawson sur l'état de l'Accord relatif au Siège.

280. **Il en est ainsi convenu.**



AUTRES QUESTIONS (point 15 de l'ordre du jour)

Approbation de la diffusion des documents

281. **Le PRÉSIDENT** rappelle que le Conseil a approuvé à sa dernière session une phase intérimaire de 18 mois en ce qui concerne la politique de diffusion des documents du FIDA, au cours de laquelle les documents des organes directeurs seraient diffusés sur Internet. Il a également entériné la recommandation selon laquelle la décision finale concernant la diffusion des documents de chaque session serait du ressort de l'organe directeur concerné. Il demande donc au Conseil d'autoriser la diffusion de tous les documents approuvés au cours de la présente session. À la suite de cette approbation, les documents du Conseil seront diffusés sur le site web du FIDA, et ainsi portés à la connaissance du grand public.

282. Le Fonds a pu respecter la date limite de juillet 1998 comme point de départ de la phase intérimaire de 18 mois approuvée par le Conseil des gouverneurs. Au 26 juin 1998, tous les documents présentés au Conseil des gouverneurs à sa vingt et unième session ont été diffusés sur le site ouvert au public. De même, tous les documents approuvés au cours des trois sessions de 1998 du Conseil d'administration ont été diffusés sur le site web.

283. Ce mécanisme étant maintenant pleinement opérationnel, tous les documents des organes directeurs envoyés avant une session sont diffusés sur le site protégé du FIDA, dont l'accès est limité aux Gouverneurs et/ou aux membres du Conseil d'administration. Une fois la diffusion générale des documents approuvée, ces derniers sont transférés sur le site ouvert au public, où ils peuvent être librement consultés.

284. Le Président pense que le Conseil souhaite que tous les documents approuvés à la présente session soient mis en diffusion générale.

285. **Il en est ainsi convenu.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

286. **M. DUMBUYA** (Gambie), après avoir transmis au Président les salutations et les remerciements d'un paysan gambien dont la vie a été transformée par un projet du FIDA, félicite le Fonds pour ses réalisations remarquables. Grâce aux projets passés et en cours, la Gambie progresse vers son objectif, à savoir assurer la sécurité alimentaire, atténuer la pauvreté et améliorer le sort de la population rurale en général et des groupes vulnérables en particulier. Le PSA, qui est axé sur la lutte contre la sécheresse et la désertification, constitue un cadre général pour une gestion écologiquement viable de l'environnement et de la base de ressources naturelles, et contribue à l'atténuation de la pauvreté et au développement rural.

287. En sa qualité actuelle de ministre coordonnateur du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans la zone du Sahel, l'intervenant se félicite de l'excellente collaboration qu'entretient le Comité avec le FIDA. Les deux organisations ont conclu un accord de coopération qui met l'accent sur le renforcement de la capacité du Comité permanent inter-États, afin que ce dernier contribue de manière efficace à la conception de programmes de développement sous-régionaux et à l'harmonisation des politiques nationales, à la mise en oeuvre des conventions internationales visant à lutter contre la désertification et à la planification stratégique dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles. Les projets de coopération avec le FIDA portent notamment sur l'élaboration de mesures d'incitation à la gestion des ressources naturelles, l'apport de fonds aux programmes sous-régionaux et la préparation de programmes d'investissement.



288. Le rythme de l'exécution des programmes et des projets financés par le FIDA est encourageant et justifie l'inclusion des objectifs et des stratégies du programme dans les principaux programmes nationaux en cours. Dans des domaines prioritaires tels que la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et le financement rural, un appui est vital pour une participation locale effective, un renforcement des capacités d'intervention des communautés et un développement axé sur les personnes. La Gambie se réjouit de renforcer sa collaboration avec le FIDA et prie instamment les donateurs d'accroître leur aide financière.

289. FIDA est désormais un mot familier en Gambie, dont la population apprécie à sa juste valeur l'aide qui lui a été fournie pour accroître ses revenus et améliorer sa situation nutritionnelle et sanitaire. L'intervenant se félicite de la collaboration du Fonds et d'autres partenaires de développement, laquelle a permis d'améliorer le niveau de vie en Gambie et dans le reste du monde en développement.

290. **Mme Lintonen (Finlande) assume la présidence.**

291. **M. NTIHABOSE** (Burundi) remercie le FIDA pour avoir accepté de rester aux côtés du Burundi pendant les moments les plus difficiles, où les autres bailleurs de fonds se sont retirés, laissant la population en détresse. Le FIDA a maintenu sa présence et deux projets sont actuellement en cours d'exécution. Le peuple burundais n'a pas oublié le réconfort qu'a été la visite effectuée par le Président du FIDA en 1997. Le Burundi salue la voie que s'est tracée le Fonds et l'encourage à étendre et renforcer son action dans les pays en voie de développement afin de réduire la pauvreté et la sous-alimentation, en appuyant des projets de transformation et de conservation des aliments, d'activités artisanales et de promotion du de crédit rural.

292. Les effets négatifs de la crise que traverse le Burundi depuis 1993 se ressentiront pendant encore longtemps. Cependant, du fait de la détermination de la population et de la communauté internationale, la crise se dissipe peu à peu et le Burundi espère sincèrement que les accords d'Arusha seront signés avant la fin de l'année. La suspension de l'embargo qui a causé d'énormes souffrances a été un soulagement pour le pays et l'intervenant souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à cette suspension.

293. La situation économique du pays demeure toutefois préoccupante eu égard à l'ampleur des destructions des infrastructures sociales et à la forte baisse des activités économiques. Le secteur agricole a de toute évidence été fortement touché, les effets de l'embargo étant encore aggravés par les phénomènes *El Niño* et *La Niña*. La situation alimentaire est très précaire et le gouvernement a lancé un nouvel appel à la communauté internationale et aux donateurs pour obtenir une assistance d'urgence d'environ 300 000 t de vivres. Malgré cette situation générale quelque peu déprimante, les autorités nationales sont bien décidées à surmonter la crise et prennent des mesures effectives pour redynamiser la production. L'intervenant prie les pays donateurs et le FIDA d'appuyer les efforts déployés par le Burundi pour accélérer la reconstruction et relancer le développement.

294. **M. XHUVELI** (Albanie) déclare que son gouvernement attache une importance spéciale à ses relations avec le FIDA. Depuis qu'il en est devenu membre du Fonds en janvier 1992, son pays a bénéficié de prêts dans le cadre de deux projets en cours dont l'évaluation a abouti à une meilleure gestion, ce qui devrait donner des résultats significatifs. Ces deux projets étant parvenus à faire reculer la pauvreté rurale, son gouvernement serait très heureux qu'un troisième projet, axé sur le crédit, le développement et l'infrastructure agricole soit mis en oeuvre. L'Albanie s'engagera bien entendu activement, compte tenu de son expérience, en vue de l'exécution d'un tel projet.

295. L'Albanie élabore à l'heure actuelle une stratégie de développement agricole dont les objectifs à court et long terme sont clairement définis. La coopération avec le FIDA occupe une place particulière dans cette stratégie. L'Albanie est très reconnaissante au Fonds pour sa contribution, qui a amélioré les conditions de vie des agriculteurs albanais et a eu des effets positifs sur les communautés rurales.



L'intervenant espère que d'autres activités du même type seront mises en oeuvre dans d'autres régions du pays. L'appui du FIDA n'est pas simplement financier mais moral et institutionnel, ce qui a encouragé l'Albanie à honorer ses obligations financières envers le Fonds dans les meilleurs délais.

296. **M. WALI** (Nigéria) déclare que les activités bénéficiant de l'aide du FIDA au Nigéria ont donné des résultats particulièrement positifs étant donné qu'elles font une large place aux groupes cibles et sont de nature participative. Il fait notamment référence aux projets de multiplication du manioc, au projet de développement de la culture des racines et tubercules, qui en a été la prolongation, et au projet de développement agricole et communautaire dans l'État de Sokoto, qui sera reproduit, il l'espère, dans d'autres États de la Fédération sujets à la sécheresse et à la désertification.

297. Le Nigéria approuve vivement les objectifs de la Déclaration de Rome et du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et est foncièrement attaché à son partenariat avec le FIDA dans cette entreprise. Il se félicite en particulier de l'importance renouvelée accordée à l'Afrique dans les opérations de prêt du programme de travail et budget du FIDA pour 1999. L'accent mis sur l'Afrique devra encore être renforcé dans les années à venir. L'intervenant se dit satisfait de la réelle volonté de lutter contre la désertification exprimée à la Conférence des parties à la Convention sur la lutte contre la désertification et félicite le FIDA de se montrer à la hauteur des défis de la technologie de l'information et de la communication.

298. Le rythme de croissance de l'agriculture nigériane dépasse 4% depuis deux ans et devrait encore progresser à l'avenir. Le pays souhaite être moins tributaire des importations, améliorer le taux d'utilisation de la capacité industrielle, augmenter la teneur en éléments d'origine locale de certains produits et développer la base des recettes publiques afin de compenser les fluctuations du marché pétrolier. La démocratisation en cours, conjuguée à des politiques économiques et budgétaires plus pragmatiques, a ouvert la voie à de nouvelles possibilités d'investissements étrangers dans l'agriculture et dans d'autres secteurs. Les principales entreprises publiques sont en cours de privatisation. Le microcrédit, dans le cadre du programme de développement économique de la famille, s'avère efficace comme moyen d'émancipation économique.

299. Le Gouvernement et le peuple nigériens se sentent proches des victimes de catastrophes naturelles telles que l'ouragan Mitch et s'associent aux efforts déployés par le FIDA pour alléger leurs souffrances. L'intervenant transmet ses condoléances au Gouvernement et au peuple jordanien à l'occasion du décès du roi Hussein.

300. Le Nigéria a approuvé vivement les projets de résolutions sur l'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources du FIDA et sur la révision du plafond de la réserve générale. Enfin, l'intervenant se dit convaincu que les pays développés et en développement doivent conjuguer leurs efforts pour éviter les conflits politiques, économiques et sociaux susceptibles d'éclater si aucune mesure efficace n'est prise pour lutter contre la pauvreté dans le monde.

301. **Shah A.M.S. Kibria (Bangladesh) reprend la présidence.**

302. **M. ALI** (Bangladesh) déclare que l'aide d'urgence reçue par son pays à la suite des catastrophes naturelles récentes a été gérée de manière efficace par les autorités et qu'aucun décès dû à la faim n'a été signalé. À cet égard, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition ayant augmenté dans le monde depuis 1996, le FIDA, le PAM et la FAO se doivent d'agir de concert. Le Comité de l'aide au développement de l'OCDE s'est fixé pour objectif de réduire la pauvreté absolue de moitié d'ici à 2015. Toutefois, l'aide publique au développement a diminué dans une proportion d'au moins 20%. En pareille période, il est évident que le FIDA a plutôt besoin d'accroître que de réduire ses ressources. Les pays nordiques, le Canada, les Pays-Bas et le Royaume-Uni se sont dits favorables à des consultations avec le FIDA sur la mise en commun des ressources additionnelles. On parle de nouvelles options, dont l'ouverture d'un guichet de financement du secteur privé. À cet égard, il peut être avancé



que les millions de petits agriculteurs et de paysans des terres marginales des pays en développement constituent l'essentiel du secteur privé. Le Gouvernement du Bangladesh serait heureux de recevoir un appui pour les agents économiques du secteur privé qui souhaitent se lancer dans la transformation des produits agricoles.

303. Le remplacement de l'approche-projet par une approche-programme sectorielle est une autre des nouvelles options envisagées mais le FIDA, dans la conception de ses projets, incorpore déjà de nombreux éléments relevant d'une approche-programme sectorielle, par exemple en mettant l'accent sur la protection de l'environnement, l'interface avec la commercialisation, la participation des communautés et des divers acteurs et le développement de l'infrastructure et des ressources humaines. Le Bangladesh travaille actuellement en relation étroite avec la Banque mondiale pour procéder à un examen de sa stratégie de développement rural et la participation du FIDA à ce travail serait bienvenue.

304. Environ 70% de la demande alimentaire dans le monde en l'an 2015 devra être satisfaite par les pays en développement. L'intensification de la production végétale qui en résultera entraînera des problèmes de dégradation des sols et de l'environnement. En outre, la libéralisation des marchés devra comporter un élément d'équité pour garantir aux pauvres l'accès aux produits alimentaires. Les droits des petits exploitants et des paysans des terres marginales des pays à faible revenu doivent être protégés face aux problèmes associés à l'introduction de la biotechnologie dans l'agriculture et de manière plus générale, face aux effets de la mondialisation et de la libéralisation. Le FIDA ne doit pas adopter une approche prescriptive mais doit faire preuve de souplesse pour permettre aux petits exploitants et aux paysans des terres marginales de tirer pleinement parti de marchés ouverts à une concurrence loyale.

305. **M. SY** (Sénégal), après avoir exprimé ses condoléances au peuple de Jordanie à l'occasion de la tragédie qu'il vient de vivre, s'associe à la déclaration faite par le représentant du Burkina Faso au nom du groupe Afrique. Le Sénégal se félicite tout particulièrement que le programme de travail du FIDA pour 1999 donne la priorité à l'Afrique. Maintenir une telle priorité présuppose que l'Afrique sera à même de tirer parti des ressources qui lui seront fournies, ce qui nécessite d'étoffer la représentation de l'Afrique au Fonds.

306. L'accueil par le FIDA du mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification est une évolution positive. Tous les moyens nécessaires doivent être rapidement mis en oeuvre pour permettre à ce mécanisme de devenir opérationnel afin qu'il puisse venir en aide aux pays qui, comme le Sénégal, ont parachevé leur plan national de lutte contre la sécheresse et la désertification. L'intervenant rappelle que, même si le mémorandum d'accord n'est pas encore prêt, la deuxième Conférence des parties, récemment tenue à Dakar, a demandé aux entités concernées de procéder comme si la Convention était déjà en vigueur.

307. Au Sénégal, où la libéralisation du secteur agricole dans le cadre de la mondialisation est à l'origine de certaines frustrations et appréhensions, des mesures vigoureuses sont prises pour promouvoir la recherche, la vulgarisation et l'assistance aux agriculteurs, tout en maintenant certaines subventions. En particulier, de nouvelles stratégies sont élaborées en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires traditionnels, avec une participation directe et bienvenue du FIDA, en vue de la mise en oeuvre d'un vaste programme de services d'appui destinés aux producteurs et à leurs organisations. Parallèlement, la politique de régionalisation du gouvernement, qui repose sur le renforcement de la démocratie à l'échelon local, est appuyée dans le cadre d'un programme de grande envergure concernant l'infrastructure rurale, actuellement en cours d'évaluation avec l'aide du FIDA.

308. Le Sénégal remercie le FIDA pour son aide et espère que les pays membres parviendront à un accord au cours de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources du FIDA, afin que le Fonds puisse continuer de remplir son mandat.



309. **M. AUMANU** (Îles Salomon) après avoir noté que c'est la première fois que les Îles Salomon sont représentées à une session du Conseil des gouverneurs, déclare que les difficultés que rencontre son pays du fait qu'il est un petit État insulaire isolé, classé parmi les pays les moins avancés, sujet aux catastrophes naturelles, doté de ressources et d'une infrastructure insuffisantes, et dont la population rurale, dans sa grande majorité, vit d'une agriculture de subsistance, explique que les Îles Salomon sont toujours tributaires des ressources provenant des partenaires du développement.

310. La répartition des maigres ressources venant du FIDA doit reposer sur des critères qualitatifs. Il faut donc privilégier le critère de la performance, à savoir les indicateurs du développement, les bons résultats, la gestion saine et l'élimination des distorsions héritées du passé. Un système de programmation à horizon mobile doit être adopté, lequel prévoira des examens réguliers du montant total alloué et de la nature de l'assistance. Une telle démarche est conforme à un partenariat véritable, facilite l'adaptation des programmes à l'évolution de la situation dans le pays et subordonne l'augmentation du montant du financement au respect des engagements et à l'efficacité de l'exécution.

311. Les îles Salomon ont entrepris des réformes politiques et structurelles, pour la mise en oeuvre desquelles un appui leur est nécessaire. La politique agricole du pays repose sur la sécurité alimentaire, le remplacement des importations de denrées alimentaires, l'accroissement de la production vivrière, l'augmentation des possibilités d'emploi et l'amélioration des systèmes culturels. La mise en oeuvre de ces politiques requiert une assistance sous forme d'appui aux centres de développement rural et agricole intégré, d'intrants destinés au projet de développement de la culture du riz et de ressources nécessaires aux programmes de production vivrière et d'amélioration de la nutrition.

312. Les îles Salomon considèrent les institutions des Nations Unies comme des partenaires de leur développement et sont favorables aux appels lancés en faveur de la poursuite de la collaboration et des consultations entre toutes les institutions ayant les mêmes objectifs, sur la base de leurs avantages comparatifs. Il est préoccupant de noter que l'assistance du FIDA aux petits États insulaires en développement semble diminuer, du fait notamment de la tendance à accroître l'aide à l'Amérique latine, à l'Asie et à l'Afrique.

313. **Mme MARZIALI** (Observateur de MOVIMONDO MOLISV), prenant la parole au nom des ONG à l'invitation du Président, déclare que la lutte contre la pauvreté par le biais d'un développement humain durable est le but commun du FIDA et de la communauté des ONG, dont la collaboration peut aboutir à des résultats importants. L'expérience acquise en matière de coopération internationale pour le développement montre que la participation locale est nécessaire, et que les ONG jouent un rôle essentiel d'intermédiaires entre les communautés et les institutions nationales et internationales, et qu'elles restent en contact avec la société civile des pays développés. En ayant la possibilité d'examiner des questions de politique générale avec des organismes tels que le FIDA, les ONG peuvent apporter leur contribution à un niveau élevé de décision politique. La Consultation annuelle FIDA/ONG est désormais une tribune importante pour la mise en commun de l'expérience et des savoirs et l'instauration d'un dialogue constructif sur les orientations générales.

314. Les ONG apprécient également la collaboration sur le terrain pour ce qui est de la conception et de l'exécution des projets et des programmes, et espèrent que la coopération avec le FIDA s'intensifiera afin de formuler des projets novateurs et de lancer un processus systématique permettant de tirer des enseignements des interventions passées. L'intervenante prie instamment le Fonds de jouer le rôle de "pépinière d'idées nouvelles" en menant des initiatives pilotes et en mettant à l'essai des méthodes prometteuses. Le groupe consultatif des ONG examine la question de l'amélioration de l'efficacité du flux des ressources entre les pays membres et les ONG et présentera un rapport sur le sujet. Il est également important d'effectuer des évaluations conjointes des projets de manière à tirer des enseignements en vue de l'action future. Les ONG sont particulièrement satisfaites des efforts



déployés par le FIDA ces dernières années en vue de promouvoir les partenariats rentables entre les divers acteurs du développement.

315. À l'occasion du vingtième anniversaire du FIDA, la neuvième consultation FIDA/ONG organisée en décembre 1998 a, dans sa déclaration, remercié le FIDA pour les efforts consentis pour faire transiter une part plus importante de l'aide par les ONG et pour renforcer sa collaboration avec elles. Le fait d'accueillir le mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification souligne encore le rôle universel du Fonds. Il s'agit d'un nouveau cadre de politique générale qui permet aux ONG d'être en contact régulier avec le personnel du FIDA et qui a fait passer l'enveloppe du Programme de coopération élargie de 350 000 à 2 500 000 USD par an, avec un plafond de 75 000 USD par projet. Les ONG se félicitent vivement des résultats positifs atteints et espèrent que tous les partenaires redoubleront d'efforts pour assurer la pérennité de leur action de développement future.

CLÔTURE DE LA SESSION

316. **Le PRÉSIDENT** se dit convaincu que les décisions prises au cours de la vingt-deuxième session seront le point de départ d'autres délibérations qui permettront au FIDA de poursuivre ses opérations pendant le nouveau millénaire au rythme voulu et avec les ressources nécessaires.

317. Le Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne, S.E.M. Sergio Mattarella, prononçant le discours inaugural au nom du Président du Conseil des ministres, S. E. M. Massimo D'Alema, a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour lutter contre la faim en établissant des partenariats à tous les échelons de la société. L'alliance en faveur du développement agricole proposée par l'Italie, à laquelle participeraient non seulement la FAO, le FIDA et le PAM, mais également des ONG et des organismes du secteur privé, peut notablement contribuer à la reconnaissance du droit à la nourriture pour tous. Le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, a souligné l'importance de la place qu'occupe le FIDA dans le système des Nations Unies en tant qu'acteur crucial dans la lutte contre la pauvreté. Parlant des enjeux du développement mondial, il a souligné que, si le climat actuel se caractérise par la lassitude des donateurs et le découragement face à la lenteur des progrès, la solidarité et le renforcement des partenariats restaient les seuls moyens d'aller de l'avant. Le Directeur exécutif du PAM, Mme Catherine Bertini, a prononcé un discours passionné sur les activités du PAM, les problèmes qui restaient à résoudre, les idéaux communs aux trois organisations sises à Rome, et chose plus importante encore, la manière qu'elles ont de travailler ensemble pour atteindre ces idéaux. Dans son message, le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a évoqué la grande tragédie qu'est le fait que tant de millions d'êtres humains souffrent encore de la faim dans un monde où les réalisations technologiques sont si nombreuses et si marquantes. Il a demandé à la communauté internationale tout entière de renouveler son engagement en vue de combler le fossé entre les riches et les pauvres. Dans leurs déclarations générales, les gouverneurs ont une nouvelle fois donné un aperçu de la manière dont les États membres perçoivent les activités du Fonds, la direction qu'ils aimeraient le voir prendre et l'impulsion qu'ils souhaitent lui imprimer. Leurs remarques montrent clairement que les États membres restent très attachés à la cause de la lutte contre la faim et au travail du FIDA.

318. À l'issue de longues négociations, la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA a pris effet en un temps record. Il est encourageant de noter que les instruments de contribution et les versements non assortis d'un instrument de contribution représentent 96,1% du montant total des annonces de contribution.

319. Le Conseil a approuvé le budget administratif du FIDA pour 1999, d'un montant de 55,42 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD et un montant de 343 400 USD pour financer les réunions de 1999 de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. Arriver à ce budget, dont la croissance réelle est nulle pour la



troisième année consécutive après avoir enregistré durant trois ans une diminution représentant au total 26%, est un exploit impressionnant; il faut féliciter le FIDA d'avoir su réduire ses coûts de fonctionnement tout en maintenant la grande efficacité qu'on lui connaît. Le Conseil des gouverneurs a également adopté la résolution 111/XXII qui autorise le Conseil d'administration à modifier le plafond de la réserve générale. Le Conseil d'administration a donc été chargé d'examiner en 1999 l'adéquation du plafond actuel, soit 100 millions de USD, et de prendre la décision qui s'impose.

320. L'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA est la décision la plus importante qu'ait prise le Conseil. À cet égard, le Président souligne l'importante responsabilité des gouverneurs en ce qui concerne le succès de cette activité. Ils ont désormais le devoir de se pencher sur les ressources requises à partir de l'an 2000 et au-delà. La tâche a été confiée à 46 États membres qui doivent procéder à un examen minutieux de l'impact des programmes du FIDA, des montants prêtés par le Fonds, des ressources disponibles et, par conséquent des ressources complémentaires requises. Le Président se dit certain que toutes les parties concernées souhaitent qu'un consensus se dégage dans les meilleurs délais sur ces questions afin que celles-ci puissent être examinées à la prochaine session.

321. Du fait de la modification du Règlement intérieur pour permettre une plus grande flexibilité dans l'échelonnement des sessions, il est désormais possible au Secrétariat de fournir à la fois un projet de rapport annuel et des renseignements sur les états financiers pour l'année qui précède la session -pratique que le Conseil des gouverneurs aimerait voir se poursuivre.

322. Le Conseil espère que le mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification permettra d'exploiter les vastes possibilités qu'offre cette dernière en vue d'aider les millions d'agriculteurs pauvres qui vivent dans des zones arides sujettes à la désertification. Le rapport d'avancement sur l'établissement du mécanisme mondial de la Convention et le rapport concernant une autre action importante entreprise en collaboration, la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, montrent clairement que le Fonds est disposé à s'associer à des actions communes centrées sur un engagement commun, à tirer parti de l'expérience des autres et à communiquer son propre savoir-faire, car il est bien conscient que l'union fait la force. Le Conseil a également entendu avec intérêt le rapport sur l'état de l'accord relatif au siège et espère qu'une issue heureuse sera trouvée en temps utile. Enfin, le Conseil a approuvé la diffusion publique sur le site Web du FIDA des documents présentés à la vingt-deuxième session.

323. La vingt-deuxième session est la dernière session du millénaire, dont les derniers cinquante ans ont été marqués par la volonté des pays de collaborer à un effort mondial visant à aider les moins fortunés. Le FIDA a été créé pour faire face à la menace de famine généralisée. Après vingt et un ans de travail acharné en Asie, en Afrique et en Amérique latine pour assurer une bonne récolte tous les ans et éviter les pénuries alimentaires, il n'y a pas encore lieu de se reposer sur ses lauriers. Dans le pays même de l'intervenant, la disponibilité et la répartition des vivres, ainsi que la nutrition restent des questions très prioritaires. La lutte contre la pauvreté et l'accroissement des revenus agricoles à long terme demeureront des objectifs impossibles à atteindre dans de nombreux pays si la communauté mondiale ralentit ses efforts. La vision du FIDA pour le XXI^e siècle doit tenir compte de ces priorités fondamentales. Grâce au FIDA, plus de 200 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont connu une vie meilleure, mais pour tous ceux, encore plus nombreux, qui n'ont jamais été libérés de la faim et de la malnutrition, le FIDA doit poursuivre son oeuvre. Le Président se dit honoré d'avoir présidé deux sessions historiques du Conseil, lesquelles ont réaffirmé leur confiance dans le Fonds en lui fournissant les moyens d'examiner les ressources dont il a besoin - ressources qui sont généralement considérées comme étant essentielles.

324. Le Président déclare close la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

325. **La séance est levée à 17 h 15.**

CHAPITRE 3

B. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES DES GOUVERNEURS ET OBSERVATEURS

Déclaration du gouverneur suppléant pour la République d'Angola

Monsieur le Président,
Distingués Gouverneurs et Délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est véritablement un privilège pour moi de pouvoir prendre la parole à cette vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA dont vous assurez la présidence.

Nous sommes convaincus que sous votre direction la présente session sera couronnée de succès.

Nous voudrions également exprimer notre satisfaction au Président du FIDA et à son personnel pour leur dévouement à la cause des pauvres et pour la qualité des documents qu'ils nous ont présentés.

Dans son discours d'ouverture, le Président du FIDA, M. Fawzi Al-Sultan, a dit que le Fonds avait accueilli 16 nouveaux membres au cours des six dernières années. Au nom de ma délégation, permettez-moi, Monsieur le Président, de féliciter le Fonds pour l'augmentation du nombre de ses membres, signe de la reconnaissance de son rôle unique dans le système multilatéral, mais aussi de l'accroissement de ses responsabilités pour répondre positivement à leurs besoins.

Dans son document de politique intitulé Cadre stratégique de la FAO 2000-2015, l'organisation soeur du FIDA à Rome, la FAO a recensé 12 grandes tendances que je ne veux citer ici.

Malgré les efforts des populations africaines et ceux de la communauté internationale pour essayer de sortir du spectre de la faim et de la pauvreté, force est de constater la persistance de la pauvreté malgré la croissance économique des uns et la stagnation des autres dans notre continent et même une aggravation des conditions de vie quotidienne dans le monde rural africain. Le fossé ne cesse de s'agrandir entre les nantis et les déshérités.

Cette situation est alarmante et il est à noter que d'après les informations et les projections disponibles, la situation économique et sociale de la plus grande partie des pays africains n'offre aucun signe d'amélioration. Dans certains cas, elle est même en train de se dégrader.

Nous formulons le vœu que des efforts soient déployés par nos États en premier lieu, efforts visant à relever l'activité économique. Cela aura certainement une incidence positive sur l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Comme vous le savez, la guerre a repris en Angola. La logique de la guerre, en retour, menace le redressement économique tant attendu et la normalisation de la situation au sein de la communauté rurale. Malgré cette situation, mon Gouvernement croit toujours fermement aux "Accords de Lusaka" et concentre toute son énergie à la pacification du pays espérant tirer un trait définitif sur ce conflit vieux de plus de 20 ans.

La reprise de la guerre généralisée a créé l'insécurité dans de nombreuses régions du pays, les régions fortement agricoles sont abandonnées. L'espoir de voir la récupération rapide des infrastructures économiques qui était en cours, s'est évanoui de nouveau. La population émigre vers les zones les plus sûres, ce qui entraîne la surpopulation et le chômage dans les villes et d'autres maux, le surgissement du phénomène des enfants de rue, l'augmentation des groupes vulnérables, la malnutrition dans un pays où la production de produits agricoles est devenue inexistante, obligeant ainsi l'État à se tourner vers les importations massives des biens de première nécessité.

À cet égard, mon gouvernement déploie d'énormes efforts pour réinstaller et favoriser la réadaptation de ces groupes aux nouvelles conditions de vie, apporter une aide considérable aux réfugiés, aux blessés et aux orphelins de guerre.

À cet effet, je lance un vibrant appel à la communauté internationale pour qu'elle poursuive son assistance humanitaire à mon pays. Entre-temps, je la remercie de vive voix pour l'aide qu'elle ne cesse de nous apporter.

Considérant les objectifs du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, et dans l'esprit de son mandat, le FIDA, qui a participé activement à cet événement de fin de millénaire, a répondu positivement à l'appel du Gouvernement angolais en acceptant de financer deux projets.

Pour le premier projet, deux accords ont été signés il y a trois ans: un accord de prêt d'un montant de 6,7 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) et un don de 86,7 millions de francs belges (BEF) pour le Projet de développement des cultures vivrières dans la région Nord - PRODECA - qui couvre trois provinces. Ce projet a pour objectif d'assister les paysans des 18 municipalités pour améliorer leur niveau de sécurité alimentaire et leur rendement.

Le deuxième projet, signé le 24 décembre 1997, concerne le Programme de développement des communautés de pêche dans la Région du Nord. Ce projet sera réalisé dans les municipalités de Soyo, N'Zeto et Tomboco dans la province de Zaire. Un prêt de 5,3 millions de DTS équivalant à 7,31 millions de USD et un don de 37,5 millions de BEF ont été accordés.

En raison de la situation politico-militaire que le pays connaît actuellement, il n'a pas été possible d'exécuter à 100% les activités du premier projet programmées pour 1997 et 1998. Des missions d'évaluation ont eu lieu et leurs recommandations sont actuellement mises en pratique. Mais, face à la nouvelle situation, une réévaluation est nécessaire et des modifications devront être apportées. Le deuxième projet vient à peine d'entrer en vigueur. Les structures de fonctionnement prévues dans le document de projet sont déjà mises en place.

L'action du FIDA inclut également un troisième projet de sécurité alimentaire dans la province de Uige. À la suite des accords entre les quatre signataires de l'accord, une partie de ces fonds sera utilisée dans la province de Bengo. C'est une première expérience dans laquelle les trois institutions de Rome - la FAO, le FIDA et le PAM - travaillent ensemble sur le terrain. Ce projet de 4,8 millions de USD est financé par le Gouvernement italien. Mon Gouvernement profite de cette opportunité pour adresser ses sincères remerciements au Gouvernement belge qui a fourni les dons aux deux premiers projets et à celui de l'Italie qui a répondu à l'appel de la FAO dans le cadre du Programme spécial de sécurité alimentaire.

Mon gouvernement se félicite de l'existence de ce partenariat et encourage le FIDA à trouver les moyens de collaborer et de renforcer plus étroitement les synergies avec d'autres partenariats, au sein des organisations du système des Nations Unies basées à Rome, avec le secteur privé, les ONG et la société civile. Mon Gouvernement attend avec intérêt la suite qui sera donnée à cette question au niveau des projets, au niveau institutionnel et en fonction de grands axes thématiques et sectoriels.

Après ces quelques remarques d'ordre général, Monsieur le Président, je ne peux clore mon intervention sans faire quelques considérations sur les points inscrits à l'ordre du jour de cette vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

Cela fait un an, Monsieur le Président, que la quatrième reconstitution des ressources du FIDA est entrée en vigueur. À cet égard, nous nous félicitons de constater que sur une annonce totale de contribution de 419,6 millions de USD, les paiements en espèces et en billets à ordre s'élèvent à l'équivalent de 213,1 millions de USD. C'est là un fait très encourageant. Malgré les difficultés d'ordre économique qu'il traverse en ce moment, mon pays, qui a déjà déposé son instrument de contribution, ne ménage aucun effort pour honorer sa promesse et continuera de le faire en 1999 pour que le nom de l'Angola figure à nouveau dans la dernière colonne de la page 4 du document GC 22/L.3.

En ce qui concerne ce point, ma délégation voudrait féliciter les pays comme la Belgique et les Pays-Bas pour leurs contributions complémentaires à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA. L'exemple de la République d'Islande mérite d'être cité et suivi par d'autres. Ce pays mérite des félicitations et, même si ses contributions sont réduites, elles peuvent être utilisées dans plusieurs activités, augmentant ainsi le programme de dons d'assistance technique. Le FIDA peut ainsi financer des microprojets. Ceci est une démonstration de l'engagement de ces pays d'aider le FIDA à réaliser son objectif: éliminer la faim et la pauvreté. Cette mobilisation de fonds supplémentaires fait partie de la stratégie institutionnelle du FIDA qui doit être poursuivie. Il est indispensable que l'on parvienne cette année à un accord pour la continuité des opérations du Fonds et qu'il dispose de ressources suffisantes pour commencer l'an 2000.

Ce point est étroitement lié au point 9 de l'ordre du jour. Compte tenu des considérations des paragraphes 1 et 2 du document, nous ne pouvons qu'approuver le projet de résolution contenu dans le document GC 22/L.6 relatif à l'institution de la consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources du FIDA.

Mon Gouvernement approuve les états financiers pour 1997, les résultats contenus dans le document GC 22/L.4, ainsi que le rapport sur les comptes.

Le Programme de travail et budget du FIDA pour 1999 a été examiné avec soin et approuvé par mon Gouvernement. Toutefois, certains thèmes méritent une attention particulière, notamment le maintien de la priorité accordée à certains groupes de pauvres, la mobilisation de ressources supplémentaires en faveur des pauvres, la participation des pauvres qui sont les premiers bénéficiaires à l'élaboration et à l'exécution des projets ainsi que la polarisation sur l'Afrique.

En ce qui concerne l'amendement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs relatif à la date des sessions annuelles, nous appuyons le projet de résolution proposé. Le Secrétariat devra, cependant, collaborer avec les autres institutions du système des Nations Unies basées à Rome pour éviter d'éventuels chevauchements.

En ce qui concerne la modification du plafond de la Réserve générale, il est évident qu'une révision s'impose, 19 ans s'étant écoulés depuis son approbation. Nous vivons dans un monde où l'économie est en perpétuel mouvement en raison de l'inflation, de la dévaluation, des fluctuations dans les taux de change, etc. C'est pourquoi, il est impératif que l'on revoit et réajuste ce plafond. Ma délégation n'a pas de difficulté à approuver la recommandation indiquée au point 3 du document GC 22/L.9.



Même si le document pour information ne nécessite pas un examen approfondi, ma délégation se félicite de ce document et est heureuse de constater que le FIDA n'est pas resté les bras croisés devant les conséquences du passage de l'ouragan Mitch. Comme on peut le constater dans le document GC 22/INF.4, le FIDA, tout comme d'autres organismes du système des Nations Unies, a rapidement réagi en prenant des mesures concrètes et nous l'en félicitons.

Le Directeur exécutif du PAM, Mme Catherine Bertini, a parlé avec éloquence de l'expérience quotidienne du PAM et a lancé de nouveau un appel à toute la communauté internationale en faveur de ceux qui n'ont pas mangé hier et ne mangeront ni aujourd'hui, ni demain et c'est la raison pour laquelle je réitère son appel tout en l'appuyant fermement.

Pour terminer, Monsieur le Président, nous tenons à réaffirmer une fois encore la confiance que l'Angola accorde au FIDA et son soutien pour le mandat important que nous lui avons assigné. Nous sommes convaincus que l'action du FIDA pour la réduction de la pauvreté et la promotion des femmes rurales va s'intensifier et qu'elle aura un impact plus fort sur les conditions de vie et le bien-être des populations de nos communautés.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour le Commonwealth d'Australie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouverneur pour l'Australie, Mme Kathy Sullivan, députée et secrétaire parlementaire auprès du Ministre australien des affaires étrangères, j'ai le grand plaisir d'assister à cette vingt-deuxième session.

L'Australie continue à appuyer sans réserve le FIDA dans son action de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales des pays en développement les plus pauvres. Cette action importante correspond tout à fait à l'une des cinq priorités dégagées par le Gouvernement australien pour son programme d'aide, à savoir le développement agricole et rural.

Une agriculture écologiquement viable ainsi que des moyens d'existence non agricoles en milieu rural offrent à long terme de meilleures chances d'assurer la sécurité alimentaire, de freiner la dégradation de l'environnement et de faire reculer la pauvreté. En 1998-1999, le Gouvernement australien a consacré un montant estimé à 100 millions de AUD à l'aide au développement dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches.

Une part importante de ce montant viendra appuyer le Centre australien pour la recherche internationale en agriculture, qui mobilise les capacités de recherche du pays afin de résoudre les problèmes agricoles des pays en développement.

Dans le souci de poursuivre des orientations et des priorités adaptées aux besoins des pays en développement, l'Agence australienne pour le développement international a récemment fait exécuter une analyse de la politique générale de l'Australie en matière d'aide au développement agricole et rural. Les résultats de l'analyse à laquelle le FIDA a très utilement contribué, seront bientôt examinés par le Gouvernement australien.

Le Programme d'aide australien privilégie la création et le maintien de partenariats dans les régions de l'Asie de l'Est et du Pacifique Sud. C'est pourquoi l'Australie s'est félicitée de l'appel lancé par le FIDA en octobre 1998 pour que des mesures urgentes soient prises afin d'atténuer les graves incidences de la crise financière survenue en Asie. L'Australie a sensiblement accru son aide au continent dont certaines régions ont souffert non seulement des conséquences économiques et sociales de la crise financière, mais aussi de graves sécheresses provoquées par les récentes fluctuations climatiques dues à *El Niño*.

Malgré les sollicitations pressantes dont le FIDA fait l'objet dans plusieurs régions du monde, nous l'encourageons vivement à engager des ressources supplémentaires dans les pays d'Asie de l'Est pour veiller à ne pas réduire à néant les acquis importants de ces dernières décennies en matière de développement.

L'examen de l'adéquation et de la prévisibilité des futures ressources financières du FIDA au-delà de la reconstitution actuelle sera bien évidemment une question importante pour le Fonds cette année. Nous attendons avec intérêt de prendre connaissance des documents exposant les répercussions des opérations passées et présentes du Fonds, ses orientations futures et ses scénarios financiers. Ces documents constitueront un point de départ important pour l'analyse détaillée des options et possibilités de financement qui s'offriront à l'organisation.



Dans ce contexte, la dure réalité budgétaire que bon nombre d'entre nous connaissent est fort différente de la situation qui prévalait lors de la phase finale de la Quatrième reconstitution. L'Australie estime donc que le FIDA doit continuer à travailler dans l'optique d'une plus grande autonomie financière, tout en maintenant un niveau d'engagement annuel suffisant.

L'Australie appuie le programme de travail et le budget établi par le FIDA pour 1999 qui repose sur ses cinq axes stratégiques et sur ses objectifs institutionnels. Nous notons avec satisfaction que l'on privilégiera dans les domaines de la participation des pauvres et de l'amélioration de la performance des portefeuilles. L'Australie se félicite d'autre part de l'introduction en 1998 de la fiche de notation institutionnelle, dont les principes sont conformes à notre approche, à savoir une aide fondée sur des résultats. Enfin, l'Australie tient à rendre hommage au FIDA qui n'a rien négligé en vue de maintenir son budget administratif dans les limites d'une croissance zéro en termes réels.

Pour conclure, je voudrais, au nom de l'Australie, remercier le Président et les membres du personnel du FIDA pour les efforts sans relâche qu'ils déploient au nom des plus pauvres des pauvres et j'adresse au Fonds tous mes vœux de succès pour l'année décisive qui l'attend.

Déclaration du Gouverneur pour la République centrafricaine

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République centrafricaine, M. Joseph Kalite, empêché, m'a demandé de le représenter à vos travaux et de vous présenter ses regrets et ses excuses mais aussi ses sincères salutations en espérant être parmi vous très prochainement.

Je voudrais, avant toute chose, en mon nom et au nom du Gouvernement de la République centrafricaine, vous saluer:

- saluer et remercier les autorités et la population de Rome pour leur accueil et leur hospitalité;
- saluer et féliciter l'équipe de rédaction pour les efforts et la qualité des documents préparés pour la vingt-deuxième session.

La République centrafricaine peut être qualifiée de pays agropastoral car l'agriculture et l'élevage occupent plus de 80% de personnes et font vivre plus de 3 millions d'habitants. C'est pourquoi ces deux activités, avec l'éducation et la santé, sont considérées comme facteurs déterminants pour la lutte contre la pauvreté et la faim et sont classées parmi les premières priorités du Président de la République, S.E. M. Ange Félix Patasse, ingénieur agronome, et du Gouvernement d'action pour la promotion de la démocratie qui a à sa tête le premier Ministre M. Anicet Georges Dologuele.

Le Gouvernement centrafricain, dans sa lutte permanente contre la pauvreté et la faim, dans sa recherche patiente, dans ses actions difficiles a, à ses côtés, parmi les organisations internationales, le FIDA, allié potentiel qui s'est fait remarquer fondamentalement par deux grands projets de développement:

- le Projet de développement des savanes vivrières (PDSV) qui expire en l'an 2000 ;
- le Projet rural de Bouca, dont le financement arrive à terme en juin 1999.

Fort des résultats auxquels est parvenu le FIDA, le Gouvernement centrafricain entend consacrer l'année 1999 à la négociation avec les bailleurs de fonds pour le financement du plan directeur agricole dont les documents seront soumis dans quelques mois au FIDA, en comptant sur son appui habituel.

Au nom du Président de la République, du Gouvernement et du peuple centrafricain, je voudrais terminer en rendant un vibrant hommage au FIDA pour son appui constant et particulièrement efficace.

Déclaration du Gouverneur pour la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et en mon nom propre, de vous dire combien je suis honoré d'avoir été invité à prendre la parole à cette vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

Je tiens avant toute chose à vous remercier vivement, Monsieur le Président, pour la compétence dont vous faites preuve. Ma délégation ne doute pas que vous saurez conduire à bon terme les travaux de cette session.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier sincèrement M. Fawzi H. Al-Sultan, président du FIDA, pour ses efforts sans relâche grâce auxquels le Fonds sera mieux à même de relever les défis qu'il affronte.

Nous arrivons maintenant au terme du millénaire. La vision collective des pays membres et la vocation qui les anime aujourd'hui vont bien évidemment avoir une incidence certaine sur notre avenir. Nous tous qui aspirons à combattre la faim et la pauvreté, et donc à garantir la 'sécurité alimentaire', savons bien que les efforts en matière de développement ont pour but d'accroître la production et l'offre de manière écologiquement durable. Le FIDA est l'une des principales institutions chargées d'aider les paysans pauvres des pays en développement à accroître leur production vivrière en tenant compte des impératifs environnementaux. Étant donné son attachement à promouvoir un développement durable, le FIDA était tout désigné pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Un bref examen de l'action menée par le FIDA contre la faim et la pauvreté en vue de promouvoir la sécurité alimentaire montre que les résultats sont satisfaisants. Il convient à cet égard de mentionner l'évaluation externe effectuée en 1994, dont il ressort que le Fonds est à la hauteur des attentes de ses États membres.

En fait, la double nature de la vocation du Fonds - développement et financement - ainsi que sa souplesse d'action l'ont aidé à cibler avec précision les bénéficiaires tout en étant à l'écoute des besoins des femmes. Ce qui fait son unicité, c'est son action privilégiant les paysans pauvres en milieu rural et les petits artisans dans les agglomérations.

L'appui du FIDA sur les plans financier et technique reste très important pour l'amélioration des conditions de vie des masses rurales dans la plupart des pays pauvres. L'Éthiopie est fermement convaincue que le rôle de catalyseur du FIDA va prendre plus d'importance que jamais auparavant dans la promotion du développement rural et agricole. L'appui du FIDA à l'Éthiopie, principalement sous forme de prêts et d'assistance technique, remonte aux années 80. Jusqu'à ces derniers temps, les interventions privilégiaient l'accroissement des rendements agricoles en encourageant l'utilisation de techniques améliorées, notamment la petite irrigation, et en développant les capacités des institutions financières et de crédit. Actuellement, deux des principaux projets ou programmes en cours sont le Projet de crédit et de développement des coopératives dans la région Sud ainsi que les activités de production et de distribution de semences améliorées. En outre, mon gouvernement a signé plusieurs



accords de prêt avec le Fonds dans le domaine de la conservation des ressources et qui se rapportent au Projet de recherche agricole et de formation dont la mise en oeuvre doit commencer sous peu.

Plusieurs expériences utiles peuvent être tirées de l'exécution des projets financés par le FIDA dans mon pays et nous nous réjouissons d'en faire part aux autres États membres.

D'une façon générale, la délégation éthiopienne souhaite saisir cette occasion pour remercier sincèrement le FIDA de sa participation aux efforts de développement du peuple et du Gouvernement éthiopiens. De plus, elle tient à féliciter le Fonds de sa récente réorganisation: des mesures d'amélioration gestionnaire sont en cours d'application et le Fonds a réussi à réduire son budget administratif, comme il ressort du document dont nous sommes saisis. En ce qui concerne le renforcement de la réforme institutionnelle et de la capacité gestionnaire, nous notons avec satisfaction que l'initiative prise pour développer son infrastructure aidera le Fonds à aborder le vingt et unième siècle dans un esprit d'efficacité.

S'agissant du programme de travail et budget pour 1999, il est encourageant de constater que le Fonds centre ses activités sur l'éradication de la pauvreté et que ses axes stratégiques privilégient notamment la participation des bénéficiaires et l'analyse des ressources dont le Fonds aura besoin à l'avenir.

Ma délégation se félicite d'autre part de noter l'engagement indéfectible du FIDA envers les principes fondamentaux qui ont présidé à sa création. Nous sommes heureux de voir privilégiées les régions peu développées, principalement l'Afrique, ainsi que les plus pauvres des pauvres. Le fait que le FIDA tienne compte du rôle spécifique des femmes dans ses activités de crédit est tout à fait louable car les femmes du monde en développement ont difficilement accès aux services, dont le crédit est l'un des plus importants, notamment en milieu rural.

L'importance particulière attachée à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés - connue sous le nom d'Initiative PPTE - est un pas dans la bonne direction étant donné le poids exorbitant du service de la dette. Il va sans dire que la plupart des pays qui supportent ce fardeau ne seront pas en mesure de trouver suffisamment de fonds pour investir une fois qu'ils auront dégagé les montants nécessaires au remboursement de la dette.

Le FIDA oeuvre avec de nombreux partenaires du développement et gouvernements membres et il est donc plus important que jamais d'assurer une synergie entre tous les partenaires de la coopération, de la coordination et du cofinancement. Les résultats obtenus par le Fonds à ce titre sont encourageants mais il ne faut pas oublier qu'ils peuvent encore être améliorés à l'avenir.

Je voudrais pour conclure souligner que nous appuyons et approuvons vivement le programme de travail et budget pour 1999 ainsi que la mise en place de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le Fonds. Enfin, mon pays tient à renouveler son engagement envers le FIDA - une organisation qui oeuvre pour un monde libéré de la faim.

Déclaration de l'Observateur permanent du Saint-Siège

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués et Observateurs,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la délégation du Saint-Siège, je voudrais faire part à cette session du Conseil des gouverneurs de quelques réflexions sur les activités et les finalités du FIDA, compte tenu de la question de l'adéquation des ressources dont dispose le Fonds.

Il convient de soutenir financièrement les structures de base dont dépendent les petits paysans et c'est dans ce sens que travaille le FIDA, en s'inspirant des principes d'éthique selon lesquels il faut aider les gens à s'épanouir sur le plan personnel et à demeurer indépendants.

1. L'aide sous forme de petits crédits est le meilleur moyen de faire accéder les gens à l'indépendance économique car l'appui financier va directement aux petits paysans et à leurs familles et l'on consacre moins d'argent à l'organisation et à la bureaucratie.

Il nous faut reconnaître que le FIDA maîtrise parfaitement les opérations de crédit grâce à son personnel et aux activités de suivi qu'il mène. Aucun pouvoir politique ou commercial ne peut donc utiliser les fonds à des fins égoïstes. Il est impératif de contrôler les ressources financières.

2. Les gouvernements des pays développés devraient être invités à contribuer davantage au Fonds dans le but de développer à la base le secteur agricole et d'aider les populations à se former, à mettre en place des infrastructures et à créer des systèmes commerciaux équitables qui leur sont propres.

Je voudrais pour conclure, Monsieur le Président, exprimer l'espoir que la solidarité prévaudra sur les égoïsmes particuliers et que les États membres du FIDA lui attribueront des ressources adéquates qui garantiront la continuité de ses activités.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République d'Irak

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez certainement, mon pays, l'Iraq a été l'un des fondateurs du FIDA, convaincu que le Fonds aiderait les pays à développer leurs capacités agricoles de façon à renforcer la sécurité alimentaire de toutes les populations – objectif que nous travaillons tous à atteindre en finançant des projets agricoles ou en accordant des dons conformément aux règlements du FIDA.

Vous savez tous que l'Iraq a toujours rempli ses obligations depuis qu'il est devenu membre du FIDA. Les circonstances actuelles et le blocus économique qui lui est imposé ont empêché mon pays de respecter certains de ses engagements antérieurs mais il est prêt à le faire dès que le blocus aura pris fin.

Je voudrais ajouter que cet état de siège cause en Iraq de nombreux problèmes qui intéressent notamment l'agriculture comme les maladies animales, lucilie bouchère, fièvre aphteuse, brucellose, peste des petits ruminants, etc. Certaines de ces maladies sont contagieuses et pourraient facilement s'étendre aux pays limitrophes ainsi qu'à d'autres pays de la région si elles n'étaient pas contenues et maîtrisées. Je tiens d'ailleurs à rendre hommage aux efforts énergiques déployés par la FAO, dans les limites des ressources dont elle dispose, pour lutter contre ces maladies en coordination avec les autorités iraqiennes compétentes. Je tiens également à rappeler l'action d'autres organisations internationales dans ce domaine.

Étant donné que le problème des maladies animales en Iraq constitue une menace pour tous les pays du Proche-Orient, le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a convoqué pour l'examiner le 29 janvier une réunion à laquelle ont participé les chefs des groupes d'Asie et d'Afrique et le Président du Groupe des 77. M. Diouf s'est déclaré préoccupé par la menace que les épizooties font peser sur les ressources animales et la sécurité alimentaire de la région.

Vous savez que, lorsque les conditions étaient normales, l'Iraq n'avait pas besoin de l'aide du FIDA sous forme de dons ou de prêts car sa situation financière était saine tandis que d'autres pays étaient plus démunis. Toutefois, le blocus économique en cours dont tout le monde est informé a amené le FIDA à contribuer à résoudre ce problème conformément à ses règlements. Comme nous l'avons indiqué, les maladies animales menacent le cheptel non seulement de l'Iraq mais aussi de tout le Proche-Orient et compromettent la sécurité alimentaire de cette région, comme l'ont indiqué des experts de la FAO.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour le Royaume hachémite de Jordanie

Monsieur le Président de la session,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Le secteur agricole de la Jordanie connaît de lourdes contraintes qui entravent son développement et l'accroissement de la productivité des agriculteurs. Le principal problème que rencontre la politique agricole est la rareté des terres arables et des ressources hydriques. Tout en continuant de mobiliser ses ressources et de développer son agriculture, la Jordanie ne néglige pas les tendances sociales liées à la politique économique internationale qui influent sur les populations pauvres à bas revenu, surtout dans les zones rurales.

Le programme d'ajustement structurel et de stabilisation (1992-1998) suivi par le Gouvernement jordanien a contribué à assurer la stabilité monétaire et financière du pays. Son application a donné des résultats positifs que traduisent la stabilisation du taux de change, le ralentissement notable de l'inflation, la réduction du déficit de la balance des paiements et du budget de l'État, la diminution de la dette extérieure et l'accroissement des réserves de devises. Les politiques suivies ont un caractère restrictif, tout au moins à court terme, car elles visent à maîtriser et rationaliser les dépenses publiques et à limiter l'expansion de la masse monétaire, deux préalables importants pour les actions internes. Elles ont cependant certains effets négatifs dans le domaine social et économique, notamment l'aggravation de la pauvreté et du chômage et des pertes dans le secteur agricole. La politique de réduction du déficit public a entraîné une diminution des subventions officielles en faveur des aliments de base comme le pain, et en faveur de l'eau d'irrigation ainsi que la suppression des subventions sur les aliments pour animaux. Toutes ces mesures ont durement touché une part importante des populations qui vivent dans les zones rurales et les déserts et elles ont fréquemment aggravé le problème de la pauvreté.

La Jordanie a enregistré des taux acceptables d'accroissement du produit national brut entre 1992 et 1995. Toutefois, ces taux ont baissé au cours des trois dernières années en raison d'événements internationaux et régionaux comme la baisse des prix du pétrole, la crise économique en Asie du Sud-Est et le fléchissement des investissements étrangers. Tous ces facteurs ont provoqué une réduction des exportations et des envois de fonds des Jordaniens qui travaillent à l'étranger, d'où un abaissement des revenus et une augmentation de la pauvreté et du chômage.

La réalisation du développement économique et social exige que des efforts particuliers soient consentis en faveur des zones rurales et nomades et que l'agriculture apporte une plus forte contribution à l'économie nationale et à l'atténuation de la pauvreté et du chômage. Pour atteindre ces nobles objectifs, le gouvernement a adopté une politique agricole efficace, viable et équitable. Il a également donné la priorité à l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau national et à l'exploitation des ressources existantes tout en protégeant l'environnement. Il accorde aussi une grande importance aux projets de développement agricole tendant à accroître les terres arables, les réserves d'eau et les récoltes.

Pour affronter le problème de la pauvreté et du chômage, le gouvernement a suivi une stratégie nationale comportant un programme de productivité sociale lancé en 1998 qui sera exécuté en deux phases. La première phase durera trois ans et coûtera 255 millions de USD et la seconde phase, de sept ans, représentera 800 millions de USD. Les objectifs de la première phase sont les suivants:



1. accroître les revenus des pauvres et des personnes qui ne sont pas capables de travailler en augmentant les subventions en espèces et en améliorant les mécanismes de distribution des subventions de façon à ce qu'elles atteignent bien ceux qui en ont besoin;
2. améliorer les possibilités d'activité économique et d'investissement des travailleurs pauvres grâce au financement et à la mise en oeuvre de petits projets;
3. accroître les possibilités d'emploi des travailleurs pauvres et des personnes à la recherche d'un emploi grâce à la formation et au recyclage et leur permettre d'entrer sur le marché du travail;
4. enfin, renforcer les infrastructures matérielles et sociales dans les zones pauvres.

La deuxième phase du programme sera axée sur l'accroissement de la productivité sociale de toute la population jordanienne, notamment des couches les plus pauvres, grâce au développement de certains secteurs importants comme l'éducation, la formation technique, l'information, les technologies, les infrastructures et l'administration.

Je voudrais en guise de conclusion évoquer l'étroite coopération que la Jordanie et le FIDA ont amorcée dès les premières années 80. Cette coopération a été essentielle pour atteindre certains objectifs de notre politique agricole. L'aide et les prêts du FIDA destinés à financer des infrastructures et des projets de développement agricole ont contribué à accroître les revenus familiaux, notamment ceux des plus pauvres, à protéger les terres agricoles de la dégradation, à conserver les sols et à utiliser plus efficacement les eaux.

Au nom de mon gouvernement, je tiens à rendre chaleureusement hommage à l'action du FIDA en Jordanie. Je voudrais aussi remercier le Président du Fonds, M. Fawzi Hamad Al-Sultan, et ses collaborateurs qui ont tout fait pour appuyer les efforts des États membres en faveur d'un développement agricole durable.

Permettez-moi enfin de souhaiter au FIDA tous les succès possibles.

Déclaration du Gouverneur suppléant pour la Roumanie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

La délégation de la Roumanie souhaiterait tout d'abord s'associer aux orateurs précédents pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de notre session. Nos félicitations s'adressent aussi aux vice-présidents pour leur élection. Nous sommes persuadés que sous votre direction avisée nos délibérations se dérouleront vers les objectifs à atteindre.

À l'aube du troisième millénaire, le monde entre dans une ère nouvelle où l'environnement international bipolaire que nous connaissions tous depuis si longtemps a pratiquement disparu faisant place à un multipolarisme et à une économie de plus en plus mondialisés.

Malheureusement, nous savons aussi que nous continuons à nous heurter à bon nombre des mêmes problèmes et défis, ceux de la faim et de la pauvreté et des difficultés liées à la production et à la distribution des aliments.

La pauvreté est une cause majeure de l'insécurité alimentaire. La faim elle-même contribue à perpétuer la pauvreté. Des efforts concentrés sur la lutte contre la pauvreté et une assistance ciblée en faveur des groupes les plus vulnérables sont indispensables pour assurer le droit de chacun à une alimentation convenable. En réalité, dans la plupart des pays les plus gravement affligés par la misère et la faim, l'agriculture reste pour longtemps encore le secteur critique pour assurer aux populations des moyens d'existence fiables, de meilleurs revenus, un accès accru et plus stable à une nourriture suffisante et nutritive.

Nous sommes toujours heureux que le FIDA reste à la tête de l'action menée pour réduire la pauvreté rurale et pour appuyer les actions qui pourraient assurer la sécurité alimentaire mondiale.

La quatrième reconstitution des ressources qui est en ce moment presque à sa fin pourrait nous faire espérer que le Fonds s'acquittera de ses tâches prioritaires telles que la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire par le financement des activités rurales dans les pays en développement et également dans les pays en transition.

Ayant examiné le Programme de travail et budget pour 1999, nous avons constaté avec satisfaction que le FIDA continue à se montrer à la hauteur de sa mission, sensible aux problèmes de la pauvreté auxquels sont confrontés la plupart des pays en développement et certains pays en transition et que, en conséquence, il agit avec souplesse, ce qui lui permet d'introduire les ajustements nécessaires dans ses programmes.

C'est grâce à cette flexibilité que le Fonds obtient des bons résultats malgré les facteurs négatifs qui se manifestent parfois pleinement dans certaines régions: des inondations, la sécheresse, les conflits armés, les perturbations des marchés commerciaux et financiers, etc.

La tâche du FIDA se complique du fait qu'à la persistance et à l'aggravation des problèmes de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire s'ajoute une diminution de la disponibilité de ressources nécessaires pour la mener à bien. L'objectif final pour lequel le Fonds a été créé ne pourra être atteint que grâce à l'effort de tous les membres de la communauté internationale.

En conclusion, nous félicitons le FIDA pour le Programme de travail et budget pour 1999 et notamment pour les efforts déployés par le Fonds au cours des dernières années pour réduire le budget administratif en arrivant à une croissance réelle zéro pour cette année.

Dans ce cadre, permettez-moi, Monsieur le Président, d'illustrer brièvement la situation actuelle de la conjoncture agricole dans mon pays.

Le Gouvernement roumain est toujours préoccupé de mettre en place un programme de sécurité alimentaire. Pour la Roumanie, celui-ci présume une restructuration rapide de l'agriculture y compris de la production agricole par l'accélération de la réforme, l'introduction des mesures pour encourager les investissements, une diffusion plus large de nouvelles technologies et la création d'un marché agricole fonctionnel.

La réforme que j'ai évoquée plus tôt doit porter notamment sur un important programme d'investissement pour mettre en valeur le potentiel agricole et agro-alimentaire de la Roumanie à travers des actions comme la vulgarisation, l'appui et le développement des capacités des organisations paysannes et des collectivités locales pour leur permettre de prendre elles-mêmes en charge la réalisation des infrastructures comme la restauration de la fertilité des sols, la maîtrise de l'eau, le développement de la grande et de la petite irrigation, enfin, la mise en place d'un crédit agricole rural adapté et durable.

De même, il faut tenir compte des objectifs visés dans le cadre de l'intégration sous-régionale et régionale et de l'ouverture aux autres membres de la communauté internationale dans le cadre des accords du Cycle Uruguay.

La Roumanie a aujourd'hui conscience qu'elle doit se mobiliser davantage pour renforcer sa solidarité, son engagement de redimensionner ses programmes de développement en fonction de ses propres priorités et des ressources disponibles.

De plus, il faut espérer que les institutions financières internationales intéressées comprennent bien l'enjeu du potentiel de l'agriculture roumaine.

Dans ce contexte, je voudrais souligner la nouvelle approche du FIDA vis-à-vis des pays de l'Europe centrale et orientale. La Roumanie se félicite que, dans sa nouvelle stratégie, le FIDA a déjà commencé à développer des projets dans certains pays de cette région.

La Roumanie même bénéficierait, à partir de cette année, d'un projet FIDA pour le soutien du développement du secteur privé dans des zones montagneuses.

Enfin, nous sommes persuadés qu'il existe des perspectives de coopération plus étroite entre la Roumanie et le FIDA.

Déclaration du Gouverneur par intérim du Royaume de Thaïlande

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et de m'adresser, au nom du Ministère de l'agriculture et des coopératives du Gouvernement du Royaume de Thaïlande, à cette vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Nous nous réjouissons, Monsieur le Président, de vous retrouver à la tête de cette importante réunion.

Je voudrais également rendre hommage à M. Fawzi Al-Sultan, président du FIDA, qui dirige de main de maître cette organisation. En tant que membre du FIDA, la Thaïlande a suivi de près les activités qui visent les ruraux pauvres et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les pays en développement, et tient à féliciter le Président de ses efforts sans relâche pour parvenir aux objectifs que s'est fixés l'organisation. Nous sommes également très heureux de constater que la collaboration s'est poursuivie et même renforcée entre le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial.

Ma délégation s'est penchée sur le document GC 22/L.4 où sont exposés les états financiers vérifiés du FIDA pour 1997. Nous partageons le point de vue exprimé par le Commissaire aux comptes et appuyons pleinement la décision qui figure dans le dernier paragraphe de la page 3 du document.

Ensuite, pour ce qui est de l'examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, ma délégation considère qu'il faut assurer la poursuite des opérations du Fonds et qu'il faut donc instituer une consultation chargée d'examiner lesdites ressources. Par conséquent, la Thaïlande est prête à adopter le projet de résolution proposé.

Troisièmement, nous sommes d'avis que le premier trimestre de l'année est une période qui convient tout à fait à la tenue des sessions annuelles du Conseil des gouverneurs. Ma délégation accepte volontiers l'adoption du projet de résolution proposé relatif à l'amendement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs tendant à ce que les futures sessions aient lieu durant le premier trimestre de chaque année.

Quatrièmement, vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, qu'après de nombreuses années de forte croissance, l'économie de notre pays a plongé dans la récession lors du deuxième trimestre de 1997. La crise nous a obligés à procéder à une analyse et à une restructuration en profondeur des priorités économiques de la Thaïlande. En vertu de la nouvelle constitution approuvée en septembre 1997, l'accent est mis sur la conduite avisée des affaires publiques, l'autonomisation des communautés, la décentralisation ainsi que sur les questions sociales et environnementales. De plus, le huitième plan national de développement économique et social et le programme d'investissement du secteur public ont été revus en janvier 1998 compte tenu du nouveau programme de stabilisation et de la nécessité d'atténuer l'impact à court terme de la crise.

Pour conclure, je voudrais dire, Monsieur le Président, que la Thaïlande fait tout en son pouvoir pour sortir de la crise économique. Nous espérons sincèrement pouvoir apporter une contribution plus active au Fonds lorsque la situation se sera améliorée.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République tunisienne

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Honorables Délégués,

Mon pays entretient des relations de coopération étroites et fructueuses avec le FIDA et j'aimerais à cet égard exprimer la satisfaction du Gouvernement tunisien pour la contribution hautement appréciable de cette organisation aux résultats largement positifs enregistrés par l'agriculture tunisienne ces dernières années.

Je tiens à saisir cette occasion pour renouveler au Président du FIDA, S. E. M. Fawzi El Sultan, mes vœux de succès continu à la tête du Fonds, mes félicitations s'adressent aussi aux fonctionnaires et experts du FIDA pour leur travail en faveur des pays en développement.

Je voudrais également féliciter S. E. Shah Kibria, en sa qualité de président de la présente session du Conseil des gouverneurs.

La mission des organisations internationales spécialisées au service de l'alimentation et l'agriculture est aussi noble que difficile; quotidiennement de nouveaux défis sont à relever. Le XXI^e siècle, qui sera caractérisé par la mondialisation et la globalisation, annonce une série de questions fondamentales pour l'avenir de ces organisations: faut-il poursuivre selon les mêmes méthodes pour affronter la faim dans le monde? Comment financer, à temps, les projets vitaux alors que la diminution des ressources financières se conjugue avec la persistance de situations alarmantes? Comment coordonner mieux encore les initiatives des divers intervenants et comment faire fructifier davantage les efforts déployés par les États concernés, sachant que leurs maigres ressources sont souvent anéanties par le seul service d'une dette extérieure qui n'en finit plus de s'accumuler, sans parler des problèmes d'environnement, de l'effet de serre, de désertification et de phénomènes catastrophiques tels que *El niño* qui annoncent des changements climatiques encore plus désastreux?

La Tunisie, tout en exprimant sa vive inquiétude devant les difficultés qui continuent de peser lourdement sur les générations futures, et plus particulièrement dans le continent africain, croit fermement que les remèdes doivent continuer à être recherchés parmi les éléments suivants:

- renforcement de la coopération et de la solidarité internationales, principes prônés et défendus particulièrement par les organisations internationales spécialisées;
- encouragement et vulgarisation de la recherche scientifique, en y impliquant toutes les parties en présence;
- vigilance accrue des gouvernements nationaux dans la mise en oeuvre de programmes alimentaires et agricoles clairs comprenant des mesures renforcées en faveur des couches sociales les plus démunies et des régions à risque;
- repérage rapide des détériorations de l'environnement et des menaces d'érosion ou de surexploitation, afin d'y apporter des solutions scientifiques concertées;
- encouragement et promotion de programmes de développement durable.

La Tunisie déploie de grands efforts pour mettre en oeuvre une politique rationnelle de développement agricole visant particulièrement les populations rurales. Dans ce cadre, ce mercredi



17 février, un accord de prêt en faveur d'un projet pour le développement agricole intégré dans la région de Zaghouan a été signé avec le Fonds.

À cet égard, la Tunisie réitère son engagement à continuer de contribuer pleinement à la réalisation des recommandations du Sommet mondial de l'alimentation. Elle concentre plus particulièrement ses moyens dans la réalisation d'une politique de développement durable et de développement rural intégré et compte essentiellement sur ses ressources propres et sur l'appui des pays amis et des organisations spécialisées dont le FIDA.

L'examen des documents présentés au cours de notre Conseil démontre clairement que le FIDA a été en mesure de développer une ligne d'action précise et efficace qui lui a permis de s'imposer en tant qu'organisme d'aide au développement agricole, dont le rôle incontournable complète l'oeuvre importante entreprise par les deux autres organisations à vocation agricole.



Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République de l'Ouganda

Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil des gouverneurs et de pouvoir ainsi rendre hommage au FIDA pour le combat qu'il a engagé contre la pauvreté dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier. En ce qui concerne l'Ouganda, nous ne pouvons que nous féliciter des politiques et critères du Fonds en matière de prêts, qui lui ont permis de participer à nos efforts de développement depuis 1982. Le Fonds a en effet financé des projets et programmes qui se fixaient trois grands objectifs:

- Promouvoir la création d'organisations issues de la société civile (notamment des groupements de femmes, de paysans et de producteurs) ainsi que le développement communautaire, afin d'intégrer les producteurs ruraux et les pauvres dans les circuits économiques.
- Aider les petits exploitants à développer les cultures de rapport - pour augmenter les revenus, accroître les exportations et remplacer les importations - ainsi que les cultures vivrières pour améliorer leur situation nutritionnelle.
- Appuyer d'une façon générale le développement agricole et les services sociaux en vue de combattre la pauvreté.

Ces initiatives ont été suivies d'effets remarquables puisqu'elles ont permis d'améliorer la production agricole, de dispenser des services de vulgarisation, d'introduire des variétés à haut rendement, d'accroître le recours à la traction animale et de mettre au point des techniques améliorées.

C'est donc sur la lutte contre la pauvreté qu'a été axé le partenariat entre le Gouvernement de la République ougandaise et le FIDA et nous espérons que cette orientation se maintiendra. Les perspectives pour les années à venir sont plus prometteuses encore, avec le plan d'action pour l'éradication de la pauvreté et le plan à moyen terme pour la modernisation de l'agriculture. Le cadre programmatique de l'action engagée contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire semble donc meilleur que jamais.

Conscient du rôle important que le FIDA joue dans la lutte contre la pauvreté dans notre pays, nous avons célébré le vingtième anniversaire du FIDA le 17 octobre 1998 lors de la journée internationale de lutte contre la pauvreté. Nous tenons à vous remercier, Monsieur Al-Sultan, d'avoir été des nôtres ce jour-là, démontrant ainsi l'intérêt que le FIDA porte à l'Ouganda. Nous vous remercions de cette visite et espérons vivement pouvoir vous accueillir de nouveau d'ici peu.

Je dois vous dire que l'économie ougandaise a bien réagi aux mesures de stabilisation et d'ajustement structurel prises par le gouvernement depuis 1987. Voilà dix ans qu'elle croît au rythme moyen de 6,5% par an; cette remarquable croissance s'est accompagnée d'un faible taux d'inflation - qui en moyenne n'a jamais atteint les deux chiffres ces trois dernières années - tandis que le déficit budgétaire diminuait considérablement et que le taux de change restait relativement stable.

Mais ces excellents résultats macro-économiques ne reposent pas sur des bases suffisamment larges pour que la pauvreté de masse recule et que les indicateurs du développement humain s'améliorent dans notre pays. La pauvreté y est encore une réalité et certains ougandais connaissent

l'insécurité alimentaire. Je pense qu'il en est sans doute ainsi dans bien des États membres représentés ici aujourd'hui.

Le gouvernement est résolu à éliminer la pauvreté en réduisant d'ici 2017 à moins de 10% le pourcentage des Ougandais vivant dans la misère, lequel est actuellement de 66,3%, et en ramenant de 86,2% à 30% le pourcentage de ceux qui vivent dans la pauvreté relative.

Il convient de noter que c'est encore le secteur agricole qui prédomine dans l'économie ougandaise. À l'heure actuelle, il contribue pour 43% au PIB du pays, assure 80% des emplois et constitue la base de la plupart des industries et services du pays. Depuis dix ans, la croissance agricole a connu un rythme de 4 à 4,5% par an en termes réels et l'objectif est d'accélérer ce rythme pour faire passer le taux de croissance à 6% par an à moyen terme et ce, de façon durable. Dans cette perspective, le gouvernement définit un plan de modernisation de l'agriculture, qui vise à accroître la productivité agricole et agro-alimentaire afin de réduire sensiblement la proportion de la main-d'oeuvre employée dans l'agriculture, tout en développant les emplois non agricoles dans divers secteurs ruraux.

Le Gouvernement de la République ougandaise prévoit pour l'avenir:

- de rendre son agriculture compétitive en réduisant les coûts unitaires de production et de commercialisation ;
- de moderniser son agriculture en adoptant un matériel végétal à haut rendement résistant aux maladies et aux ravageurs en utilisant des engrais et des intrants chimiques ;
- de diversifier son agriculture en produisant des denrées de plus haute valeur et plus rentables adaptées à la demande, notamment fruits, légumes ainsi que produits de la pêche et de l'élevage ;
- d'exporter ses produits agricoles grâce à l'accroissement du commerce de céréales traditionnelles sur les marchés régionaux et dans les pays bénéficiant d'une aide alimentaire ;
- d'avoir une agriculture où la productivité de la terre et de la main-d'oeuvre s'accroît.

Pour moderniser l'agriculture, le gouvernement s'attachera dans les trois à cinq prochaines années à:

- Financer les services de vulgarisation à l'intention des petits exploitants.
- Financer la recherche agricole à l'intention des petits exploitants.
- Financer la lutte contre les épidémies et les ravageurs.
- Financer la mise en oeuvre de la réforme agraire.
- Assurer des services de réglementation.
- Financer la collecte de données statistiques sur l'agriculture ainsi que sur la production et la commercialisation.
- Fixer de grandes orientations et une réglementation pour encourager le développement de l'offre d'intrants et de services par le secteur privé.
- Construire des quais de débarquement du poisson.
- Financer le développement de l'irrigation et accroître les possibilités d'information et les capacités des petits exploitants en matière de collecte de l'eau ainsi que de la conservation des sols et des eaux.

Le FIDA conserve donc un rôle important face aux problèmes posés par la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Nous sommes convaincus que le Fonds saura nous aider à éliminer la pauvreté dans les zones rurales de nos pays grâce à des programmes adaptés aux besoins et aux aspirations de la population, et en particulier des plus pauvres. En Ouganda, le gouvernement continuera à appuyer ces initiatives, comme il l'a toujours fait, dans le cadre d'un partenariat.



Pour conclure, je voudrais lancer un appel au FIDA pour qu'il se joigne aux autres partenaires du développement en Ouganda afin de s'associer aux efforts en faveur de la modernisation de l'agriculture.

CHAPITRE 4

DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES

**Allocution prononcée par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan
pour souhaiter la bienvenue à S. E Sergio Mattarella,
Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne**

Monsieur le Vice-Président,

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA à laquelle vous avez bien voulu transmettre un message du Président du Conseil des ministres, S E . Massimo D'Alema. À de nombreuses occasions, le Conseil a déjà eu l'honneur d'accueillir des dignitaires de très haut niveau du Gouvernement italien qui témoignaient ainsi de l'intérêt que votre pays porte au FIDA et à son mandat unique.

Depuis de longues années, l'Italie joue un rôle majeur dans la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde. En fait, depuis plus d'un demi-siècle, Rome a accueilli non seulement les organisations des Nations Unies qui s'occupent de l'alimentation et de l'agriculture mais aussi de grandes conférences mondiales qui ont traité cette question d'importance cruciale. À de nombreuses occasions, les milieux internationaux ont reconnu la précieuse contribution de votre pays dont nous avons la chance de bénéficier aujourd'hui.

Le soutien puissant que votre pays apporte au Fonds – en qualité non seulement de pays hôte mais aussi d'État membre à la générosité inlassable – est une des multiples marques de sa volonté de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. Fournir une aide est toujours nécessaire pour que la communauté internationale puisse, comme elle s'y est engagée au Sommet mondial de l'alimentation en 1996, réduire de moitié d'ici 2015 le nombre d'êtres humains souffrant de la faim et de la malnutrition dans le monde.

Excellence, votre présence parmi nous aujourd'hui témoigne une fois encore du sens des responsabilités de votre gouvernement et de son intérêt pour l'action du Fonds.

Je suis certain de parler au nom de tous ceux qui sont rassemblés ici en vous remerciant d'assister aujourd'hui à nos travaux.

Je vous remercie de votre attention.

**Allocution d'ouverture prononcée par S.E. Sergio Mattarella,
Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne,
au nom de S.E. Massimo d'Alema,
Président du Conseil des ministres**

Monsieur le Président,
Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Je suis particulièrement heureux d'avoir été invité à ouvrir les travaux du Conseil des gouverneurs et d'avoir ainsi l'occasion de vous souhaiter la bienvenue au nom du Gouvernement italien et de renouveler notre ferme appui aux activités du FIDA.

Au cours des 50 dernières années, le monde a connu des changements radicaux sous l'effet des progrès de plus en plus rapides qui ont transformé la réalité politique, économique et sociale et même la vie privée des individus. Malheureusement, de nombreux événements tragiques ont jalonné cette période et malgré les avancées nous sommes encore confrontés à des problèmes énormes. Pendant ces mêmes années, de nombreux organismes internationaux ont été créés, tous fruits de la volonté politique tournée vers l'avenir qui a donné naissance aux Nations Unies. L'Italie, consciente de ses responsabilités, offre au système des Nations Unies un appui politique solide et résolu ainsi qu'un soutien financier considérable.

La première tâche, qui est loin d'être achevée, est la lutte contre la pauvreté, au coeur de laquelle se situe l'objectif du plein respect des droits de l'individu, dont le premier est le droit à la sécurité alimentaire. En célébrant le cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, nous avons malheureusement dû encore constater que des millions d'êtres humains meurent chaque année de faim, privés de nourriture ou d'accès aux moyens de production. Il y a quelque 25 ans, ce défi a été relevé à la Conférence mondiale de l'alimentation qui a réuni à Rome les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des États membres du système des Nations Unies. La conférence a posé les bases d'une nouvelle stratégie mondiale prometteuse pour combattre la faim et la malnutrition. La communauté internationale doit respecter les engagements pris. En 1996, toujours à Rome, un nouveau Sommet mondial de l'alimentation a mis au point un plan d'action pour réduire progressivement le nombre de victimes de la faim et de la malnutrition.

Ces deux dernières années, nous avons célébré plusieurs anniversaires, dont le vingtième anniversaire de la création du FIDA. Depuis 1978, le FIDA a financé dans 113 pays plus de 520 projets de développement qui ont eu des retombées positives sur près de 30 millions de familles dans les pays les plus pauvres. Grâce aux projets du FIDA plus de 200 millions de personnes ont été aidées à rompre le cercle vicieux de la faim, de la pauvreté et de la malnutrition.

Le développement des systèmes agricoles et agro-industriels reste le meilleur moyen d'assurer la sécurité alimentaire dans les pays les plus pauvres. Je voudrais saisir cette occasion pour m'associer aux hommages qui ont été rendus au FIDA pour les interventions visant à rendre l'agriculture des pays émergents non seulement plus productive mais aussi plus participative. Il s'agit d'une stratégie désormais indispensable pour permettre aux pays en développement et en particulier à ceux qui sont confrontés à l'insécurité alimentaire de faire face au processus de mondialisation en cours qui influe profondément sur les disponibilités et le commerce international de produits agricoles et alimentaires.

Le développement durable et équilibré du secteur agricole et des populations rurales constitue aussi une des clés du règlement des conflits sociaux et ethniques qui sont à l'origine de tant de crises complexes et de situations d'urgence humanitaire que la communauté internationale a dû affronter à



grands frais ces dernières années. L'heure est venue d'apporter davantage d'attention à l'amélioration structurelle et durable des conditions de vie des ruraux pauvres et d'accroître les ressources que nous consacrons à cette tâche. À cette fin, le FIDA, en tant qu'instrument efficace des politiques d'aide publique au développement, peut contribuer notablement au bon emploi des crédits d'aide. Au plan opérationnel, cela se traduit par l'orientation des fonds d'assistance spécifiquement vers des interventions économiquement viables et propres à déclencher un processus de progrès social. En outre, un partenariat élargi à de nouveaux acteurs comme le secteur privé peut offrir des perspectives prometteuses que l'Italie encourage.

La sécurité alimentaire est un problème global. C'est pourquoi les banques de développement donnent la priorité à l'élimination de la pauvreté en agissant sur les variables sociales et environnementales des pays les moins avancés. Il faut signaler à cet égard le résultat positif de certaines formes d'appui comme le microcrédit en faveur du développement rural, associé à des interventions intégrées pour la sauvegarde des ressources naturelles et environnementales. La décision de choisir le FIDA pour accueillir le Mécanisme mondial, qui a été prise l'an dernier à la première Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a été à la fois avisée et stratégique.

L'Italie considère comme un honneur le fait d'accueillir le FIDA à Rome. Nous avons destiné au total environ 178 millions de USD aux ressources ordinaires du Fonds, dont 29,4 millions dans le cadre de la quatrième reconstitution. En outre, nous avons offert des financements supplémentifs de plus de 8 millions de USD pour appuyer des activités particulières, comme celles destinées à l'amélioration de la condition féminine dans les zones pauvres, à la promotion d'une coalition populaire contre la faim et aux programmes de lutte contre la désertification. Dans ce contexte, nous devons porter toute notre attention à l'avancée préoccupante de la désertification qui progresse malheureusement aussi dans le bassin de la Méditerranée. Le Gouvernement italien est en faveur du démarrage au plus tôt des consultations sur la programmation des ressources après l'an 2000 en vue de la prochaine reconstitution des ressources du Fonds.

L'Italie soutient le processus de réforme du système économique et social des Nations Unies engagé par le Secrétaire général dans l'espoir de mieux intégrer son action et de la rendre ainsi plus efficace. Dans le même esprit, nous sommes encouragés par les progrès accomplis récemment dans l'intensification du partenariat entre les trois organisations internationales du pôle agricole et alimentaire qui ont leur siège à Rome. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), suivant chacun sa propre stratégie opérationnelle peuvent réaliser, avec le FIDA, des synergies importantes de façon à exploiter au mieux leur complémentarité. Grâce à leur vocation et à leur mission communes en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural que n'ont pas d'autres organismes internationaux, la FAO, le PAM et le FIDA ont la possibilité de réaliser le groupement international le plus puissant dans ce secteur très important du développement économique et social durable.

Dans ce contexte, l'Italie propose à la communauté internationale l'idée d'une "alliance pour le développement agricole" entre la FAO, le FIDA et le PAM, ouverte à tous autres apports extérieurs, en particulier à la collaboration des ONG et du secteur privé et en harmonie avec les réformes en cours dans le système des Nations Unies en vue d'aboutir à une stratégie commune de planification des interventions au niveau des pays et de coordination sur le terrain.



Nous espérons bien inaugurer prochainement un nouveau siège plus approprié pour le FIDA. Que cet événement soit pour le Fonds, pour les pays qui appuient ses activités et pour les bénéficiaires de ses programmes une nouvelle confirmation de notre volonté commune de poursuivre une action qui est qualitativement excellente, économiquement rationnelle et parfaitement compatible avec les principes fondamentaux de sauvegarde de la paix et de promotion du développement qui animent les Nations Unies.

Merci, Monsieur le Président.



**Discours de remerciement prononcé par le Gouverneur
pour le Royaume d'Arabie saoudite
au nom des États membres du FIDA
à l'adresse de S. E. Massimo D'Alema,
Président du Conseil des ministres de la République italienne,
pour son allocution transmise par S. E. Sergio Matarella,
Vice-Président du Conseil des ministres**

Monsieur le Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

que la bénédiction et la paix de Dieu le miséricordieux soient avec vous tous.

C'est vraiment un grand plaisir et un grand honneur pour moi, d'exprimer, au nom de tous les membres présents à cette session du Conseil des gouverneurs, notre gratitude profondément sincère à Monsieur le Vice-Président du Conseil des ministres qui a bien voulu assister aujourd'hui à l'ouverture de notre vingt-deuxième session et je tiens à le remercier des propos si intéressants qu'il nous a adressés. Monsieur le Vice-Président, le Conseil des gouverneurs a célébré l'année dernière le vingtième anniversaire du FIDA. Les nombreux témoignages entendus à cette occasion ont clairement montré que le Fonds est, ce qui est très flatteur, considéré comme une des institutions internationales de pointe dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Il est reconnu à juste titre comme absolument résolu à appliquer son mandat et à améliorer le niveau nutritionnel des populations les plus pauvres des pays en développement et leurs conditions de vie.

Monsieur le Président, je tiens à rappeler ici que, depuis de longues années, votre pays offre des contributions très généreuses au Fonds sans jamais hésiter à offrir un soutien moral et à s'engager avec dévouement. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier la population et le Gouvernement de la République italienne d'appuyer le Fonds avec tant de générosité.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer une fois encore la gratitude du Fonds au nom de tous mes collègues et en mon nom propre. Nous apprécions vivement votre présence parmi nous aujourd'hui. Que Dieu vous accorde à tous sa paix et sa bénédiction.

Je vous remercie de votre attention.

**Déclaration du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan,
prononcée en son nom par M. Staffan De Mistura,
Directeur du Centre d'information des
Nations Unies à Rome**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre un message du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan.

C'est pour moi un grand plaisir d'adresser mes salutations et mes vœux les plus sincères au Fonds international de développement agricole à l'occasion de la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Le FIDA est un élément clé du système des Nations Unies et joue un rôle capital dans notre action mondiale pour la paix et le développement.

Le FIDA est appelé à jouer un rôle particulièrement important dans l'élimination de la pauvreté qui reste un des principaux objectifs des agents de développement international. En fin de compte, ce sont vos principaux clients, les ruraux pauvres, qui constituent le groupe le plus frappé par la faim, la misère absolue et les souffrances qu'elles entraînent. Vos programmes et vos activités contribuent à réaliser les conditions nécessaires pour qu'ils puissent se libérer de ces souffrances. L'essentiel est que vous aidiez à galvaniser l'énergie des pauvres eux-mêmes.

Comme les autres organismes de développement, le FIDA est toujours préoccupé par la situation de ses ressources. Comme vous le savez certainement, l'Organisation de coopération et de développement économiques vient d'annoncer que l'aide fournie aux pays en développement par les pays développés est tombée à un niveau d'une faiblesse sans précédent en 1997. Pour que le FIDA puisse continuer à travailler efficacement pour les ruraux pauvres, il faut lui assurer un volume suffisant de ressources financières.

Le FIDA, pour sa part, fait tout pour tirer le meilleur parti de ces ressources. Il a entrepris une série de réformes importantes qui ont précisé ses orientations. Il a formulé une nouvelle stratégie institutionnelle axée sur des partenariats plus étroits avec les pauvres et avec les institutions de la société civile qui les représentent. Le Président du FIDA a participé activement aux réformes réalisées dans le cadre du Comité administratif de coordination, le CAC, que préside le Secrétaire général, améliorant ainsi la cohésion du système des Nations Unies.

Les défis – anciens ou nouveaux – auxquels nous devons faire face aujourd'hui en matière de développement – sont de plus en plus urgents et complexes. Une certaine lassitude des donateurs se fait jour, une déception que nous n'ayons pas fait davantage de progrès et que les résultats que nous obtenons effectivement se révèlent fragiles, souvent de façon inattendue. C'est là incontestablement un contexte difficile. Mais pour aller de l'avant, la seule solution est de maintenir la solidarité et d'approfondir les partenariats. C'est dans cet esprit que je voudrais souligner combien j'attache d'importance à la place du FIDA au sein du système des Nations Unies et vous souhaiter une réunion intéressante et féconde.

Déclaration du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, Madame Catherine Bertini

C'est toujours pour moi un plaisir de venir aux réunions annuelles du FIDA et d'y rencontrer tant de personnes qui viennent des capitales de leurs pays ou de Rome même où elles représentent leur gouvernement non seulement auprès du FIDA mais également auprès de la FAO et du PAM. C'est aussi toujours un plaisir de retrouver Fawzi Al-Sultan, un merveilleux collègue avec lequel nous faisons beaucoup de bon travail séparément ou ensemble comme le font d'ailleurs nos organisations. Je suis heureuse de saluer également le Directeur général adjoint de la FAO ainsi que le Vice-Président du FIDA qui a déjà été présenté. Eux aussi sont de très précieux collègues pour nous au PAM et nous travaillons régulièrement tous ensemble avec M. Ngongi, notre directeur exécutif adjoint, pour traiter de nombreux problèmes importants.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui pour nos débats, nous devons penser à nos innombrables frères et sœurs du monde entier qui luttent pour parvenir à nourrir leur famille; ils doivent non seulement avoir quelque chose à donner à manger à leurs enfants et à leur famille mais aussi disposer d'aliments appropriés pour assurer leur propre subsistance; je pense par exemple aux populations qui luttent encore pour survivre en Amérique centrale à la suite de l'ouragan Mitch: leurs villages sont enfouis dans la boue, leurs maisons et leurs champs sont détruits, leurs récoltes perdues. Ce n'est pas là un problème qui s'est posé en novembre et a ensuite disparu; c'est un problème avec lequel il faudra vivre pendant de longs mois et de longues années.

Je pense aussi aux habitants de Corée du Nord qui consomment ce qu'on appelle des "aliments de substitution" fabriqués dans des usines avec de l'écorce et des feuilles pour produire de petites rations sans grande valeur nutritionnelle mais qui permettent au moins aux gens de se mettre quelque chose dans l'estomac. Dans le sud du Soudan il y a encore des populations qui n'ont pas d'autre nourriture que celle qui peut être parachutée car il leur est impossible de se procurer des aliments par la culture, l'élevage ou l'achat. Et ce ne sont là que quelques exemples de catastrophes d'origine naturelle ou humaine qui provoquent des pénuries alimentaires. Mais comme vous le savez trop bien il y a encore des millions et des millions d'êtres humains dans le monde qui n'ont pas assez à manger chaque jour pour être en bonne santé et pour qui survivre est une épreuve quotidienne. Il n'y a pas de guerre. Il n'y a pas d'inondation. Il n'y a pas de sécheresse. Mais il y a le dénuement et donc la faim.

Un organisme comme le Programme alimentaire mondial destine 70% de ses ressources aux populations en situation d'urgence, mais cela ne signifie nullement que le problème est moins grave chez ceux qui vivent en paix. Et ce sont précisément ces populations que le FIDA s'efforce d'atteindre.

S'agissant des chiffres, rappelons-nous simplement qu'au Sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu il n'y a pas si longtemps à la FAO nous parlions d'environ 800 millions de pauvres souffrant de la faim dans le monde. Or aujourd'hui nous parlons de quelque 830 millions d'affamés dans le monde. Ce n'est pas à la hausse que les chiffres sont censés évoluer. Ils sont censés baisser, ce qui s'est en effet produit, mais pour l'heure les perspectives ne s'annoncent plus aussi favorables en grande partie parce que les changements économiques ont réduit le nombre d'êtres humains ayant accès à la nourriture. En outre, en ce qui concerne l'assistance à ces êtres humains, l'aide publique au développement fléchit. Alors d'où viendra l'aide nécessaire, qu'elle soit alimentaire, sous forme de prêts ou autres, pour permettre à des millions d'hommes de continuer à lutter pour échapper à la pauvreté? Il était très encourageant d'entendre le Gouvernement de l'Italie déclarer officiellement que l'heure est venue d'accroître l'apport de ressources aux plus pauvres, ce qui va à l'encontre de la tendance actuelle et j'espère que l'exemple de l'Italie amènera de nombreux autres gouvernements à cesser de réduire l'aide publique au développement et à commencer - indépendamment des terribles crises où il s'agit d'aider les gens à survivre - à consacrer davantage d'argent aux objectifs à long terme qui consistent à soutenir les efforts des pauvres pour échapper au dénuement.



Puisque nous, à la FAO, au FIDA, au PAM, travaillons dans le domaine de l'alimentation, je voudrais mettre en avant trois secteurs dans lesquels, selon moi, nous pourrions aller plus loin. L'un serait de nous attaquer aux problèmes nutritionnels de fond qui provoquent souvent la pauvreté, parce que si nous réussissons à élargir les possibilités économiques des populations, celles-ci ne pourront pas profiter de ces nouvelles perspectives si elles sont trop faibles ou trop malades pour en tirer parti.

Vous le savez, nous le savons, la pauvreté entraîne la faim, mais nous oublions parfois que la réciproque est vraie: la faim entraîne la pauvreté. La faim est la première cause de la pauvreté parce que les affamés n'ont ni la force physique ni l'énergie de lutter pour sortir de la pauvreté. Parfois ils réussissent tout juste à survivre, mais tôt ou tard la faim chronique fait payer un lourd tribut à ses victimes qui meurent jeunes sans échapper à la pauvreté. Pensez simplement ce qu'une seule journée sans nourriture signifie pour des personnes en bonne santé et convenablement nourries. Si pour une raison quelconque, par exemple parce que vous vous sentez souffrant ou vous êtes en voyage, vous ne mangez pas pendant une journée entière, quel est l'effet du jeûne sur votre corps? Vous êtes fatigués, vous manquez d'énergie, vous ne vous sentez peut-être pas bien, vous avez mal à l'estomac. Or vous ou moi ne ressentons la faim que pendant une journée. Pensez à ceux qui ont faim toute leur vie. Comment peuvent-ils changer leur sort s'ils n'ont rien à manger, rien à donner à leurs enfants, rien à consommer eux-mêmes par exemple en période de grossesse ou d'allaitement pour aider leurs enfants à grandir.

Les problèmes de nutrition sont très répandus et vous le savez puisque nous en avons déjà parlé ici que si une mère ne se nourrit pas suffisamment pendant la grossesse ou l'allaitement, l'enfant ne sera pas en bonne santé. Cet enfant ne prendra pas un bon départ dans la vie puisqu'il devra lutter simplement pour survivre, sans parler de grandir.

Mais comment pouvons-nous nous attaquer à ces problèmes? Quand nous pouvons fournir des aliments spéciaux, des éléments nutritifs appropriés aux femmes enceintes, aux jeunes enfants, aux enfants en cours de croissance, à tous enfants et adultes, car alors nous pouvons changer la situation en aidant les gens à saisir les occasions éventuelles d'améliorer leur sort. De nombreuses études entreprises successivement dans divers pays du monde, en Inde, en Sierra Leone, au Brésil et à Sri Lanka, par exemple, ont montré qu'il existe une forte corrélation entre la productivité et les salaires des travailleurs adultes et leur état nutritionnel. De nombreuses études ont aussi montré qu'une bonne nutrition change la situation à l'école: les enfants sont plus attentifs, ils fréquentent plus longtemps l'école, sont moins souvent absents, sont plus ponctuels, apprennent mieux et grandissent davantage.

Ainsi si nous réussissons à surmonter certains handicaps nutritionnels des pauvres, nous pouvons changer tout leur avenir à long terme.

Le deuxième domaine dans lequel nous pourrions travailler avec encore plus de diligence est le ciblage des ressources vers ceux qui en ont le plus besoin: les plus démunis des pays les plus pauvres et naturellement les femmes. On parle beaucoup plus de cette question. Je ne veux pas utiliser le mot débat parce que l'on est d'accord pour reconnaître l'importance de cet aspect. Nous l'avons constaté lundi dernier lorsque certains d'entre vous ont participé à une réunion au PAM sur le thème de l'aide alimentaire pour le développement: l'importance du ciblage et l'importance d'atteindre les personnes visées au moment opportun pour leur fournir les aliments appropriés sont très largement reconnues.

Ainsi, il est très important de donner une place particulière aux femmes. Si notre objectif est de faire disparaître la faim, que ce soit au moyen de prêts, d'aide alimentaire ou d'assistance agricole technique comme s'y emploient nos trois organisations, si nous cherchons donc à éliminer la faim, nous devons toucher le membre de la famille qui s'investit le plus pour libérer la famille de la faim, c'est-à-dire la femme. En effet, c'est avant tout la femme qui veille à ce que les enfants aient de quoi se nourrir. C'est la femme qui se procure la nourriture, soit en la produisant elle-même grâce aux



cultures et à l'élevage, soit en l'achetant. Elle trouve aussi l'eau, au besoin en y passant des heures. Elle cuisine et sert la nourriture. Si nous pouvons atteindre cette femme, si nous pouvons lui fournir une aide alimentaire pour alléger ses autres corvées de la journée, si nous pouvons lui offrir des prêts pour l'aider à améliorer ses cultures, son milieu familial, si nous pouvons lui fournir une assistance technique et une vulgarisation dans un esprit coopératif pour l'aider à améliorer sa propre production agricole, alors nous améliorerons l'état nutritionnel et en dernier ressort non seulement la sécurité alimentaire mais la sécurité économique de toute la famille de cette femme.

Êtes-vous jamais allés dans les champs de votre propre pays pour y rencontrer des agents de vulgarisation coopérative, des agents de vulgarisation agricole? Personnellement je n'ai pas vu beaucoup de femmes chargées de ces fonctions. Je ne prétends nullement que les hommes ne peuvent pas donner de conseils aux femmes mais il me semble qu'il faudrait davantage de femmes sur le terrain qui comprennent les problèmes des femmes.

Permettez-moi de vous raconter rapidement une histoire. J'étais en Angola il y a environ quinze mois et nous parlions à des personnes qui venaient de rentrer dans leurs foyers qu'ils avaient quittés pendant la guerre et leurs champs venaient d'être déminés. Ainsi, pour la première fois, ils pouvaient travailler dans les champs. Ils avaient bénéficié de quelques services de vulgarisation et ils savaient qu'ils avaient besoin de houe pour creuser la terre et planter. Ils ont donc reçu des houes et tout le monde aurait dû être content. En fait, les femmes m'ont dit que les houes reçues n'étaient pas appropriées, que c'étaient des houes d'hommes. J'ai alors demandé ce que sont des houes d'hommes. On m'a répondu qu'au moins dans cette région de l'Angola, les houes d'hommes ont de très longs manches en bois, des poignées fautes d'un mot plus juste. La partie de métal servant à creuser le sol est carrée et montée de sorte que les hommes peuvent se tenir debout pour creuser le sol. Les femmes ne peuvent pas utiliser ces outils. Elles voulaient ce qu'elles appelaient des houes de femmes dont l'extrémité en métal est pointue et permet de creuser plus profond mais avec un manche très court. Pourquoi? Parce que les femmes portent des bébés sur le dos et ne peuvent donc pas travailler debout. Elles doivent se pencher pour piocher. C'est très simple à comprendre si on parle aux personnes mêmes qui ont besoin d'assistance technique. Devinez qui dans cette région particulière travaillerait le plus dans les champs: les personnes qui avaient besoin de houes plus courtes. Il est donc important non seulement d'apporter des aliments à ceux qui en ont besoin, mais aussi de fournir des prêts et une assistance technique à ceux qui en ont besoin en comprenant bien ce dont ils ont besoin.

Le troisième et dernier point que je voudrais évoquer est celui de la coordination dont nous avons tous tellement parlé. J'espère que cette question évoluera dans le même sens que celle du ciblage, c'est-à-dire que nous devons constamment renforcer la coordination, car même si nous avons bien progressé à cet égard, il nous faut aller encore plus loin. Je voudrais de nouveau évoquer la position officielle du Gouvernement de l'Italie. Je suis très heureuse de noter que les trois organisations de Rome renforcent leurs synergies. Le FIDA le souligne aujourd'hui même en présentant cette brochure que les trois organisations ont mis au point ensemble sur la collaboration et le travail que nous accomplissons ensemble. Nous ne pouvons nous contenter de dire: "Bon, nous faisons ceci ou cela, au revoir et merci", parce qu'une étroite collaboration est indispensable. Elle est toujours très importante pour nos trois organisations. Elle est très importante pour les autres organisations du système des Nations Unies. La collaboration est très importante entre institutions financières internationales, organisations non gouvernementales et bien sûr avec les gouvernements hôtes, mais aussi avec les donateurs. Il ne suffit pas de déclarer qu'il est important que nous travaillions tous les trois dans le domaine de l'aide alimentaire, des prêts, de l'assistance technique si nous ne travaillons pas aussi avec les donateurs, non seulement les donateurs qui nous apportent leur appui, mais aussi ceux qui mènent des opérations analogues aux mêmes endroits sur des bases bilatérales, par le truchement d'ONG ou selon d'autres modalités. En effet, les problèmes de la faim ne sauraient être résolus par un seul organisme, ni même par les trois organisations établies à Rome, sinon ils seraient déjà résolus. Ce ne sont pas des problèmes qu'un gouvernement peut résoudre à lui



seul. Nous ne pouvons faire de vrais progrès qu'en pratiquant toujours et partout une collaboration très étroite.

C'est ensemble que nous devons œuvrer, nous les trois organisations de Rome, les ONG, les Nations Unies, les donateurs et bien entendu toujours de concert avec le gouvernement du pays hôte, car si nous n'avons pas les mêmes priorités nous partirons en ne laissant rien derrière nous, parce que l'action ne sera pas poursuivie.

Nous savons qu'à mesure que nous développons ces synergies, nous pouvons améliorer notre travail et nous l'avons fait. Citons quelques exemples. Dans la République populaire démocratique de Corée, dont j'ai déjà parlé, nos trois organisations travaillent ensemble, non seulement pour aider à évaluer les problèmes de sécurité alimentaire et les besoins vivriers, mais aussi pour restaurer certains éléments du secteur agricole. Nous pouvons aussi citer des projets entrepris par le FIDA et le PAM en Chine où les deux organisations collaborent très étroitement et je pense que ce partenariat pourrait servir de modèle d'utilisation optimale des ressources. Depuis 1996 nous réunissons nos moyens en Chine où nous harmonisons désormais tous nos nouveaux projets. Nous avons exécuté avec succès trois projets qui ont touché plus de 380 000 ménages, soit trois fois plus que ceux que le PAM aurait pu atteindre s'il avait travaillé seul. Nous avons ainsi tous eu la possibilité de toucher davantage de bénéficiaires, mais aussi d'appliquer une approche plus intégrée, tout en donnant au FIDA la possibilité d'atteindre certains des pauvres les plus démunis dans les zones où le PAM intervient aujourd'hui.

Je pense que ce genre de projets montre comment nous pouvons réellement faire changer les choses en établissant des programmes de concert et aussi en continuant de travailler ensemble au sein de nos trois organisations.

Tandis que nous sommes réunis ici, il y a des millions de personnes qui ne mangeront pas aujourd'hui. Nous allons maintenant aller déjeuner quelque part. Même si nous ne consommons qu'un sandwich debout dans un bar, nous remplirons notre estomac. Mais pendant que nous mangerons, il y a des millions et des millions d'êtres humains qui ne savent même pas où ils trouveront de quoi dîner. La faim gagne à nouveau du terrain. Engageons-nous, après nos débats de cette semaine, à agir de concert la semaine prochaine, le mois prochain, l'année prochaine pour contribuer à améliorer l'état nutritionnel des populations défavorisées, à orienter nos ressources vers les plus pauvres d'entre les pauvres, les plus affamés du monde. Engageons-nous donc totalement à conjuguer toutes les ressources dont nous disposons pour faire disparaître la faim, à les regrouper de façon à avoir un impact réel. Ainsi en nous retrouvant l'année prochaine, nous ne serons plus obligés de parler de 830 millions d'affamés car ce nombre aura diminué.

**Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf,
prononcé en son nom par M. David Harcharik, Directeur général adjoint**

Monsieur Al-Sultan,
Madame Bertini,
Monsieur De Mistura,
Monsieur le Président,
Chers collègues,
Messieurs et Mesdames les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Contrairement à Mme Bertini qui vous a déjà parlé à de nombreuses occasions – et ce pour d'excellentes raisons, puisqu'elle est directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, mais aussi et peut-être surtout avocat passionné de la cause des pauvres et des affamés, comme nous venons de l'entendre - c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil des gouverneurs du FIDA. Je n'en suis donc que plus heureux de le faire au nom de M. Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

Je voudrais tout d'abord vous transmettre les salutations du Directeur général et aussi vous donner l'assurance que lui-même et toute l'organisation sont fermement résolus à travailler en étroite collaboration avec le FIDA pour lutter ensemble contre la faim et la pauvreté dans le monde.

M. le Président, nous arrivons à la fin d'un siècle tragique pendant lequel des changements extraordinaires ont profondément affecté la vie de presque tous les êtres humains. Sans être peut-être aussi visibles que les découvertes de la technologie de l'espace, des transports et de l'électronique, les progrès de l'agriculture et des disponibilités alimentaires ont été au moins aussi profonds. Nous avons été et nous continuons d'être témoins d'une évolution technologique de l'agriculture dont la rapidité aurait stupéfié le Frère Gregor Mendel. Il est extraordinaire de penser, au moment où nous commençons à faire face aux possibilités et aux problèmes qu'entraîne la diffusion étonnante des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture que les expériences réalisées il y a 100 ans par Mendel sur les pois – expériences qui nous paraissent si simples maintenant – ont servi de base à l'amélioration des végétaux qui a permis au monde de satisfaire ses besoins alimentaires pendant une période d'accroissement démographique sans précédent. Depuis 30 ans, l'augmentation de la production alimentaire mondiale a suivi celle de la population mondiale qui a doublé et a même permis d'accroître de 20% les disponibilités alimentaires moyennes par individu.

Mais - il y a toujours un mais - malgré ces réalisations remarquables, nous ne devons pas nous abandonner à une satisfaction béate. Le recul de la production céréalière mondiale en 1995, qui a déclenché une hausse des prix et a obligé à puiser dans les stocks, nous rappelle combien l'équilibre entre les disponibilités et la demande de produits alimentaires au niveau mondial est délicat. En outre, malgré l'apport énorme des sciences à l'agriculture, nous ne saurions encore prétendre que nous avons réussi à mettre au point des méthodes appropriées de gestion des terres agricoles qui soient suffisamment intensives pour répondre aux besoins à venir tout en étant viables du point de vue environnemental, économique et social. Il est sans doute significatif que nous fassions de plus en plus appel à l'imagination des petits agriculteurs des pays en développement, indépendamment des chercheurs, pour trouver des idées d'aménagement durable des ressources naturelles.

En outre, c'est un vrai drame pour notre génération que, dans ce monde d'abondance et de progrès technologique, nous ne réussissions pas à faire disparaître l'insécurité alimentaire et que plus de 800 millions d'êtres humains souffrent encore de la faim, comme on nous le répète sans cesse.



Nous qui sommes réunis ici, nous sommes tous engagés à réduire l'incidence de la malnutrition de moitié au cours des 15 prochaines années mais nous devons, je crois, renforcer et renouveler cet engagement pour que les moyens dont nous disposons et les stratégies que nous suivons nous permettent de combler l'énorme fossé qui sépare les riches des pauvres et d'atteindre ainsi notre objectif.

L'année dernière qui a été marquée par des tempêtes, des inondations, des incendies et des catastrophes économiques terribles ainsi que par des destructions et des souffrances multiples dues à des crises d'origine humaine et à des troubles intérieurs nous rappelle combien les systèmes alimentaires du monde sont vulnérables. La sécurité alimentaire pour tous, objectif commun du FIDA et de la FAO, pose évidemment de nombreux problèmes divers et complexes au moment où le deuxième millénaire touche à sa fin.

Assurer la sécurité alimentaire à tous exige un effort spécial : il ne suffit pas d'appliquer des programmes de routine, ni de faire ce que nous avons toujours fait; il faut consentir un effort spécial ou plutôt extraordinaire. Après avoir évoqué les défis qui nous attendent, je voudrais maintenant vous exposer certaines actions spéciales que la FAO a entreprises pour aider les pays à parvenir à la sécurité alimentaire. Je voudrais en particulier souligner que nous offrons un appui aux pays à faible revenu et à déficit vivrier pour qu'ils renforcent leur autonomie en matière de sécurité alimentaire et améliorent l'accès des populations à la nourriture dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire. Je tiens à dire que ce programme que certains ont accueilli avec scepticisme a réellement démarré et prend de plus en plus d'élan. Il est maintenant opérationnel dans 39 pays et en préparation dans 34 autres. Tout en cherchant des possibilités d'accroître rapidement la productivité et la production alimentaire sur des bases viables du point de vue de l'économie et de l'environnement, le programme s'efforce particulièrement de répondre directement aux besoins des populations en accroissant les revenus des agriculteurs, en créant des emplois ruraux et en faisant prendre en compte les spécificités de chaque sexe. Il fait également une place particulière à l'analyse des obstacles socio-économiques à la sécurité alimentaire en ce qui concerne notamment l'accès aux ressources, aux technologies et aux marchés.

Pour étayer le Programme spécial, la FAO a également lancé le Plan de coopération sud-sud qui offre aux pays en développement les plus avancés un cadre pour partager leurs expériences en fournissant une assistance technique d'ordre tout à fait pratique aux pays qui mettent en oeuvre le Programme spécial. Les experts et les techniciens travaillent alors directement avec les communautés rurales et les agriculteurs participant au programme. À l'heure actuelle, six accords de coopération sud-sud sont en application et dix autres ont atteint diverses phases de préparation. Au total, plus de 20 pays en développement avancés se sont montrés disposés à appuyer les activités du Programme spécial dans le cadre de la coopération sud-sud et plusieurs pays développés et institutions financières ont promis un appui financier sur la base d'accords triangulaires.

Alors que le Programme spécial pour la sécurité alimentaire est orienté vers les pays et doit être mis en oeuvre par les gouvernements nationaux, il continue de bénéficier d'un appui financier extérieur faisant office de catalyseur. À cet égard, je suis très heureux d'annoncer que le FIDA et la FAO sont convenus de renforcer et d'élargir leur collaboration sur le terrain en liaison avec le Programme spécial. En particulier, les deux organisations signeront prochainement un mémoire d'accord indiquant en détail les modalités selon lesquelles elles travailleront ensemble pour aider les pays à bas revenu et à déficit vivrier d'Afrique et d'autres régions à affronter les problèmes de la pauvreté rurale et à promouvoir le développement rural et la sécurité alimentaire.

Cet accord officiel ne représente bien entendu qu'une des formes multiples et variées de la collaboration entre les deux organisations. En fait, notre organisation sœur de Rome, le Programme alimentaire mondial, participe aussi à la coopération dans de nombreux domaines, comme l'a bien entendu indiqué Mme Bertini. Le FIDA, le PAM et la FAO continuent d'élargir et de renforcer leurs



activités et leurs programmes conjoints qui intéressent l'agriculture, le développement rural, l'aide alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Nos hauts fonctionnaires et nos techniciens se réunissent régulièrement et fréquemment à Rome et des rapports de travail étroits se sont instaurés sur le terrain. Tout cela nous permet de renforcer puissamment l'impact global de nos organisations. La FAO fournit toute une gamme de services d'assistance technique à l'appui des opérations du FIDA, notamment des travaux conjoints sur les questions stratégiques liées à l'aménagement des ressources naturelles et à la réduction de la pauvreté, une aide pour la formulation des projets et programmes et l'évaluation et la mise en œuvre de divers dons d'assistance technique du FIDA.

Vous avez déjà été informés de la nouvelle publication que nos trois organisations ont préparée pour vous présenter quelques exemples des bons rapports de travail et de la bonne collaboration qui existent entre elles. Vous devez bien comprendre – pour moi cela est très important – que le concept de partenariat et de collaboration est non seulement bien vivant à la FAO, au FIDA et au PAM, mais qu'il est opérationnel. En fait, il ne s'agit pas simplement d'un concept: nous travaillons ensemble en pratique.

La collaboration de plus en plus large entre le FIDA, le PAM et la FAO renforcera notre capacité de faire face aux énormes défis de demain tout en contribuant à améliorer notre efficacité. Toutefois, l'objectif ultime est de parvenir à combler le déficit alimentaire. Au cours de longues discussions sur les budgets et la reconstitution des ressources, j'ai parfois l'impression qu'en nous querellant au sujet des dollars et des cents, nous avons tendance à perdre de vue l'ampleur réelle des questions que nous devons traiter et la capacité de la communauté mondiale à les traiter. Nous avons peut-être perdu le sens des proportions. Ainsi, l'année dernière, le montant de 413 millions de USD engagé par le FIDA représente environ 50 cents des États-Unis par personne pour les 800 millions d'êtres humains qui souffrent de sous-alimentation chronique dans le monde. On dépense bien plus dans certaines sociétés pour résoudre les problèmes de surconsommation et d'obésité que l'OMS a qualifiés d'épidémie mondiale. Nous devons tout simplement trouver le moyen de faire davantage.

Certes, en cette fin de millénaire, alors que la science progresse à un rythme sans précédent et que l'interdépendance économique des pays ne cesse de se resserrer, l'humanité devrait avoir assez de volonté et d'ingéniosité pour rassembler les ressources, les compétences et la volonté collective nécessaires pour que toute l'humanité, tous les hommes vivant sur cette terre, aient réellement droit à une nourriture suffisante, droit reconnu au niveau international. Au nom du Directeur général, permettez-moi de réaffirmer la volonté de la FAO de travailler en partenariat avec le FIDA, le PAM et toutes les autres parties intéressées à atteindre cet objectif dans l'intérêt de tous.

Monsieur le Président, je voudrais, au nom du Directeur général, adresser au Conseil des gouverneurs tous nos vœux de succès dans ses délibérations.

**Déclaration du Président du FIDA, Fawzi Al-Sultan,
prononcée à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à Rome et à cette vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Nous sommes reconnaissants au Vice-Président du Conseil des ministres de notre pays hôte, S.E. Sergio Mattarella de nous faire l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui. Son discours met en lumière le rôle primordial que joue l'Italie depuis longtemps en appuyant les efforts de lutte internationale contre la faim et l'insécurité alimentaire.

Je suis très heureux d'accueillir Mme Catherine Bertini dont la présence parmi nous aujourd'hui illustre bien la collaboration étroite et croissante entre les institutions des Nations Unies sises à Rome.

Monsieur le Président,

Au seuil d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire, notre univers se voit confronté à une situation critique. Certaines parties du monde, grâce à la libre circulation des capitaux, de l'information, des biens et services, jouissent d'une prospérité croissante et jusqu'alors inégalée. Cependant, pour des centaines de millions de personnes, la vie est une lutte constante, faite de privations et de faim.

Le nombre de personnes vulnérables et pauvres est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été. On estime à 1,3 milliard, soit un cinquième de la population mondiale, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue. La grande majorité d'entre elles, environ les trois quarts, se trouvent dans les zones rurales où elles gagnent péniblement leur vie au moyen de l'agriculture et de l'élevage, de l'artisanat et d'autres activités connexes.

Cette situation a encore empiré suite à la série de catastrophes qui sont survenues l'année dernière. La crise financière, les inondations et la sécheresse en Asie, l'ouragan Mitch en Amérique centrale, et les troubles civils et le Sida en Afrique mettent en péril les progrès réalisés au cours des ans.

Écoutez ce que dit Muli, une femme qui participe à un projet du FIDA en Indonésie et qui gagne sa vie en faisant des pots de terre:

Avant nous n'avions pas assez d'argent pour acheter des matériaux. Quand nous avons reçu les prêts du FIDA, notre vie est devenue meilleure, nous avons assez d'argent pour acheter de la nourriture et des matériaux et nous avons pu augmenter notre production. Mais depuis la Krismon, la crise, notre situation est encore pire qu'avant à cause du prix élevé des aliments et de l'huile de cuisine. Nos pots ne se vendent plus et il nous faut acheter des vivres et du matériel à crédit. Maintenant, nous ne mangeons plus qu'un seul repas par jour.

Il y a des millions d'autres Muli en Indonésie et ailleurs en Asie du Sud-Est, ainsi qu'au Bangladesh après les inondations de l'année dernière. Les études réalisées récemment par le FIDA et d'autres sur l'impact de la crise en Thaïlande et en Indonésie révèlent que le nombre des pauvres a doublé en Indonésie au cours des deux dernières années.



Les agriculteurs commerciaux qui disposent de surplus pour la vente ou l'exportation ont profité de la forte hausse des prix suite à la crise. Mais les paysans et petits entrepreneurs, tels que les artisans et les tisserands, ont subi les contrecoups de l'effet combiné de la hausse des prix des intrants et des vivres. Ce sont les femmes qui ont le plus souffert en perdant leur emploi, leur revenu et les fonds qu'on leur envoyait, tout en ayant à faire face quotidiennement au prix toujours plus élevé des biens essentiels.

Grand nombre de ces personnes ont dû retirer leurs enfants de l'école, jusqu'à 20% du total des effectifs, faute de pouvoir payer les frais de scolarité. Peut-être aurait-on pu aider les écoles à dispenser les parents des frais de scolarité pour cette année-là, mais personne n'y a pensé. Les familles rurales pauvres bien que dans la misère doivent encore aider leurs parents qui rentrent des villes après avoir perdu leur emploi.

Dans les pays de l'Amérique centrale, comme le Honduras, le passage dévastateur de l'ouragan a balayé les progrès accomplis au cours d'une génération. Les participants aux projets du FIDA ont vu le fruit de leur labeur disparaître. Par ailleurs, l'Amérique latine n'a pas échappé à la crise financière. Le Brésil, par exemple, est en butte à de graves problèmes qui ont rendu la situation des pauvres encore plus difficile, notamment dans le Nordeste.

Les emprunteurs pauvres comme Muli ne pourront sans doute pas rembourser leurs prêts et par conséquent n'auront plus droit à de nouveaux prêts. Il leur sera impossible de s'en sortir sans un appui nouveau. En même temps, grand nombre des institutions de microcrédit qui octroyaient des prêts ont elles-mêmes des problèmes de liquidités du fait des arriérés qui s'accumulent. Leur viabilité financière et leur capacité à continuer à prêter aux pauvres sont compromises.

Ces pauvres dont je parle sont nos clients, ils participent à nos projets et ils se tournent vers nous en ce moment de crise.

Pour les aider, nous devons mieux connaître les problèmes auxquels ils sont confrontés et les faire participer à la recherche de solutions. Pour ce faire, il nous faut étudier en profondeur les problèmes, oeuvrer avec les pauvres et leurs associations locales, avec les institutions de microcrédit, avec les gouvernements et d'autres donateurs pour trouver les solutions qui s'imposent et mobiliser des ressources plus vastes que celles de notre programme ordinaire.

Monsieur le Président,

La crise financière et les catastrophes naturelles ne sont qu'un aspect du tableau. J'ai vu de mes propres yeux en Afrique de l'Est des familles où il ne reste plus que les grand-parents et les petits-enfants, les parents ayant disparu victimes des conflits civils ou du Sida. L'espérance de vie dans certains pays d'Afrique australe a diminué de plus de 10 ans à cause de cette pandémie. Le décès prématuré des jeunes adultes n'est pas seulement tragique pour leurs familles, il a aussi des incidences économiques graves en déséquilibrant la proportion de la population économiquement active par rapport aux très jeunes et aux très âgés. Moins de producteurs et plus de personnes à charge auront pour effet de ralentir la croissance et d'augmenter la pauvreté.

En Tanzanie, il m'a été donné de voir un autre effet poignant des troubles civils, les réfugiés qui ont fui en masse les combats. Leur situation est souvent désespérée. En même temps, leur présence impose un lourd fardeau aux pays hôtes et freine leur développement. Les pays qui sortent péniblement de ces crises en Afrique de l'Est et en Afrique australe ou ceux au sortir de la guerre civile en Afrique de l'Ouest se tournent vers le FIDA pour passer du relèvement au développement. La forte baisse des denrées de base qui a été de 20% au cours de la dernière année a encore compliqué

la tâche des pays africains et d'autres pays qui essaient péniblement de relancer le processus de développement.

En outre, le FIDA a accueilli 16 nouveaux membres au cours des six dernières années, qui appartiennent pour la plupart à l'Asie de l'Est et du Centre. La pauvreté rurale est très répandue dans beaucoup d'entre eux, pauvreté encore aggravée par le recul des services agricoles d'État. Ces pays demandent aussi au FIDA de les aider à remédier à ces problèmes.

Si le FIDA ne répond pas à ces appels, y a-t-il d'autres institutions pour le faire?

Malheureusement, l'agriculture reçoit une part encore plus petite qu'auparavant de l'aide au développement, aide qui par ailleurs a diminué de 20% en termes réels depuis 1992. D'autres institutions financières ont de fait réduit leur appui au secteur rural, notamment l'appui aux *activités productives des ruraux pauvres*. Les prêts à l'agriculture des banques de développement africaines, asiatiques et interaméricaines n'ont fait que baisser depuis le milieu des années 80. Pour ce qui est de la Banque mondiale/IDA, les prêts au développement agricole et rural ont passé de 30% du total en 1986 à environ 10% en 1998.

Alors que les besoins des ruraux pauvres, nos clients, deviennent de plus en plus urgents, allons-nous leur tourner le dos et leur demander d'attendre deux ou trois ans que nous ayons suffisamment de ressources pour un nouveau projet dans leur pays? Ne s'agit-il pas de leurs droits humains fondamentaux, leur droit à la nourriture, leur droit au développement, voire même leur droit à la vie?

Le FIDA a des idées novatrices pour répondre à ces besoins. La question est de savoir s'il aura les fonds suffisants pour cette tâche, si l'institution disposera des ressources de base nécessaires.

Ce sont là des questions sur lesquelles doivent se pencher les actionnaires du FIDA, des questions qui concernent la vie de millions de personnes, des questions qui détermineront le rôle et l'efficacité du Fonds ces trois prochaines années.

Si la communauté internationale a véritablement pour objectif, comme elle l'a déclaré solennellement, de voir le nombre des pauvres réduit de moitié d'ici 2015, il convient d'accorder à un instrument contre la pauvreté, aussi probant et efficace que le FIDA, plus de ressources et non moins.

Monsieur le Président,

Nous avons aujourd'hui à notre actif plus de 20 ans d'expérience en matière de conception et de financement de projets ciblés sur les pauvres, quelque 520 projets dans 113 pays représentant un investissement total de 18,5 milliards de dollars. L'année dernière, le Fonds a alloué 446 millions de dollars à l'appui de projets dont les coûts d'investissement se chiffraient à 1 milliard de dollars environ.

Une étude récente que nous avons effectuée sur un certain nombre de projets du FIDA montre le potentiel des programmes conçus pour atteindre les pauvres. Certaines opérations se sont traduites par des augmentations de revenu de 500 et 600% et des accroissements de production de l'ordre de 300 à 600%. Il s'agit bien sûr des résultats les plus spectaculaires, mais la très grande majorité des projets, soit près de 95%, ont entraîné des hausses importantes du revenu réel des groupes cibles. Plus des trois quarts des opérations étaient écologiquement viables et presque autant sont parvenues efficacement à démarginaliser les femmes et à promouvoir les organisations de base des pauvres.

L'étude met en lumière ce que nous appelons au FIDA un micro-environnement favorable aux pauvres, c'est-à-dire les conditions nécessaires pour permettre aux groupes défavorisés d'augmenter



leur productivité et leurs revenus. Au nombre des facteurs essentiels figurent l'accès au crédit, à la vulgarisation et aux services sociaux, des marchés équitables, une infrastructure rurale et la présence d'institutions de base solides. La participation, définie comme l'association étroite des bénéficiaires et de leurs organisations locales à la conception et à la gestion des projets, est un élément central de la réussite. Les organisations de base et les institutions de la société civile peuvent aussi jouer un rôle de premier plan en aidant les pauvres à s'organiser et à se faire entendre.

Un projet appuyé par le FIDA en Bolivie, dans la région de Santa Cruz, où 90% de la population vivait dans la pauvreté donne la mesure de l'efficacité des associations de pauvres pour peu qu'on leur permette d'agir. Ce projet, cofinancé par le Fonds de l'OPEP et le Programme alimentaire mondial, a créé des services de crédit et de vulgarisation, et amélioré les routes. Il a également renforcé les organisations de base paysannes et féminines contribuant à mettre en place la plupart des éléments du micro-environnement. Les agriculteurs, et particulièrement les femmes, se sont empressés de tirer parti de ces opportunités et ont doublé leur production et leurs revenus, s'élevant pour la première fois de leur vie au-dessus du seuil de pauvreté.

Cependant les producteurs pauvres se trouvent confrontés à de nouveaux défis car les réformes et la décentralisation favorisent des processus de croissance impulsés par le marché qui ouvrent certes des possibilités à ceux qui sont en mesure de les saisir, mais comportent aussi des risques pour ceux qui ne le peuvent pas. Afin que les paysans pauvres et les micro-entrepreneurs ruraux tirent parti des opportunités, il faut les aider à tisser des liens avec les investisseurs privés et à mettre en place des systèmes plus efficaces de fourniture d'intrants, de transformation et de commercialisation. Faute de quoi ils seront encore plus isolés et plus pauvres.

Un projet récent financé par le Fonds en Ouganda illustre ce qui peut être fait. Ici, nous aidons les petits cultivateurs de palmier à huile et les producteurs de graines oléagineuses à nouer des liens avec les transformateurs commerciaux. Assurés de débouchés et de prix équitables, les agriculteurs seront en mesure d'accroître leur production et leurs revenus. De ce fait, les fabricants d'huile disposeront d'un approvisionnement fiable en matières premières leur permettant d'augmenter leurs niveaux de production, ce qui aura pour effet de diminuer la dépendance du pays à l'égard des importations. Ainsi, par ce projet, les paysans parviendront à échapper à la pauvreté et dans le même temps contribueront concrètement au développement du pays. Plus de la moitié du coût d'investissement du projet, qui est de 60 millions de dollars, sera financé par des investisseurs privés.

Les réformes orientées sur le marché élargissent de plus en plus les perspectives dans nombre d'autres pays d'Afrique subsaharienne et ailleurs. Équiper nos clients, les ruraux pauvres, pour leur permettre de tirer parti de ces réformes sera un élément important de notre action contre la pauvreté.

Monsieur le Président,

Chaque projet doit s'inscrire dans un contexte stratégique. À cette fin, nous formulons des cadres de travail par pays, qui cernent les difficultés dans lesquelles se débattent les pauvres et les options permettant de surmonter les obstacles. Il s'agit de travaux en cours mais ils ont déjà un impact sur la conception de nos interventions.

Le point de départ est un bon modèle conceptionnel, issu d'un processus participatif. Il faut ensuite, ce qui est encore plus important, transformer ce modèle en réalité. Renforcer l'exécution est donc un objectif essentiel auquel nous accordons la plus grande attention. Une mesure des progrès dans ce domaine est le taux de décaissement et je suis heureux de constater que les décaissements annuels des prêts du programme ordinaire du FIDA ont augmenté de 85% entre 1995 et 1998.

Parallèlement, nous avons repensé la gestion de notre portefeuille de projets. Un système de suivi plus rigoureux permet maintenant de détecter et de traiter les problèmes au plus vite. Toutes les



informations recueillies sont ensuite récapitulées afin d'examiner périodiquement la santé de l'ensemble du portefeuille de projets. Il sera régulièrement rendu compte des résultats pour permettre à nos actionnaires de mieux juger de notre performance.

Pour être efficace, l'investissement doit être guidé par la pratique. Le FIDA a accumulé une expérience considérable de l'investissement en faveur des pauvres. Nous nous efforçons maintenant de dégager plus systématiquement de cette expérience des principes opérationnels et de les mettre en pratique, non seulement au sein de l'institution, mais aussi avec d'autres afin de renforcer l'action internationale contre la pauvreté.

Monsieur le Président,

La coopération avec d'autres institutions est depuis longtemps une priorité du FIDA et c'est aussi un des grands axes du processus de réforme que le Secrétaire général a lancé aux Nations Unies. Je suis heureux de pouvoir dire que nos rapports avec les autres institutions des Nations Unies à Rome sont aujourd'hui plus solides qu'ils ne l'ont jamais été. Nous venons d'ailleurs de faire paraître une publication commune intitulée *Travailler ensemble pour combattre la faim et la pauvreté*, qui donne un aperçu de l'étroite coopération entre la FAO, le FIDA et le PAM. Cette publication est à votre disposition ici, et j'espère que vous aurez tous l'occasion de la parcourir.

Nous travaillons également à renforcer notre coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, en particulier les autres membres du Groupe consultatif mixte des politiques, ainsi qu'avec la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Les rapports avec les institutions financières internationales ont toujours présenté une grande importance depuis la création du FIDA. Ces dernières années, nous avons essayé de leur donner un caractère plus stratégique. Le cofinancement de projets du Fonds par la Banque mondiale et les banques régionales nous permet d'associer le soutien aux pauvres à des investissements complémentaires de grande ampleur. Le projet lancé par le FIDA dans la région de Sohag en Égypte, qui a été approuvé par le Conseil d'administration l'année dernière et bénéficie d'un important cofinancement de la Banque mondiale/IDA, est un bon exemple de cette coopération. Parallèlement, le cofinancement par le FIDA de projets émanant d'institutions financières a pour objectif de faire parvenir jusqu'aux pauvres les fruits des investissements infrastructurels et sectoriels.

Notre collaboration avec les autres institutions a acquis une dimension nouvelle lorsque le FIDA a été choisi pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. La dégradation des terres et la désertification constituent une menace terrible pour des millions de paysans pauvres dans les zones semi-arides et non irriguées. La Convention sur la désertification offre une excellente occasion de créer une coalition d'organisations bilatérales et multilatérales désireuses de s'attaquer à ces problèmes. Mettant à profit la vaste expérience que nous avons acquise en appuyant des projets écologiquement viables, nous mettrons tout en oeuvre pour réaliser pleinement le potentiel de la Convention.

Monsieur le Président,

Nous savons parfaitement que pour mobiliser davantage de ressources dans la lutte contre la pauvreté, il nous faut démontrer que nous savons les utiliser le plus efficacement possible. Dans ce contexte, je suis heureux d'annoncer que le budget administratif proposé pour 1999 est de nouveau fondé sur une croissance réelle zéro. Ainsi, depuis six ans nous avons chaque année maintenu une croissance zéro ou opéré des réductions effectives de dépenses. En conséquence, le budget et les coûts d'élaboration des projets proposés pour 1999 sont en fait inférieurs de 17% en dollars aux chiffres correspondants de 1993. Dans le même temps, le programme de travail du FIDA, autrement dit, le financement de ses projets a augmenté de 35%, passant de 350 à 473 millions de dollars.



Cette évolution et l'austérité financière qui l'accompagne exigent de la part du personnel des efforts intellectuels et physiques de plus en plus lourds. Son attitude face aux difficultés et les suggestions constructives qu'il ne cesse de formuler pour améliorer encore nos modalités de travail sont pour moi un réconfort constant. Tout cela confirme une fois encore que le premier atout du FIDA est son personnel.

Monsieur le Président,

Au FIDA, nous sommes disposés à mettre notre expérience et nos connaissances au service d'une action internationale énergique contre la pauvreté. Notre programme actuel, qui se chiffre à 450 millions de dollars en termes réels, suffit à peine à répondre aux besoins de nos emprunteurs traditionnels et aux attentes de nos nouveaux membres. Pour intervenir au sortir de crises et tirer parti des nouvelles opportunités issues des réformes économiques, il faudrait une initiative ou un programme spécial. Les actionnaires du FIDA devraient chercher comment utiliser au mieux les capacités de l'institution pour répondre aux besoins des pauvres.

La Quatrième reconstitution des ressources du Fonds, qui couvre la période de trois ans allant de 1997 à 1999, a été décidée par le Conseil des gouverneurs il y a deux ans. Cette année, il nous faudra parvenir à un accord sur de nouveaux arrangements financiers pour la prochaine période triennale, 2000 à 2002. Le Conseil d'administration a, au cours de sa session de décembre, recommandé au Conseil des gouverneurs d'approuver une résolution relative à l'instauration de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. J'espère que cette résolution obtiendra l'aval du Conseil de façon à permettre à la Consultation de s'ouvrir en temps voulu.

La Consultation examinera les ressources disponibles, le programme de prêts du FIDA et les ressources supplémentaires qui lui sont nécessaires sous forme de contributions des membres. Nous fournirons une documentation de base sur ces diverses questions pour faciliter les travaux de la Consultation.

Monsieur le Président,

Dans le passé, le processus de reconstitution des ressources du FIDA s'est trop souvent avéré long, laborieux et pénible pour les États membres comme pour l'institution.

Nous venons de mettre en place une nouvelle structure de fonctionnement approuvée par le Conseil des gouverneurs. Nous avons fait l'objet d'une évaluation externe rapide qui a réaffirmé le mandat du Fonds et lui a assigné des objectifs exigeants. Le FIDA a fait montre de son dynamisme en renforçant son rayon d'action stratégique, son impact opérationnel, son efficience financière et sa coopération avec ses organismes partenaires.

Après la mise en place de ces divers éléments, j'ose exprimer l'espoir sincère que le processus de reconstitution des ressources pourra, cette fois, être mené à bien rapidement. Les récentes reconstitutions conclues avec succès pour IDA 12 et les guichets d'aide concessionnelle des banques de développement régionales qui impliquaient des contributions bien plus élevées que dans le cas du FIDA, devraient nous inciter à respecter le calendrier prévu. Nous devons léguer au FIDA, pour aborder le vingt et unième siècle, des programmes judicieux et performants, assortis d'un dispositif financier efficace et rationnel.



Monsieur le Président,

En nous efforçant de renforcer le FIDA et de le préparer au prochain millénaire, nous ne devons jamais perdre de vue le contexte plus large de nos activités. J'ai déjà rappelé qu'environ 1,3 milliard d'êtres humains sont aujourd'hui condamnés à vivre dans la pauvreté absolue. Derrière ces chiffres globaux se profile la tragédie du dénuement chronique, de souffrances cruelles et de décès prématurés, bref la négation brutale des droits de l'homme.

La pauvreté n'est pas une fatalité. Ce que la société a engendré, elle peut l'éliminer. Appuyer la lutte contre la pauvreté ne doit pas être considéré comme un simple acte de charité, même si le sentiment de solidarité humaine et l'indignation doivent nous pousser à agir, mais plutôt comme un impératif d'intérêt collectif. Le recul de la pauvreté aura un retentissement profond sur nombre de facteurs cruciaux pour notre avenir commun: la dégradation de l'environnement, les mouvements massifs de populations, et même la violence et la guerre.

Le monde ne peut tourner le dos aux millions d'êtres humains vivant dans la pauvreté absolue ni ignorer la tragédie de leur existence gâchée, et encore moins le FIDA, seule institution internationale dont le mandat porte exclusivement sur la lutte contre la pauvreté et la faim. Donnez-nous les moyens voulus, donnez-nous votre appui et nous répondrons aux attentes des pauvres. C'est dans cet esprit que le FIDA aborde le nouveau millénaire avec humilité mais aussi avec espoir.

Je vous remercie de votre attention.

**Discours de clôture de la vingt-deuxième session
du Conseil des gouverneurs
prononcé par le Président S. E. Shah A.M.S. Kibria**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes arrivés au terme de la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs. J'espère que les décisions prises au cours de cette session conduiront à de nouvelles délibérations qui permettront au FIDA de poursuivre ses opérations au rythme et au niveau nécessaires pour que son action si utile se prolonge dans le nouveau millénaire.

Le Vice-Président du Conseil des ministres de la République italienne, S.E. Sergio Mattarella a honoré de sa présence notre session. Le message inaugural qu'il a prononcé au nom de S.E. Massimo D'Alema, Président du Conseil des ministres, nous a rappelé avec force la nécessité de dynamiser les efforts pour améliorer le sort des affamés en nouant des partenariats à tous les échelons de la société. De fait, l'alliance proposée par l'Italie pour le développement agricole, non seulement avec la FAO, le FIDA et le PAM mais aussi avec les organisations non gouvernementales et le secteur privé, pourrait puissamment contribuer à concrétiser le droit de tous les êtres humains à la nourriture.

Le Conseil a applaudi au message du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, qui soulignait l'importance du FIDA dans le système des Nations Unies en tant que protagoniste essentiel de la lutte contre la pauvreté. S'agissant des difficultés du développement global, il a affirmé que quel que soit le sentiment de lassitude et de frustration des bailleurs de fonds devant la lenteur des progrès, c'est seulement en renforçant la solidarité et en consolidant les partenariats qu'on pourra aller de l'avant.

Mme Catherine Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, a parlé avec enthousiasme du travail du Programme, des questions qui restaient à résoudre, des idéaux que partagent les trois organisations soeurs établies à Rome et surtout de ce qu'elles font ensemble pour concrétiser ces idéaux.

Ces idéaux ont trouvé un écho dans le message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf. Il a insisté sur le paradoxe tragique de notre génération, où dans un monde d'abondance et de formidables progrès technologiques, tant de millions d'êtres humains ont encore faim, et il a exhorté la communauté internationale tout entière à raffermir sa résolution de combler le fossé entre riches et pauvres.

Les sessions du Conseil ont toujours offert une tribune idéale aux gouverneurs du FIDA pour exprimer les préoccupations, les observations et les suggestions de leur pays. Les nombreuses déclarations prononcées lors de cette session nous ont une fois encore éclairés sur la manière dont nos États membres perçoivent le travail du Fonds, l'orientation qu'ils souhaiteraient lui voir prendre et le rythme qu'ils estiment approprié. Je saisis cette occasion pour remercier à nouveau les gouverneurs qui, par leurs interventions, ont montré que les États membres restaient fermement attachés à la cause des affamés et au travail du Fonds.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Ces deux dernières années, nous avons suivi de près l'avancement de la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA. Après des négociations prolongées, la reconstitution a pris effet en un temps

record. Il est tout à fait réconfortant de constater ici que les États membres contributeurs ont fait preuve de la plus grande détermination dans cet exercice, à tel point que les instruments de contribution reçus et les paiements versés au titre d'annonces non étayées d'un instrument de contribution représentent aujourd'hui 96,1% du total des annonces. Nous pouvons être fiers de ce résultat.

Le Conseil des gouverneurs a approuvé le budget administratif du FIDA pour 1999 à hauteur de 55,42 millions de USD, y compris une provision de 400 000 dollars ainsi qu'un montant distinct de 343 400 dollars pour le financement des réunions de la Consultation en 1999. Ce niveau correspond, pour la troisième année consécutive, à une croissance réelle zéro, ce qui est déjà en soi une prouesse. Mais si l'on considère que cette rigueur fait suite à trois années de réductions budgétaires, représentant au total 26%, j'estime qu'il y a tout lieu de féliciter le Fonds des efforts qu'il a déployés pour réduire ses coûts opérationnels sans sacrifier le niveau d'efficacité qui fait sa réputation.

Nous avons également adopté une résolution autorisant le Conseil d'administration du Fonds à modifier le plafond de la Réserve générale. Cette délégation de pouvoirs lui permet de réviser le plafond pendant l'année 1999 si cela s'avérait nécessaire. Nous confions au Conseil d'administration le soin d'examiner si l'actuel plafond de 100 millions de USD est approprié et de prendre une décision en conséquence.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

La décision la plus importante que nous ayons prise a été d'instituer la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. J'ai dit hier, après la déclaration du Président Al-Sultan, que nous souhaitons tous au Fonds de poursuivre son travail fructueux. Allant plus loin, je voudrais dire que je suis sincèrement convaincu que le succès du FIDA repose en grande partie sur nous, les gouverneurs des États membres. Même si notre foi dans le travail du Fonds et notre engagement moral sont extrêmement importants, le soutien financier reste indispensable. Le Conseil ne saurait déjà se satisfaire du peu qui a été fait car, à mon avis, nous sommes loin du but d'assurer à tous la nourriture nécessaire et je dirai même qu'on s'en éloigne. Personne n'a parlé du nombre d'enfants qui se couchent tous les soirs le ventre creux. Sommes-nous sûrs que ce nombre diminuera? Si ce n'est pas le cas, nous ne devons pas faillir à notre engagement.

Étant donné que les ressources de la Quatrième reconstitution couvrent la période de trois ans qui se terminera en février 2000, nous avons maintenant le devoir de porter toute notre attention sur les besoins en ressources à partir de l'an 2000. Nous avons confié cette tâche à 46 de nos États membres et nous comptons sur eux pour procéder à un examen approfondi de l'impact des programmes du FIDA, du niveau de prêt, des ressources disponibles et des ressources supplémentaires requises en conséquence. Je suis certain de parler au nom de tous les gouverneurs en affirmant que nous espérons parvenir promptement à un consensus sur ces questions de façon à pouvoir les étudier à notre prochaine réunion.

En ce qui concerne le calendrier des sessions, le Conseil des gouverneurs a modifié son règlement intérieur dans le sens de la souplesse. En autorisant la tenue de sessions pendant le premier trimestre de chaque année au lieu d'un mois déterminé, nous avons donné au Secrétariat la possibilité de nous présenter à la fois un projet de rapport annuel et des informations sur les états financiers pour l'année précédant immédiatement nos sessions - et nous souhaiterions qu'il continue de le faire.

Au cours de sa dernière session, le Conseil des gouverneurs a adopté une résolution permettant au FIDA d'accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Nous avons entendu aujourd'hui un rapport encourageant sur la mise en place des modalités administratives et l'élaboration d'une stratégie opérationnelle pour ce Mécanisme. Nous réaffirmons notre conviction que le Mécanisme mondial contribuera à réaliser l'important potentiel de

la Convention pour venir en aide aux millions de paysans pauvres qui vivent dans des zones arides exposées à la désertification.

Le FIDA participe également à une autre entreprise concertée importante - la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté - dont les activités complètent parfaitement son mandat. Le Conseil a reçu un rapport sur les progrès accomplis par la Coalition depuis un an.

Il ressort clairement de ces comptes rendus que le Fonds est prêt non seulement à participer à des actions collectives centrées sur un objectif commun mais aussi à profiter de l'expérience des autres et à partager ses propres savoirs. Chacun d'entre nous peut apprécier aujourd'hui toute l'importance de cette collaboration car l'histoire a à maintes reprises montré que l'union fait la force.

Le Conseil a également entendu avec intérêt le rapport sur l'état de la question des locaux du siège du Fonds. Il a noté avec plaisir que l'Italie, notre pays hôte, s'efforçait activement de trouver une solution qu'il espère satisfaisante et rapide.

Enfin, le Conseil, conscient de l'utilité des techniques de communication modernes et soucieux de rendre les travaux de l'organisation accessibles à tous, a approuvé la diffusion publique des documents présentés à cette session sur le site Internet du FIDA.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Je voudrais maintenant dire combien je suis sensible à l'honneur d'avoir été chargé de présider ces deux sessions historiques du Conseil des gouverneurs. Ces fonctions de président ont été pour moi une expérience enrichissante dont je me souviendrai avec émotion. Je tiens à remercier mes collègues du bureau de leur appui et de leur aide, ainsi que vous, mes collègues du Conseil, qui m'avez tant facilité ma tâche.

Tous nos remerciements vont au personnel du FIDA qui fait toujours preuve de tant de dévouement et de compétence pour préparer ces réunions et répondre aux demandes des États membres. Je tiens aussi à remercier très sincèrement les interprètes, les techniciens, le personnel de conférence et les plantons qui nous aident si bien à communiquer et à nous comprendre les uns les autres.

Mesdames et Messieurs,

Voici que s'achève la dernière session du Conseil des gouverneurs de ce millénaire dont les 50 dernières années ont heureusement été marquées par la volonté des pays de collaborer à une action mondiale pour venir en aide aux moins favorisés. Il y a tout juste 21 ans, l'inquiétude suscitée par le niveau des disponibilités alimentaires mondiales a amené à créer le FIDA. C'est parce que l'humanité se sentait menacée par une famine généralisée que le Fonds a été institué. Je me demande si nos États membres - en particulier les États développés - jugent encore la situation aussi urgente et alarmante. Ceux d'Asie et d'Afrique qui se battent pour éviter des pénuries alimentaires grâce à de bonnes récoltes ne se sentent aucunement rassurés. Les approvisionnements alimentaires, les droits fonciers et la nutrition sont toujours parmi les plus hautes priorités de mon pays. Réduire la pauvreté et accroître les revenus des agriculteurs à long terme resteront des objectifs irréalisables pour de nombreux pays si la communauté mondiale relâche ses efforts. Au Bangladesh, nous avons fait de grands progrès ces dernières années mais il reste beaucoup à faire. Selon moi, le FIDA doit incorporer ces questions fondamentales dans sa vision pour le XXI^e siècle.

Organisation jeune et dynamique, le Fonds a déjà appuyé 520 projets dans 113 pays et plus de 300 programmes de recherche et de formation. Il peut être fier d'avoir amélioré le sort de plus de 200 millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Mais tant d'autres sont encore victimes de la faim et



de la malnutrition. Je suis personnellement heureux d'avoir participé à cette session du Conseil qui a réaffirmé sa confiance dans le Fonds en lui donnant les moyens d'examiner ses besoins en ressources - ressources qui nous le reconnaissons tous, lui sont indispensables pour continuer à venir en aide aux trop nombreux millions d'êtres humains qui vivent malheureusement encore dans des conditions inacceptables. C'est précisément pour eux que nous devons assurer la continuité des activités du Fonds.

C'est sur ces paroles d'espoir que je déclare close la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

Je vous remercie de votre attention.



IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Governing Council –Twenty-Second Session
Rome, 17-18 February 1999

**LIST OF PARTICIPANTS TO THE TWENTY-SECOND
SESSION OF THE GOVERNING COUNCIL**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA VINGT-DEUXIÈME
SESSION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 22º PERÍODO
DE SESIONES DEL CONSEJO DE GOBERNADORES**

Chairman : Shah A.M.S. Kibria (Bangladesh)
Président :
Presidente:

Vice-Chairmen : Kirsti Lintonen (Finland)
Vice-Présidents : Alhaji Alfa Wali (Nigeria)
Vicepresidentes :



MEMBER STATES

ÉTATS MEMBRES

ESTADOS MIEMBROS

AFGHANISTAN

Governor
(acting) Abdul Ghafoor RAWAN FARHADI
Ambassador of the Islamic
State of Afghanistan to the
United Nations Agencies
Rome

Adviser Hamidullah NASSER ZIA
Minister Counsellor
Embassy of the Islamic
State of Afganistan
Rome

ALBANIA

Governor Lufter XHUVELI
Minister for Agriculture
and Food
Tirana

Alternate Governor
(acting) Leontiev ÇUÇI
Ambassador of the Republic
of Albania to IFAD
Rome

Adviser Niko FABER
Member of Parliament
Commission for Agriculture
Ministry of Agriculture
and Food
Tirana

Adviser Leonidha KOSTA
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Albania to IFAD
Rome

ALGERIA

Gouverneur Benalia BELHOUADJEB
Ministre de l'agriculture et
de la pêche
Alger

Gouverneur suppléant
(provisoire) Rachid BENAÏSSA
Chef de Cabinet
Ministère de l'agriculture
et de la pêche
Alger



ALGERIA (cont'd)

Conseiller
Ahmed SADOUDI
Directeur général du budget
Ministère des finances
Alger

Conseiller
Hariba YAHIA-CHERIF
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République algérienne
démocratique et populaire
auprès du FIDA
Rome

ANGOLA

Gouverneur suppléant
Antero Alberto ERVEDOSA ABREU
Ambassadeur de la République
d'Angola auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Kiala Kia MATEVA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Pedro Agostino KANGA
Chef du Département de la
coopération et des relations
internationales
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Luanda

ARGENTINA

Gobernador
Ariel FERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

AUSTRALIA

Governor
(acting) Michael COMMINS
Assistant Director-General
Office of Program Review
and Evaluation
Australian Agency for
International Development
Canberra

Alternate Governor
(acting) Catherine WALKER
Counsellor for Development
Assistance
Australian Embassy
Rome

AUSTRIA

Alternate Governor Markus CORNARO
Minister
Embassy of the Republic
of Austria
Rome

Adviser Klaus OEHLER
Counsellor
Federal Ministry of Finance
Vienna

BANGLADESH

Governor Shah A.M.S. KIBRIA
Minister for Finance
Dhaka

Alternate Governor A.M.M. Shawkat ALI
Secretary
Ministry of Agriculture, Food,
Disaster Management and Relief
Dhaka

Adviser Muhammad ZAMIR
Ambassador of the People's
Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

Adviser A.K.M. Khairul ALAM
Joint Chief
Economic Relations Division
Ministry of Finance
Dhaka



BANGLADESH (cont'd)

Adviser
Mohammad MEJBAHUDDIN
Economic Counsellor
Embassy of the People's
Republic of Bangladesh
Rome

Adviser
Musharraf Hossain BHUIYAN
Assistant to the Minister
for Finance
Dhaka

BELGIUM

Gouverneur
(provisoire)
Jacques DE MONTJOYE
Ambassadeur du Royaume de
Belgique auprès du FIDA
Rome

Gouverneur suppléant
(provisoire)
Christian PANNEELS
Conseiller
Chef de la section de coopération
au développement
Représentation permanente
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Jean-Yves STANDAERT
Chef de Service
Administration générale de la
coopération au développement
du Royaume de Belgique
Bruxelles

BENIN

Gouverneur
(provisoire)
Saka G. SALEY
Ministre du développement rural
Cotonou

Gouverneur suppléant
Soulé Abdoulaye MANIGUI
Directeur de la programmation et
de la prospective
Ministère du développement rural
Cotonou

Conseiller
Imorou ADAM
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement rural
Cotonou



BENIN (cont'd)

Conseiller
Dieudonné MESSAN
Directeur du programme
spécial Benin-FIDA
Ministère du développement rural
Cotonou

BHUTAN

Governor
Bap KESANG
Ambassador of the Kingdom
of Bhutan to IFAD
Geneva

BOLIVIA

Gobernador
(interino)
Juan Ignacio SILES DEL VALLE
Ministro Consejero
Embajada de la República
de Bolivia
Roma

Asesor
Claudia Marcela VARGAS
Segundo Secretario
Embajada de la República
de Bolivia
Roma

BOTSWANA

Governor
Jameson Lesedi T. MOTHIBAMELE
Assistant Minister for Agriculture
Gaborone

Alternate Governor
Atamelang Anthony MOKGARE
Principal Agricultural Economist
Ministry of Agriculture
Gaborone

BRAZIL

Governor
(acting)
Antonio Gustavo RODRIGUES
Deputy Secretary
Secretariat of International Affairs
Ministry of Budget and Management
Brasilia, D.F.

BURKINA FASO

Gouverneur	Béatrice DAMIBA Ambassadeur du Burkina Faso auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant	André Anatole YAMEOGO Conseiller économique Représentant permanent adjoint du Burkina Faso auprès du FIDA Rome

BURUNDI

Gouverneur	Salvator NTIHABOSE Ministre de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
Gouverneur suppléant	Cyprien NDAYEGAMIYE Directeur général du suivi-évaluation Ministère de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
Conseiller	Gaspard KABURA Premier conseiller Ambassade de la République du Burundi Rome

CAMEROON

Gouverneur	Abdoulaye ABOUBAKARY Secrétaire d'État à l'agriculture Yaoundé
Conseiller	Jean Marie MINKOULOU Directeur du Génie rural et du développement communautaire Ministère de l'agriculture Yaoundé
Conseiller	Prosper BOMBA NGONG Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République du Cameroun Rome



CAMEROON (cont'd)

Conseiller
Thomas Ndivé MOKAKE
Deuxième conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CANADA

Alternate Governor
Jim CARRUTHERS
Director-General
International Financial
Institutions Division
Multilateral Programmes Branch
Canadian International
Development Agency (CIDA)
Hull, Quebec

Adviser
Jean DEVLIN
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Chris LIEBICH
Senior Programme Officer
International Financial
Institutions Division
Multilateral Programmes Branch
Canadian International
Development Agency (CIDA)
Hull, Quebec

CAPE VERDE

Gouverneur
José Antonio PINTO MONTEIRO
Ministre de l'agriculture, de l'alimentation
et de l'environnement
Praia

Conseiller
Eduardo Jorge SILVA
Premier secrétaire
Ambassade de la République
du Cap-Vert
Rome

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

Gouverneur
(provisoire) Jean POLOKO
Ambassadeur de la République
centrafricaine
Paris

CHAD

Gouverneur
(provisoire) Moctar MOUSSA
Ministre de l'agriculture
N'Djaména

Gouverneur suppléant
(provisoire) Hassanty Oumar CHAIB
Directeur général
Ministère de l'agriculture
N'Djaména

Conseiller Bamanga Abbas MALLOUM
Conseiller
Affaires politiques et diplomatiques
du Premier Ministre
N'Djaména

CHILE

Gobernador Victor Manuel REBOLLEDO
Embajador de la República de Chile
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Asesor Humberto MOLINA REYES
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Chile
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

CHINA

Governor LU Ming
Vice-Minister for Agriculture
Beijing

Alternate Governor
(acting) TANG Zhengpin
Director-General
Department of International
Cooperation
Ministry of Agriculture
Beijing



CHINA (cont'd)

Adviser	JIANG Yonghua Director-General Department of Foreign Affairs Ministry of Finance Beijing
Adviser	LIANG Qu Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the People's Republic of China to IFAD Rome
Adviser	YE Anping Deputy Division Director Department of International Cooperation Ministry of Agriculture Beijing
Adviser	ZHANG Zhongjun Second Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to IFAD Rome
Adviser	SUN Shengzhi Third Secretary Permanent Representation of the People's Republic of China to IFAD Rome
Adviser	LI Yong Project Officer Department of Foreign Affairs Ministry of Finance Beijing

COLOMBIA

Gobernador (interino)	Bernardo GUTIÉRREZ ZULUAGA BOTERO Primer Secretario Representante Permanente Alterno de la República de Colombia ante el FIDA Roma
--------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CONGO

Gouverneur
(provisoire) Rufin Gabriel AMBERO
Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
du Congo
Rome

Conseiller François MAKAYA
Premier Secrétaire
Ambassade de la République
du Congo
Rome

COSTA RICA

Gobernador Victoria GUARDIA ALVARADO DE HERNÁNDEZ
Embajadora de la República
de Costa Rica ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente Yolanda GAGO DE SINIGAGLIA
Ministra Consejera
Representante Permanente Alterna
de la República de Costa Rica
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur Emmanuel Kouassi NOUAMA
Ambassadeur de la République
de Côte d'Ivoire
Rome

Conseiller Michel SIA BI SEI
Conseiller
Ambassade de la République
de Côte d'Ivoire
Rome

CROATIA

Governor Davorin RUDOLF
Ambassador of the Republic
of Croatia to IFAD
Rome

CROATIA (cont'd)

Adviser
Branimir CECUK
First Secretary
Embassy of the Republic
of Croatia
Rome

CUBA

Gobernador Suplente
Juan NUIRY SÁNCHEZ
Embajador de la República de Cuba
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

CYPRUS

Governor
(acting)
Andreas ROUSHIAS
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to IFAD
Rome

D.P.R. KOREA

Governor
KIM Yong Suk
Vice-Minister for Agriculture
Pyongyang

Alternate Governor
KIM Hung Rim
Ambassador of the Democratic
People's Republic of Korea
to IFAD
Rome

Adviser
YUN Su Chang
Ambassador
Deputy Permanent Representative
of the Democratic People's Republic
of Korea to IFAD
Rome

Adviser
SIN Gyu Sam
Officer
International Organization Department
Ministry of Foreign Affairs
Pyongyang



D.P.R. KOREA (cont'd)

Adviser
HAN Tae Song
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Democratic People's
Republic of Korea to IFAD
Rome

DENMARK

Governor
Torben BRYLLE
Under-Secretary for
Multilateral Affairs
Ministry of Foreign Affairs
Copenhagen

Alternate Governor
(acting)
Kirsten Noerregaard RASMUSSEN
Head of Section
Ministry of Foreign Affairs
Copenhagen

Adviser
Jorgen MAERSK-PEDERSEN
Counsellor
The Royal Danish Embassy
Rome

DJIBOUTI

Gouverneur
(provisoire)
Djam Mahamoud DOUALEH
Chef du Bureau de programmation
et de suivi
Ministère de l'agriculture, de l'élevage
et de la pêche, chargé des
ressources hydrauliques
Djibouti

Gouverneur suppléant
(provisoire)
Abdoulkader KAMIL
Directeur de l'Office national
des eaux de Djibouti (ONED)
Ministre de l'agriculture, de l'élevage
et de la pêche, chargé des
ressources hydrauliques
Djibouti

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador
(interino)
Mabel FELIZ BAEZ
Ministro Consejero
Encargada de Negocios, a.i.
Embajada de la República Dominicana
Roma

DOMINICAN REPUBLIC (cont'd)

Gobernador Suplente (interino)	Juan BORG GIL Ministro Consejero Embajada de la República Dominicana Roma
-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

EGYPT

Governor (acting)	Nehad Ibrahim ABDEL LATIF Ambassador of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Agencies Rome
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adviser	Mohamad KHALIFA Agricultural Counsellor Deputy Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Agencies Rome
---------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

EL SALVADOR

Gobernador Suplente	María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA Ministra Consejera Embajada de la República de El Salvador Roma
---------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------

ERITREA

Alternate Governor	Fessehazion PIETROS Ambassador of the State of Eritrea to Italy Rome
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------

ETHIOPIA

Governor	Halima MOHAMMED Ambassador of the Federal Democratic Republic of Ethiopia to IFAD Rome
----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

Adviser	Ato Ghebremedhin BELAY Head of the Planning and Programming Department Ministry of Agriculture Addis Ababa
---------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



ETHIOPIA (cont'd)

Adviser
Gebrehiwot REDAI
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome

FIJI

Governor
(acting)
Isikeli Uluinairai MATAITOGA
Ambassador of the Republic
of the Fiji Islands to the United
Nations Agencies for Food
and Agriculture
Brussels

FINLAND

Governor
Kirsti LINTONEN
Under-Secretary of State for
International Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Alternate Governor
(acting)
Matti AALTOLA
Director
Department of International
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser
Markku AHO
Counsellor
Department of International
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser
Seija TORO
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Finland to the
United Nations Agencies
Rome



FRANCE

Gouverneur	Francis MAYER Chef du service des affaires internationales Direction du Trésor Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris
Gouverneur suppléant (provisoire)	Jean-Pierre LABOUREIX Ministre conseiller financier auprès de l'Ambassade de France Rome
Conseiller	Philippe BERNIER Bureau de l'Aide au développement Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris
Conseiller	Sébastien COCHARD Attaché financier Agence financière auprès de l'Ambassade de France Rome

GABON

Gouverneur (provisoire)	Marcel IBINGA-MAGWANGU Ambassadeur de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ivone Alves DIAS DA GRAÇA Premier conseiller Représentant permanent suppléant de la République gabonaise auprès du FIDA Rome

GAMBIA, THE

Governor	Fasainey DUMBUYA Secretary of State for Agriculture Banjul
----------	---------------------------------------------------------------------



GAMBIA, THE (cont'd)

Alternate Governor
Anthony TAYLOR
Permanent Secretary
Department of State
for Agriculture
Banjul

GEORGIA

Governor
(acting)
Galina CHIKOVANI
Consul
Embassy of Georgia
Rome

GERMANY

Governor
Gerhard BOEHMER
Director-General
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Bonn

Alternate Governor
Wilfried KOSCHORRECK
Head of Division
Federal Ministry of Finance
Bonn

Adviser
Karl-Gerhard DILG
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Adviser
Achim JOHANNSEN
Assistant Head of Division
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Bonn

GHANA

Governor
Mike Kwabena AKYEAMPONG
Deputy Minister for Food
and Agriculture
Accra

Alternate Governor
Aanaa Naamua ENIN
Ambassador of the Republic
of Ghana to IFAD
Rome



GHANA (cont'd)

Adviser
Samuel Kojo DAPAAH
Chief Director
Ministry of Food and Agriculture
Accra

Adviser
Mallam Issah SEIDU
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Ghana to IFAD
Rome

GREECE

Alternate Governor
Dionyssios KYVETOS
Deputy Permanent Representative
of the Hellenic Republic to IFAD
Rome

Adviser
Dimitri DADIOTIS
Consultant
International Organizations and
Economic Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
Athens

GUATEMALA

Gobernador
(interino)
Rita CLAVERIE DE SCIOLLI
Encargada de Negocios, a.i.
Representante Permanente Adjunta
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

GUINEA

Gouverneur
Jean Paul SARR
Ministre de l'agriculture,
des eaux et des forêts
Conakry

Gouverneur suppléant
(provisoire)
Ibrahima Cherif BAH
Gouverneur de la Banque
centrale de Guinée
Conakry



GUINEA (cont'd)

Conseiller
Souhaib Deen BANGOURA
Ambassadeur de la
République de Guinée
auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Kémo CONDE
Inspecteur
Banque centrale de Guinée
Conakry

Conseiller
Ibrahima Kalil TOURE
Chef de l'Antenne FIDA
à Conakry
Conakry

HAITI

Gouverneur
(provisoire)
Jean DRICE
Chef de cabinet
Ministère de l'agriculture,
des ressources naturelles et du
développement rural
Port-au-Prince

Conseiller
Jean WALNARD DORNEVAL
Ministre Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
d'Haïti
Rome

Conseiller
Suze PERCY
Conseiller
Ambassade de la République
d'Haïti
Rome

HONDURAS

Gobernador
(interino)
Oscar KAFATI
Embajador de la República
de Honduras ante el Gobierno
Italiano
Roma

HONDURAS (cont'd)

Gobernador Suplente (interino)	Manuel Hernando REYES PINEDA Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Honduras ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
-----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

INDIA

Governor (acting)	Vinjamuri GOVINDARAJAN Additional Secretary (Fund Banking) Department of Economic Affairs Ministry of Finance New Delhi
----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adviser	Neela GANGADHARAN Minister (Agriculture) Embassy of the Republic of India Rome
---------	--------------------------------------------------------------------------------------------

INDONESIA

Governor (acting)	Soendaroe RACHMAD Ambassador of the Republic of Indonesia to Italy Rome
----------------------	----------------------------------------------------------------------------------

Alternate Governor	Mochammad ROSUL Director Bureau of Planning and International Cooperation Ministry of Finance Jakarta
--------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Adviser	Hadiono BADJURI Minister Counsellor Embassy of the Republic of Indonesia Rome
---------	-------------------------------------------------------------------------------------------

Adviser	Kiki Tjahjo KUSPRABOWO Official of the Directorate of Multilateral Economic Cooperation Ministry of Foreign Affairs Jakarta
---------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

INDONESIA (cont'd)

Adviser
Adek Triana YUDHASWARI
Third Secretary
Embassy of the Republic
of Indonesia
Rome

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF

Governor
Pirouz HOSSEINI
Director-General
International Specialized
Agencies Department
Ministry of Foreign Affairs
Teheran

Adviser
Mehdi EBRAHIMI
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Iran
to the United Nations
Rome

Adviser
Abdolreza SHAGHAGHI
First Secretary
Expert in Economic Affairs
Embassy of the Islamic
Republic of Iran
Rome

IRAQ

Governor
(acting)
Badr Jassim ALLAWI
Ambassador of the Republic of Iraq
to the United Nations Agencies
Rome

IRELAND

Governor
(acting)
Ruaidhri DOWLING
Deputy Head
Multilateral Aid Department
Development Cooperation Division
Department of Foreign Affairs
Dublin

ITALY

Gouverneur
Alfredo DIANA
Président de la Fédération nationale
"Cavalieri del Lavoro"
Rome



ITALY (cont'd)

Gouverneur suppléant (provisoire)	Luigi Maria FONTANA GIUSTI Ambassadeur de la République italienne auprès du FIDA Rome
Conseiller	Augusto ZODDA Directeur général Affaires internationales Ministère du Trésor Rome
Conseiller	Filippo ALESSI Conseiller Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Massimo Andrea LEGGERI Conseiller Bureau du Directeur général Direction générale de la coopération au développement Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Raffaella DI MARO Directeur Chef de Division Ministère du Trésor Rome
Conseiller	Maria Alessandra FABI Conseiller Direction générale du Trésor Ministère du Trésor Rome
Conseiller	Roberto PASCA DI MAGLIANO Professeur titulaire en économie Université La Sapienza Rome

JAPAN

Governor (acting)	Nobutaka SHINOMIYA Minister Embassy of Japan Rome
----------------------	------------------------------------------------------------



JAPAN (cont'd)

Adviser	Yukio NUMATA First Secretary Embassy of Japan Rome
Adviser	Kosuke KUROE Officer Multilateral Cooperation Division Ministry of Foreign Affairs Tokyo
Adviser	Hirofumi KUGITA Director for International Agriculture Organizations International Cooperation Planning Division Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries Tokyo

JORDAN

Governor (acting)	Nabil AMMARI Minister for Planning Amman
Alternate Governor	Hashem AL-SHBOUL Secretary-General Ministry of Agriculture Amman
Adviser	Mustafa ZAHRAN Director Productive Projects Department Ministry of Planning Amman
Adviser	Suheil FARIS Minister Counsellor Embassy of the Hashemite Kingdom of Jordan Rome
Adviser	Jehab Abu MUSHREF Director Projects Department Ministry of Agriculture Amman

KAZAKHSTAN

Alternate Governor Olzhas SULEIMANOV
Ambassador of the Republic
of Kazakhstan to Italy
Rome

Adviser Valery TOLMACHEV
First Secretary
Embassy of the Republic
of Kazakhstan
Rome

Adviser Barlybay SADYKOV
Second Secretary
Embassy of the Republic
of Kazakhstan
Rome

Adviser Alim MURATBEKOV
Third Secretary
Embassy of the Republic
of Kazakhstan
Rome

KENYA

Governor W. Musalia MUDAVADI
Minister for Agriculture
Nairobi

Alternate Governor Bob Francis JALANG'O
Ambassador of the Republic
of Kenya to IFAD
Rome

Adviser Eliazar Babu MUGA
Economist
Ministry of Agriculture
Nairobi

Adviser Paul Kipsigei CHEPKWONY
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to IFAD
Rome

Adviser Joseph Kipchirchir BOINNET
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to IFAD
Rome



KUWAIT

Governor
(acting) Hisham Ibrahim AL-WOQAYAN
Deputy Director-General
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait

LEBANON

Gouverneur Boutros Gerges ASSAKER
Ambassadeur
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
libanaise
Rome

Gouverneur suppléant Adel CHOUËRI
Directeur général
Ministère de l'agriculture
Beyrouth

Conseiller George MANSOUR
Directeur des Études et
de la coordination
Ministère de l'agriculture
Beyrouth

LESOTHO

Governor Kelebone Albert MAOPE
Deputy Prime Minister and
Minister for Agriculture,
Cooperatives and
Land Reclamation
Maseru

Alternate Governor Moeketsi Joseph MASILO
Principal Secretary
Ministry of Agriculture,
Cooperatives and
Land Reclamation
Maseru

Adviser Tieiso Maxwell KHALEMA
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of the Kingdom
of Lesotho
Rome

LESOTHO (cont'd)

Adviser	Maphutheho RANOOE First Secretary Embassy of the Kingdom of Lesotho Rome
Adviser	Victoria LESENYA Planning Officer Ministry of Agriculture, Cooperatives and Land Reclamation Maseru
Adviser	Moeketsi TSIBOHO First Secretary Protocol Division Ministry of Foreign Affairs Maseru

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Governor (acting)	Milad Abdessalam SCHMEYLA Permanent Representative of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to IFAD Rome
Alternate Governor (acting)	Mansour Mabrouk SEGHAYER Counsellor Alternate Permanent Representative of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to IFAD Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur (provisoire)	Paul FABER Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Miguel MARQUES Attaché de Gouvernement Ministère des finances Luxembourg

MADAGASCAR

Gouverneur suppléant Georges RUPHIN
Ambassadeur de la République
de Madagascar auprès du FIDA
Rome

Conseiller M. MONJA
Ingénieur d'équipement rural
Représentant permanent adjoint
de la République de Madagascar
auprès du FIDA
Rome

MALAYSIA

Alternate Governor Ramanathan VENGADESAN
Ambassador of Malaysia
to Italy
Rome

Adviser Azmi ZAINUDDIN
First Secretary
Embassy of Malaysia
Rome

MALDIVES

Alternate Governor Ahmed SHIHAB
Director
Ministry of Finance
and Treasury
Malé

MALI

Gouverneur
(provisoire) Sekou CISSE
Premier Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
du Mali
Paris

Conseiller Amel B. SALL
Professor
Ambassade de la
République du Mali
Bruxelles

MALTA

Governor
Francis Montanaro MIFSUD
Ambassador of the Republic
of Malta to IFAD
Rome

MAURITANIA

Gouverneur
Sidi El Moctar OULD NAJI
Ministre des affaires économiques
et du développement
Nouakchott

Gouverneur suppléant
(provisoire)
Houssein Ould Sidi ABDALLAH
Premier Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République
islamique de Mauritanie
Rome

Conseiller
Mohamed El Hassen Ould BOUKHREISS
Directeur adjoint du financement
Ministère du Plan
Nouakchott

MAURITIUS

Governor
Arvin BOOLELL
Minister for Agriculture, Food
Technology and Natural Resources
Port Louis

Alternate Governor
Ramprakash NOWBUTH
Principal Assistant Secretary
Ministry of Agriculture, Food
Technology and Natural Resources
Port Louis

Adviser
Denis CANGY
Consul of the Republic
of Mauritius
Rome

MEXICO

Gobernador Suplente
José ROBLES-AGUILAR
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma



MOROCCO

Gouverneur	Abdeladim LHAFI Secrétaire général Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes Rabat
Gouverneur suppléant (provisoire)	Fouad SAMIR Chef de la Division des financements et des relations multilatéraux Ministère de l'économie et des finances Rabat
Conseiller	Ahmed AFAILAL Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome
Conseiller	Allal CHAALI Ingénieur en chef Division de la coopération Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes Rabat

MOZAMBIQUE

Governor	Luisa Dias DIOGO Vice-Minister for Planning and Finance Maputo
Alternate Governor (acting)	Joana David SARANGA General Manager Central Bank of the Republic of Mozambique Maputo
Adviser	Carlos Francisco COMISSAL Adviser Ministry of Planning and Finance Maputo

MOZAMBIQUE (cont'd)

Adviser
Ananias Benjamin SIGAÚQUE
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic Mozambique to
the United Nations Agencies
Rome

MYANMAR

Governor
(acting)
Khin NYEIN
Ambassador of the Union
of Myanmar to IFAD
Rome

Adviser
Kyi WIN
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Union of Myanmar to IFAD
Rome

NAMIBIA

Governor
Stan WEBSTER
Deputy Minister for Agriculture,
Water and Rural Development
Windhoek

Alternate Governor
(acting)
Desmond R. TSHIKESHO
IFAD Project Coordinator
Director of Extension and
Engineering Services
Ministry of Agriculture, Water
and Rural Development
Windhoek

Adviser
Beata Iyaloo NAMBUNDUNGA
Chief Agricultural Economist
Ministry of Agriculture, Water
and Rural Development
Windhoek

NEPAL

Governor
Surya Nath UPADHYAY
Secretary
Ministry of Agriculture
Kathmandu



NEPAL (cont'd)

Alternate Governor
Madhav Prashad DHAKAL
Under-Secretary
Ministry of Finance
Kathmandu

NETHERLANDS

Governor
(acting)
Robert A. VORNIS
Director
Multilateral Development
Financing and Macroeconomic
Policies Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Alternate Governor
(acting)
Ewald Johannes Nicolas BROUWERS
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of The Netherlands
to IFAD
Rome

Adviser
Bartjan WEGTER
Senior Officer
Multilateral Development
Financing and Macroeconomic
Policies Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

NEW ZEALAND

Governor
Peter Robert BENNET
Ambassador of New Zealand
to Italy
Rome

Alternate Governor
Jeremy Paul PALMER
First Secretary
Embassy of New Zealand
Rome

NIGER

Gouverneur
(provisoire)
Idi Ango OMAR
Ministre d'État de l'agriculture
et de l'élevage
Niamey



NIGER (cont'd)

Gouverneur suppléant (provisoire)	Adamou CHEKOU Ambassadeur de la République du Niger auprès du FIDA Rome
Conseiller	Gisèle ILLO AICHATOU Directrice des organisations et conférences internationales Ministère des affaires étrangères et de l'intégration africaine Niamey
Conseiller	Hadjia Saoudé OUBANDAWAKI Opérateur économique Ministère de l'agriculture et de l'élevage Niamey
Conseiller	Abdoul Karim MAMALO Directeur des Études et de la Programmation Ministère de l'agriculture et de l'élevage Niamey
Conseiller	Idi MAMAN Directeur du Programme spécial Niger-FIDA Ministère de l'agriculture et de l'élevage Niamey
Conseiller	Zakou MOUSSA Directeur du Project intégré de Keita Ministère de l'agriculture et de l'élevage Niamey
Conseiller	Adam MAIGA ZAKARIAOU Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Niger auprès du FIDA Rome

NIGER (cont'd)

Conseiller
Amadou SOUNNA
Conseiller
Ministère des affaires étrangères
et de l'intégration africaine
Niamey

Conseiller
Sabadou BAWA
Responsable de l'Unité
des politiques agricoles
Ministère de l'agriculture
et de l'élevage
Niamey

NIGERIA

Governor
Alhaji Alfa WALI
Federal Minister for Agriculture
and Natural Resources
Abuja

Alternate Governor
(acting)
Jonah MADUGU
Minister of State for
Agriculture and Natural
Resources
Abuja

Adviser
Oloche Anebi EDACHE
Director
Federal Department of Agriculture
Federal Ministry of Agriculture
and Natural Resources
Abuja

Adviser
Ramsey MOWOE
Director
Multilateral Institutions Department
Federal Ministry of Finance
Abuja

Adviser
Onyeabo Emmanuel ONWUKEME
First Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Agencies
Rome



NORWAY

Governor	Kjell HALVORSEN Director-General Department of Multilateral Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Oslo
Alternate Governor	Ingrid GLAD Assistant Director-General Bank Section Department of Global Issues Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Dag BRISEID Minister Counsellor Permanent Representative of the Kingdom of Norway to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Mari SKÅRE Adviser Bank Section Department of Global Issues Ministry of Foreign Affairs Oslo

OMAN

Alternate Governor	Said Khalifa Moh'd AL-BUSAIDY Ambassador of the Sultanate of Oman to IFAD Rome
Adviser	Yousuf Abdullah Nasser AL-AFIFI First Secretary Alternate Permanent Representative of the Sultanate of Oman to IFAD Rome

PAKISTAN

Governor (acting)	Arif AYUB Ambassador of the Islamic Republic of Pakistan to Italy Rome
----------------------	---------------------------------------------------------------------------------

PAKISTAN (cont'd)

Adviser
Adnan BASHIR KHAN
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to IFAD
Rome

PANAMA

Gobernador
Ismael BERNAL MAURE
Embajador de la República
de Panamá ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente
Horacio MALTEZ
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

PARAGUAY

Gobernador
Oscar CABELLO SARUBBI
Embajador de la República del
Paraguay ante el FIDA
Roma

Asesor
Roberto Hugo BENITEZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Paraguay
ante el FIDA
Roma

PERU

Gobernador
(interino)
Ana María DEÚSTUA CARAVEDO
Embajadora de la República del Perú
ante el FIDA
Roma

Asesor
Eliot GAVIRIA
Tercer Secretario
Representación Permanente de la
República del Perú ante el FIDA
Roma



PHILIPPINES

Governor
(acting) Noel D. DE LUNA
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative
of the Republic of The Philippines
to IFAD
Rome

PORTUGAL

Governor Carlos Manuel Inácio FIGUEIREDO
President of the Financing
and Support Institute for
the Development of Agriculture
and Fisheries
Lisbon

Alternate Governor Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEIREDO
Head of Division
Directorate General for European
and International Affairs
Ministry of Finance
Lisbon

QATAR

Governor Ali Bin Said AL-KHAYARIN
Minister for Municipal Affairs
and Agriculture
Doha

Adviser Jaber Hajaj AL-CHEHWANI
Director
Office of the Minister for
Municipal Affairs
and Agriculture
Doha

Adviser Ahmed Jaber SOROUR
Director
Agricultural Development
Management Office
Ministry of Municipal Affairs
and Agriculture
Doha

QATAR (cont'd)

Adviser
Jassim Ali Hilal AL-MUHANNADI
Director (Expert)
Arab and International
Agriculture Affairs
Ministry of Municipal Affairs
and Agriculture
Doha

Adviser
Ifahad Ibrahim AL-MANA
First Secretary
Embassy of the State
of Qatar
Rome

Adviser
Akeel AL-KHALDY
Alternate Permanent Representative
of the State of Qatar to IFAD
Rome

REPUBLIC OF KOREA

Governor
CHUNG Tae-ik
Ambassador of the Republic
of Korea to IFAD
Rome

Alternate Governor
RHO Kyeong-Sang
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Korea to IFAD
Rome

Adviser
KWON Sae-Young
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Korea to IFAD
Rome

Adviser
HONG Jin-Wook
Assistant Director
United Nations Economic
Affairs Division
Ministry of Foreign Affairs
and Trade
Seoul



REPUBLIC OF KOREA (cont'd)

Adviser
KWON Jae-Han
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Korea to IFAD
Rome

ROMANIA

Gouverneur suppléant
Constantin Mihail GRIGOIRE
Ambassadeur de la Roumanie
auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Ioan PAVEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Roumanie auprès du FIDA
Rome

**SAINT VINCENT AND THE
GRENADINES**

Governor
Jeremiah C. SCOTT
Minister for Agriculture
and Labour
Kingstown

Alternate Governor
Philimore ISAACS
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture
and Labour
Kingstown

Adviser
Gilbert TELEMAQUE
Project Manager
Ministry of Agriculture
and Labour
Kingstown

SAUDI ARABIA

Governor
(acting)
Abdallah Bin Abdel Aziz BIN MOAMAR
Minister for Agriculture
and Water
Riyadh



SAUDI ARABIA (cont'd)

Alternate Governor (acting)	Ahmad Ben Souleiman Al-AQUIL Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Hamid Ben Mohammed ABO JEBAL Director-General Office of the Minister for Agriculture and Water Riyadh
Adviser	Waleed ELKHEREJI Director-General Agriculture and Water in the Western Region Department Ministry of Agriculture and Water Riyadh
Adviser	Zeid EL HOWAISHEL Director External Relations Ministry of Agriculture and Water Riyadh
Adviser	Bandar AL-SHALHOOB Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to the United Nations Agencies Rome

SENEGAL

Gouverneur (provisoire)	Mame Balla SY Ambassadeur de la République du Sénégal en Italie Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Moussa Bocar LY Ministre Conseiller Ambassade de la République du Sénégal Rome



SENEGAL (cont'd)

Conseiller	Abdoukarim DIOUF Deuxième Conseiller Ambassade de la République du Sénégal Rome
Conseiller	Amadou Moustapha KAMARA Directeur de l'agriculture Ministère de l'agriculture Dakar
Conseiller	Mouhammed El Habib LY Directeur de l'Unité de politique agricole (UPA) Ministère de l'agriculture Dakar

SIERRA LEONE

Alternate Governor	Umaru Bundu WURIE Ambassador of the Republic of Sierra Leone Bonn
Adviser	Adbulai SHERIFF Assistant Embassy of the Republic of Sierra Leone Bonn

SOLOMON ISLANDS

Governor	Steve Sanga AUMANU Minister for Agriculture and Fisheries Honiara
Alternate Governor	Ezekiel WALAODO Under-Secretary Department of Agriculture and Fisheries Honiara

SOUTH AFRICA

Governor	Khorshed Noshir GINWALA Ambassador of the Republic of South Africa to Italy Rome
----------	-------------------------------------------------------------------------------------------



SOUTH AFRICA (cont'd)

Alternate Governor
Julian Alexis THOMAS
Agricultural Counsellor
Embassy of the Republic
of South Africa
Rome

Adviser
Edward MAKAYA
Third Secretary
Embassy of the Republic
of South Africa
Rome

SPAIN

Gobernador
Enrique PANÉS CALPE
Ministro Plenipotenciario
Embajada de España
Roma

SRI LANKA

Governor
(acting)
Nimal Felix C. RANAWEERA
Additional Secretary
Ministry of Agriculture
and Lands
Battaramulla

Adviser
Deeptha KULATILLEKE
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Democratic Socialist
Republic of Sri Lanka to IFAD
Rome

SUDAN

Governor
Nafie ALI NAFIE
Minister for Agriculture
and Forestry
Khartoum

Alternate Governor
Abdul Galil ABDULGABAR
Minister of State for International
Cooperation and Investment
Khartoum



SUDAN (cont'd)

Adviser	Mahdi Mustafa EL HADI Ambassador of the Republic of The Sudan to Italy Rome
Adviser	Mohamed Said MOHAMED ALI HARBI Counsellor Permanent Representative of the Republic of The Sudan to IFAD Rome
Adviser	Elsimaih ELSIDDIG ELNUR Director International Cooperation Ministry of Agriculture and Forestry Khartoum
Adviser	Mekky Merghani OSMAN Adviser Ministry of International Cooperation and Investment Khartoum

SWAZILAND

Governor (acting)	Roy FANOURAKIS Minister for Agriculture and Cooperatives Mbabane
Adviser	Clement MABUZA Counsellor High Commission for the Kingdom of Swaziland London
Adviser	Khangezile DLAMINI Project Coordinator Ministry of Agriculture and Cooperatives Mbabane



SWEDEN

Governor (acting)	Lennart BÅGE Ambassador Division for International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Alternate Governor (acting)	Pernilla JOSEFSSON Desk Officer Division for International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Adviser	Dorrit ALOPÆUS-STÅHL Minister Permanent Representative of the Kingdom of Sweden to IFAD Rome

SWITZERLAND

Gouverneur	Henri-Philippe CART Directeur général adjoint Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne
Gouverneur suppléant (provisoire)	Dominique JORDAN Conseillère scientifique Office fédéral des affaires économiques extérieures Département fédéral de l'économie publique Berne
Conseiller	Lothar CAVIEZEL Conseiller scientifique Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne



SYRIA

Governor	Asa'ad MUSTAFA Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Alternate Governor (acting)	Erfan ALLOUCH Deputy Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Mohammed NAJDI ALJAZZAR Ambassador of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome
Adviser	Kosay MOUSTAFA Attaché Embassy of the Syrian Arab Republic Rome
Adviser	Suleiman KARBOUJ Deputy Director Department of International Relations Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Hassan KATANA Director of Agricultural Affairs Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Roumieh FOUAD Director of Financial Affairs Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Ahmed EL ZOOBI Adviser Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus

TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF

Governor (acting)	Ismail IWVATA Deputy Minister for Agriculture and Cooperatives Dar-es-Salaam
Alternate Governor (acting)	Mwalim Haji AMEIR Deputy Minister for Agriculture, Livestock and Natural Resources Zanzibar
Adviser	Pereira A. SILIMA Deputy Principal Secretary Ministry of Agriculture, Livestock and Natural Resources Zanzibar
Adviser	Perpetua M.S. HINGI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome

THAILAND

Governor (acting)	Rungruang Isarangkura NA AYUDHAYA Deputy Permanent Secretary Ministry of Agriculture and Cooperatives Bangkok
Alternate Governor (acting)	Chao TIANTONG Minister (Agriculture) Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Agencies Rome
Adviser	Kritasanachai UAMPUANG Deputy Permanent Secretary Ministry of Agriculture and Cooperatives Bangkok

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC
OF MACEDONIA**

Governor	Vladimir DZABIRSKI Minister for Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
Alternate Governor	Viktor GABER Ambassador of The Former Yugoslav Republic of Macedonia to Italy Rome
Adviser	Svetlana UGRINOVSKA Adviser Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
Adviser	Zivko BRAJOVSKI Counsellor Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
Adviser	Ljubica TRENCEVSKA Counsellor Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje

TUNISIA

Gouverneur (provisoire)	Azouz ENNIFAR Ambassadeur de la République tunisienne auprès des Organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Mahjoub LAMTI Conseiller Représentant permanent adjoint de la République tunisienne auprès des Organisations spécialisées des Nations Unies Rome



TURKEY

Governor (acting)	Hasan Sahin CENGIZ Deputy Under-Secretary Ministry of Agriculture and Rural Affairs Ankara
Alternate Governor (acting)	Kemal SANDIK Director-General Agricultural Production and Development Ministry of Agriculture and Rural Affairs Ankara
Adviser	Sinan VAROL Head of the Foreign Relations and EU Coordination Department Ministry of Agriculture and Rural Affairs Ankara
Adviser	Ahmet SAYLAM Agricultural Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to the United Nations Agencies Rome

UGANDA

Governor (acting)	Israel KIBIRIGE-SEBUNYA Minister of State for Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe
Alternate Governor (acting)	Vincent KIRABOKYAMARIA Ambassador of the Republic of Uganda to IFAD Rome
Adviser	David O. O. OBONG Permanent Secretary Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe



UGANDA (cont'd)

Adviser	Rhoda TUMUSIIME Commissioner for Planning Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe
Adviser	Edith KATERNE-KASAJJA Official Ministry of Finance, Planning and Economic Development Kampala
Adviser	Martin KASIRYE Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Uganda to IFAD Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Governor (acting)	Mohammed Fahad AL DUHAIM Ambassador of the United Arab Emirates to Italy Rome
Adviser	Mohamed Obeid Fares ALMAZROUI Director Investment Department Ministry of Finance and Industry Abu Dhabi
Adviser	Hamed Nasr MOHAMED Chief Economic Relations Division Ministry of Finance and Industry Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Governor	Tony FAINT Director International Development Affairs Department for International Development London
----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



UNITED KINGDOM (cont'd)

Alternate Governor
(acting) John STUPPEL
Head of FAO and IFAD Section
United Nations and Commonwealth
Department
Department for International
Development
London

Adviser Anthony BEATTIE
Minister
Permanent Representative
of the United Kingdom
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Governor
(acting) Emmy SIMMONS
Deputy Assistant Administrator
for Economic Growth and
Agricultural Development
Bureau for Global Programs,
Field Support and Research
United States Agency for
International Development
Washington, D.C.

Alternate Governor
(acting) Laurie TRACY
Chief of Mission
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser William B. BAUCOM
Attaché for Development Affairs
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser James B. ALLEN
International Relations Officer
Office of International
Development Assistance
Bureau for International
Organizations Affairs
Department of State
Washington, D.C.



UNITED STATES (cont'd)

Adviser
Ralph W. CUMMINGS
Senior Economist
Office of Agriculture and
Food Security
Bureau for Global Programs,
Field Support and Research
United States Agency for
International Development
Washington, D.C.

Adviser
Mary Ann KEEFFE
Deputy Administrator for
International Cooperation
and Development
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.

Adviser
David WINKELMANN
Special Assistant to the
Deputy Administrator for
International Cooperation
and Development
Foreign Agriculture Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.

URUGUAY

Gobernador Suplente
Joaquín Jorge PÍRIZ
Ministro
Representante Permanente Adjunto
de la República Oriental del
Uruguay ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

VENEZUELA

Gobernador
José Raúl ALEGRETT RUIZ
Embajador
Representante del Fondo de
Inversiones de Venezuela
Roma

Asesor
Eduardo Pastor SPADARO ALVAREZ
Primer Secretario
Embajada de la República
de Venezuela
Roma

VIET NAM

Gouverneur
Tran Minh QUOC
Ambassadeur de la République
socialiste du Viet Nam
en Italie
Rome

Conseiller
Nguyen Thi Xuan HUONG
Première secrétaire
Ambassade de la République
socialiste du Viet Nam
Rome

YEMEN

Governor
Ahmed Salim ALJABALI
Minister for Agriculture
and Water Resources
Sana'a

Alternate Governor
Ahmed Ali Hamed AL-HAWRI
Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Yemen to IFAD
Rome

Adviser
Abdul Malik Kassim AL THAOR
Director-General
Planning and Monitoring
Ministry of Agriculture and
Water Resources
Sana'a

Adviser
Mansur Abdullah AL AHJARI
Director-General
Office of the Minister for Agriculture
and Water Resources
Sana'a

ZAMBIA

Governor
Suresh M. DESAI
Minister for Agriculture,
Food and Fisheries
Lusaka

Alternate Governor
Linda M. C. MBANGWETA
Economist
Ministry of Finance and
Economic Development
Lusaka



ZAMBIA (cont'd)

Adviser
Abedanigo BANDA
Director
Economics and Marketing
Development
Ministry of Agriculture,
Food and Fisheries
Lusaka

ZIMBABWE

Governor
(acting)
Kumbirai Manyika KANGAI
Minister for Lands
and Agriculture
Harare

Alternate Governor
(acting)
Stuart Harold COMBERBACH
Ambassador of the Republic
of Zimbabwe to Italy
Rome

Adviser
G. H. SIGOBODHLA
Under-Secretary
Projects Administration
and Finance
Ministry of Lands and Agriculture
Harare

Adviser
Bonface MUGOBOGOBO
Counsellor
Embassy of the Republic
of Zimbabwe
Rome

Adviser
Sophia NYAMUDEZA
First Secretary
Embassy of the Republic
of Zimbabwe
Rome



OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS



BULGARIA

Krassimir KOSTOV
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent désigné
de la République de Bulgarie
auprès de la FAO
Rome



HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE



Alois WAGNER
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Conseiller
Cité du Vatican

Lelio BERNARDI
Conseiller
Cité du Vatican

Giovanni TEDESCO
Conseiller
Cité du Vatican



REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS



United Nations

Staffan DE MISTURA
Representative of the
Secretary-General
Director
United Nations
Information Centre
Rome

Food and Agriculture Organization of the United Nations

David HARCHARIK
Deputy Director-General
Rome

David FORBES WATT
Director
Investment Centre
Technical Cooperation Department
Rome

Michael FITZPATRICK
Chief
IFAD/UNDP/UNCDF
Cooperative Programme
Investment Centre
Technical Cooperation Department
Rome

International Labour Organisation

Maurizio SACCONI
Director
ILO Office in Rome
Rome

International Organization for Migration

Peter VON BETHLENFALVY
Chief of Mission
Rome

United Nations Convention to Combat Desertification

Hama Arba DIALLO
Executive Secretary
Rome

United Nations Convention to Combat Desertification (cont'd)

Rajeb BOULHAROUF
Coordinator
External Relations and
Public Information Unit
Geneva

Sonia FILIPPAZZI
Liaison Officer
Rome

United Nations Development Programme

Evlogui BONEV
Senior Adviser
European Office
Geneva

United Nations Office for Project Services

Alberto ORLANDI
Chief
Division for IFAD Programmes
New York

United Nations Population Fund

Alphonse L. MACDONALD
Director
Geneva Office
Geneva

World Food Programme

Catherine Ann BERTINI
Executive Director
Rome

Tun MYAT
Director
Resources and External
Relations Division
Rome

Scott GREEN
Interagency Affairs Officer
Rome



World Health Organization

Paolo HARTMANN
Medical Officer
Department of Health in
Sustainable Development
Geneva



OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES



Afro-Asian Rural Reconstruction Organization

Bahar MUNIP
Secretary-General
New Delhi

Arab Bank for Economic Development in Africa

Mohamed SAIED ALI
Chief
Technical Assistance Division
Khartoum

**Arab Center for the Studies of Arid Zones
and Dry Lands**

Hassan SEOUD
Director-General
Damascus

Muhammad Fadel WARDEH
Coordinator
ACSAD/IFAD Programme
Damascus

**Arab Organization for Agricultural
Development**

Yahia BAKOUR
Director-General
Khartoum

Elsadig AZRAG
Director
Technical and Scientific
Cooperation Department
Khartoum

Asian Development Bank

Yang WEIMIN
Director
Agricultural and Social
Sectors Department (East)
Manila

Caribbean Development Bank

P. Desmond BRUNTON
Director of Projects
St. Michael



European Community

Frances-Anne HUNTER
Attaché
Rome

Wilma DU MARTEAU
Permanent Representative
Rome

Andrew BYRNE
Alternate Permanent Representative
Rome

Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture

Larry M. BOONE
Deputy Director-General
San José

International Center for Agricultural Research in the Dry Areas

Mahmoud B. SOLH
Director of International
Cooperation
Aleppo

Islamic Development Bank

Farouk Yousif MUSTAFA
Director
Operation and Projects
Department 3
Jeddah

League of Arab States

Khaldoun ROUEIHA
Counsellor
Rome

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel

Fasainey DUMBUYA
Secretary of State
for Agriculture
Banjul



West African Development Bank

Ganda Seyni HASSANE
Deputy-Director
Publics Financials Department
Lomé

Nicolas DIENG
Financial Analyst
Lomé



OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES



**American Council for Voluntary
International Action**

Michael W. DEEGAN
President ACDI/VOCA
and Member of INTERACTION
Washington, D.C.

Arab Agronomists Union

Salah Eddin KURDI
President
Damascus

Bread for the World

Richard A. HOEHN
Director
Silver Springs

**Centre for Environment and
Development for the Arab Region**

Kamal A. SABET
Executive Director
Giza

Giordano Dell'Amore Foundation

Felice TAMBUSI
Member of the Board
of Directors
Milan

**International Federation of Business and
Professional Women**

Annarosa COLANGELO
Permanent
Rome

Society for International Development

Stefano PRATO
Managing Director
Rome

31st December Women's Movement

Ruby DAGADU
Deputy-General Secretary II
Accra



Trickle Up Program

Mildred ROBBINS LEET
President
New York

Worldview International Foundation

Nabil MAHAINI
Director
Arab Regional Office
Damascus



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs - Vingt-deuxième session
Rome, 17-18 février 1999

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes d'admission à la qualité de membre non originaire
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Rapport intérimaire sur la Quatrième reconstitution des ressources du FIDA
6. Déclarations générales
7. États financiers vérifiés du FIDA - 31 décembre 1997
8. Questions financières:
 - a) Budget proposé du FIDA pour 1999
 - b) Réserve générale
9. Examen de l'adéquation des ressources du FIDA
10. Composition du Conseil d'administration
11. Date des sessions annuelles du Conseil des gouverneurs: amendement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs



12. Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
13. Suivi donné par le FIDA à la Conférence sur la faim et la pauvreté: Rapport de situation sur la coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
14. Rapport sur l'état de l'Accord relatif au siège
15. Autres questions

Approbation de la diffusion des documents

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS
À SA VINGT-DEUXIÈME SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 22/L.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire et annotations
GC 22/L.1/Rev.1/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
GC 22/L.3 + Add.1	5	Rapport intérimaire sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
GC 22/L.4	7	États financiers vérifiés du FIDA - 31 décembre 1997
GC 22/L.5 + Corr.1 + Add.1	8 a)	Programme de travail et budget du FIDA pour 1999
GC 22/L.6	9	Examen de l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA
GC 22/L.7	10	Composition du Conseil d'administration
GC 22/L.8	11	Date des sessions annuelles du Conseil des gouverneurs: amendement du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs
GC 22/L.9	8 b)	Réserve générale
GC 22/L.10	12	Rapport d'avancement sur l'établissement du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
GC 22/L.11	13	Action consécutive à la Conférence sur la faim et la pauvreté: rapport de situation sur la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
GC 22/INF.1		Arrangements pour la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs
GC 22/INF.2		Résultat du vote par correspondance des membres du Conseil des gouverneurs sur l'allocation d'un montant complémentaire de 1 million de USD au titre du budget du FIDA pour 1998
GC 22/INF.3		Contribution d'un État non membre
GC 22/INF.4		Mesures prises par le FIDA face aux dégâts de l'ouragan Mitch en Amérique latine



Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 22/INF.5		Rapport sur la mise en oeuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et ses conséquences financières pour le FIDA
GC 22/INF.6/Rev.1		Liste provisoire des participants à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs
GC 22/INF.7		Chiffres significatifs pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 1998
GC 22/INF.8		Déclaration adoptée par les ONG participant à la neuvième Consultation FIDA/organisations non gouvernementales
GC 22/Résolutions		Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-deuxième session

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil des gouverneurs - Vingt-deuxième session**

Rome, 17-18 février 1999

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU FIDA POUR 1999

326. Conformément à la note 1 (page i) du Programme de travail et budget du FIDA pour 1999 (document GC 22/L.5), le Conseil des gouverneurs est invité à approuver le réajustement du budget en fonction du taux de change actuel de la lire italienne, le budget ayant été initialement calculé sur la base du cours moyen projeté pour 1998, à savoir 1 734 ITL pour 1,00 USD.

327. À la suite de l'introduction de l'euro le 1er janvier 1999, il est nécessaire d'appliquer le taux de change EUR/USD actuel et le taux de conversion ITL/EUR qui a été fixé pour obtenir le taux de change ITL/USD. Le taux de change ainsi obtenu pour la lire italienne est de 1 731,29 ITL pour 1,00 USD; taux que le Président recommande au Conseil des gouverneurs d'approuver pour le réajustement du budget du FIDA pour 1999.

328. En conséquence, au paragraphe 5 du projet de résolution figurant page i du document GC 22/L.5, le montant total du budget du FIDA pour 1999 sera de 55 416 000 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD, plus un montant séparé de 343 400 USD pour financer les réunions en 1999 de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

PROJET DE RÉOLUTION RELATIVE AU BUDGET DU FIDA POUR 1999

Résolution ..XXII

Budget du FIDA pour 1999

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

1. **Vu** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;
2. **Notant** qu'à sa soixante-cinquième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 1999 d'un montant de 335,2 millions de DTS;
3. **Notant** que, sur demande du Gouvernement de la République zambienne qui souhaitait reporter à 1999 le prêt proposé pour la Zambie, le Conseil d'administration est convenu, à titre exceptionnel, d'approuver un montant supplémentaire de 9 millions de DTS pour le programme de travail de 1999 en vue du financement de ce projet;
4. **Au vu** de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa soixante-cinquième session, du budget proposé du FIDA pour 1999;
5. **Approuve** le budget du FIDA pour 1999 présenté dans le document GC 22/L.5 d'un montant de 55 416 000 USD établi sur la base d'un taux de change de 1 731,29 ITL pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus un montant séparé de 343 400 USD pour financer les réunions en 1999 de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;
6. **Décide** qu'au cas où en 1999 le taux de change moyen du dollar des États-Unis par rapport à la lire italienne s'écarterait du taux utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en lires italiennes serait ajusté à proportion de l'écart entre le taux effectif de 1999 et le taux budgétaire.





FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs - Vingt-deuxième session

Rome, 17-18 février 1999

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU FIDA POUR 1999

1. Conformément à l'article 6, section 10, de l'Accord portant création du FIDA et de l'article VI du Règlement financier du FIDA et sur la recommandation du Conseil d'administration, le Président soumet ci-après, à l'approbation du Conseil des gouverneurs, le budget du FIDA pour 1999.
2. Le programme de travail pour 1999, sur lequel se fonde le budget, a été examiné par le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session et un montant de 335,22 millions de DTS a été approuvé aux fins de planification. Un montant supplémentaire de 9 millions de DTS a également été approuvé à titre exceptionnel pour un prêt à la Zambie qui a été reporté sur le budget de 1999. Le Conseil d'administration a pris note des niveaux de prêt régionaux et notamment du fait que l'accent était à nouveau mis sur l'Afrique, et estimé qu'un examen de la situation actuelle en Amérique centrale et en Asie s'imposait.
3. Le Conseil d'administration, à sa soixante-cinquième session, a également examiné le budget proposé du FIDA pour 1999. Il s'est dit satisfait des efforts déployés par le Fonds au cours des sept dernières années pour réduire le budget et a noté le budget à croissance réelle zéro se montant à 55,4 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus une provision distincte de 343 000 USD pour financer les réunions consultatives sur les besoins financiers futurs du FIDA. Le Conseil d'administration est convenu d'autoriser le Président à le soumettre au Conseil des gouverneurs.
4. En conséquence de ce qui précède, le Conseil des gouverneurs est invité à adopter le projet de résolution ci-joint approuvant le budget pour 1999 pour le montant qui y est spécifié.

PROJET DE RÉSOLUTION RELATIF AU BUDGET DU FIDA POUR 1999

Résolution ..XXII

Budget du FIDA pour 1999

Le Conseil des gouverneurs du FIDA

1. **Vu** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;
2. **Notant** qu'à sa soixante-cinquième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 1999 d'un montant de 335,2 millions de DTS;
3. **Notant** qu'à la demande du Gouvernement de la République zambienne de reporter le projet proposé pour la Zambie à 1999, le Conseil d'administration est convenu, à titre exceptionnel, d'approuver un montant supplémentaire de 9 millions de DTS pour le programme de travail de 1999;
4. **Au vu** de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa soixante-cinquième session, du budget proposé du FIDA pour 1999;
5. **Approuve** le budget du FIDA pour 1999 présenté dans le document GC 22/L.5 d'un montant de 55 366 000 USD ^{1/} établi sur la base d'un taux de change de 1 734 ITL pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus un montant distinct de 343 000 USD pour financer les réunions consultatives en 1999 sur les besoins financiers futurs du FIDA;
6. **Décide** qu'au cas où en 1999 le taux de change du dollar des États-Unis par rapport à la lire italienne s'écarterait du taux utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en lires italiennes serait ajusté à proportion de l'écart entre le taux effectif de 1999 et le taux budgétaire.

¹ Ce chiffre devra être ajusté en conformité avec le taux de change lire italienne/dollar des États-Unis en vigueur, comme décidé par le Conseil des gouverneurs. Un document indiquant le taux recommandé et le montant total du budget ainsi calculé sera distribué lors de la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Étant donné que l'euro entre en vigueur le 1^{er} janvier 1999, le taux courant euro/dollar des États-Unis sera également indiqué pour faciliter la comparaison.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION

- I. INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE**
- II. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR 1999**
 - A. Mise en oeuvre à ce jour de la stratégie institutionnelle pour 1998 et incidences sur 1999
 - B. Stratégie opérationnelle et programme de travail institutionnel
 - C. Stratégie en matière de ressources
 - D. Autres questions
- III. EXAMEN DES RESSOURCES ET DES ENGAGEMENTS**
- IV. LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999**
 - A. Programme de prêts
 - B. Programme de dons d'assistance technique
- V. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE DANS LE BUDGET DE 1999**
 - A. Coûts des activités de supervision de la Banque mondiale
 - B. Dépenses initiales de réingénierie en 1999
 - C. Consultations sur les besoins financiers futurs du FIDA
- VI. LE BUDGET DE 1999**
 - A. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles
 - B. Dépenses de personnel
 - C. Paiements relatifs à la préévaluation, à la supervision et à l'évaluation
 - D. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement
 - E. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation des ressources
 - F. Imprévus

TABLEAUX

- TABLEAU 4 Comparaison des budgets 1997 (montant effectif), 1998 et 1999
- TABLEAU 5 Réunion des organes directeurs et autres réunions officielles
- TABLEAU 6 Dépenses de personnel
- TABLEAU 6A Tableau des effectifs en 1999
- TABLEAU 7 Paiements relatifs à la préévaluation, à la supervision et à l'évaluation
- TABLEAU 7A Évaluation et études
- TABLEAU 8 Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement
- TABLEAU 9 Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources

GRAPHIQUES

Programme de travail pour 1999
Prêts et dons du FIDA
Nombre d'ONG collaborant aux projets en cours du FIDA et aux programmes du PCE
Budget administratif: profil tendancier et montant effectif 1990-1998
Composition du budget administratif
Dépenses liées au cycle des projets et portefeuille de prêts et dons en cours de décaissement
Productivité de la supervision: coûts et décaissements
Budget administratif en proportion des engagements de prêt et des ressources disponibles pour engagement
Budget administratif en proportion de l'actif total
Nombre d'engagements de personnel FIDA en 1996-1998 et nombre prévu d'engagements en 1999-2002
Nombre de cessations de service du personnel FIDA en 1996-1998 et nombre prévu de cessations de service en 1999-2002
Coût des préévaluations et de la supervision

ANNEXES

ANNEXE I Département gestion des programmes - Programme de travail par nombre d'opérations pour le cycle des projets
ANNEXE II Département gestion des programmes - Programme de prêts
ANNEXE III Paiements pour la supervision et l'administration des projets du FIDA
ANNEXE IV Analyse du budget 1999 par département organisationnel
ANNEXE V Aperçu des stratégies régionales pour 1999

I. INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

1. À sa soixante-quatrième session, en septembre 1998, le Conseil d'administration a examiné l'Aperçu du Programme de travail et budget du FIDA pour 1999 (document EB 98/64/R.5), qui exposait les orientations stratégiques du Fonds à moyen et à long terme ainsi que ses objectifs pour 1999.
2. Le cadre stratégique institutionnel du FIDA pour 1999, qui restera centré sur sa vocation essentielle - éliminer la pauvreté rurale - s'inspirera des cinq grands axes définis en 1997 (voir encadré 1). Les objectifs à moyen terme qui ont été fixés correspondent à des buts élaborés conjointement qui, pour la première fois, pourront être mesurés par rapport à la feuille de notation institutionnelle. On veillera de très près à maintenir les liaisons essentielles entre les buts et les objectifs des divisions.
3. Le programme de travail proposé pour 1999, qui s'établit à 472,77 millions de dollars des États-Unis (USD) (équivalant à 335,22 millions de droits de tirage spéciaux - DTS) prévoit un niveau de prêt comparable à celui de 1998, compte tenu d'une hausse des prix de 3%. Un montant supplémentaire de 12,63 millions de USD équivalant à 9,0 millions de DTS a également été approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session pour un prêt à la Zambie. Ce montant a été transféré à titre exceptionnel du Programme de travail pour 1998, le projet ayant été reporté à 1999 compte tenu des circonstances. Sur ce total, le programme de dons d'assistance technique (DAT) s'élève à environ 35,45 millions de USD, soit 7,5% de l'ensemble du Programme de travail.
4. Comme en 1998, le budget administratif du FIDA se caractérisera par une croissance réelle zéro. Ce budget s'élève au total à 55 366 000 USD pour 1999, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD. Ce total ne tient pas compte d'un montant de 343 000 USD, que la direction se propose de comptabiliser séparément et qui correspond au financement de la consultation sur les besoins financiers futurs du FIDA. Comme il ressort de l'encadré 2, 1999 sera la septième année consécutive pour laquelle le budget administratif du FIDA n'accuse aucune augmentation réelle.
5. Les membres du Conseil d'administration ont noté qu'à la fin de 1998, 13 projets avaient été approuvés pour supervision directe par le FIDA parce que conformes aux critères de sélection de ces projets, et que deux autres désignés dans le même cadre seraient présentés au Conseil d'administration à sa soixante-sixième session. Dans un souci de cohérence, on a calculé la couverture budgétaire pour des équivalents de projets complets qui, en 1999, devraient être au nombre de 10.
6. Un groupe d'études de durée limitée a été créé pour encadrer l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme institutionnel d'ajustement à l'an 2000 destiné à garantir que tous les systèmes du FIDA remplissent les critères pertinents. Un document d'information sur cette question (document EB 98/65/INF.2) a été présenté au Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session.
7. L'année 1999 marquera la fin des activités prévues dans le plan d'application de la stratégie en matière de ressources humaines. L'examen des compétences professionnelles et l'analyse de la charge de travail seront achevés fin 1998. On trouvera dans les pages qui suivent un premier aperçu de ces études et analyses ainsi que des détails sur les prochaines étapes de la gestion du personnel et de la gestion du changement, en même temps que les répercussions prévues sur le budget.



8. Comme le Conseil d'administration en a été informé, la Banque mondiale a fait savoir qu'elle devait relever le montant de ses coûts moyens en raison de la décision de renforcer le degré de supervision des projets pour en améliorer la qualité et l'impact. Les restrictions imposées au budget du FIDA par une croissance zéro ont empêché d'absorber ces augmentations et, malgré des négociations serrées avec la Banque mondiale, il a fallu confier à d'autres institutions coopérantes la majorité des projets que supervisait la Banque mondiale.

9. Comme cela était indiqué dans l'Aperçu du programme de travail et budget du FIDA pour 1999, qui a été approuvé par le Conseil d'administration, le Fonds envisage, dans un souci de rationalisation des opérations, d'introduire un outil de décision en matière d'investissement à long terme appelé "budget d'investissement", de manière à recenser les domaines où les dépenses prévues auront des retombées portant en principe sur plus d'une année. Vu la nature des activités du FIDA, l'établissement d'un budget d'investissement est actuellement envisagé dans les domaines de l'informatique et de la technologie de l'information pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations du Fonds à long terme. Quelques grands domaines ont été retenus, par exemple gestion des ressources humaines, système de paie, mobilisation des ressources, gestion des contributions et sommes à recevoir ainsi que le système de prêts et de dons et le système de trésorerie qui seront intégrés à l'ensemble du système financier. Dans le cadre de l'établissement du budget d'investissement, il est prévu de réaliser en 1999 une étude de faisabilité sur les différentes options en matière de conception, stratégie et mise en oeuvre.

10. Il convient de noter que, pour faciliter les choses, la présentation du Programme de travail et budget a été légèrement modifiée: les tableaux 4 à 9, les graphiques et les annexes ont été insérés à la fin du document.

Encadré 1

Grands axes de la stratégie institutionnelle du FIDA

- A. Appuyer les projets et les programmes conçus et exécutés avec la participation des bénéficiaires.
- B. Mettre au point un système efficace de gestion de portefeuille qui permette d'obtenir les résultats souhaités sur le terrain.
- C. Assurer concrètement la présence et l'efficacité du FIDA sur le terrain:
 - a) en maintenant un niveau de prêt crédible en termes réels;
 - b) en élargissant son champ d'action.
- D. Mettre en place et utiliser des réseaux de connaissances sur la pauvreté rurale de façon à faire du FIDA un centre de savoirs reconnu.
- E. Élaborer un système de gestion, notamment dans le domaine des ressources humaines, qui renforce le sens des responsabilités, le travail en équipe et la décentralisation du processus de décision.

II. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR 1999

A. Mise en oeuvre à ce jour de la stratégie institutionnelle pour 1998 et incidences sur 1999

11. La stratégie institutionnelle du FIDA s'articule sur cinq grands axes dont chacun comporte des objectifs assortis de cibles annuelles quantifiables pour les différentes unités. C'est à l'aide de la feuille de notation institutionnelle que l'on vérifie si les cibles annuelles ont été atteintes.

12. Durant cette première année d'application, le Fonds a remarquablement progressé vers les cibles qu'il s'était fixées pour 1998. En fait, le rythme actuel de réalisation des objectifs et cibles énoncés dans la feuille de notation institutionnelle pour 1998 permet de prévoir une application sans heurts des axes de la stratégie institutionnelle à moyen terme. Il faut toutefois faire ressortir deux domaines très importants où des efforts plus soutenus seront nécessaires pour atteindre les buts à moyen terme énoncés par le Fonds dans sa stratégie institutionnelle:

- a) **Assurer la participation des pauvres** à la conception et à l'exécution des projets. Des mesures ont été prises en 1998 pour améliorer les modalités de participation mais il faudra insister davantage sur ce point et prévoir des ressources supplémentaires pour y parvenir.
- b) **Améliorer la performance du portefeuille de projets du FIDA**, notamment repérer les projets qui posent des problèmes et fournir l'appui nécessaire pour pouvoir les remettre sur la bonne voie.

13. Dans l'optique de ses objectifs institutionnels, le Fonds devra accorder une attention plus soutenue en 1999 aux domaines suivants:

- a) **Évaluation des besoins futurs du FIDA en ressources.** Les travaux préparatoires demandés par les organes directeurs, notamment études, consultations et logistique y afférentes, seront entrepris.
- b) **Mobilisation de fonds supplémentaires.** Le FIDA poursuivra ses efforts pour trouver des ressources supplémentaires en maintenant les relations avec les donateurs actuels, en recensant les bailleurs de fonds potentiels, en analysant les domaines d'importance stratégique et la mesure dans laquelle le mandat de l'organisation reflète l'évolution des priorités.
- c) **Partenariats avec le secteur privé.** Un cadre sera mis à l'essai pour les partenariats avec le secteur privé en retenant quelques réseaux et partenaires privés. Ces partenariats sont envisagés au niveau des projets, au niveau institutionnel de même qu'en fonction de grands axes thématiques et sectoriels.
- d) **Utilisation d'une technologie de pointe en matière d'information.** Des systèmes de pointe seront adoptés, le cas échéant, pour l'information de gestion afin d'accroître l'efficacité du Fonds et lui donner les moyens de mieux échanger l'information avec ses partenaires;
- e) **Activités liées au Mécanisme mondial.** Avec l'accueil du Mécanisme mondial au FIDA et la nomination de son directeur général, le Fonds sera appelé à compléter la mobilisation des ressources et des efforts concrets prévus dans le cadre de l'application de la Convention sur la lutte contre la désertification.

Liens stratégiques/cofinancement

14. Le FIDA poursuit ses activités en vue de définir un ensemble stratégique d'opérations qui fera de lui une organisation de savoirs reconnue en matière de lutte contre la pauvreté rurale. Cela suppose une approche à plusieurs niveaux comportant: i) l'élaboration de petits projets novateurs; ii) la participation à des activités axées sur les grandes orientations pour aider à redéfinir les grands domaines d'intervention, et iii) le redoublement des efforts de mobilisation de cofinancements en faveur d'activités et de projets centrés sur la lutte contre la pauvreté rurale.

15. La mise en réseau électronique des projets ruraux en Asie et dans le Pacifique (ENRAP), qui reliera les projets du FIDA en Asie, les institutions coopérantes, le siège du Fonds et des instituts régionaux de recherche, est un exemple d'appui à des projets novateurs. Le réseau ENRAP aidera à renforcer la gestion des projets et à créer des réseaux locaux, améliorant au niveau local les capacités et la viabilité des activités. Ainsi, ce sont les besoins des directeurs de projet et des bénéficiaires qui détermineront en fin de compte les activités en matière d'information et de communication entre projets, ainsi qu'entre les projets et le FIDA.

16. En matière de définition des grandes orientations, l'organisation récente d'un atelier de réflexion où a été analysé l'axe stratégique du FIDA sur la lutte contre la pauvreté est venue renforcer les efforts déployés par l'organisation pour mieux polariser ses activités à l'avenir. En rassemblant au niveau international des universitaires et des praticiens du développement provenant d'organismes d'aide multilatérale et bilatérale, d'ONG et de centres de recherche, le Fonds participe à un échange de savoirs et de données d'expérience sur les caractéristiques de la pauvreté rurale et les défis rencontrés dans la lutte contre ce fléau.

17. Le FIDA poursuit ses efforts pour accroître le niveau de cofinancement, qu'il s'agisse de ressources additionnelles pour des projets dus à l'initiative du FIDA ou de l'appui du FIDA à des activités dues à l'initiative d'institutions coopérantes. À décembre 1998, le FIDA avait cofinancé au total cinq projets issus de la réserve d'autres institutions et attiré un cofinancement pour 15 projets dus à son initiative. Les efforts se poursuivront en 1999 pour accroître le niveau de cofinancement, de manière à resserrer les relations de partenariat et développer le plus possible leur impact sur les opérations.

18. La mise en commun des savoirs et des compétences au niveau interne durant l'élaboration des projets se fait moyennant une démarche de consultations entre départements. On cherche à mieux articuler les stratégies de pays. Le principe d'une équipe chargée de l'élaboration des projets, qui rassemble les compétences voulues de toutes les unités, est maintenant institutionnalisé et des équipes participent désormais activement à la conception et à l'affinement de tous les projets.

B. Stratégie opérationnelle et programme de travail institutionnel

Stratégie opérationnelle

19. Les principaux volets de la stratégie opérationnelle du FIDA en 1999 seront les suivants:

- maintien de la priorité accordée à des groupes démunis bien définis et à l'équité entre hommes et femmes;
- cofinancement et renforcement des efforts pour mobiliser des ressources en faveur des pauvres;
- participation des pauvres;



- polarisation sur l'Afrique;
- renforcement de la base d'information sur les groupes les plus pauvres;
- renforcement de la gestion du portefeuille de projets pour en accroître l'impact sur les pauvres;
- poursuite des opérations au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE);
- mise en oeuvre du Mécanisme flexible de financement.

Maintien de la priorité accordée à certains groupes de pauvres

20. En 1999, les projets du FIDA resteront axés sur les plus pauvres des pauvres, c'est-à-dire les paysans sans terre ou quasiment sans terre, les agriculteurs marginaux, les artisans pêcheurs, les populations indigènes, les personnes déplacées et les femmes. Le FIDA n'ignore pas que la pauvreté touche différemment les divers groupes, en fonction de l'évolution de la situation, macro- et micro-économique. L'accent sera donc mis sur les moyens de repérer les pauvres et leurs caractéristiques particulières moyennant des enquêtes de terrain qui permettront de dégager les frontières et aspects nouveaux de la pauvreté. Le FIDA cherchera donc avant tout à centrer ses activités sur les pauvres, compte tenu de l'évolution de la dynamique de la pauvreté. Une stratégie globale, assortie d'un mandat et de ressources adéquates, lui permettra d'offrir aux populations pauvres des solutions viables pour les aider à sortir de leur pauvreté. La feuille de notation pour 1999 prévoit que tous les projets prendront en compte l'équité entre les sexes et que les femmes seront de plus en plus présentes et actives dans les organes de décision concernant les projets.

Cofinancement - Mobilisation de ressources supplémentaires en faveur des pauvres

21. Le Fonds continuera à souligner l'importance du cofinancement pour établir et renforcer les liens stratégiques et opérationnels avec d'autres institutions multilatérales en vue d'accroître le flux de ressources en faveur des pauvres. Tout en étant conscient des difficultés que soulève le cofinancement par des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, le FIDA continuera à sélectionner des projets issus de la réserve des institutions coopérantes lorsque se présenteront des possibilités correspondant à sa vocation. Une ligne d'action associant approche programmatique, opérations flexibles de financement et dons sélectifs sera poursuivie pour parvenir aux objectifs en matière de cofinancement et multiplier les projets novateurs du FIDA.

Participation des pauvres à l'élaboration et à l'exécution des projets

22. Le principal axe d'intervention du FIDA en 1999 sera l'affinement des méthodologies permettant de renforcer la participation des pauvres à l'élaboration et à l'exécution des projets. Il suivra pour cela plusieurs filières parallèles: i) appuyer des politiques et programmes de décentralisation en faveur des pauvres; ii) élaborer et mettre en place des systèmes de suivi participatif, garantissant que les pauvres seront associés à la conception et à l'exécution des projets; iii) assurer la participation des pauvres au processus de décision concernant les projets; iv) renforcer les capacités et assurer la formation essentielle pour que les pauvres puissent participer réellement en exprimant leurs besoins et en les traduisant en projets et composantes de projet.

Polarisation sur l'Afrique

23. Un aspect important de la stratégie opérationnelle du FIDA sera d'insister plus encore sur le continent africain dans le cadre des opérations de prêt et des activités de projet. Des efforts seront faits pour rétablir le niveau de prêt en Afrique compte tenu du recul de l'an dernier (en plus des plans soumis au Conseil d'administration l'année dernière). Il faudra pour cela redoubler d'efforts dans la préparation des projets et l'étoffement d'une réserve correspondant aux besoins cruciaux des régions. Le programme de dons viendra appuyer des activités destinées à élaborer un solide programme de prêts adapté aux besoins. L'implantation sur le terrain d'organisations de base sera d'autre part nécessaire pour combler le vide créé par le retrait des institutions publiques.

Base d'informations sur les pauvres et base de données du FIDA sur les projets

24. Pour élaborer des projets de qualité et en garantir le succès, il faut avoir accès à une information à jour sur les groupes cibles du FIDA et les divers paramètres d'exécution. Le FIDA a déjà entrepris de créer une base de données institutionnelle sur différents aspects de la gestion du portefeuille de projets, dans le but de mettre l'information directement à la disposition des utilisateurs autorisés en temps réel. Cette information sera d'autre part reliée aux bases de données des institutions coopérantes, de sorte qu'on aura des informations à jour sur l'état d'avancement des projets et leur impact sur les pauvres, pour prendre des mesures correctrices, le cas échéant. La stratégie opérationnelle en 1999 privilégiera l'affinement de cette base de données, dans laquelle seront introduits les éléments pertinents en temps opportun; on veillera à ce qu'elle soit suffisamment large et détaillée pour répondre à l'objectif fixé et aux besoins institutionnels.

25. D'autre part, le FIDA renforcera son action pour mettre l'information sur le développement rural et la lutte contre la pauvreté à la disposition des pauvres et des acteurs du développement en affinant ce réseau d'information. L'expérience menée avec le système d'échange d'information sur Internet pour les programmes du FIDA en Amérique latine (FIDAMERICA) sera reproduite dans d'autres régions, à l'aide de techniques d'information modernes et de circuits multimedia.

26. En même temps, le Fonds communiquera des données essentielles sur les pauvres et les mettra à la disposition d'un large public pour mieux le sensibiliser au problème de la pauvreté et à ses causes, mobiliser des ressources et encourager des tiers à agir pour faire reculer la pauvreté rurale.

Gestion du portefeuille de projets

27. L'un des tout premiers objectifs de la stratégie institutionnelle du FIDA est de veiller à ce que les projets et les programmes qu'il appuie donnent les résultats escomptés sur le terrain. C'est pourquoi, conformément aux recommandations contenues dans le rapport sur l'examen conjoint des questions relatives à la supervision des projets financés par le FIDA, le Fonds accorde une importance accrue à la gestion de son portefeuille qui se concrétise par l'intensification du processus d'examen tant au sein même de l'organisation qu'avec ses institutions coopérantes. Le nouveau processus consiste à faire un bilan des progrès de la mise en oeuvre et des décaissements, à repérer les problèmes essentiels, qu'ils soient généraux ou propres à un projet, à déterminer les mesures correctrices à prendre en collaboration avec les institutions coopérantes et, enfin, à produire et gérer l'information sur les résultats obtenus pour l'élaboration future des projets. Dans ce contexte, un rapport d'avancement sur l'exécution des projets sera présenté au Conseil d'administration à sa soixante-sixième session. La formation à l'utilisation du cadre logique se poursuivra et servira entre autres à définir des indicateurs de performance mieux ciblés pour la gestion des projets et la mesure de leurs résultats.

Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

28. Le Fonds s'est engagé jusqu'ici à alléger la valeur actuelle nette (VAN) de la dette de six pays (Bolivie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guyana, Mozambique et Ouganda) pour un montant total de 22,4 millions de USD. Le Mali a atteint le "point de décision" en septembre 1998, et le Conseil d'administration se prononcera à son sujet en avril 1999. Parmi les autres pays qui pourraient être pris en considération lors des deux années à venir figurent l'Éthiopie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Congo, le Tchad, le Togo et le Viet Nam. À elles seules, les six premières interventions au titre de l'Initiative PPTE représentent, selon les estimations, un allègement nominal de la dette de la part du FIDA de 3,8 millions de DTS pour 1998 et 1999 et 4,0 millions de DTS pour 2000. Les incidences financières des autres interventions au titre de l'Initiative PPTE seront connues au fur et à mesure des évaluations de l'endettement, et le Conseil d'administration sera tenu pleinement informé de la situation. Ces ressources représentent une aide aux pays qui vient s'ajouter au programme de travail ordinaire. Du fait de l'Initiative PPTE, les rentrées de prêts en provenance des pays en question diminueront, ce qui implique qu'il faudra trouver des ressources supplémentaires. Le plafond fixé pour la participation du FIDA à l'Initiative PPTE a été estimé à 60 millions de USD. Les conseils d'administration de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) ont récemment décidé de proroger jusqu'à la fin de 2000 le délai requis pour pouvoir bénéficier de l'Initiative, qui avait été fixé à septembre 1998. En outre, les discussions en cours pourraient avoir pour effet: a) d'élargir à d'autres pays, éventuellement des pays qui sortent d'un conflit, le champ de l'Initiative PPTE; b) d'intensifier l'Initiative, c'est-à-dire de consentir un allègement de dette d'un montant plus élevé - ce qui accroîtra d'autant les ressources institutionnelles dont aura besoin le FIDA. La contribution complémentaire des Pays-Bas à la Quatrième reconstitution, qui équivaut à environ 15,0 millions de USD, aidera le Fonds à honorer ses engagements au titre de l'Initiative, mais il faudra sans doute davantage de ressources. À sa soixante-cinquième session, le Conseil d'administration a approuvé un virement au Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE de 16 millions de USD en quatre tranches annuelles égales à partir du 31 décembre 1998, montant qui sera prélevé sur l'excédent cumulé des ressources ordinaires non engagées.

Mécanisme flexible de financement

29. Le Conseil d'administration ayant adopté à sa session de septembre 1998 le document directif sur le Mécanisme flexible de financement (MFF), il a approuvé à sa session de décembre 1998 un prêt MFF au Mali dont l'entrée en vigueur est prévue pour 1999. L'objectif général de l'instrument MFF est de donner plus de souplesse à la conception et à l'exécution des projets du FIDA. Il assortira le cadre temporel à la réalisation d'objectifs de développement à long terme dans les cas où l'on estimera qu'une période d'exécution plus longue est nécessaire pour atteindre ces objectifs. Les principaux aspects de l'instrument MFF sont les suivants: une période de prêt plus longue (de 10 à 12 ans contre 5 à 6 habituellement) avec une présentation très précise des objectifs de développement à long terme; une conception progressive et itérative tout au long de cette période pour permettre plus de souplesse dans la répartition et la planification des ressources; une conception détaillée du stade initial des activités du projet, comprenant un ensemble de conditions préalables de "déclenchement" qui permettront d'embrayer sur les cycles ultérieurs; enfin, un rôle renforcé du suivi et de l'évaluation afin que les projets ne perdent pas le cap de leurs objectifs à court et à long terme.

C. Stratégie en matière de ressources

Plan d'action pour répondre aux besoins financiers futurs



30. Plusieurs initiatives interdépendantes sont en cours pour aider le Fonds à préciser son créneau dans un domaine qui attire de plus en plus d'acteurs nouveaux: elles devraient contribuer à préserver et - il faut l'espérer - à améliorer la position du FIDA pour l'obtention de ressources par le biais de montages d'aide au développement:

- les résultats de l'évaluation externe rapide (EER), qui confirmaient le rôle important du FIDA dans la lutte contre la pauvreté;
- l'adoption des recommandations de l'EER en vue d'accroître l'impact des projets du FIDA et d'élargir son champ d'action;
- le processus de réingénierie, né d'une dynamique interne, pour améliorer la compétitivité du Fonds et son efficacité économique dans le transfert de ressources vers le niveau local et les pauvres;
- l'adoption d'une série de politiques destinées à améliorer la gestion interne des ressources.

31. Pour préserver son autorité et sa crédibilité dans le domaine du développement rural et de la lutte contre la pauvreté, et compte tenu de l'évolution de la situation mondiale et de sa propre expérience, le Fonds est en train d'examiner ce que devrait être le niveau futur et l'orientation stratégique de ses activités de prêt annuelles. Cet examen se fonde sur trois principes fondamentaux:

- renforcer le rôle catalytique que peuvent jouer les ressources du FIDA;
- approfondir l'impact de ses projets en tirant systématiquement parti des expériences antérieures;
- préserver la rentabilité du transfert de ressources.

32. Ce sont ces principes, en même temps que les politiques pertinentes ultérieurement examinées par les organes directeurs du Fonds, qui détermineront le niveau de ses besoins financiers à l'avenir. Autrement dit, une cible fixée pour la base future de ressources à partir du programme et des objectifs remplacera les niveaux *ad hoc* habituels que l'on estimait pouvoir être atteints dans le cadre du processus antérieur de reconstitution des ressources. Cette cible sera fixée à partir de la stratégie institutionnelle, qui définit les grands objectifs stratégiques et les objectifs précis de fonctionnement et de gestion.

33. Compte tenu de ces considérations, des mesures devraient être prises pour entamer l'examen des ressources financières nécessaires et les obtenir en temps utile. Il sera formulé un plan d'action en fonction du niveau-cible convenu, dans l'espoir que la nouvelle structure d'administration et de gestion épargnera à la Consultation la frustration engendrée par les difficultés rencontrées dans le passé. Aussi est-il proposé une période de négociation d'une année qui débutera en février 1999, sous réserve de l'adoption par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-deuxième session de la résolution relative à l'institution de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. La première Consultation, qui se réunira juste après la session du Conseil des gouverneurs, en février 1999, décidera toutefois d'un calendrier approprié.

34. Auparavant, le Président aura eu des consultations avec des représentants de chacune des trois listes pour pouvoir être en mesure d'avancer quelques idées qu'il soumettra au Conseil d'administration. Au sein du FIDA, le Président sera aidé dans sa tâche par l'action coordonnée de toutes les unités organiques compétentes, dont les efforts seront harmonisés afin de tirer parti de tout le potentiel du Fonds.

Mobilisation de ressources complémentaires

35. On envisage actuellement différentes options pour accroître plus encore les ressources à l'appui des activités normales du FIDA. Il s'agit notamment de développer les relations avec le secteur privé et d'analyser les innovations à apporter à la structure de responsabilité du FIDA. La collaboration avec le secteur privé se poursuivra sur la base d'un cadre directeur qui viendra appuyer les opérations actuelles, avec trois grands points d'ancrage:

- les projets du FIDA;
- les dispositifs thématiques gérés par le FIDA (par exemple, en collaboration avec le Mécanisme mondial et la coalition populaire);
- l'institution tout entière.

36. À court terme, c'est par **l'approche-projet** que l'on obtiendra les meilleurs résultats qui devraient attirer des ressources à l'appui des activités du FIDA dans certains pays. Avec l'expérience, on insistera davantage sur les dispositifs thématiques, et des liaisons institutionnelles pourront être envisagées à un stade ultérieur.

- Il faut toutefois établir des liens entre le secteur privé et le FIDA sur la base d'un partenariat mutuellement bénéfique. C'est donc la valeur ajoutée apportée par le FIDA qui déterminera directement la volonté du secteur privé de s'associer à ses activités.
- Les contributions du secteur privé peuvent prendre différentes formes: ressources financières, formation (transfert de technologie, entretien, etc.), contributions en nature (matériel, machines, etc.), appui à la gestion (bureaux de projet, suivi de projet, etc.), gestion des savoirs (systèmes d'information, télécommunications, etc.), partenariats en amont (fourniture d'intrants matériels, etc.), partenariats en aval (transformation, vente, commercialisation, etc.) et action de sensibilisation.

Création de partenariats en faveur de la lutte contre la pauvreté

37. Conformément à sa vocation, le Fonds continuera à appuyer le renforcement des partenariats existants et la mise en place de partenariats nouveaux avec diverses entités, notamment des organisations non gouvernementales, des groupements de la société civile, des parlementaires, des groupes du secteur privé et les médias. Les partenariats sont considérés comme un moyen de renforcer l'efficacité opérationnelle du FIDA, d'optimiser l'utilisation des ressources et d'accroître, grâce à une action de sensibilisation, l'appui aux objectifs institutionnels du FIDA et au maintien des engagements pris par les gouvernements en matière d'aide publique au développement.

38. Les efforts du FIDA pour mobiliser des ressources seront guidés par une stratégie institutionnelle en matière de communication et de marketing qui portera sur les relations avec les médias, la création de partenariats et les relations avec les bailleurs de fonds, pour que les messages essentiels du FIDA soient communiqués de façon claire et cohérente à chaque grande catégorie de clients. Il est d'autre part impératif que le FIDA ait accès à une technologie et des méthodes de pointe pour faire passer son message et diffuser son image de marque. Une stratégie spécifique à l'égard des médias pour promouvoir les activités du programme relatives aux futurs besoins financiers sera élaborée conformément aux objectifs institutionnels du FIDA.

D. Autres questions

Plan d'action relatif aux ressources humaines

39. L'approche adoptée par le FIDA pour la gestion des ressources humaines et du personnel a entraîné de profonds changements en 1997. Les efforts de restructuration se sont poursuivis pendant toute l'année 1998 et continueront pendant les années à venir afin d'accroître la rentabilité et la responsabilisation, de développer le travail d'équipe, d'étendre le rayonnement du FIDA et de renforcer sa position d'organisation de savoirs. Parmi les efforts entrepris, il y a lieu de citer notamment: l'adoption d'un nouveau système de gestion des résultats, un programme de formation axé sur la réalisation des objectifs de l'organisation et de ses divisions, enfin l'alignement des tâches et des rémunérations en procédant à une classification des postes dans l'ensemble du FIDA. Les cadres ont reçu une formation pendant toute cette période de restructuration. Une équipe de consultants chargée de mettre au point avec les administrateurs et le personnel du FIDA une stratégie en matière de gestion des ressources humaines pourrait, à la fin de 1998, avoir terminé l'évaluation de la charge de travail et le classement des postes. L'évaluation de la charge de travail servira à confirmer le niveau des effectifs et à procéder à une redistribution équitable de la charge de travail.

40. Les résultats ainsi obtenus ouvrent de nouvelles perspectives pour 1999 et les années à venir dont le FIDA devra tenir compte pour asseoir sa stratégie en matière de ressources humaines sur des bases solides. C'est dans cet objectif que le Fonds doit s'attacher à mettre à la disposition de son personnel les moyens de travailler dans des conditions nouvelles à partir de 1999.

41. À cette fin, trois grands objectifs seront fixés pour 1999: a) suivre et affiner la mise en oeuvre de la stratégie en matière de ressources humaines lancée en 1998; b) élargir la gamme des possibilités de formation et de valorisation du personnel afin de contribuer à atteindre les buts de l'organisation; c) appliquer des techniques probantes de gestion pour déterminer, simplifier et éliminer les procédures superflues.

Une organisation de savoirs reconnue

42. L'axe stratégique relatif à la production et à la diffusion de connaissances demeure le dénominateur commun des évaluations et des études envisagées pour 1999. Le programme de travail pour 1999 viendra raffermir les résultats antérieurs en continuant à appuyer activement les divisions régionales comme suit:

- continuer à produire un nombre important d'évaluations de projets, programmes et pays afin de recueillir des données sur le terrain;
- approfondir et conceptualiser des connaissances déjà recueillies sur le terrain afin d'en tirer des enseignements et des évaluations thématiques;
- promouvoir l'échange de données d'évaluation avec nos partenaires du développement et les institutions financières internationales (IFI), notamment les expériences fructueuses du programme LEOS (Learning from each other's success) susceptibles d'être répétées et multipliées; et
- enregistrer et diffuser des données d'évaluation par des méthodes efficaces, comme par exemple le système informatisé de données d'évaluation (EKSYST) et sa version Internet (site web IFADEVAl), des publications, des ateliers et des missions d'appui.

43. Les activités d'évaluation amélioreront l'exécution des projets en apportant un appui technique aux divisions. Le FIDA continuera à s'employer à mettre au point des méthodologies qui permettront de procéder à de meilleures évaluations de base de l'incidence et du degré de pauvreté au moment de la mise en route des projets et de suivre les progrès réalisés au cours de la mise en oeuvre sans oublier la perception des problèmes par les bénéficiaires. Des systèmes de S&E axés sur les résultats seront mis au point selon une méthode de cadre logique qui soit à la fois dynamique et participative.

III. EXAMEN DES RESSOURCES ET DES ENGAGEMENTS

44. **Niveaux des engagements de 1992 à 1998.** Le tableau 1 récapitule les prêts et les dons approuvés par le Conseil d'administration pour la période 1993 à 1998 et indique le montant proposé pour le programme de travail de 1999 alors que le tableau 2 montre les projections des ressources disponibles jusqu'à la fin 2000.

TABLEAU 1

**PRÊTS ET DONS APPROUVÉS (ANNULATIONS NON COMPRISES) 1993-1998
ET PROPOSITION POUR 1999**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998 montant approuvé	1998 montant prévu	1999 montant proposé
Nombre de prêts	32	29	33	32	29	33	30	34
(en millions de DTS - chiffres arrondis)								
Total valeur des prêts	264	243	261	275	288	312	303	310
Total valeur des dons ¹	17	12	15	19	23	24	24	25
Total valeur des prêts et des dons	281	255	276	294	311	336	327	335 ^{2 3}

¹ En 1992/93, les dons comprenaient les services aux États membres qui ont été inscrits en 1994 sur le budget administratif. Depuis 1995, la rubrique dons comprend le Fonds d'élaboration des projets (FEP).

² Équivalent du montant en USD pour 1998, corrigé de 3% pour tenir compte de l'inflation, comme précisé au tableau 3.

³ Plus un montant supplémentaire de 9,0 millions de DTS approuvé, à titre exceptionnel, par le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session pour un prêt à la Zambie qui a été reporté de 1998 à 1999.

TABLEAU 2

RESSOURCES DU FIDA PAR RAPPORT AUX ENGAGEMENTS 1997 - 2000
(en millions de DTS)

	Montant effectif 1997	Prévision 1998	Prévision 1999	Prévision 2000
Ressources au début de l'année ¹	235	287	390	293
Annulations de prêts et autres ajustements ²	39	44	44	44
Total partiel	274	331	434	337
Contribution des membres				
Troisième reconstitution ³	12			
Quatrième reconstitution ⁴	110	197		
Remboursements des prêts	118	121	138	149
Produits des placements ⁵	121	109	109	109
Dépenses de fonctionnement ⁶	(37)	(38)	(39)	(41)
Provisions ⁷		(3)	(5)	(5)
Ressources après dépenses	598	717	637	549
Engagements - Prêts et dons ⁶	(311)	(327)	(344)	(345)
Ressources en fin d'année	287	390	293	204

¹ Les "ressources" sont définies comme étant nettes de tout engagement préalable au titre de prêts et en excluant le pouvoir d'engagement anticipé.

² Les annulations de prêts ont été estimées sur la base de l'expérience passée et des clôtures de projets prévues.

³ Les contributions des membres en 1997 tiennent compte des contributions additionnelles au titre de la Troisième reconstitution qui devraient initialement être réparties dans une proportion de 3 à 1 entre les anciens membres de la catégorie I et de la catégorie III. Les conditions mises à l'utilisation de ces fonds ont été supprimées par le Conseil des gouverneurs lors de sa vingtième session, tenue en février 1997.

⁴ Le montant total de la Quatrième reconstitution, soit 419,6 millions de USD est inclus, en partant de FIDA a pour politique de ne prendre des engagements au titre de prêts ou de dons que sur versement effectif en espèces ou en billets à ordre.

⁵ Le portefeuille de placements du FIDA devrait dégager un rendement nominal annuel de 7% en 1999 et 2000.

⁶ Pour les allocations de dépenses de fonctionnement, le calcul repose sur l'hypothèse de l'utilisation de la quasi-totalité des montants pour 1998.

⁷ Comprenant notamment les provisions pour financer le déficit actuariel lié à l'assurance-maladie après cessation de service (2,6 millions de USD) à partir de 1999 et le Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE (4,0 millions de USD) à partir de 1998, telles qu'approuvées par le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session.

⁸ Pour le Programme de travail, le calcul repose sur l'hypothèse de l'utilisation de la quasi-totalité des dons en 1998, alors que pour les prêts pour 1998 et 1999, un ajustement a été fait pour tenir compte de l'ajournement du prêt à la Zambie.

IV. LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999

45. Comme il a été indiqué au Conseil d'administration à sa soixante-quatrième session en septembre 1998, le programme de travail global prévu pour 1999 est maintenu au même niveau réel qu'en 1998, ajusté pour tenir compte de l'inflation projetée (3%). Il s'établit donc à 473 millions de USD, soit environ 335 millions de DTS, contre 459 millions de USD, soit environ 336 millions de DTS, pour le programme de travail approuvé de 1998.

46. Le tableau 3 donne le détail du programme global de prêts et de dons d'assistance technique (DAT) prévu pour 1999. Pour mémoire, le programme de travail soumis à l'approbation du Conseil est exprimé en droits de tirage spéciaux (DTS), mais il est de tradition de l'élaborer en dollars des Etats-Unis (USD), et c'est dans cette monnaie que sont présentées les comparaisons qui figurent au tableau 3. Les montants en USD qui figurent dans ce tableau ont été convertis en DTS sur la base du taux de change le plus récent, à savoir celui du 15 octobre 1998 (1,00 DTS = 1,41031 USD). Le tableau 3 et le paragraphe 48 ci-dessous ne tiennent pas compte du montant supplémentaire de 12,63 millions de USD (9,0 millions de DTS) que le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session est convenu d'ajouter, à titre exceptionnel, au Programme de travail pour un prêt à la Zambie qui a été reporté à 1999.

TABLEAU 3
PROGRAMME DE TRAVAIL APPROUVÉ POUR 1998 ET PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ
POUR 1999

	1998 en millions de DTS (recalculé au taux de 1,36521) ¹	1998 (en millions de USD)	Augmentation de prix (en millions de USD)	Augmentation (Diminution) réelle (en millions de USD)	1999 Proposé (en millions de USD)	1999 Proposé (en millions de DTS à 1,41031) ¹
Programme de prêts	312,4	426,5	12,80	(1,98)	437,32	310,09
Programme de dons d'assistance technique	23,8	32,5	0,97	1,98	35,45	25,13
TOTAL	336,2	459,0	13,77	0	472,77	335,22

A. Programme de prêts

47. **Montant prévu pour 1998 par rapport au montant effectif.** Le programme de prêts de 1998 prévoyait l'approbation de 33 projets pour un montant total de 312,4 millions de DTS (426,5 millions de USD), soit en moyenne 9,5 millions de DTS (12,9 millions de USD) par prêt. En fait, 30 projets ont été approuvés au cours de 1998, pour un montant total de 303 millions de DTS, soit en moyenne 10,1 millions de DTS par prêt. Vu les difficultés rencontrées en 1997, l'enveloppe de prêts pour l'Afrique occidentale et centrale (région Afrique I) a été réduite à 42,48 millions de DTS pour sept projets (13,6% du programme de prêts approuvés pour 1998) et celle de l'Afrique orientale et australe (région Afrique II) à 60,65 millions de DTS pour sept projets (19,4%). Toutefois, l'allocation à l'Afrique occidentale et centrale a permis d'assurer un programme de prêt plus important que la prévision initiale pour ces sept projets (le montant individuel des prêts étant en moyenne plus élevé).

¹ En 1999, le pourcentage du programme de dons d'assistance technique par rapport au programme global de travail est de 7,5% (contre 7,08% en 1998).



La part revenant à l'Afrique occidentale et centrale dans le cadre du programme de prêt de 1998 a été de 47,40 millions de DTS (63,78 millions de USD), soit 15,6%. La totalité des prêts à l'Afrique s'est montée à approximativement 35% de l'enveloppe globale de prêts prévue en 1998 pour 12 projets, une amélioration sensible par rapport au niveau de 1997 qui incluait six projets, y compris le don au Rwanda.

48. **Le programme de prêts pour 1999.** En 1999, 34 projets devraient être soumis pour approbation, représentant un montant total de 310,09 millions de DTS (437,3 millions de USD) soit en moyenne 9,12 millions de DTS (12,9 millions de USD) par prêt. Conformément aux informations communiquées au Conseil d'administration dans le document Révision du programme de travail et budget du FIDA pour 1997 (document EB 97/61/R.5/Add.1), le Fonds propose de consentir un ajustement temporaire des objectifs de prêts en 1999 des divisions Afrique I et II dans l'espoir de restaurer leur niveau de prêt à la suite des difficultés rencontrées en 1997 (problèmes de sécurité et d'arriérés pour la région Afrique I et quelques questions d'orientation stratégique et de capacité institutionnelle pour la région Afrique II). Il est proposé que la part de prêt de chacune de ces deux divisions soit de 21,3%, soit une allocation globale de 42,6%. Cette tendance momentanée à la hausse entraînera quelques ajustements momentanés pour les trois autres régions. Comme il a été indiqué précédemment, il s'agit là d'ajustements temporaires des objectifs de prêts régionaux et le FIDA devrait, dans le courant de l'année 2000, être en mesure de rétablir la structure de prêts approuvée par le Conseil des gouverneurs. Jusqu'à présent, les quelques projets dus à l'initiative d'institutions coopérantes qui ont été identifiés pour 1999 restent en deçà du nombre souhaité. Toutefois, les efforts se poursuivent pour trouver de bons projets de collaboration réalisables en 1999.

B. Programme de dons d'assistance technique

49. **Appui au programme de prêts.** Le programme de dons d'assistance technique du Fonds concerne: a) les dons à l'appui de la recherche agricole et d'autres activités; b) l'admission et l'élaboration de projets grâce aux ressources du Fonds d'élaboration des projets (FEP); c) le Mécanisme spécial d'intervention (MIS); d) le Programme de coopération élargie (PCE) à l'appui des ONG; et e) les audits d'environnement. Il reste dans la limite fixée par le Conseil d'administration de 7,5% du programme global de travail, bien que la demande d'assistance technique ait fortement augmenté depuis quelques années. Pour renforcer l'efficacité du programme de dons, qui est un complément important du programme de prêts dans le cadre de la stratégie institutionnelle et des stratégies régionales du Fonds, le FIDA a revu sa politique et sa pratique actuelles en matière de dons et, dans ce contexte, élabore pour l'avenir de nouvelles orientations et un cadre stratégique dans ce domaine. À sa soixante-troisième session, le Conseil d'administration a examiné un document intitulé "Principes fondamentaux et stratégie du FIDA en matière de financement sous forme de dons" et a demandé un temps d'étude et de réflexion avant d'émettre un avis. En septembre 1998, un séminaire informel a été organisé pour examiner le document susmentionné et les membres du Conseil d'administration ont fourni des indications précieuses pour poursuivre l'étude de cette question. Un document final reprenant l'ensemble de leurs commentaires sera présenté à la soixante-sixième session en avril 1999.

50. Les dons destinés à la recherche et à la formation agricoles sont indispensables à la mise au point de moyens efficaces et novateurs d'élimination de la pauvreté rurale. Ils permettent de mieux cerner les principaux obstacles auxquels doivent faire face les ruraux pauvres pour obtenir un revenu et assurer leur sécurité alimentaire; ils facilitent la mise au point de solutions rentables susceptibles d'être adoptées par le groupe cible du FIDA, et permettent de faire connaître ces solutions aux praticiens du développement et aux décideurs, y compris aux organisations de la société civile, aux agents de la fonction publique et à la communauté du développement. Le programme de dons d'assistance technique permet au FIDA de collaborer avec les centres d'excellence et les ruraux pauvres, et de tirer parti de l'expertise d'autres institutions - à tous les niveaux et dans tous les



secteurs - à la fois pour mieux comprendre les questions liées à l'élimination de la pauvreté et pour contribuer à une meilleure connaissance de ces questions de la part de l'ensemble des organisations actives dans le domaine du développement.

51. Le FIDA apporte un financement à des programmes de recherche dont on peut raisonnablement s'attendre qu'ils déboucheront assez rapidement sur des résultats et des recommandations pratiques. De ce fait, il s'agit plutôt de programmes de recherche adaptative et appliquée que de recherche fondamentale. En conséquence, l'accent sera davantage mis sur les organismes nationaux et régionaux et sur les organismes internationaux qui ont avec eux des liens concrets. Dans ce contexte, la stratégie sera réorientée en faveur des systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) auxquels un partenariat avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) peut apporter beaucoup.

52. L'accent portera davantage sur la résolution des problèmes que posent les projets financés par des prêts et sur l'appui à ces derniers. Les domaines prioritaires correspondant aux grandes orientations des programmes d'aide du Fonds recevront une attention spéciale. La recherche de solutions aux questions de portée régionale et internationale liées aux projets sera appuyée par des dons aux institutions membres du GCRAI et autres institutions régionales ayant une réputation d'excellence. Il est proposé de maintenir en 1999 les dons d'assistance technique en faveur de la recherche agricole dans la limite de 3,5% du programme de travail global approuvé.

53. Une série de consultations et d'ateliers régionaux sera organisée sur la participation, la place des femmes, les populations autochtones, les économies en transition et les mécanismes informels de crédit, ainsi que de nouveaux ateliers sur l'administration financière des prêts et des dons du FIDA. Deux ateliers sont prévus en 1999 dans les régions où il n'en a pas encore été tenu. Le lieu sera choisi en fonction d'une étude attentive et des besoins des directeurs de projets et des administrateurs sur le terrain. La nécessité de pouvoir compter sur un système d'administration financière des projets est ressortie des recommandations d'ateliers antérieurs, consacrés à l'administration des prêts et des dons. Une fois élaboré, ce système sera appliqué dans le cadre de quatre projets pilotes, puis évalué avant d'être éventuellement généralisé.

54. Les programmes de formation constitueront un élément important du programme de dons d'assistance technique. Ils mettront l'accent sur les institutions qui ont une responsabilité directe en matière d'exécution de projets en vue de mieux utiliser les ressources et les mécanismes existants. Parmi ceux-ci, l'amélioration de la maîtrise des eaux en Afrique, le développement des compétences en matière de gestion de la pauvreté en Asie, le soutien aux institutions financières rurales et le suivi participatif en Amérique du Sud ainsi que la problématique hommes-femmes dans le développement rural au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Conformément aux stratégies de prêts pour les différentes régions, des activités de recherche-action seront poursuivies parallèlement à la promotion de réseaux de savoirs sur des thèmes précis étroitement liés aux opérations du Fonds. Par exemple, un don sera fourni pour la recherche participative sur l'agriculture pluviale en Asie. Entre-temps, des consultations régionales et des ateliers seront organisés sur des thèmes tels que la stratégie pour le manioc, les populations autochtones et l'exécution des projets.

55. Il a été prévu d'octroyer un don au Mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification, sous réserve de la signature du mémorandum d'accord entre le FIDA et la Conférence des parties. Cette contribution devrait avoir un effet d'entraînement et susciter d'autres contributions à titre volontaire pour ce mécanisme.

56. Pour 1999, le programme de dons d'assistance technique proposé se monte à 25,13 millions de DTS (35,45 millions de USD), ce qui représente 7,5% du programme global de travail, soit la limite fixée par le Conseil d'administration. Le tableau 3A ci-dessous donne des précisions sur le programme de dons prévu pour 1999 au regard du niveau approuvé en 1998.

57. **Fonds d'élaboration des projets (FEP).** Comme indiqué au tableau 3A, une allocation de 8,77 millions de USD est prévue au titre du FEP pour la formulation de l'équivalent d'environ 27,9 projets complets. Le FIDA veillera à ce qu'une part plus importante du travail technique soit réalisée au stade de la formulation. De plus, une partie des ressources serviront à réaliser des examens de portefeuille de pays, à élaborer et à concevoir des stratégies et à préparer des dons d'assistance technique. L'allocation proposée pour 1999 est supérieure à celle du programme de travail et budget de 1998. L'annexe I décrit plus en détail les activités régionales concernant l'élaboration des projets en 1999.

58. **Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG.** Le programme continue de jouer un rôle essentiel dans le renforcement des partenariats avec les ONG en matière de réduction de la pauvreté. En menant les activités pilotes, qui constituent l'un de ses champs d'action traditionnels, le programme établira des liens plus étroits avec les opérations de prêt du FIDA de façon à ce que l'appui fourni permette de jeter les bases d'éventuelles nouvelles activités du Fonds. Le FIDA continuera de collaborer avec l'ensemble de la communauté des ONG dans le cadre du PCE, mais il est probable qu'il accordera une place croissante aux activités pilotes entreprises par des ONG locales, ce qui, à long terme, pourrait contribuer à la constitution d'une capacité locale et favoriser la participation.

TABLEAU 3A
PROGRAMME DE DONN D'ASSISTANCE TECHNIQUE APPROUVÉ POUR 1998 ET PROPOSÉ POUR 1999
(millions de USD)

	1998		1999	
	Montant approuvé (en millions de USD) ³	% de l'ensemble du programme DAT	Montant proposé (en millions de USD)	% de l'ensemble du programme DAT
Recherche agricole	8,50	26,19	8,51	24,01
Autres activités de recherche, de formation et autres	9,14	28,17	13,67	38,56
Fonds d'élaboration des projets (FEP)	7,88	24,28	8,77	24,74
Programme de coopération élargie (PCE) FIDA/ONG	2,53	7,79	2,35	6,62
Audits d'environnement	0,40	1,23	0,40	1,13
Mécanisme spécial d'intervention (MSI)	2,11	6,48	1,75	4,94
Activités spéciales	1,90	5,86	-	-
TOTAL	32,46	100,00	35,45	100,00

59. **Audits d'environnement.** Une somme de 400 000 USD a été allouée aux audits d'environnement, conformément à la politique du Fonds dans ce domaine. Il convient de noter que la viabilité écologique est automatiquement incorporée aux questions examinées lors de l'élaboration des projets.

³ Révisé conformément au document EB 97/61/R.5.

60. **Mécanisme spécial d'intervention (MSI).** Le montant proposé pour 1999, soit 1,75 million de USD, est inférieur au montant engagé en 1998. Ces dons couvrent les coûts de démarrage des projets et les premières activités d'appui à la mise en oeuvre qui auront pour effet de renforcer l'impact global du programme de prêt.

V. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE DANS LE BUDGET DE 1999

61. Un aperçu des principaux éléments pris en compte dans le budget de 1999 a été soumis au Conseil d'administration en septembre 1998. Ces éléments sont pour l'essentiel liés aux mesures qui seront adoptées pour mettre en oeuvre les stratégies institutionnelles et opérationnelles.

A. Coûts des activités de supervision de la Banque mondiale

62. Une mission du FIDA dirigée par le Vice-Président s'est rendue à la Banque mondiale en octobre 1998 pour examiner le coût des activités de supervision de la banque et prendre les premières dispositions en vue du transfert d'une grande partie du portefeuille du FIDA à d'autres IC. (Le document EB 98/65/INF.3 exposant la genèse de la question et donnant des informations détaillées a été distribué pendant la soixante-cinquième session du Conseil d'administration). Cependant, la Banque mondiale devra conserver un nombre limité de projets jusqu'à leur achèvement, notamment ceux dont la clôture est prévue pour la fin de 1999 et dont le bon fonctionnement serait perturbé par un transfert. La Banque continuera d'assurer la supervision de quelques autres projets pour des raisons techniques. C'est pourquoi il est prévu que 8,7 équivalents de projets complets (EPC) restent confiés à la Banque, ce qui représentera, à raison d'environ 120 000 USD par EPC, une augmentation de quelque 266% par rapport au coût de 1998. À cet effet, un montant de 640 000 USD a été inscrit au budget pour couvrir ces hausses de prix extraordinaires et absorber des augmentations de coût imputables à des facteurs indépendants de la volonté du FIDA.

B. Dépenses initiales de réingénierie en 1999

63. Un montant de 1,15 million de USD a été prévu pour couvrir les dépenses initiales et non renouvelables imposées par l'application de la série suivante de recommandations qui émanent de la direction du FIDA. Le tableau ci-dessous donne le détail des montants recommandés pour les diverses activités.

	Budget 1998 (à 1 788 ITL/USD)	Budget 1998 recalculé (à 1 734 ITL/USD)	Augmentation (diminution) (réelle)	Budget 1999 (à 1 734 ITL/USD)
Mise au point de systèmes informatisés	724	724	(129)	595
Sécurité de l'information	0	0	55	55
Adaptation à l'an 2000	0	0	200	200
Passage à un environnement informatique à 32 bits	0	0	228	228
Environnement technique d'Intranet FIDA	0	0	70	70
Systèmes d'information - mise en oeuvre du SIF	624	624	(582)	42
Mise au point de systèmes informatisés - RH	100	100	(100)	0
Services professionnels juridiques spéciaux - supervision directe	0	0	28	28
Appui spécial aux services d'investigation	0	0	80	80
Cessations d'emploi et réaffectations de personnel	0	0	350	350
Évaluation des ressources humaines	450	450	(390)	60
Campagne de communication à l'appui des consultations sur les ressources futures			40	40
Total	1 174	1 174	(21)	1 153

i) **Mise au point de systèmes informatisés**



64. Un montant de 595 000 USD est prévu en 1999 pour couvrir les dépenses initiales d'investissement intéressant la mise au point de systèmes dans les domaines de gestion de l'information ci-après:

- a) **Programme de sécurité de l'information.** Le FIDA, dont le personnel utilise de plus en plus les techniques de l'information à tous les niveaux, s'appuie toujours davantage sur des systèmes d'information pour mener à bien ses opérations essentielles. Il faut donc prévoir des ressources appropriées pour que toutes les données soient protégées et que les systèmes d'information vitaux soient utilisables en toute circonstance. À cette fin, les fonctions et les responsabilités d'un poste existant ont été redéfinies de façon à établir la fonction de responsable de la sécurité pour la technologie de l'information. Le programme de travail relevant de cette nouvelle fonction demande un investissement initial modeste en 1999 pour acquérir un logiciel de sécurité spécialisé et de s'assurer des services d'expert pour appliquer en temps voulu les mesures les plus urgentes. À cette fin, un montant total de 55 000 USD est proposé pour 1999; il faut noter que des investissements analogues seront probablement nécessaires l'année suivante pour terminer le programme de base.
- b) **Adaptation à l'an 2000.** Ainsi qu'il est indiqué dans l'aperçu du programme de travail et budget pour 1999, le FIDA a constaté en 1997 qu'il serait nécessaire de modifier le système de gestion du personnel/de la paie pour adapter le logiciel à l'an 2000 en raison de l'obsolescence de "Millenium", l'environnement à unité centrale de développement et d'exploitation sur lequel se fonde le système. Le FIDA a ensuite constaté que les activités d'adaptation à l'an 2000 ne pourraient rester limitées au domaine des technologies d'information; le Président a décidé de créer, pour une durée limitée, une équipe spéciale chargée d'encadrer la mise au point et l'exécution d'un programme institutionnel d'adaptation à l'an 2000. Des informations supplémentaires sont fournies au sujet de ce programme dans le document pertinent. Un montant de 200 000 USD a été prévu pour couvrir les coûts d'exécution de ce programme d'adaptation, soit 100 000 USD pour les activités non récurrentes visant à examiner tous les éléments en jeu et à veiller à ce que les interlocuteurs du FIDA agissent en conséquence; et un montant de 100 000 USD pour couvrir la part concernant l'année 1999 des dépenses de mise au point, essai et réalisation des différentes modifications à apporter au système informatisé de gestion du personnel/de la paie. Le coût de ces modifications est estimé à 185 000 USD dont une tranche de 85 000 USD a été allouée en 1998 afin de lancer le programme dès que possible.
- c) **Passage à un environnement informatique à 32 bits.** Les divisions utilisatrices souhaitent vivement que le FIDA modernise ses outils de productivité en adoptant les dernières versions. Un montant de 227 600 USD est prévu pour couvrir les dépenses non récurrentes liées à l'acquisition des licences de la version actuelle de Microsoft Office 97/98. Il convient de noter que la location d'ordinateurs personnels appropriés, préalable indispensable à l'installation du système d'exploitation à 32 bits, fait partie des dépenses récurrentes d'entretien des infrastructures techniques inscrites à la rubrique dépenses du siège - services informatiques.
- d) **Environnement technique pour Intranet FIDA.** Pour que les pages statiques initialement mises en place puissent être remplacées par des pages dynamiques donnant accès sur demande à diverses applications des bases de données, il est nécessaire d'élargir le site web institutionnel du FIDA. De même, pour faciliter

l'accès à l'information institutionnelle, en réponse à diverses demandes, on associera plusieurs outils de recherche sur le web via Intranet FIDA. Un montant de 70 000 USD est inscrit au budget pour développer certaines infrastructures grâce à l'acquisition et l'installation de systèmes auteurs ainsi que d'outils de gestion du site.

- e) **Systèmes d'information - Mise en place du SIF.** Un montant de 42 000 USD est prévu en 1999 pour couvrir les coûts non renouvelables liés à la mise en place, la présentation aux utilisateurs et la formation concernant le nouveau système d'information financière, SIF2.

ii) **Services professionnels juridiques spéciaux - supervision directe.**

65. Quatre mois supplémentaires de services professionnels de brève durée sont demandés pour le Bureau du Conseil général en liaison avec la supervision directe des projets par le FIDA. L'expérience tirée de deux projets en 1998 montre qu'une assistance juridique est nécessaire, notamment pour la passation des marchés, la mise en place d'un système global de règlements et procédures, la classification et la réglementation des diverses relations avec le bureau des services d'appui aux projets des Nations Unies (BSP/ONU). Des travaux importants, notamment participation au Comité spécial et analyse des règles applicables, ont été entrepris en 1998, mais il reste beaucoup à faire en 1999. Il est également apparu de plus en plus nécessaire que le bureau du Conseil général participe aux missions de supervision dans le cas des projets sous supervision directe du FIDA. Un montant de 28 000 USD est prévu sous cette rubrique.

iii) **Appui spécial aux services d'investigation**

66. Pour couvrir les besoins de services de ce genre qui sont imprévisibles et ponctuels, il faut pouvoir débloquer rapidement les fonds nécessaires de façon à intervenir sans délai. Le montant de 80 000 USD prévu pour le financement des dépenses éventuelles liées aux investigations en 1999 couvre aussi les coûts imprévus des cas en cours.

iv) **Cessations d'emploi et réaffectations de personnel**

67. En liaison avec la mise en place du système de gestion du rendement, les compétences afférentes aux divers postes ont été recensées, les qualifications requises pour diverses tâches au sein de l'organisation ont été examinées dans un esprit pratique et une étude de la charge de travail a été effectuée. À la suite de ces travaux, et afin de répondre aux priorités du Fonds, des réaffectations d'agents et des cessations d'emploi sont à prévoir. On essaiera dans un premier temps de maintenir les agents en cause dans le même poste en leur donnant une formation qui leur permette d'adapter leurs qualifications et leurs résultats professionnels audit poste. Si cela n'est pas possible, on cherchera dans un deuxième temps à savoir si, grâce à une formation et à un encadrement individuel, l'agent serait en mesure d'accomplir les fonctions d'un autre poste dans la division, le département ou un autre département. Ces deux éventualités pourraient se traduire par des besoins de formation non négligeables pour un certain nombre de fonctionnaires. En cas d'échec de ces deux démarches, les intéressés devront quitter leur emploi. Le FIDA s'efforcera de fournir des conseils et un soutien au personnel recevant une nouvelle affectation, notamment un recyclage, une assistance pour s'adapter au changement de carrière et pour chercher un emploi au sein même de l'organisation. Pour faciliter ce processus, des crédits budgétaires initiaux sont nécessaires.



v) **Évaluation des ressources humaines**

68. En 1999, l'équipe chargée de la stratégie de gestion des ressources humaines mènera à bien les activités indiquées dans le plan d'exécution en 1998. Un montant de 60 000 USD est prévu à cette fin en 1999.

vi) **Campagne de communication à l'appui des consultations sur les ressources futures**

69. En 1999, la stratégie d'information et de communication du FIDA sera bien plus fortement axée sur la promotion de l'identité institutionnelle du Fonds au moyen d'une stratégie marketing plus claire et mieux coordonnée, la formulation de messages clés exprimant les valeurs, la stratégie et les objectifs de base du Fonds; la production de matériel d'information et d'autres outils de communication adaptés aux différents interlocuteurs du FIDA; enfin, la diffusion par divers moyens d'informations sur les expériences et les meilleures pratiques du Fonds, sur ses méthodes de lutte contre la pauvreté et sur ses priorités futures (publications, communications sur Internet et auxiliaires audiovisuels). Les messages adressés aux différents interlocuteurs seront élaborés selon une approche intégrée. Ainsi, les résultats d'études récentes concernant l'efficacité et l'impact des projets du FIDA, les priorités et les stratégies de prêt au niveau régional et les nouvelles préoccupations que suscitent les tendances actuelles de la pauvreté (liées notamment aux tendances économiques à l'échelon régional et mondial) seront ainsi pris en compte de manière équilibrée.

C. Consultations sur les besoins financiers futurs du FIDA

70. Ainsi qu'il a été indiqué au Conseil d'administration dans l'Aperçu du Programme de travail et budget 1999, le FIDA envisage d'entamer en 1999 des négociations sur les besoins futurs de ressources. À cette fin, une série de réunions sont prévues ainsi qu'un crédit couvrant les dépenses non renouvelables correspondantes. Le montant dépendra des dates, de la longueur et de la fréquence des réunions. Le Conseil des gouverneurs devrait approuver le calendrier des réunions à sa vingt-deuxième session. Afin de limiter les dépenses au minimum, il est proposé de tenir chaque fois que possible ces réunions en liaison avec les sessions du Conseil d'administration. Un montant de 343 000 USD est prévu à cette fin.

VI. LE BUDGET DE 1999

Encadré 2	
Budget administratif ¹	
évolution sur sept ans: augmentation/(diminution) réelle par rapport à l'année précédente (en pourcentage)	
1993	(2,16)
1994	(13,00)
1995	(3,60)
1996	(8,08)
* 1997	0
1998	(0,26)
** 1999	(0,04)
* À l'exclusion du programme de retraite anticipée.	
** À l'exclusion des Consultations sur les besoins financiers futurs.	

71. Le budget total approuvé pour 1998 à la vingt et unième session du Conseil des gouverneurs (au taux alors en vigueur de 1 USD = 1 788 ITL) était de 51 537 000 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD. Ce montant a été porté à 51 937 000 USD pour couvrir la tranche 1998 (400 000 USD) du supplément de 1 million de USD que les gouverneurs ont approuvé par correspondance, sur recommandation du Conseil d'administration, à la suite de la décision du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail relative aux traitements des agents des services généraux. Le budget proposé pour 1999 se monte à 55 366 000 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD mais sans provision pour couvrir le coût des consultations sur les besoins financiers futurs du FIDA.

72. Le tableau 4 récapitule toutes les catégories de dépenses du budget de 1999 en les comparant aux niveaux approuvés pour 1998. Pour faciliter la comparaison, les crédits de 1998 ont été recalculés sur la base des projections les plus récentes concernant le taux de change moyen USD/ITL pour l'année, à savoir 1,00 USD = 1 734 ITL. Ainsi qu'il a été indiqué à la soixante-troisième session du Conseil d'administration, il pourra être nécessaire de recalculer les taux de change USD/ITL et USD/EURO au moment où le budget sera présenté à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Les projections actuelles pour 1998 tablent sur l'utilisation intégrale des crédits inscrits sous chacune des rubriques du budget, ainsi que de la majeure partie des provisions pour imprévus pour régler les contributions dues rétroactivement à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour le personnel temporaire de longue durée, conformément à l'autorisation donnée par le Conseil d'administration à sa soixante-quatrième session.

¹ Tel que publié chaque année dans les documents budgétaires.



73. Le tableau 4 indique également les dépenses projetées pour 1998, lesquelles devraient correspondre globalement aux niveaux approuvés pour toutes les catégories, y compris la provision pour imprévus.

74. Comme il n'est pas envisagé de transférer le siège dans un nouveau bâtiment en 1998, aucune dépense ne sera encourue au titre des imprévus inscrits à cet effet. Conformément à l'autorisation donnée par le Conseil d'administration à sa soixante-quatrième session, les crédits correspondants ont été réaffectés à la couverture des contributions rétroactives dues à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour les fonctionnaires temporaires employés de longue durée, étant entendu que ces crédits ne seraient utilisés en tout ou en partie qu'au cas où les économies sur les dépenses de personnel ne permettraient pas de financer ces contributions. Au moment où le présent document est rédigé, il est prévu que ces crédits seront intégralement employés.

75. Comme les années précédentes, les prévisions budgétaires pour 1999 ont été calculées sur la base de facteurs appropriés pour chaque type de dépenses et en fonction des tendances présentes et passées.

76. Les provisions pour hausse des prix et des coûts tiennent compte, dans toute la mesure possible, de tous les facteurs connus: variation des indices, hausses des commissions annoncées par les institutions coopérantes pour la supervision et l'administration des prêts, hausse des tarifs des fournisseurs et des services publics, contrats négociés et autres facteurs qui influent sur les dépenses, y compris hors siège. Les principaux éléments pris en considération sont les suivants:

- a) sauf indication contraire, un taux général d'inflation de 2,3% a été appliqué à toutes les dépenses encourues à Rome sur la base du taux moyen d'inflation projeté par les autorités italiennes pour 1999;
- b) les augmentations des traitements des cadres et des personnels des services généraux ont été calculés sur la base des facteurs ci-après. Elles relèvent du régime commun des Nations Unies et, comme dans le passé, ont été calculées en étroite collaboration avec l'organisme de référence à Rome (FAO), en tenant compte de l'entrée en vigueur éventuelle de recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Les pourcentages d'augmentation varient d'une année sur l'autre et, dans ces conditions, les chiffres indiqués ci-dessous représentent la meilleure estimation possible de ce que seront effectivement les augmentations décidées pour 1999:
 - i) une majoration d'environ 2,5% des traitements et indemnités de poste, correspondant aux avancements annuels ou biennaux à l'échelon supérieur et aux changements de classe;
 - ii) une majoration de 3% pour les agents des services généraux au titre de la hausse du coût de la vie à compter du 1^{er} novembre 1999;
 - iii) une provision de 1,65% en prévision de la revalorisation du barème des indemnités de poste des cadres à compter de mars 1999;
 - iv) une majoration de 3% de la rémunération considérée aux fins de la pension des cadres à compter de novembre 1999;
 - v) une hausse de 5% prévue des contributions au plan d'assurance maladie et des frais médicaux après cessation de service à compter de janvier 1999;



- vi) conformément à la pratique du régime commun des Nations Unies, l'actualisation, en fonction du niveau de rémunération le plus récent, des primes de rapatriement et des indemnités pour cessation de service estimées, comme les années précédentes, à 6,5% des traitements de base nets des cadres et à 12% des salaires du personnel des services généraux;
- vii) une hausse pondérée d'environ 4% pour les tarifs aériens, de 2% pour l'indemnité journalière de subsistance applicable à Rome et de 3% pour les autres capitales.

77. Les prévisions relatives aux dépenses de supervision et d'administration des prêts facturées par les institutions coopérantes pour les projets du FIDA tiennent compte des augmentations qui ont été communiquées, ainsi que de certaines hausses estimatives (4%) qui n'avaient pas encore été confirmées lors de la préparation de ce document.

78. Les différentes catégories de dépenses du budget administratif sont examinées de façon plus détaillée dans la présente section, et les écarts significatifs font l'objet d'une explication. On trouvera à l'annexe IV une analyse du budget 1999 par département et unité organique.

A. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles

79. On trouvera au tableau 5 le détail des dépenses afférentes à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs, aux trois sessions du Conseil d'administration, aux trois réunions d'une journée du Comité de l'évaluation et aux quatre réunions du Comité de vérification des comptes qui doivent se tenir en 1999. Ce poste enregistre une baisse de 17 000 USD en termes réels, bien que les dépenses de traduction pour le Comité de vérification des comptes aient augmenté. Les économies prévues seront réalisées principalement dans le domaine des sessions du Conseil d'administration et sont imputables surtout à la réduction du recrutement de personnel de traduction non local, à la gestion plus efficace des documents et au développement de la traduction à distance. L'allocation globale proposée pour 1999 comprend une provision de 76 000 USD pour majoration éventuelle des taux de rémunération du personnel de conférence, de l'indemnité journalière de subsistance à Rome et des frais de voyage.

B. Dépenses de personnel

80. Ainsi qu'il a été indiqué au Conseil d'administration, l'équipe chargée de la stratégie en matière de gestion des ressources humaines a entrepris de recenser l'ensemble des besoins en personnel du Fonds et a terminé l'examen de la classification des postes. D'après les premiers résultats, six fonctionnaires actuellement classés dans la catégorie des services généraux exercent des fonctions de cadre. Cette situation est apparue graduellement à mesure que les activités administratives et opérationnelles évoluaient par suite de l'attribution de nouvelles tâches aux postes en cause. Il est donc recommandé que ces postes soient transférés à la catégorie des cadres. Les dépenses limitées associées au reclassement de ces six postes seront couvertes grâce au recrutement, pour pourvoir les postes vacants, d'agents à des échelons moins élevés que les anciens titulaires.

81. Ainsi qu'il ressort du tableau 6, les dépenses de personnel prévues pour 1999 se chiffrent à 27 834 000 USD, ce qui comprend une provision pour hausses normales des prix de 1 033 000 USD, conformément au paragraphe 76 b) ci-dessus, ainsi qu'une augmentation globale de 123 000 USD pour les raisons exposées ci-après.



82. Le tableau 6A fait apparaître la nouvelle répartition prévue des effectifs par classe; la dotation générale en personnel ne change pas par rapport à 1998. Les chiffres présentés devront peut être être modifiés lorsque l'équipe chargée de la stratégie en matière de gestion des ressources humaines aura terminé son étude de la charge de travail pour toute l'organisation. Les autres éléments importants des dépenses de personnel sont les suivants:

- a) **Traitements et indemnités de poste.** En ce qui concerne les cadres, les crédits prévus pour les avancements à l'échelon supérieur et la revalorisation du barème des indemnités de poste s'élèvent au total à 220 000 USD, conformément au paragraphe 76 b) i) et iii). S'agissant du personnel des services généraux, la provision pour hausse des traitements et pour une partie des avancements biennaux d'échelon est de 291 000 USD. Ces augmentations, d'un montant total de 511 000 USD, marquent une progression d'environ 3% par rapport à l'année précédente.
- b) **Indemnités pour frais d'études et autres indemnités.** Le montant de 44 000 USD inscrit au titre de la hausse des prix couvre les augmentations projetées des indemnités pour frais d'étude, conformément à la nouvelle augmentation de plafond proposée à compter du 1^{er} janvier 1999, ainsi que l'augmentation des indemnités pour charges de famille pour les deux catégories de personnel prenant effet à la même date.
- c)
 - i) **Contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie.** L'augmentation réelle de 89 000 USD est due à une augmentation du nombre de participants à l'assurance médicale et à la couverture médicale après cessation de service. Une augmentation de 3% de la rémunération considérée aux fins de la pension doit prendre effet en novembre 1998 et une majoration analogue est prévue en novembre 1999 pour les deux catégories de personnel.
 - ii) **Impact des dépenses afférentes à la couverture médicale après cessation de service.** Il a été porté à l'attention du Conseil des gouverneurs, lors de sa vingt et unième session (GC 21/L.5) que le système actuel de couverture médicale après cessation de service regroupant diverses organisations (FAO, Programme alimentaire mondial, FIDA etc.) qui repose sur le principe de la répartition n'était pas viable à long terme en raison de l'évolution démographique et de la hausse des dépenses de santé. Un actuaire recruté par la FAO a déterminé que les engagements non financés au titre du personnel en activité et à la retraite s'élevaient à 212,5 millions de USD, dont 10,8 millions de USD pour le FIDA à la fin de 1996. L'actuaire mettant les estimations à jour au 31 décembre 1997, a calculé que les engagements non financés s'élevaient à 229 millions de USD, dont 12,9 millions de USD pour le FIDA. Il s'agit de chiffres préliminaires et le FIDA, comme les autres institutions des Nations Unies basées à Rome, suit la situation avec la FAO pour s'entendre sur la répartition des engagements non financés. Le FIDA prévoit de présenter au Comité de vérification des comptes en décembre 1998 les résultats de ses échanges de vues avec la FAO ainsi que la proposition de financement recommandée dans le cadre de l'examen de l'adéquation de sa Réserve générale. En l'occurrence, le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session a autorisé un prélèvement annuel de 2,6 millions de USD sur l'excédent cumulatif des ressources du FIDA pendant cinq ans, à partir de 1999 afin de constituer une provision pour financer le déficit actuariel lié à l'assurance-maladie après cessation de service. Entre-temps, il est proposé de continuer à constituer une provision couvrant la totalité des coûts annuels conformément à la décision prise par le Conseil d'administration. Le coût supplémentaire



annuel de la couverture médicale après cessation de service s'élève à 517 000 USD sur la base des chiffres estimatifs fournis par la FAO.

- iii) **Indemnités pour dommages corporels, maladies ou décès de membres du personnel.** Conformément aux dispositions du Manuel d'administration du personnel, le FIDA assure les membres de son personnel en cas de dommages corporels, maladie ou décès. Plusieurs demandes récentes d'indemnisation portant sur des sommes importantes ont incité les assureurs à réexaminer la rentabilité de la police. D'après les premiers chiffres, il pourrait y avoir une augmentation de 20% des primes en 1999. La direction étudie actuellement un rapport où sont exposées des possibilités plus économiques.

Les augmentations de prix ainsi prévues atteignent au total 350 000 USD, y compris la provision prévue au titre des hausses de prix des contributions au régime de couverture médicale et aux assurances.

- d) et e) **Congés dans les foyers, primes de rapatriement et indemnités de cessation d'emploi.** Les hausses de prix correspondent à une augmentation des frais de transport aérien pour les congés dans les foyers de 13 000 USD; en ce qui concerne les primes de rapatriement et les indemnités de cessation d'emploi, l'augmentation atteint au total 37 000 USD pour les deux catégories de personnel. Compte tenu de la légère réduction de 17 000 USD prévue, le montant total proposé s'établit à 315 000 USD dans le cas des congés dans les foyers et à 1 442 000 USD pour les primes de rapatriement et les indemnités de cessation d'emploi.
- f) **Réinstallation et recrutement.** Ainsi qu'il ressort des graphiques, le taux de renouvellement des cadres est resté relativement stable pendant la période 1993-1997, s'établissant en moyenne à 7 cas par an. En 1998, le nombre de cessations d'emploi pour cause de départ à la retraite ou de démission était 14, dont 50% de démissions imprévues. En l'absence de crédits budgétaires permettant de recruter pour pourvoir les postes restés vacants à la suite de ces départs imprévus de 1998, les recrutements ont été remis à 1999 de sorte que les dépenses de recrutement et de réinstallation augmenteront sensiblement cette année. Le crédit total destiné aux réinstallations a été augmenté de 73 000 USD. Le montant de 14 000 USD prévu au titre de la hausse des prix est destiné à couvrir l'effet de l'inflation sur les frais de déplacements pour entretiens et recrutement, les frais de déménagement et l'augmentation de l'indemnité journalière de subsistance à Rome, qui se répercute à la fois sur le coût des déplacements pour entretiens et sur les dépenses d'engagement des cadres.
- g) **Personnel temporaire.** Ainsi qu'il est indiqué plus haut, une étude a été entreprise au FIDA sur le personnel temporaire employé pour une longue durée. Une réduction en termes réels de 13 000 USD est prévue et, compte tenu de l'augmentation de 44 000 USD inscrite au titre de la hausse des prix, le total s'établit à 1 102 000 USD.
- h) **Heures supplémentaires.** Les crédits prévus à ce poste accusent une légère réduction de 9 000 USD. Compte tenu d'une augmentation de 7 000 USD au titre de la hausse des prix, ils s'établissent au total à 226 000 USD pour 1999.



- i) **Formation.** Le montant total proposé pour 1999 est de 439 000 USD y compris 13 000 USD au titre des hausses de prix prévisibles. En 1998, le Fonds a investi dans la formation du personnel dans les domaines suivants: ateliers de perfectionnement des cadres, gestion du rendement; compétences linguistiques et rédactionnelles; bourses d'étude; formation intéressant le Département gestion des projets (notamment, supervision des projets, conception participative des projets, gestion de portefeuille); enfin divers cours de formation du personnel des services généraux sur des questions économiques et autres domaines se rapportant à leur travail. En outre, des membres du personnel ont reçu une formation à la suite des résultats obtenus par le système performance individuelle (SPI). À l'issue des activités de formation et des analyses rigoureuses des besoins menées en 1998, un programme de formation a été élaboré pour 1999 visant à promouvoir le changement dans la philosophie de la gestion et à renforcer les compétences du personnel. Un comité consultatif pour la formation et la valorisation a été créé en juin 1998 pour permettre aux représentants de chaque département de confirmer les besoins de formation définis par le SPI et d'identifier de nouveaux besoins de perfectionnement du personnel et d'élaborer les stratégies pertinentes. En 1999, le Fonds consolidera les premiers acquis et les systèmes déjà en place. Le FIDA, qui faisait largement appel aux consultants extérieurs dans le passé, continue de renforcer ses capacités internes en matière de ressources humaines et de valorisation du personnel. Il convient de noter que les activités destinées à promouvoir le changement dans la philosophie de la gestion exigent une formation de longue durée. Chaque année, des modules seront introduits pour compléter les acquis. C'est pour cette raison que certaines activités resteront inscrites au programme de formation au cours des trois à cinq années à venir. Le programme de formation pour 1999 sera axé sur deux grands domaines:
- i) **Formation à l'appui du changement.** Il s'agit en premier lieu de favoriser le changement dans la philosophie de la gestion. Les interventions varieront en fonction des besoins des groupes, mais elles comporteront toutes des éléments communs de façon à introduire dans l'ensemble de l'organisation une philosophie de la gestion homogène. Ces éléments porteront sur la compréhension des personnes et des cultures, la résolution de problèmes, les aptitudes à la communication, la gestion de la qualité et le service à la clientèle.
- a) **Ateliers de perfectionnement des compétences de gestion et de supervision.** Ces ateliers sont destinés au personnel qui n'a pas participé aux ateliers de 1998 dans ce domaine. Une série d'ateliers sera organisée pour répondre aux besoins des fonctionnaires chargés de gérer des personnels externes et internes ainsi que des clients.
- b) **Ateliers de synergie des groupes.** Ces ateliers, lancés en 1998 dans le cadre du programme de gestion des ressources humaines, se sont révélés un excellent moyen pour le personnel et les responsables de chaque unité de se rencontrer et de débattre de questions qui les intéressent directement ainsi que leur unité. Ils permettent ainsi de doter les fonctionnaires de tous niveaux de compétences de gestion et sont jugés indispensables à tout changement durable.
- c) **Gestion du rendement.** En 1998, un nouveau SPI a été appliqué à l'ensemble de l'organisation. Le Fonds procédera à une évaluation annuelle entre décembre 1998 et mars 1999, et organisera une série de réunions

d'orientation pour aider les responsables à mettre en oeuvre la dernière étape du système, y compris le processus d'examen de la gestion et la rédaction des rapports d'appréciation du comportement professionnel.

- d) **Gestion des connaissances et échanges d'expérience.** Les activités proposées dans ce domaine ont trait à la diffusion interne des connaissances et expériences. Il s'agit d'exploiter les ressources internes pour recueillir des connaissances et les communiquer au moyen d'exposés et de stages d'orientation avec recours à l'informatique. Les dépenses sont liées à la formation du personnel (par exemple formation de formateurs et formation aux techniques d'animation) et à la conception et à l'élaboration technique de programmes d'orientation sur les politiques et procédures opérationnelles du FIDA, les problèmes de développement rural, etc.
 - e) **Mobilisation des ressources et activités de promotion.** À l'appui de la stratégie de mobilisation des ressources, des fonds ont été réservés à la formation du personnel en matière de mobilisation des ressources et d'activités de promotion.
- ii) **Perfectionnement des compétences techniques du personnel.** Le deuxième grand domaine de formation concerne le perfectionnement des compétences techniques. Les activités énumérées ci-après sont issues du SPI de 1998 et pourraient être complétées suite aux résultats du SPI de 1999.
- a) **Formation technique.** Elle porte sur les domaines suivants: comptabilité, finances et administration, bases économiques, planification du travail, organisation et gestion du temps, principes applicables aux décaissements et aux services des prêts, publications et gestion des stocks, etc. Diverses techniques de formation seront appliquées: modules d'auto-apprentissage, encadrement individuel, ateliers et cours internes et externes.
 - b) **Formation intéressant le département gestion des projets.** Comme suite aux activités de 1998, des fonds seront alloués pour la conception participative de projets, la gestion de portefeuilles, la passation des marchés et la supervision directe des projets.
 - c) **Gestion des risques:** poursuite des activités de 1998.
 - d) **Rédaction et mise en forme de textes, cours de langue et bourses d'études:** il s'agit d'activités permanentes de l'organisation.

C. Paiements relatifs à la préévaluation, à la supervision et à l'évaluation

83. On trouvera au tableau 7 les coûts projetés pour 1999 qui se montent à 14 914 000 USD.

Préévaluation et dépenses connexes

84. Il est proposé que le FIDA entreprenne 33 équivalents de préévaluation complète en 1999, soit une de plus qu'en 1998. Les divisions régionales s'efforcent actuellement de contenir le coût moyen des préévaluations en veillant à ce que les travaux de conception technique soient pour l'essentiel achevés pendant le stade de la formulation des projets grâce au FEP; le niveau des ressources affectées à la préévaluation a été déterminé compte tenu des facteurs suivants: a) le nombre de projets devant être soumis au Conseil d'administration en 1999, y compris une petite réserve de projets en



prévision d'aléas éventuels, comme il s'en est produit dans le passé; b) la nécessité de commencer les préévaluations des projets que l'on prévoit de soumettre au Conseil d'administration à sa session d'avril 2000. Il sera ainsi possible de mieux échelonner les projets à présenter au Conseil.

85. On prend actuellement contact avec diverses IFI comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) pour identifier des projets susceptibles d'être cofinancés par le FIDA. Le nombre définitif de projets dépendra donc de l'issue de ces consultations. Le montant total de 1 990 000 USD qui est proposé comporte une légère réduction en termes réels de 6 000 USD et une augmentation pour hausses de prix de 52 000 USD.

Supervision et dépenses connexes

86. À sa vingtième session, tenue en février 1997, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 102/XX relative à l'administration des prêts et à la supervision de l'exécution des projets financés par le FIDA ainsi qu'un plan d'action. Une équipe spéciale chargée de l'application d'un plan d'action d'une durée limitée pour donner suite aux recommandations 1 à 5 du Rapport sur l'examen conjoint des questions relatives à la supervision des projets financés par le FIDA a ensuite été créée afin d'examiner toutes les questions posées par l'application de ces recommandations, y compris leurs incidences financières. À cette fin, le FIDA a organisé un atelier avec les institutions coopérantes le 13 février 1998 afin de réfléchir aux moyens de renforcer le processus de supervision, compte tenu des finalités énoncées dans les grands axes stratégiques du Fonds.

87. L'équipe spéciale a mis au point un modèle de lettre de nomination qui définit en détail les fonctions et les conditions requises pour sous-traiter l'administration des prêts dans le cas de projets supervisés directement par le FIDA. Elle met également la dernière main à des directives de supervision directe applicables à ces mêmes projets. Toutefois, en ce qui concerne les dépenses, les indications reçues jusqu'ici de diverses IC montrent clairement qu'aucune réduction n'est possible. La BafD et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) ont fait savoir qu'elles devraient relever leurs coûts moyens annuels. Le FIDA a récemment été informé que la Banque mondiale avait décidé d'appliquer un "système uniforme de calcul des coûts" à tous les services, intérieurs et extérieurs, ce qui entraînera une majoration de coûts sensible. La Banque a en outre indiqué qu'il est nécessaire de renforcer la supervision dans le cadre d'un effort concerté visant à améliorer la qualité de l'exécution et l'impact global des projets. Ces mesures pèseront sans aucun doute très lourdement sur les ressources budgétaires du FIDA, d'autant plus qu'on a actuellement pour objectif de maintenir une croissance réelle zéro. Comme annoncé au paragraphe 62, une note d'information détaillée a été distribuée lors de la soixante-cinquième session du Conseil d'administration.

88. En outre, on s'efforce de contenir autant que possible le volume du portefeuille de projets (exprimé en EPC) en examinant avec rigueur les propositions de prorogation de prêts dans le contexte du cadre prévu par le FIDA pour définir la période d'exécution des projets et les conditions de prorogation de la date de clôture des prêts (document EB 97/61/R.10). Sur les 24 projets devant être clos en 1998, 14 le sont déjà et 10 devraient l'être avant la fin de l'année. Deux projets financés par le FIDA au Bangladesh ont été prolongés afin de venir en aide à ce pays où les inondations répétées ont très durement frappé les ruraux pauvres. Toutefois, le FIDA paraît être sur la bonne voie pour contenir le volume de son portefeuille. On estime que des ressources devront être prévues pour financer approximativement 204,18 EPC. À la fin de 1998 le Conseil d'administration a approuvé que le FIDA supervise directement 13 projets; deux autres seront sans doute approuvés lors de la soixante-sixième session. Il est nécessaire de prévoir un crédit budgétaire suffisant (en termes d'EPC) parce qu'il deviendra de plus en plus important de veiller à réaliser les conditions requises pour l'entrée en vigueur et le démarrage rapide des projets. Une partie du crédit budgétaire servira d'autre part à financer les services d'administration de prêts et de passation de marchés que le BSP/ONU fournira pour environ 14 projets pilotes sous supervision directe. (Une commission forfaitaire



annuelle de 12 000 USD est prévue pour chaque projet sous supervision). Un projet sera administré par le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES).

89. **Vérifications des comptes de prêts et de dons entreprises par le FIDA.** Ainsi qu'il est indiqué dans l'Aperçu du programme de travail et budget du FIDA pour 1999, il est proposé que le Fonds entreprenne périodiquement de vérifier les comptes de projets et de dons dans les cas où les clauses de l'accord de prêt ou de don ne sont pas respectées. Ces interventions, qui font partie intégrante du contrôle exercé par le FIDA sur la bonne utilisation de ses fonds, peuvent être dans certains cas financées directement par le Fonds. Comme il est généralement difficile d'obtenir à temps des emprunteurs et des bénéficiaires les rapports de vérification des comptes, le FIDA a jugé opportun de prévoir, dans les Conditions générales révisées, la possibilité de faire appel à un vérificateur spécial pour vérifier les comptes d'un projet. On pourrait également recourir à cette pratique lorsqu'on soupçonne une mauvaise utilisation des fonds. Le coût prévu de ces activités en 1999 figure à part sous la rubrique Vérifications des comptes de prêts et de dons entreprises par le FIDA dans la catégorie Dépenses de préévaluation, de supervision et d'évaluation. Le Bureau de la vérification interne des comptes utilisera la moitié environ du crédit de 45 000 USD prévu pour financer son programme 1999 de vérification des comptes de dons qui sera particulièrement axé sur les dons non contrôlés par un commissaire aux comptes. Le solde sera consacré à des vérifications spéciales d'activités de projets. Ces interventions seront lancées dans des cas exceptionnels par le Département Gestion des programmes et exécutées en coordination avec le Bureau du Contrôleur, le Bureau de la Vérification interne des comptes, l'institution coopérante et l'emprunteur.

90. **Les activités de suivi du FIDA** en 1999 seront légèrement réduites par rapport à 1998 et serviront à: élayer la nouvelle priorité stratégie accordée à l'exécution des projets et à la gestion du portefeuille, et b) à veiller au respect du nouvel axe stratégique convenu en matière d'exécution et de gestion du portefeuille. Ce suivi est particulièrement nécessaire pour la Division Amérique Latine et Caraïbes et la Division Proche-Orient et Afrique du Nord, étant donné que seulement un très petit nombre de pays relevant de ces divisions ont eu accès au MSI en dépit des problèmes qui se posent dès les premiers stades de l'exécution dans ces régions. Les divisions Afrique I et Afrique II bénéficieront largement du MSI et du suivi du FIDA. Le crédit total proposé, compte tenu de hausses de prix de 27 000 USD, est de 1 120 000 USD.

91. **Supervision des DAT.** Pour maintenir la participation à la gestion du portefeuille de dons, une somme de 187 000 USD a été proposée pour 1999 au titre de la supervision des dons actifs et nouveaux.

Voyages du personnel

92. **Préévaluation et suivi conduit par le FIDA.** Les crédits alloués aux voyages du personnel seront augmentés afin de permettre une participation accrue aux activités de préévaluation, de suivi, d'exécution et de gestion du portefeuille, pour lesquelles il est nécessaire de renforcer la présence sur le terrain. L'utilisation de billets d'avion non transférables devrait permettre de faire quelques économies. Ainsi, compte tenu d'une légère réduction en termes réels de 26 000 USD et de hausses de prix de 35 000 USD, un crédit de 1 059 000 USD est proposé pour 1999.

Évaluation et études

93. **Supervision directe.** En revanche, comme le nombre de projets sous supervision directe du FIDA augmente, le crédit proposé pour 1999 a été porté à 78 000 USD.

94. On trouvera au tableau 7A des précisions sur les activités prévues dans ce domaine en 1999.

D. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement

95. Les dépenses de bureau et les dépenses générales de fonctionnement sont présentées en détail au tableau 8. Comme les années précédentes, elles concernent les dépenses du siège, les services professionnels et les dépenses diverses. Ces différentes catégories sont présentées avec plus de précision ci-dessous.

a) Dépenses du siège

96. Il s'agit des charges de fonctionnement pour les locaux du siège ainsi que des dépenses au titre du matériel de bureau et des fournitures administratives. Le crédit de 4 673 000 USD proposé pour 1999 est légèrement inférieur à celui de 1998.

- i) **Services de sécurité et de gardiennage** L'allocation budgétaire pour 1998, soit 353 000 USD, couvre le montant du contrat relatif aux services de sécurité ainsi que celui de l'assistance technique pour les systèmes de sécurité du siège et du FIDA/2. Le crédit a pu être réduit de 20 000 USD par rapport à celui de 1998 après la révision du contrat concernant la sécurité des nouveaux bureaux du FIDA/2 (7^e et 8^e étages) et la suppression des services intéressant l'Annexe. L'allocation budgétaire comprend des hausses de prix de 8 000 USD.
- ii) **Communications.** Ce crédit couvre les charges prévues en 1999 pour le réseau intégré de services de communication par téléphonie, télécopie et télex, soit au total 581 000 USD. Grâce à l'emploi de services internationaux de messagerie sous contrat et à l'étude attentive du marché, le niveau de 1998 est maintenu avec des hausses de prix de 13 000 USD malgré l'augmentation importante du volume de toutes les communications, à l'exclusion du télex.
- iii) **Frais d'éclairage, chauffage, énergie, eau et entretien des locaux.** Cette allocation couvre les dépenses correspondant à l'utilisation et à l'entretien des bâtiments, aux services d'entretien et de nettoyage, au fonctionnement des installations techniques, y compris le chauffage et la climatisation, aux fournitures pour les bâtiments, aux charges de copropriété pour les bureaux du FIDA/2, à la consommation d'énergie électrique, d'eau et de gaz et aux travaux d'amélioration des locaux qui ne sont pas financés par le gouvernement hôte. L'allocation de 1 304 000 USD proposée pour 1999 comprend une augmentation en termes réels de 37 000 USD qui correspond aux services de nettoyage, à la consommation d'eau, d'électricité etc. et aux services d'entretien supplémentaires nécessaires pour les nouveaux bureaux du FIDA/2, ainsi que des hausses de prix de 30 000 USD.
- iv) **Fournitures et imprimerie.** L'allocation budgétaire couvre le fonctionnement de l'atelier d'imprimerie et les frais connexes d'entretien du matériel, ainsi que la reproduction des documents, les fournitures de bureau et la papeterie. Elle est réduite de 64 000 USD par rapport à 1998 grâce à une meilleure distribution des fournitures informatiques et de la papeterie et à l'achat anticipé de papier en 1998. L'allocation de 1999 s'élève à 438 000 USD, y compris des hausses de prix de 10 000 USD.



- v) **Matériel de bureau et entretien.** Cette allocation couvre normalement l'achat, le remplacement et l'entretien du matériel de bureau pour le siège (coffres-forts, matériel audiovisuel, divers équipements de bureau habituels) et des véhicules. Le niveau est en légère baisse par rapport à 1998, et l'allocation proposée pour 1999 en tenant compte de la hausse des prix est de 179 000 USD.
- vi) **Services informatiques.** L'allocation de 1 683 000 USD proposée pour 1999 couvre le coût des services et des outils de technologie de l'information nécessaires aux opérations du Fonds.

	USD
Achat des matériels	47 100
Achat de logiciels standards	73 300
Coûts de la mise à jour des logiciels	215 300
Coûts de l'assistance technique pour le matériel	133 600
Coûts des services informatiques de la FAO et du CIC	194 900
Location d'ordinateurs de bureau et de serveurs	516 900
Location des lignes pour la communication des données	111 300
Honoraires et autres dépenses liées à la formation technique spécialisée	94 700
Rémunération de spécialistes pour des services de courte durée	36 900
Personnel d'assistance (hot line), formation et appui aux utilisateurs, fonctionnement du système informatique	259 000
Total	1 683 000

Ces dépenses peuvent être classées en cinq grandes rubriques en fonction des services et installations fournis au FIDA.

	USD
Utilisation de l'infrastructure technique du FIDA pour assurer la continuité et la fiabilité du réseau et des services informatiques, et fourniture d'un appui à ces activités	965 600
Appui aux utilisateurs finals (hot line) et formation à divers niveaux pour l'utilisation des applications standards	215 400
Maintenance des systèmes utilisés et fourniture d'un appui pour ces systèmes	169 100
Services contractuels pour les applications des gros systèmes, liaison avec Internet	296 000
Développement de l'infrastructure technique pour accroître la capacité et développer les services	36 900
Total	1 683 000



- vii) **Autres.** Cette allocation couvre les dépenses suivantes: primes d'assurance du siège, remplacement et entretien du matériel de la cafétéria, fournitures médicales et services divers. L'allocation proposée pour 1999 comporte une augmentation en termes réels de 10 000 USD destinée à couvrir l'extension de l'assurance, le matériel et les services de restauration nécessaires par suite de l'occupation de bureaux supplémentaires (FIDA 2); compte tenu d'une hausse de prix de 3 000 USD, elle s'établit à 135 000 USD.

b) **Services professionnels**

97. Cette allocation couvre les dépenses afférentes aux services externes utilisés principalement pour la gestion administrative et financière courante. Le crédit proposé pour 1999 est de 825 000 USD.

- i) **Honoraires et frais du commissaire aux comptes.** Les dépenses à ce titre sont évaluées à 100 000 USD pour 1999, dont une hausse des prix estimée à 2 000 USD.
- ii) **Services financiers.** Cette allocation couvre les dépenses encourues par la Trésorerie du FIDA, essentiellement pour l'abonnement à un service d'information en ligne sur les marchés financiers, à une agence de notation financière, à divers services professionnels et à des publications. Le niveau est en baisse de 16 000 USD par rapport à 1998, ce qui, compte tenu d'une hausse de prix de 5 000 USD, porte l'allocation proposée pour 1999 à 181 000 USD.
- iii) **Traducteurs extérieurs.** Les années précédentes, les crédits de ce poste couvraient les dépenses relatives aux services de traduction extérieure ne se rapportant pas aux réunions officielles, et notamment la traduction en anglais de documents rédigés dans des langues non officielles, ainsi que les dépenses connexes de mise en forme rédactionnelle. Aucun crédit n'est proposé pour 1999.
- iv) **Services juridiques.** Cette rubrique regroupe les crédits relatifs à divers services juridiques, notamment les honoraires d'un cabinet juridique local qui donne des avis au FIDA sur les aspects juridiques de ses activités en Italie - contrats commerciaux, privilèges et immunités des fonctionnaires, statut juridique du Fonds au regard de l'Accord de siège, procédures du Gouvernement italien et de la justice italienne. Le montant alloué pour 1999, soit 26 000 USD, englobe une augmentation de prix de 1 000 USD.
- v) **Bâtiments - Services techniques.** Les crédits de cette rubrique correspondent aux prestations techniques. En 1998, un accord-cadre a été conclu avec un bureau d'architectes conseils qui doit donner des avis sur les questions techniques intéressant l'immeuble du siège provisoire, les projets techniques d'amélioration des bâtiments et fournir une aide dans les rapports avec les autorités italiennes compétentes. L'allocation de 1998, soit 21 000 USD, est maintenue en termes réels pour 1999.
- vi) **Services d'audit spécialisés.** Ce nouveau crédit de 80 000 USD, qui est proposé, remplace le crédit prévu l'année dernière pour les consultants s'occupant du développement des systèmes et assurera au Bureau de la vérification interne des comptes des fonds suffisants pour son programme de recours à des services extérieurs de vérification spécialisés. Des spécialistes extérieurs seront engagés sous la responsabilité du Bureau pour compléter les ressources humaines internes dans des domaines de vérification spécialisés (par exemple, technologie de



l'information, trésorerie). Ce recours aux services extérieurs constitue un élément clé de la stratégie d'audit tendant à renforcer la capacité de vérification interne du FIDA et à assurer un service d'audit plus efficace dans des domaines spécialisés.

- vii) **Consultants - SGI - Développement des systèmes.** La coordination des activités d'aide et d'appui aux utilisateurs ainsi que l'assistance technique et la maintenance des systèmes institutionnels nécessitent le concours de spécialistes de façon permanente. Le crédit total alloué reste au niveau de 1998. Les activités d'appui et de maintenance des systèmes institutionnels ont été maintenues au minimum en 1998 afin de disposer de ressources pour la mise au point de nouveaux systèmes financiers sans accroissement général de coûts par rapport aux années précédentes. La situation doit être corrigée en 1999 de façon à pouvoir appuyer convenablement les applications à l'échelle institutionnelle. À cet égard, il est indispensable de mettre en place l'équipe d'élaboration des applications et d'appui mentionnée dans l'Aperçu du Programme de travail et budget 1999. L'allocation proposée pour 1999 est maintenue au niveau de 1998 et, compte tenu d'une hausse de prix de 13 000 USD, elle se chiffre au total à 427 000 USD.

c) **Divers**

- i) **Frais de représentation.** Le montant de 46 000 USD demandé traduit une légère augmentation de 1 000 USD par rapport à 1998 et une hausse de prix de 1 000 USD.
- ii) **Bibliothèque, livres et périodiques.** La légère augmentation de 1 000 USD par rapport au niveau de 1998 et une hausse de prix de 2 000 USD portent l'allocation totale proposée pour 1999 à 80 000 USD.
- iii) **Liaison avec l'ONU.** Le FIDA utilise les locaux de l'ONU à New York et le bureau de l'ONU à Washington pour assurer la liaison avec diverses institutions des Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI, la Banque interaméricaine de développement, de nombreuses ONG ainsi qu'avec d'autres actions d'aide multilatérale et conférences qui se tiennent dans ces deux villes. L'allocation demandée pour 1999 est maintenue au même niveau; compte tenu d'une hausse de prix de 9 000 USD, elle s'élève à 325 000 USD.
- iv) **Services de la FAO.** Cette rubrique concerne les prestations de la FAO pour les services médicaux et les examens d'aptitude linguistique. En 1999, la FAO devrait augmenter la part des coûts revenant au Fonds de 16 000 USD. Ce montant supplémentaire couvrira les dépenses liées à l'adoption progressive d'arrangements de partage des coûts entre la FAO, le PAM et le FIDA alors que la FAO demandait auparavant le remboursement du coût des services fournis au FIDA sur la base du temps passé. Compte tenu d'une hausse de prix de 5 000 USD, l'allocation proposée se chiffre à 50 000 USD.
- v) **Autres.** L'allocation pour 1999, qui couvre les petites dépenses de bureau, les déplacements locaux en taxi, les journaux, les fournitures de papeterie urgentes, etc. est réduite légèrement - de 4 000 USD - par rapport au niveau de 1998. Compte tenu des hausses des prix, elle s'élève au total à 36 000 USD.

E. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation des ressources

98. Cette catégorie budgétaire, qui est présentée en détail au tableau 9, regroupe les diverses rubriques ci-après.

99. **Voyages officiels.** Comme en 1998, cette rubrique correspond aux voyages du personnel à l'exclusion toutefois des voyages du personnel de PD pour les activités de préévaluation et de supervision, qui figurent séparément comme mentionné aux paragraphes 92 et 93. Le montant alloué fait apparaître une diminution de 105 000 USD qui est principalement imputable aux économies réalisées par la plupart des départements/divisions grâce à l'utilisation de billets d'avion non échangeables à tarif réduit. Compte tenu de hausses de prix de 60 000 USD, le crédit proposé pour 1999 s'établit à 1 689 000 USD.

100. **Études spéciales.** Il est parfois nécessaire de réaliser des études spéciales à l'appui de certaines activités, de certains thèmes ou de certaines directives opérationnelles. Ces activités de soutien devraient diminuer légèrement (de 1 000 USD) en 1999 et par conséquent l'allocation proposée, y compris une hausse des prix de 3 000 USD, est de 120 000 USD.

101. **Médias, communications et constitution de réseaux.** En 1999, le FIDA s'efforcera en priorité dans ce domaine de soutenir le processus de consultation concernant les besoins futurs en ressources du Fonds. La stratégie d'information et de communication sera donc étroitement liée à la mobilisation des ressources. Elle a les objectifs suivants: a) faire connaître au public le mandat du FIDA, son expérience et ses points forts en matière de lutte contre la pauvreté; b) raffermir les alliances avec les principaux responsables au sein des gouvernements, des assemblées parlementaires et des organismes d'aide pour appuyer les priorités de développement communes; c) élargir les partenariats à caractère opérationnel avec les acteurs du secteur privé, les organisations non gouvernementales, la société civile et les institutions intergouvernementales.

102. Les activités habituelles d'information et de relation avec les médias se poursuivront également en 1999. Il s'agira d'assurer la couverture par les médias de toutes les visites officielles du Président du FIDA, des réunions du Conseil d'administration et du Conseil des gouverneurs, des signatures de prêt et de diverses manifestations au siège, dans les pays donateurs et sur le terrain. Des voyages sur le terrain seront organisés afin de présenter à des journalistes sélectionnés représentant les médias internationaux les réalisations du Fonds, en particulier les innovations en matière d'arrangements institutionnels qui assurent la réussite des projets. Aux diverses manifestations et projets spéciaux d'information du public pour 1999 sont prévus des points presse, débats d'experts et conférences de presse destinés à attirer l'attention sur les manifestations/journées particulières qui se tiendront dans certaines capitales des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

103. Les nouvelles activités médiatiques prévues pour 1999 viseront à assurer une large diffusion de l'information en établissant un réseau de correspondants des médias et en exploitant le potentiel qu'offre Internet, les systèmes multimédias et les liaisons électroniques avec les pays en développement. Un réseau de partenariat et de soutien ainsi que des échanges seront également établis avec les services de presse et d'information des gouvernements bénéficiaires. La mise à disposition d'informations intéressantes à publier, de documents audiovisuels digitaux et photographiques conçus en fonction des besoins est également prévue. L'allocation totale proposée pour 1999 s'élève à 268 000 USD, y compris une hausse de prix de 8 000 USD.



104. **Rapport annuel.** Le rapport annuel donne des informations sur les opérations et les activités régionales entreprises pendant l'année et présente les états financiers vérifiés. Il est distribué aux gouvernements membres, à d'autres institutions financières et de développement, à des ONG et au public qui s'intéresse à l'action du FIDA. Ce rapport, qui est devenu une publication de référence essentielle, est de plus en plus demandé. Conformément au souci de réduction des coûts, l'allocation proposée pour 1999, soit 137 000 USD, comprend une réduction réelle de 5 000 USD en partie absorbée par des hausses de prix de 2 000 USD.

105. **Publications.** Les publications contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et institutionnels du FIDA et renforcent donc sa position en tant que centre de savoirs. Elles ont pour but de faire connaître les résultats obtenus par le Fonds, de promouvoir ses grandes orientations, d'obtenir des appuis pour ses activités et de mieux faire comprendre la pauvreté rurale.

106. À la suite du processus de réingénierie, les publications sont produites de façon plus systématique et plus rentable grâce à la mise en place d'une nouvelle procédure prévoyant un examen du contenu, à la présence au FIDA de services internes de graphisme et de publication assistée par ordinateur ainsi qu'à des stratégies plus rationnelles d'impression et de diffusion. Ces nouvelles méthodes ont permis d'accroître de façon remarquable le nombre de publications au cours des deux dernières années. Toujours suivant le principe de la rentabilité, l'allocation proposée pour 1999 se chiffre à 234 000 USD, soit 38 000 USD de plus qu'en 1998 en raison de l'augmentation de la demande et de hausses de prix de 5 000 USD.

107. **Contributions à des comités des Nations Unies et autres comités.** Le FIDA continue de verser des contributions aux budgets de certains comités des Nations Unies, à d'autres comités dont les activités sont en rapport avec ses projets ou ses tâches administratives, et à d'autres organismes régionaux représentatifs de groupes importants de parties intéressées ou qui contribuent à promouvoir ses priorités et politiques. Ces contributions sont généralement utilisées pour couvrir en partie les frais généraux liés à la gestion de partenariats particuliers. Il est proposé de supprimer certaines contributions en 1999 de façon à abaisser l'allocation totale prévue pour cette année à 57 000 USD, y compris des hausses de prix de 2 000 USD. Les organes concernés par ces contributions en 1999 sont les suivants:

- i) **La Commission de la fonction publique internationale (CFPI)**, qui régleme et coordonne les conditions d'emploi dans les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies. Ses activités concernent trois grands secteurs: coût de la vie, traitements et indemnités, et politiques en matière de personnel. Bien que le FIDA ne soit pas membre de la CFPI, il suit généralement les pratiques du régime commun et participe aux réunions de la Commission ainsi qu'à la collecte des données nécessaires à la comparaison des conditions d'emploi. En conséquence, il verse à la CFPI une contribution proportionnelle à ses effectifs.

Le Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA) qui est un sous-comité du Comité administratif de coordination (CAC). Le FIDA participe, avec d'autres organismes des Nations Unies, aux réunions où sont abordées des questions de personnel ainsi que des questions financières et budgétaires. Comme dans le cas de la CFPI, la participation aux coûts du secrétariat du CCQA est proportionnelle aux effectifs. La contribution totale pour 1999 devrait être de l'ordre de 30 000 USD.

- ii) **Le Service de liaison non gouvernemental** s'emploie, par une action catalytique, à rapprocher certaines ONG et les aide à identifier et à se procurer, tant auprès de sources non gouvernementales que des organismes des Nations Unies, la



documentation de référence, y compris des films et des documents audiovisuels. Tous les services sont réunis sous l'autorité d'un seul directeur de programme et pourvoient aux besoins des ONG d'Amérique du Nord et d'Europe. L'allocation pour 1999 est maintenue à 12 000 USD.

- iii) **Le Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations** conseille et assiste le Comité administratif de coordination (CAC) pour toute une série de questions en vue de promouvoir la complémentarité et il regroupe les stratégies analytiques normatives et communes du système des Nations Unies. Il assure également un dialogue permanent sur les principales stratégies, approches et questions intéressant les activités de développement du système des Nations Unies. Il facilite la coordination des programmes et les mécanismes de collaboration entre les organisations du système pour ce qui est des grands thèmes prioritaires et il fait périodiquement le bilan de la situation. Le crédit est maintenu au niveau de 6 000 USD en 1999.
- iv) **Le Forum de recherche économique**, qui couvre les pays arabes, l'Iran et la Turquie, a été créé en 1993 pour renforcer l'interaction nécessaire entre les services régionaux de recherche économique, les responsables et les groupements d'intérêt de la société civile. Le Forum encourage des recherches intéressant les politiques, diffuse les résultats de recherche aux spécialistes, aux responsables politiques et aux entreprises, et tient une banque de données et une bibliothèque de documentation. C'est une organisation non gouvernementale indépendante sans but lucratif. En échange de sa contribution, le FIDA a accès aux documents de travail, aux bulletins d'information et aux conférences périodiques du Forum. Cette contribution s'élèvera à 9 000 USD en 1999.

108. **Participation à des réunions et accueil de réunions.** Aucune augmentation de crédit par rapport à 1998 n'est prévue dans le budget de 1999. Il s'agit de couvrir le coût du personnel et des services de conférence essentiels pour les réunions autres que celles des organes directeurs tenues au siège ou à l'extérieur. L'allocation de 35 000 USD proposée pour 1999 tient compte d'une hausse des prix de 1 000 USD.

F. Imprévus

109. **Dépenses afférentes au nouveau bâtiment du siège.** L'Accord de siège conclu entre la République italienne et le FIDA prévoit que le Gouvernement italien mette à la disposition du Fonds un bâtiment permanent pouvant accueillir les services du siège et doté d'installations de conférence appropriées. Depuis 1984, chaque budget du FIDA comprend une allocation pour le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux. Les autorités italiennes ont régulièrement réaffirmé leur intention de respecter leur engagement et ont proposé, à titre de solution intérimaire, de louer le bâtiment voisin de l'actuel siège provisoire; cette solution semble maintenant réalisable du fait que le bâtiment est aujourd'hui complètement inoccupé.

110. C'est pourquoi des crédits sont à nouveau prévus pour couvrir le coût de services spécialisés pour établir les cahiers des charges et veiller à ce que les travaux répondent aux exigences du FIDA. La provision pour imprévus concernant le bâtiment du siège a été abaissée de 400 000 à 200 000 USD en 1994, puis à 150 000 USD seulement depuis 1996. Il est proposé d'inscrire au budget de 1999 ce même montant, étant entendu que l'allocation devra être relevée dans le budget de l'an 2000.



111. **Provisions pour dépenses imprévues.** Cette provision fixée à 250 000 USD comme en 1998 est destinée à couvrir toutes dépenses imprévues et à compenser les effets d'une inflation qui serait supérieure aux prévisions.

112. Il est recommandé que, comme il l'a fait à sa soixante-cinquième session, le Conseil d'administration autorise le Président à affecter les provisions pour imprévus à d'autres catégories de dépenses selon les besoins. Il est entendu que le Président informe toujours le Conseil d'administration de toute mesure dans ce sens.

TABLEAU 4
COMPARAISON DES BUDGETS 1997 (MONTANT EFFECTIF), 1998 ET 1999
(en milliers de USD)

	1997	1998				1999			
	Montant effectif (à 1 684)	Montant initialement approuvé (à 1 695)	Dépenses projetées 1/ (à 1 788)	Budget 1/ (à 1 788)	Budget recalculé (à 1 734)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Montant proposé (à 1 734)	
1. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles	1 910	1 811	1 740	1 740	1 781	(17)	76	1 840	<i>voir tableau 5</i>
2. Dépenses de personnel	24 809	26 686	26 114	26 114	26 678	123	1 033	27 834	<i>voir tableau 6</i>
3. Paiements relatifs à la préévaluation, à la supervision et à l'évaluation	14 379	14 288	14 182	14 182	14 242	43	629	14 914	<i>voir tableau 7</i>
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	5 560	6 045	5 815	5 815	5 945	(55)	155	6 045	<i>voir tableau 8</i>
5. Autres dépenses de fonctionnement y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	2 120	2 582	2 512	2 512	2 553	(94)	81	2 540	<i>voir tableau 9</i>
6. Imprévus			400						
a) Dépenses relatives au nouveau bâtiment du siège		150		150	150			150	
b) Dépenses imprévues		250		250	250			250	
Total partiel	48 778	51 812	50 763	50 763	51 599		1 974	53 573	
Dépenses initiales pour la réingénierie 2/	1 143	1 174	1 174	1 174	1 174	(21)		1 153	<i>voir section V-B</i>
TOTAL	49 921	52 986	51 937	51 937	52 773	(21)	1 974	54 726	
Hausse extraordinaire de prix							640	640	<i>voir section V-A</i>
TOTAL GÉNÉRAL	49 921	52 986	51 937	51 937	52 773	(21)	2 614	55 366	
Consultation sur les besoins financiers futurs du FIDA								343	<i>voir section V-C</i>

- 1/ Y compris 400 000 USD correspondant à la part pour 1998 du complément budgétaire approuvé par le Conseil d'administration dans le cadre d'un vote par correspondance suite à la décision du Tribunal administratif de l'OIT.
- 2/ Le montant effectif de 1997 comprend 600 000 USD correspondant aux dépenses relatives au programme de retraite anticipée.

IMPACT	
Augmentation/(Diminution) réelle globale	= (0,04%)
Augmentation nominale de prix	= 3,74%
Hausse extraordinaire de prix	= 1,21%
Augmentation nominale finale	= 4,91%

TABLEAU 5

RÉUNIONS DES ORGANES DIRECTEURS ET AUTRES RÉUNIONS OFFICIELLES

(en milliers de USD)

	1997	1998		1999		
	Montant Effectif (à 1 684)	Budget (à 1 788)	Budget recalculé (à 1 734)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Budget proposé (à 1 734)
a) CONSEIL DES GOUVERNEURS						
Personnel du cadre organique (traitements/indemnités de poste/ indemnités de subsistance), interprètes, traducteurs et autres	319	159	161	(6)	5	160
Personnel temporaire de soutien (traitements/indemnités de poste/indemnités de subsistance)	185	167	172	3	17	192
Frais de voyage	32	34	34	0	1	35
Communications, sécurité et autres services	85	99	103	(3)	2	102
Fournitures, impression et divers	147	95	98	(8)	2	92
Total partiel	768	554	568	(14)	27	581
b) CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SOUS-COMITÉS						
Personnel du cadre organique (traitements/indemnités de poste/ indemnités de subsistance), interprètes, traducteurs et autres	637	635	645	0	20	665
Personnel temporaire de soutien (traitements/indemnités de poste/ indemnités de subsistance)	328	286	294	26	21	341
Frais de voyage	87	83	85	(7)	3	81
Administrateurs - Voyages et indemnités de subsistance	40	128	133	(27)	3	109
Communications, sécurité et autres services	19	25	26	5	1	32
Fournitures, impression et divers	31	29	30	0	1	31
Total partiel	1 142	1 186	1 213	(3)	49	1 259
TOTAL GÉNÉRAL: RÉUNION DES ORGANES DIRECTEURS ET AUTRES RÉUNIONS OFFICIELLES	1 910	1 740	1 781	(17)	76	1 840

TABLEAU 6
DÉPENSES DE PERSONNEL
(en milliers de USD)

	1997	1998		1999			Cadre <i>organique</i>	Services <i>généraux</i>	Autres
	Montant effectif (à 1 684)	Budget ¹ (à 1 788)	Budget recalculé ¹ (à 1 734)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Budget proposé (à 1 734)			
a) Traitements et indemnités de poste	15 795	16 004	16 384		511	16 895	10 778	6 086	31
b) Indemnités pour frais d'études et autres indemnités	1 591	1 666	1 708		44	1 752	1 597	155	
c) Cotisations au titre des pensions et de l'assurance maladie	4 182	4 744	4 809	89	350	5 248	2 991	1 740	517
d) Congés dans les foyers	344	311	319	(17)	13	315	314	1	
e) Primes de rapatriement et indemnités pour cessation d'emploi	1 341	1 381	1 405		37	1 442	765	677	
f) Frais de réinstallation et de recrutement	196	320	328	73	14	415			415
Personnel permanent et sous contrat à durée déterminée	23 449	24 426	24 953	145	969	26 067	16 445	8 659	963
g) Personnel temporaire à engagement de courte durée	631	1 047	1 071	(13)	44	1 102	309	793	
h) Heures supplémentaires	189	221	228	(9)	7	226		226	
i) Formation	540	420	426		13	439			439
TOTAL GÉNÉRAL: DÉPENSES DE PERSONNEL	24 809	26 114	26 678	123	1 033	27 834	16 754	9 678	1 402

¹ Y compris 400 000 USD correspondant à la part pour 1998 du complément budgétaire approuvé par le Conseil d'administration dans le cadre d'un vote par correspondance suite à la décision du Tribunal administratif de l'OIT.

TABLEAU 6A

TABLEAU DES EFFECTIFS EN 1999 ¹

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Personnel de soutien
	AP	D-2	D-1	P-5	P-4	P-2/3	Total	Total
Cabinet du Président (OP)								
Cabinet du Président			1				1	3
Vérification interne des comptes				1	1	1	3	1 ²
Bureau de l'évaluation et des études			1	3	3		7	6
Bureau du Conseil général			1	1	3		5	4
TOTAL OP	0	0	3	5	7	1	16	14
Bureau du Vice-Président (VP)								
Bureau du Vice-Président								1
Bureau du Contrôleur			1	4	2	1	8	25,5 ²
Bureau du Trésorier			1	1	1	2	5	7
TOTAL VP	0	0	2	5	3	3	13	33,5
Département Gestion des programmes (PD)								
Bureau du Président adjoint	1			2	1	1	5	3
Division Afrique I		1		6	3		10	6
Division Afrique II			1	6	3		10	6
Division Asie et Pacifique			1	7	1		9	6
Division Amérique latine et Caraïbes		1		4	3		8	5
Division Proche-Orient et Afrique du Nord		1		4	3		8	4
Division consultative technique			1	7			8	4
TOTAL PD	1	3	3	36	14	1	58	34
Département Politique économique et stratégie de mobilisation de ressources (ED)								
Bureau du Président adjoint	1	1		3	6	1	12	11
TOTAL ED	1	1	0	3	6	1	12	11
Département Management et services du personnel (MD)								
Bureau du Président adjoint	1						1	1
Services administratifs et du protocole				1	1	2	4	23,5 ²
Systèmes de gestion informatisée			1	1	4	3	9	7,5 ²
Bureau du Secrétaire du FIDA			1	2	7	4	14	25,5 ²
Division du personnel			1	2	1	1	5	8 ²
TOTAL MD	1	0	3	6	13	10	33	65,5
TOTAL GÉNÉRAL	3	4	11	55	43	16	132	158

¹ Les postes du Président et Vice-Président ne sont pas inclus dans les chiffres indiqués pour les effectifs.

² Comprend le reclassement d'un agent des services généraux à la catégorie des administrateurs, ces reclassements se montant au total à six.

TABLEAU 7

PAIEMENTS RELATIFS À LA PRÉÉVALUATION, À LA SUPERVISION ET À L'ÉVALUATION

(en milliers de USD)

	1997	1998		1999		
	Montant effectif (à 1 684)	Budget (à 1 788)	Budget recalculé (à 1 734)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Budget proposé (à 1 734)
1. Préévaluation et dépenses connexes	2 659	2 005	2 020	(16)	54	2 058
a) Élaboration de stratégies	38	76	76	(10)	2	68
b) Préévaluations	2 621	1 929	1 944	(6)	52	1 990
2. Supervision et dépenses connexes	8 863	9 269	9 282	60	494	9 836
a) Institutions coopérantes ¹	7 592	7 902	7 902	(282)	453 ¹	8 073 ¹
b) Supervision directe	0	95	96	304	11	411
c) Suivi du FIDA	1 111	1 105	1 115	(22)	27	1 120
d) Supervision des dons d'assistance technique	160	167	169	15	3	187
e) Vérifications de comptes de prêts et de dons entreprises par le FIDA	0	0	0	45	0	45
3. Voyages du personnel	994	1 083	1 098	0	38	1 136
a) Préévaluation et suivi du FIDA	994	1 034	1 049	(26)	35	1 059
b) Supervision directe	0	49	49	26	3	78
4. Évaluation et études	1 863	1 825	1 842	(1)	43	1 884
TOTAL GÉNÉRAL: PAIEMENTS RELATIFS À LA PRÉÉVALUATION, À LA SUPERVISION ET À L'ÉVALUATION	14 379	14 182	14 242	43	629 ¹	14 914 ¹

¹ À l'exclusion de la hausse extraordinaire de prix (640 000 USD) appliquée par la Banque mondiale. Ces coûts figurent séparément au tableau 4 en supposant que 8, 7 projets restent confiés à la Banque mondiale.

TABLEAU 7A
ÉVALUATION ET ÉTUDES
(en milliers de USD)

	1998		1999		
	Budget (à 1 788)	Budget recalculé (à 1 734)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Budget proposé (à 1 734)
4. ÉVALUATION ET ÉTUDES					
Évaluations à mi-parcours	214	216		5	221
Évaluations intermédiaires	392	395	(2)	8	401
Missions d'évaluation terminale/rétrospective de projets	397	401	(1)	10	410
Évaluation de portefeuille de pays	113	114	1	4	119
Leçons tirées et études thématiques	275	277	(11)	7	273
Système de données d'évaluation	44	45			45
Préparation d'un don d'assistance technique relatif au S&E	15	15	(1)		14
Activités de formation/Ateliers/Séminaires	148	150	(20)	2	132
Recherche méthodologique/Publications	114	115	10	3	128
Activités d'évaluation menées par OE/PD en partenariat	66	67	(1)	1	67
Réseau de données d'évaluation	27	27		1	28
Programme LEOS	20	20		1	21
Technologie de l'information			24	1	25
TOTAL GÉNÉRAL:					
ÉVALUATION ET ÉTUDES	1 825	1 842	(1)	43	1 884



TABLEAU 8
DÉPENSES DE BUREAU ET DÉPENSES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de USD)

	1997	1998		1999		
	Montant effectif (à 1 684)	Budget (à 1 788)	Budget recalculé (à 1 734)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Budget proposé (à 1 734)
Services de sécurité et de gardiennage	317	354	365	(20)	8	353
Frais de communication	565	551	568	0	13	581
Frais d'éclairage, chauffage, énergie et eau et entretien des locaux	1 096	1 199	1 237	37	30	1 304
Fournitures et imprimerie	471	477	492	(64)	10	438
Matériel de bureau et entretien	162	174	179	(4)	4	179
Services informatiques	1 590	1 606	1 635	0	48	1 683
Autres	108	119	122	10	3	135
Dépenses du siège	4 309	4 480	4 598	(41)	116	4 673
Honoraires et frais du Commissaire aux comptes	99	95	98	0	2	100
Services financiers	187	189	192	(16)	5	181
Traducteurs extérieurs	12	10	10	(10)	0	0
Services juridiques	26	24	25	(0)	1	26
Bâtiment - Services techniques	17	21	21	0	0	21
Consultants pour l'audit des systèmes		50	50	(50)	0	0
Services d'audit spécialisés				80	0	80
Consultants - SGI - Mise en place de systèmes	402	412	414	0	13	427
Services professionnels	743	801	810	4	21	835
Frais de représentation	39	43	44	1	1	46
Bibliothèque, livres et périodiques	65	76	77	1	2	80
Liaison avec l'ONU	295	316	316	0	9	325
Services de la FAO	26	29	29	16	5	50
Autres	54	38	39	(4)	1	36
Divers	479	502	505	14	18	537
Financement du gestionnaire de la Mutuelle de crédit	29	32	32	(32)	0	0
Mutuelle de crédit	29	32	32	(32)	0	0
TOTAL GÉNÉRAL: DÉPENSES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT	5 560	5 815	5 945	(55)	155	6 045

TABLEAU 9

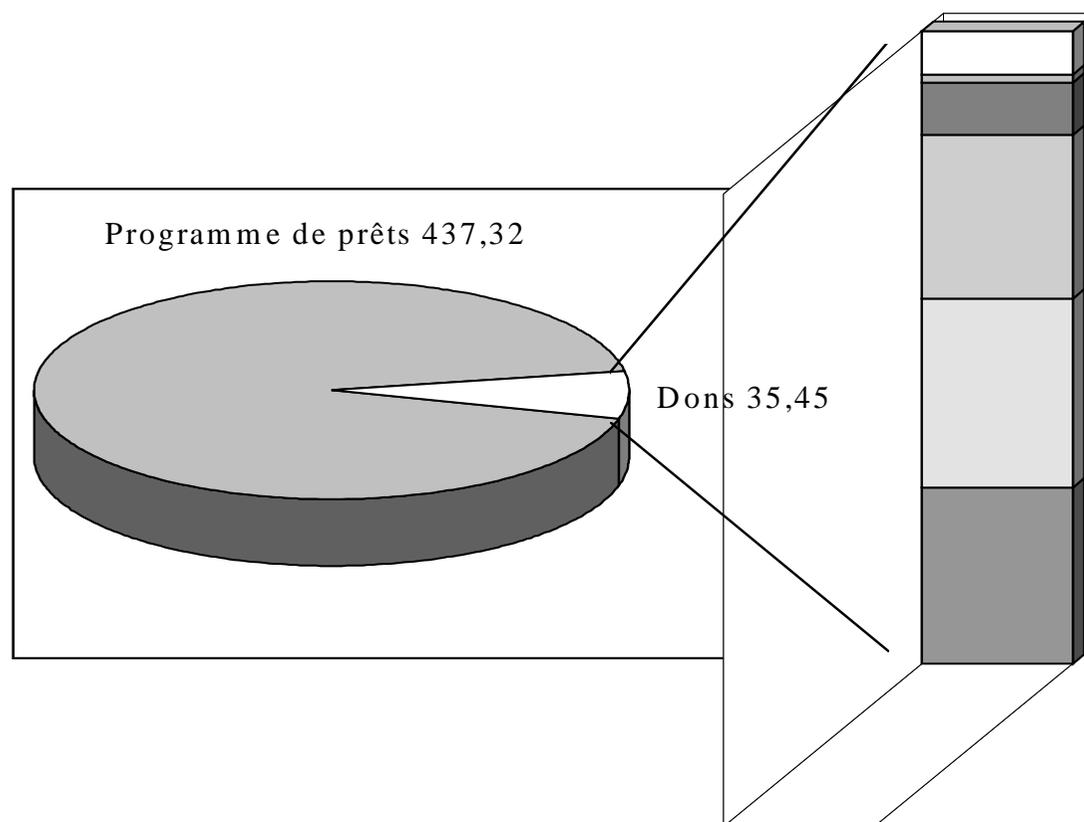
**AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, Y COMPRIS LES DÉPENSES AFFÉRENTES À LA STRATÉGIE
INSTITUTIONNELLE,
AUX GRANDES ORIENTATIONS ET À LA MOBILISATION DE RESSOURCES
(en milliers de USD)**

	1997	1998		1999		
	Montant effectif (à 1 684)	Budget (à 1 788)	Budget recalculé (à 1 734)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse des prix	Budget proposé (à 1 734)
a) Voyages officiels autorisés	1 387	1 707	1 734	(105)	60	1 689
b) Études spéciales	106	117	118	(1)	3	120
c) Médias, communications et constitution de réseaux	227	258	260	0	8	268
d) Rapport annuel	135	136	140	(5)	2	137
e) Publications	188	185	191	38	5	234
f) Contributions à des comités des Nations Unies et autres comités	74	76	76	(21)	2	57
g) Participation à des réunions et accueil de réunions	3	33	34	0	1	35
TOTAL GÉNÉRAL: AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 120	2 512	2 553	(94)	81	2 540



PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999 (en millions de USD)

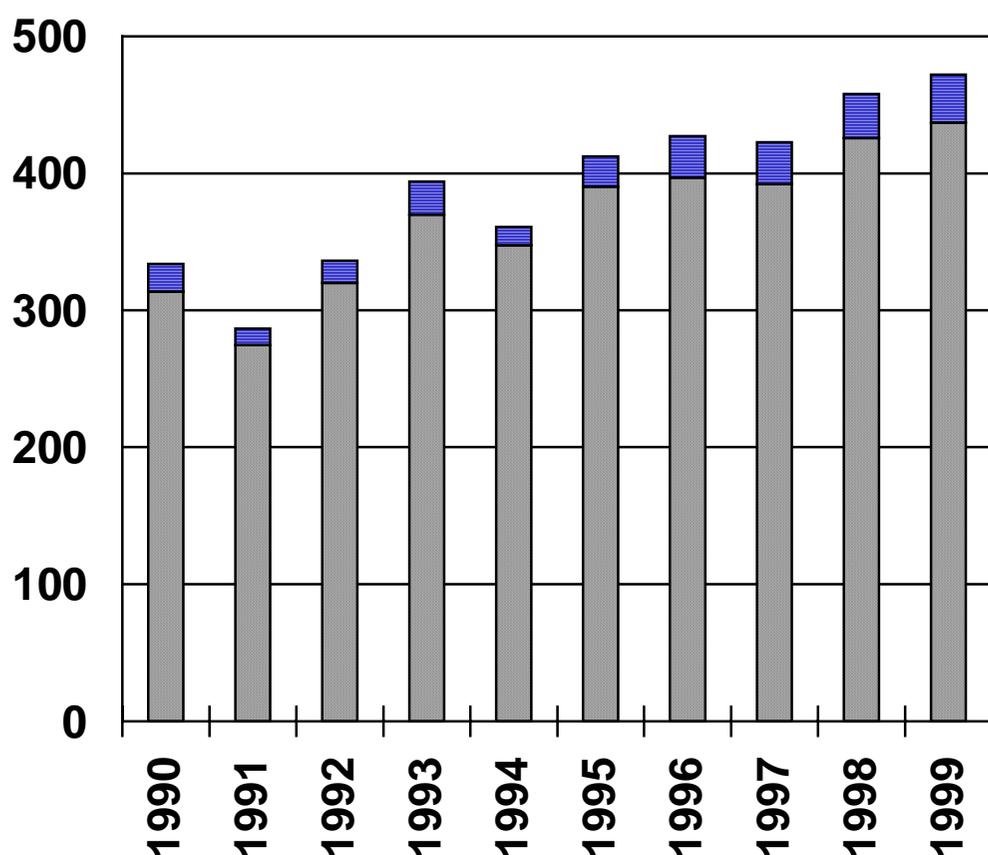
232



□ Mécanisme spécial d'intervention	1,75
■ Audit d'environnement	0,40
■ Programme de coopération élargie FIDA/ONG	2,35
□ Fonds d'élaboration des projets (FEP)	8,77
□ Autres actions de recherche et de formation et autres	13,67
■ Recherche agricole	8,51



PRÊTS ET DONNS DU FIDA
ANNULATIONS NON COMPRISES
 Approuvés 1990-1997, prévus 1998 et proposés 1999
 (millions de USD)



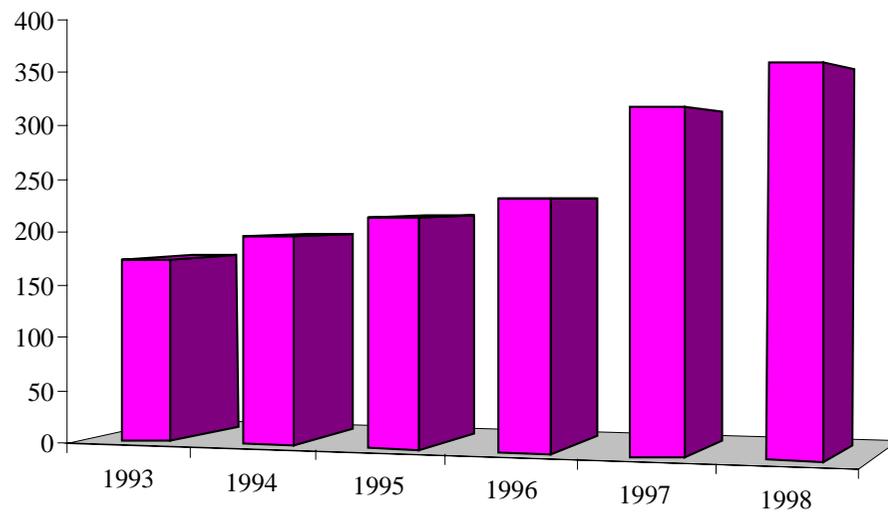
■ Dons

■ Prêts

- Comprend les prêts et dons financés au titre du Programme spécial pour l'Afrique.
- De 1989 à 1993, la rubrique dons comprenait les Services aux États membres qui en 1994 ont été inscrits au budget administratif. À partir de 1995 les dons comprennent le Fonds d'élaboration des projets (FEP).

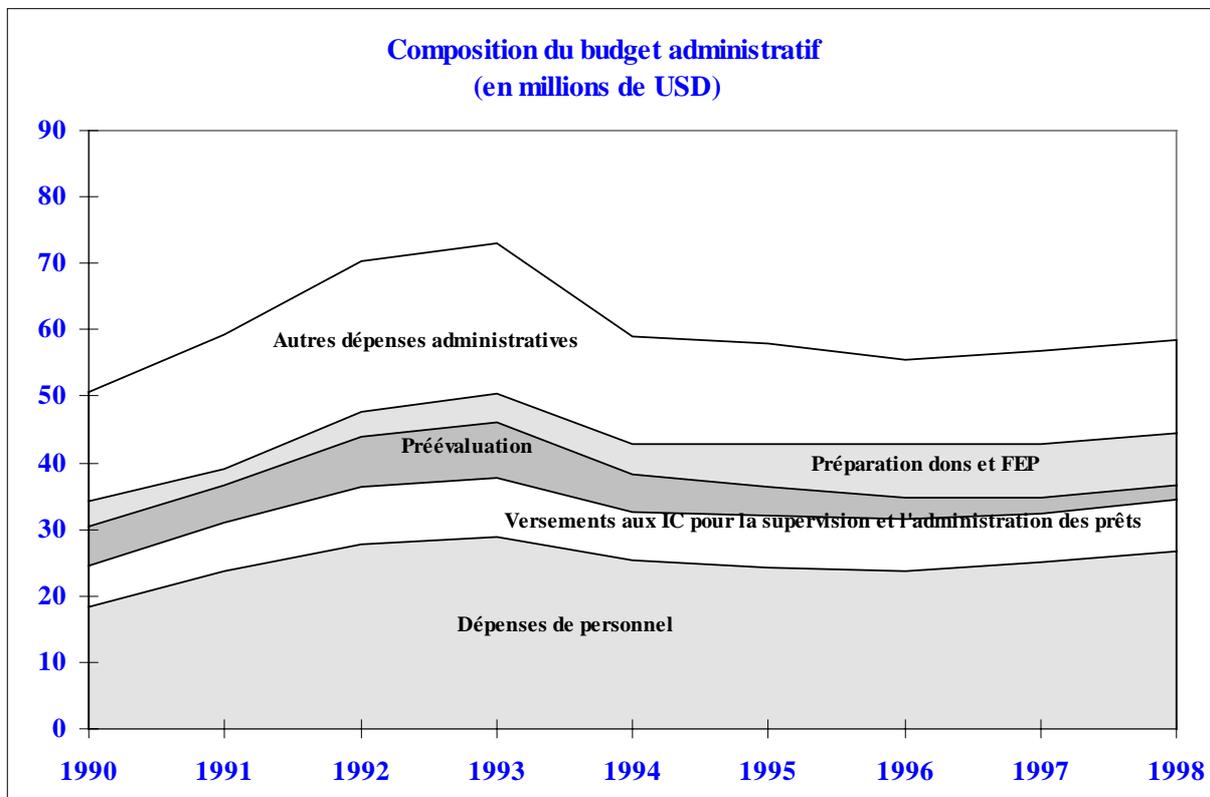
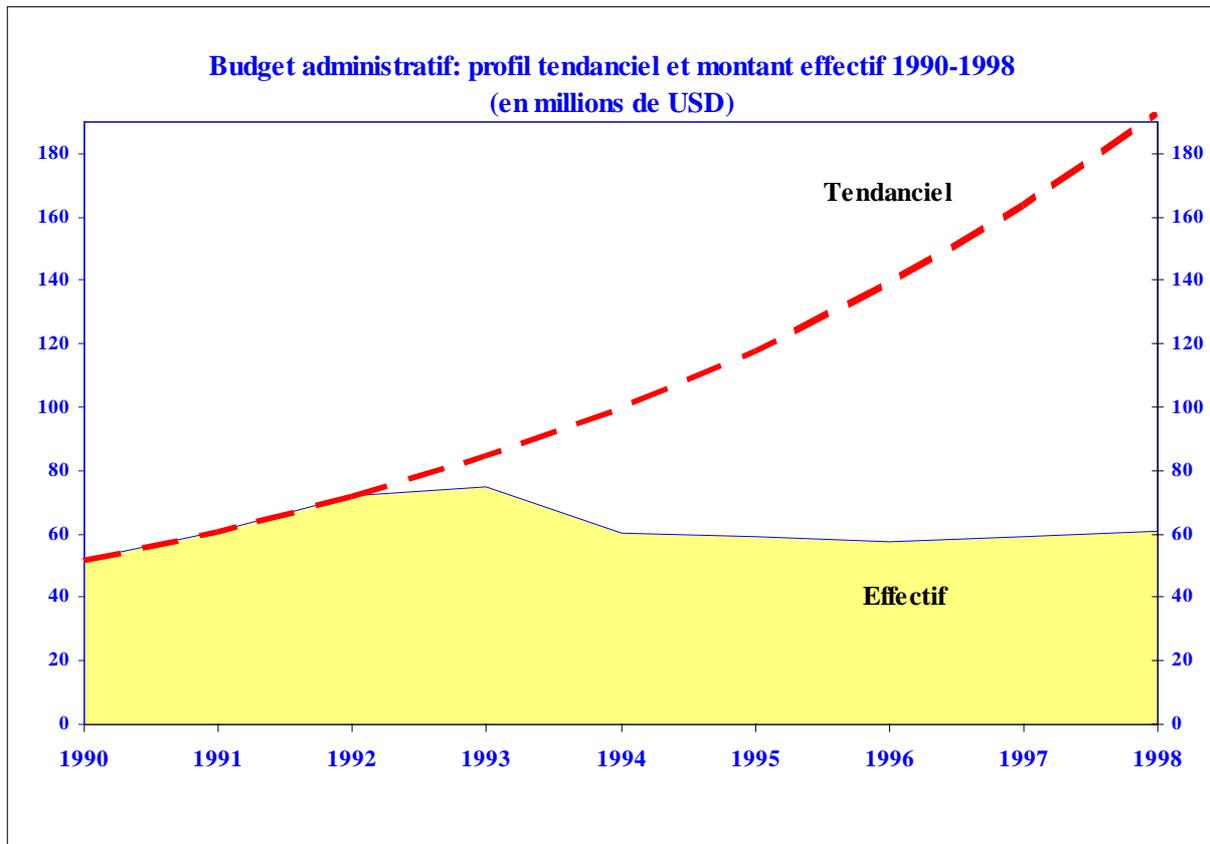


**Nombre d'ONG collaborant aux projets en cours du FIDA et aux programmes
du PCE ^{1/}**

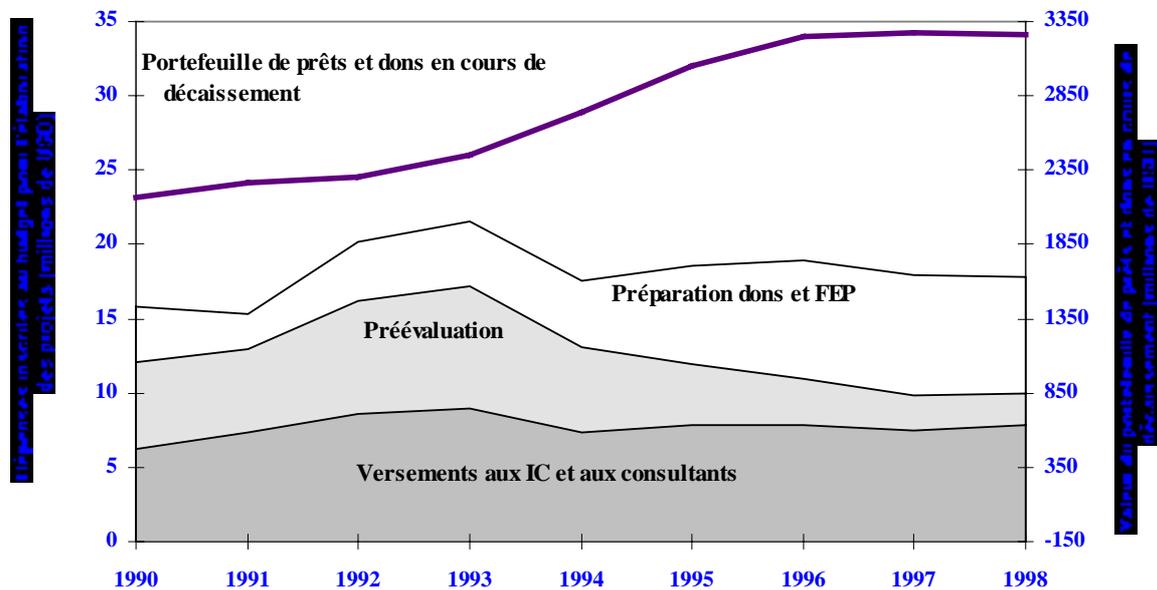


^{1/} Les chiffres de 1998 sont provisoires.



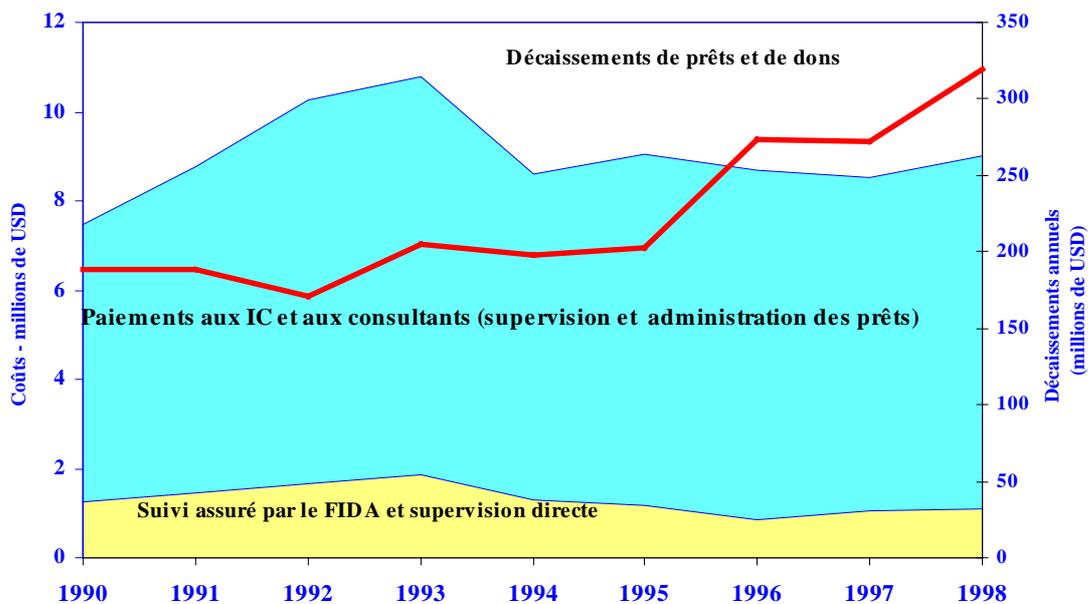


Dépenses liées au cycle des projets et portefeuille de prêts et dons en cours de décaissement ¹



¹ Le portefeuille porte sur la valeur totale des prêts relatifs aux projets en cours d'exécution et des dons en cours de décaissement, à l'exclusion des dons pour la préparation des projets et du FEP. Les chiffres pour 1998 sont provisoires.

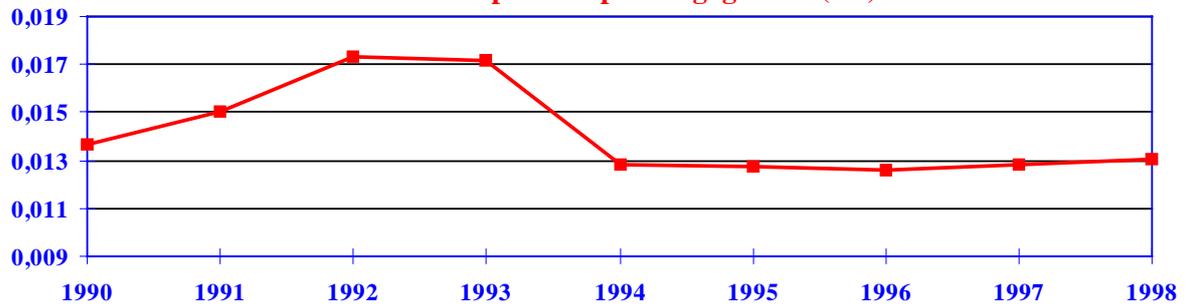
Productivité de la supervision: coûts et décaissements ¹



¹ Les coûts comprennent les paiements directs aux IC et aux consultants pour la supervision et l'administration des prêts, ainsi que les dépenses de personnel additionnelles au titre du suivi assuré par le FIDA. Les décaissements comprennent les prêts et dons à l'exclusion des dons pour la préparation des projets et le FEP. Les chiffres pour 1998 sont provisoires.

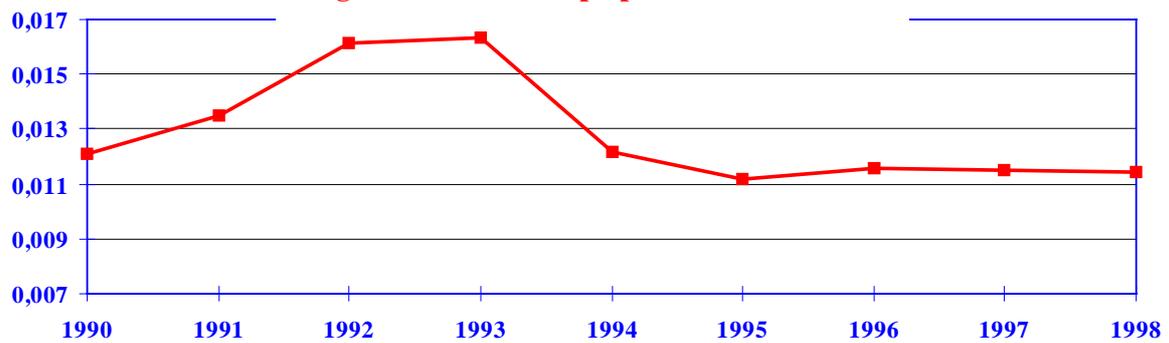


Budget administratif en proportion des engagements de prêt et des ressources disponibles pour engagement (net) ¹



¹ Valeur des prêts approuvés moins annulations et remboursements, plus ressources disponibles pour de nouveaux engagements de prêt. Les chiffres pour 1998 sont provisoires.

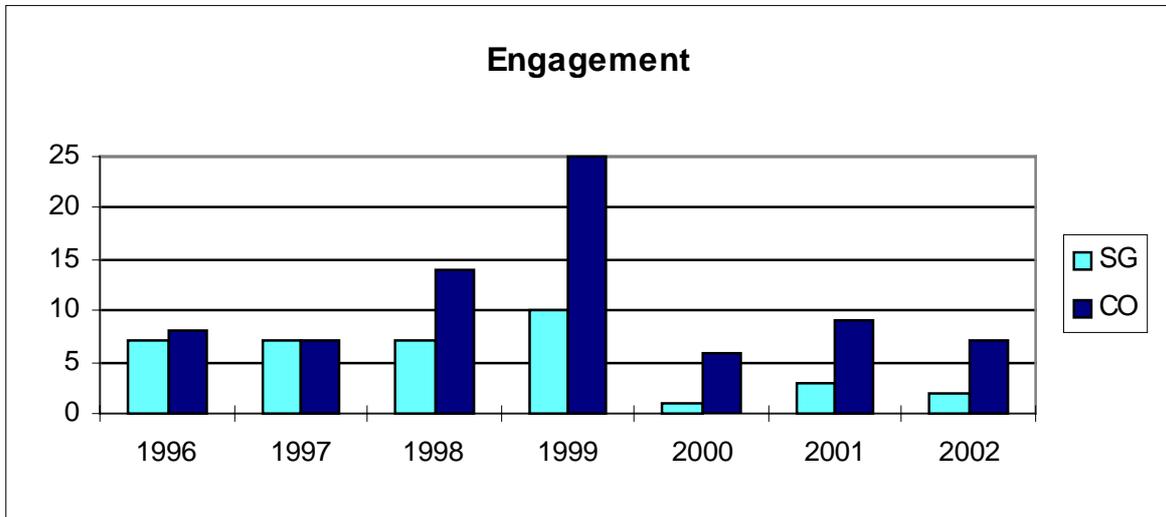
Budget administratif en proportion de l'actif total ¹



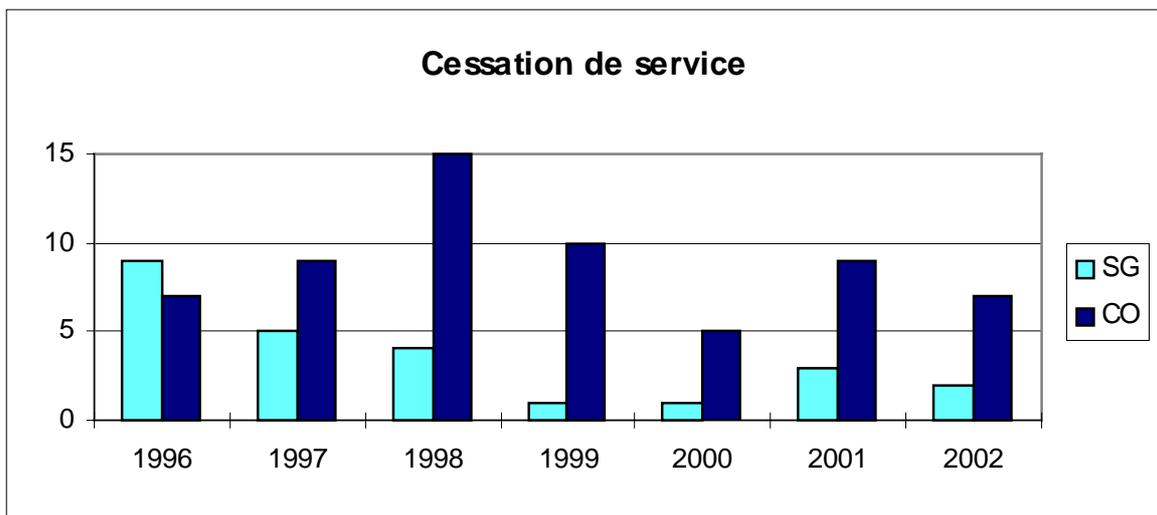
¹ Actif total: billets à ordre déduction faite des provisions, trésorerie et placements sans restriction, sommes à recevoir des États membres déduction faite des provisions, autres sommes à recevoir et prêts décaissés non amortis. Les chiffres pour 1998 sont provisoires.

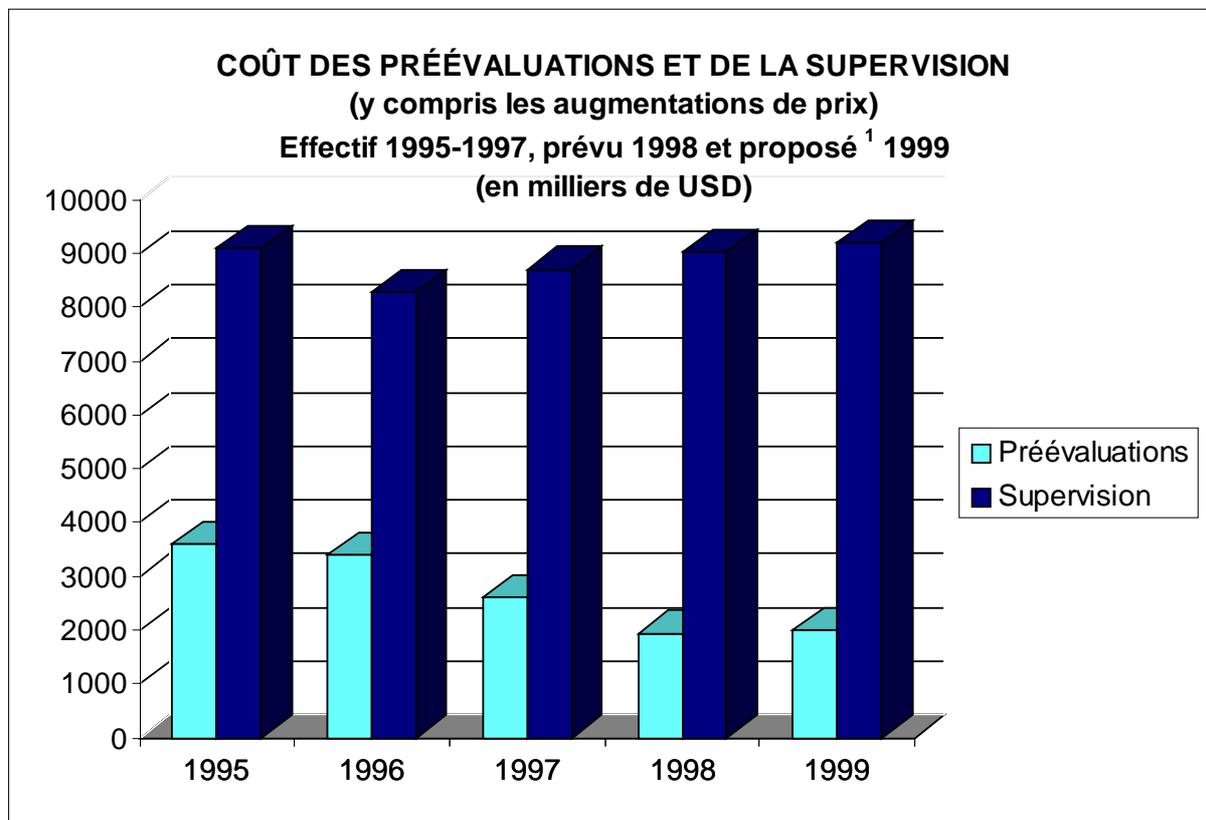


**Nombre d'engagements de personnel FIDA en 1996-1998
et nombre prévu d'engagements en 1999-2002**



**Nombre de cessations de service du personnel FIDA en 1996-1998
et nombre prévu de cessations de service en 1999-2002**





¹ À l'exclusion de la hausse de prix extraordinaire appliquée par la Banque mondiale.

DÉPARTEMENT GESTION DES PROGRAMMES

PROGRAMME DE TRAVAIL PAR NOMBRE D'OPÉRATIONS POUR LE CYCLE DES PROJETS

	Proposé pour 1999	%
FONDS D'ÉLABORATION DES PROJETS ^{1 2 3}		
Afrique I	5,5	19,7
Afrique II	5,1	18,3
Asie et Pacifique	6,1	21,9
Amérique latine et Caraïbes	5,0	17,9
Proche-Orient et Afrique du Nord	5,0	17,9
Division consultative technique	1,2	4,3
TOTAL	27,9	100,0
PRÉÉVALUATION ¹		
Afrique I	9,0	27,3
Afrique II	7,0	21,2
Asie et Pacifique	5,0	15,2
Amérique latine et Caraïbes	6,0	18,2
Proche-Orient et Afrique du Nord	6,0	18,2
TOTAL	33,0	100,0
PROJETS PRÉVUS ⁴		
Afrique I	9,0	26,5
Afrique II	7,0	20,6
Asie et Pacifique	8,0	23,5
Amérique latine et Caraïbes	5,0	14,7
Proche-Orient et Afrique du Nord	5,0	14,7
TOTAL	34,0	100,0

¹ Ces opérations comprennent des projets provenant de la réserve d'autres institutions financières internationales; comme les coûts d'élaboration de ces projets seront moins élevés, le nombre effectif d'opérations pourra être différent.

² Inclut des coûts partiels d'élaboration de projets dus à des activités engagées, mais non terminées à la fin de 1998. De même, des coûts partiels d'activités à engager en 1999 peuvent être imputés.

³ Ces pourcentages indiquent des nombres plutôt que des niveaux de financement, comme il ressort du tableau 3A.

⁴ Ces pourcentages indiquent des nombres plutôt que des niveaux de financement, comme il ressort de l'annexe II, et ne comprennent pas le montant supplémentaire de 9,0 millions de DTS (12,63 millions de USD) approuvé, à titre exceptionnel, par le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session, pour un prêt à la Zambie qui a été reporté à 1999.

DÉPARTEMENT GESTION DES PROGRAMMES - PROGRAMME DE PRÊTS
(en milliers de USD et DTS)

	1997			1998						1999		
	Montant effectif ¹			Montant initialement approuvé			Montant effectif ³			Montant proposé		
	USD	DTS	%	USD ²	DTS	%	USD	DTS	%	USD	DTS ^{4,5}	% ⁶
PROGRAMME DE PRÊTS												
Afrique I	18 255	13 450	4,67	58 000	42 484	13,60	80 479	58 450	19,26	93 149	66 049	21,30
Afrique II	34 470	25 300	8,78	82 800	60 650	19,41	64 690	47 400	15,62	93 149	66 049	21,30
Asie et Pacifique	175 057	128 750	44,67	130 250	95 407	30,54	106 872	77 450	25,51	124 286	88 127	28,42
Amérique latine et Caraïbes	83 499	61 450	21,32	72 950	53 435	17,10	74 031	53 000	17,46	71 021	50 358	16,24
Proche-Orient et Afrique du Nord	80 747	59 300	20,57	82 500	60 430	19,34	91 883	67 250	22,15	55 715	39 505	12,74
TOTAL	392 028	288 250	100,00	426 500	312 406	100,00	417 955	303 550	100,00	437 320	310 088	100,00

¹ Le montant effectif de 1997 en USD a été calculé au taux en vigueur à la date d'approbation par le Conseil d'administration.

² Montant approuvé par le Conseil d'administration calculé au taux de 1 DTS = 1,36521 USD.

³ Pour les prêts approuvés aux sessions d'avril, septembre et décembre du Conseil d'administration, l'équivalent en USD a été calculé au taux en vigueur à la date d'approbation.

⁴ Calculé au taux du 15 octobre 1998, soit 1 DTS = 1,41031 USD (voir tableau 3).

⁵ Montant supplémentaire de 9,0 millions de DTS (12,63 millions de USD) approuvé, à titre exceptionnel, par le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session pour le prêt à la Zambie qui a été reporté à 1999, non compris.

⁶ Ces pourcentages indiquent des montants de financement plutôt que le nombre effectif de projets, comme il ressort de l'annexe I.



PAIEMENTS POUR LA SUPERVISION ET L'ADMINISTRATION DES PROJETS DU FIDA
(en milliers de USD)



	1997 Montant effectif (à 1 684)	1998		Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Budget proposé pour 1999 (à 1 734)	1999	1999
		Budget approuvé recalculé (à 1 788)	1998 Nombre approuvé				Nombre de projets sous supervision	Nombre de projets pour lesquels des frais sont prévus ¹
Banque mondiale (BIRD et IDA) ³	1 185	1 320	29,45	(930)	15 ³	405	30,20	8,70 ³
Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU	4 336	4 592	104,25	906	245	5 743	124,83	124,83
Banque africaine de développement	355	275	7,00	0	47	322	7,00	7,00
Fonds arabe pour le développement économique et social	356	430	14,00	(12)	32	450	13,60	13,60
Banque asiatique de développement	232	306	5,00	(184)	2	124	8,50	2,00
Banque de développement des Caraïbes	34	58	5,50	(12)	(16)	30	4,40	4,40
Département de l'appui au développement et des services de gestion de l'ONU	126	0	0,00	0	0	0	0,00	0,00
Banque ouest-africaine de développement	338	220	12,50	(6)	90	304	12,15	12,15
Banque centraméricaine d'intégration économique	73	113	5,50	(10)	(23)	80	5,00	5,00
Société andine de développement	490	554	16,50	0	61	615	16,50	16,50
Banque interaméricaine de développement	67	34	1,00	(34)	0	0	1,00	0,00
TOTAL PARTIEL	7 592	7 902	200,70	(282)	438	8 073	223,18	194,18
Projets tests pour la supervision directe par le FIDA ²	0	96	4	304	11	411	10,00	10,00
TOTAL	7 592	7 998	204,20	22	449	8 484	233,18	204,18

¹ Inclut une répartition proportionnelle pour les projets proposés en 1998 et exclut les projets susceptibles d'être approuvés en 1999. Cette méthodologie est également appliquée aux projets sous la supervision directe du FIDA. De même, la répartition proportionnelle a été appliquée aux projets dont on prévoit qu'ils seront prorogés en 1999 ou qui sont suspendus. Les montants sont également répartis proportionnellement dans le cas de l'approbation d'un prêt cofinancé par le Fonds de survie belge (FSB).

² Conformément à la résolution 102/XX adoptée par le Conseil des gouverneurs à sa vingtième session et au document EB 97/61/R.12 présenté à la soixante et unième session du Conseil d'administration.

³ En supposant que 8, 7 projets restent confiés à la Banque mondiale - voir la hausse extraordinaire de prix indiquée séparément au tableau 4 (640 000 USD).

ANALYSE DU BUDGET 1999 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
(en milliers de USD)

	Total proposé pour 1999 (à 1 734)	Cabinet du Président	Bureau du Vice- Président	Département gestion des programmes	Département politique économique et stratégie de mobilisation de ressources	Département Management et services du personnel
1. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles	1 840				55	1 785
2. Dépenses de personnel	27 833	3 214	3 952	9 653	2 039	8 976
3. Paiements relatifs à la préévaluation, à la supervision et à l'évaluation ¹	15 554	1 929		13 578	47	
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	6 045	107	294	25	325	5 294
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	2 540	512	231	751	540	506
TOTAL	53 812	5 762	4 477	24 007	3 006	16 560

¹ Comprend une hausse exceptionnelle de prix de 640 000 USD, au sujet de laquelle des précisions sont données au tableau 4.



ANALYSE DU BUDGET 1999 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL

Cabinet du Président (OP)

(en milliers de USD)

ANNEXE IV

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



	Cabinet du Président	Vérification interne des comptes	Bureau de l'évaluation et des études	Bureau du Conseil général	Total (OP)
2. Dépenses de personnel	658	347	1 237	972	3 214
2.a - Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée	647	336	1 119	818	2 920
2.e					
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée		10	109	145	264
2.h Heures supplémentaires	11	1	9	10	30
3. Paiements relatifs à la préévaluation, à la supervision et à l'évaluation	0	45	1 884	0	1 929
3.2 Supervision et coûts connexes	0	45	0	0	45
3.4 Évaluation et études	0	0	1 884	0	1 884
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	19	81	0	7	107
4.b Services professionnels		80	0	0	80
4.c Divers ¹	19	1	0	7	27
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	76	38	298	100	512
5.a Voyages autorisés	76	38	210	100	424
5.b Études spéciales	0	0	88	0	88
TOTAL	753	511	3 419	1 079	5 762

244

¹ Y compris les frais de représentation et autres qui feront l'objet d'une sous-allocation aux divisions du Cabinet du Président en 1999.

ANALYSE DU BUDGET 1999 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL

**Bureau du Vice-Président (VP)
(en milliers de USD)**

	Bureau du Vice-Président	Bureau du Contrôleur	Trésorerie	Total (VP)
2. Dépenses de personnel	352	2 537	1 063	3 952
2.a - Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée	340	2 436	1 018	3 794
2.e				
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée	6	82	39	127
2.h Heures supplémentaires	6	19	6	31
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	3	106	185	294
4.b Services professionnels	0	100	181	281
4.c Divers	3	6	4	13
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	32	131	68	231
5.a Voyages autorisés	32	131	68	231
TOTAL	387	2 774	1 316	4 477



ANALYSE DU BUDGET 1999 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL

Département Gestion des programmes (PD) (en milliers de USD)

	Bureau du Président adjoint	Division Afrique I	Division Afrique II	Division Asie et Pacifique	Division Amérique latine et Caraïbes	Division Proche-Orient et Afrique du Nord	Division consultative technique	Total (PD)
2. Dépenses de personnel	902	1 660	1 615	1 595	1 368	1 320	1 193	9 653
2.a - Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée	824	1 642	1 588	1 572	1 352	1 284	1 166	9 428
2.e								
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée ¹	71	13	16	17	6	24	20	167
2.h Heures supplémentaires	7	5	11	6	10	12	7	57
Paiements relatifs à la préévaluation, à la supervision et à l'évaluation	170	2 882	3 075	2 870	2 150	2 245	186	13 578
3.1 Préévaluation et dépenses connexes	21	541	422	302	362	362	0	2 010
3.2 Supervision et dépenses connexes ²	41	2 133	2 447	2 384	1 642	1 711	72	10 430
3.3 Déplacements du personnel	108	208	206	184	146	172	114	1 138
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	6	3	3	3	3	5	2	25
4.c Divers	6	3	3	3	3	5	2	25
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	66	105	100	136	126	144	74	751
5.a Voyages autorisés	66	105	100	136	126	144	74	751
TOTAL	1 144	4 650	4 793	4 604	3 647	3 714	1 455	24 007

¹ Y compris un montant de 58 000 USD correspondant aux besoins prévus pour certaines divisions du département au titre des prestations pour le personnel temporaire.

² Y compris une hausse extraordinaire de prix de 640 000 USD, au sujet de laquelle des précisions sont données au tableau 4.



ANALYSE DU BUDGET 1999 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
Département Politique économique et stratégie de mobilisation de ressources (ED)
(en milliers de USD)

	Bureau du Président adjoint	Total (ED)
1. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles	55	55
1.a Conseil des gouverneurs	55	55
2. Dépenses de personnel	2 039	2 039
2.a 2.e Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée	1 936	1 936
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée	81	81
2.h Heures supplémentaires	22	22
3. Paiements relatifs à la préévaluation, à la supervision et à l'évaluation	47	47
3.1 Préévaluation et dépenses connexes	47	47
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	325	325
4.c i) Divers	0	0
4.c iii) Liaison avec les Nations Unies	325	325
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	540	540
5.a Voyages autorisés ¹	200	200
5.b Études spéciales	32	32
5.c Médias, communications et constitution de réseaux	268	268
5.e Publications	8	8
5.f Contributions à des comités des Nations Unies et autres comités	27	27
5.g Participation à des réunions et accueil de réunions	5	5
TOTAL	3 006	3 006

¹ Comprend 21 000 USD pour les voyages non liés aux projets pour tous les départements.



ANALYSE DU BUDGET 1999 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
Département Management et services du personnel (MD)
(en milliers de USD)

ANNEXE IV

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



	Bureau du Président adjoint	Division des services administratifs et du protocole	Siège	Bureau du Secrétaire	Systèmes de gestion informatisée	Division du personnel	Total (MD)
1. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles		293	0	1 474	19	0	1 786
1.a Conseil des gouverneurs		212	0	302	12	0	526
1.b Conseil d'administration		81	0	1 171	7	0	1 259
2. Dépenses de personnel	262	1 813	0	2 754	1 498	2 649	8 976
2.a 2.e Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée ¹	256	1 701	0	2 645	1 375	1 597	7 574
2.f Réinstallation et recrutement ²	0	0	0	0	0	415	415
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée ³	3	62	0	100	110	187	462
2.h Heures supplémentaires	3	50	0	9	13	11	86
2.i Formation ²						439	439
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	8	49	2 470	82	2 628	57	5 294
4.a Dépenses du siège	0	0	2 470	0	2 199	5	4 674
4.b Services professionnels	0	47	0	0	427	0	474
4.c Divers	8	2	0	82	2	52	146
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	6	54	0	380	17	48	506
5.a Voyages autorisés	6	8	0	33	17	18	82
5.e Rapport annuel	0	21	0	116	0	0	137
5.f Publications	0	25	0	201	0	0	226
5.g Contributions à des comités des Nations Unies et autres comités	0	0	0	0	0	30	30
5.h Participation à des réunions et accueil de réunions	0	0	0	30	0	0	30
TOTAL	276	2 210	2 470	4 690	4 162	2 754	16 561

¹ Le montant indiqué à la rubrique Division du personnel inclut l'allocation pour tous les départements au titre des prestations médicales après cessation de service (517 000 USD) et du système de rémunération au mérite (31 000 USD).

² Le montant indiqué à la rubrique Division du personnel concerne l'ensemble des départements.

³ Le montant indiqué à la rubrique Division du personnel comprend une allocation de 109 000 USD pour les congés de maternité de tous les départements.

APERÇU DES STRATÉGIES RÉGIONALES POUR 1999

	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
TENDANCES SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des politiques d'incitations macro-économiques et sectorielles. • L'ajustement en 1994 du taux de change du franc CFA a stimulé l'économie et l'agriculture. • Nouvelles perspectives ouvertes par l'ajustement structurel, la libéralisation des marchés et la décentralisation du pouvoir décisionnel. • Reprise notable de la croissance du revenu par habitant, de la production agricole et de la lutte contre la pauvreté rurale. • Les retombées positives n'ont pas toujours été réparties équitablement, et les ruraux pauvres ont encore besoin d'investissements bien ciblés. • Certains pays sont encore en proie à la crise économique, sociale et politique, et ont besoin d'interventions spéciales. • Les arriérés continuent à poser problème, mais l'initiative internationale pour la réduction de la dette apportera un certain soulagement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Calme relatif, mis à part quelques incidents de frontière dans la Corne de l'Afrique. • L'ajustement structurel a cédé la place à l'ajustement permanent et à la libéralisation. • La distorsion des prix et des taux de changes a disparu ou s'est fortement atténuée et les petits exploitants vendent à des prix équitables, épargnent ou investissent. • Les pauvres ne sont pas reliés au marché, les services publics n'existent quasiment plus et le secteur privé est rarement disposé à investir. • Les pauvres n'ont pas les moyens de saisir les possibilités offertes par la libéralisation de l'économie. • Le patrimoine de ressources naturelles détermine l'approche stratégique du FIDA. 	<ul style="list-style-type: none"> • La crise financière a contribué à accentuer la pauvreté rurale du fait de la perte d'emplois dans les zones urbaines et de la hausse des prix des intrants agricoles, des produits alimentaires et d'autres produits indispensables. • Troubles sociaux. • Les pays d'Asie du Sud où se concentre la pauvreté, bien que n'ayant pas été touchés par la crise financière, ont enregistré eux aussi un ralentissement de la croissance économique. • Les petits exploitants et les paysans sans terre représentent la grande majorité des ruraux pauvres. • L'impact d'<i>El Niño</i>. • Les populations indigènes et les minorités ethniques sont pauvres, peu alphabétisées, en mauvaise santé et exposées aux risques environnementaux. • Les femmes et les ménages dirigés par une femme sont défavorisés en ce qui concerne l'accès aux ressources et aux revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> • La pauvreté est généralisée, quel que soit le revenu par habitant du pays. • La croissance n'a fait baisser ni le niveau global de pauvreté ni le nombre des pauvres. • La pauvreté rurale est hétérogène et comprend les petits producteurs familiaux (catégorie la plus nombreuse), les paysans sans terre, les communautés ethniques indigènes (qui ont besoin d'instruments qui tiennent compte de leurs besoins culturels particuliers), les artisans pêcheurs et les ménages dirigés par une femme. • Le problème principal n'est plus celui de la production vivrière mais de la diversification de la production agricole, de la viabilité écologique et de l'accès à des sources sûres de revenus. • Les groupes ruraux pauvres ne comportent qu'un faible pourcentage de petits agriculteurs viables, mais on ne peut pas aider la majorité des pauvres par des projets de développement axés sur la production agricole. • Le faible niveau d'instruction et de qualifications techniques fait obstacle à l'insertion des jeunes ruraux dans les marchés du travail urbains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au Proche-Orient et en Afrique du Nord: fléchissement du taux de croissance économique par habitant; troubles et désordres intérieurs dans certains pays. • Dans les pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique: le PNB par habitant continue de fléchir; les ruraux pauvres souffrent du désengagement de l'État, qui a cessé d'investir dans le secteur productif et de fournir les services sociaux essentiels; le rythme de la privatisation et l'aptitude des populations rurales à s'insérer dans le marché sont des plus variables.



	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
POSSIBILITÉS D'ACTION DU FIDA	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les services financiers ruraux, en développant les systèmes y relatifs. • Renforcer les capacités pour appuyer le processus décisionnel décentralisé et le développement rural participatif. • Renforcer la gestion des ressources naturelles, en mettant l'accent sur les initiatives de lutte contre la désertification. • Assurer la participation des groupes cibles à la définition des objectifs et des priorités des Projets. • Utiliser les connaissances locales. • Favoriser l'orientation stratégique des investissements en collaborant avec les gouvernements, la société civile et les donateurs. • Faire en sorte que les interventions des projets respectent les stratégies de développement économique et sectoriel des pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre les possibilités créées par la libéralisation à la portée des ruraux pauvres en fournissant l'organisation participative des communautés et la mobilisation du capital et des technologies pour permettre aux petits exploitants de faire face à la concurrence internationale. • Favoriser l'intégration des paysans à l'économie de marché au moyen d'associations entre les petits exploitants et les agents du secteur privé. • Associer le soutien aux cultures vivrières à une aide aux cultures commerciales. • Mettre l'accent sur le développement dans le cadre d'organisations gérées par les petits exploitants et responsables devant eux, de façon à assurer des relations équitables avec les agents du secteur structuré. • Dans les zones marginales, diversifier l'utilisation des ressources, renforcer la gestion des ressources naturelles et utiliser au mieux les ressources locales pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la vulnérabilité à la sécheresse (interventions liées à la Convention sur la lutte contre la désertification). • Dans les zones offrant un meilleur potentiel, aider les paysans à conquérir une position concurrentielle dans les sous-secteurs agricoles déréglementés s'orientant rapidement sur le commerce en intensifiant la production des cultures de rapport et en renforçant les institutions 	<ul style="list-style-type: none"> • Remédier aux effets de la crise financière sur les ruraux pauvres. • Remédier aux séquelles d'<i>El Niño</i> en centrant les interventions sur l'agriculture pluviale et les cultures spéciales pratiquées par les pauvres sur les terres marginales, en particulier par l'aménagement des bassins versants. • Mettre fin à la marginalisation des minorités ethniques et des populations tribales vulnérables en créant des sources de revenus et en mettant en place des infrastructures rurales. • Mettre fin à la marginalisation des femmes en renforçant leur accès aux Moyens et aux techniques de production, et en leur garantissant de disposer davantage de leurs propres revenus. • Intensifier les approches participatives et la stratégie de potentialisation des communautés locales pour leur permettre de mieux contrôler et gérer les ressources qui leur appartiennent de tout temps. • Relier les communautés locales aux marchés. • Favoriser le transfert de ressources productives (par exemple terres), le développement des petites entreprises rurales, la formation professionnelle et la mise en place de services financiers. • Militer et mobiliser des ressources en faveur des initiatives intéressant la santé et l'éducation, utiliser l'expérience acquise à la base pour promouvoir des changements régionaux ou nationaux au profit des ruraux pauvres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements économiques et institutionnels entraînés par l'ajustement structurel, la libéralisation, la privatisation, la décentralisation, l'intégration régionale et la mondialisation ouvrent des possibilités. • Les gouvernements ont tardé à faire face aux conséquences sociales des réformes économiques: les paysans ont été exposés trop rapidement à des marchés régionaux concurrentiels, ce qui a aggravé la pauvreté. • Tester des approches nouvelles liées aux changements institutionnels en cours, et aux processus endogènes de développement rural. • Améliorer la viabilité institutionnelle des projets par le biais de la participation des bénéficiaires, du travail avec les organisations de base, de liens avec les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté et d'interaction avec le processus de décentralisation. • Appuyer les populations indigènes du bassin de l'Amazone, de la région andine et de la Mésio-Amérique dans leurs efforts d'autodéveloppement, notamment la gestion de leurs ressources. • Appuyer la pêche artisanale et le développement de l'aquaculture. • Promouvoir une concertation pour faciliter l'accès des groupes paysans aux accords de libre-échange sous-régionaux. • Renforcer la capacité des organisations à fournir des services 	<ul style="list-style-type: none"> • Au Proche-Orient et en Afrique du Nord: profiter des possibilités de surmonter les obstacles liés aux ressources naturelles; s'occuper essentiellement des problèmes de sol et d'eau des terres non irriguées; privilégier la gestion collective des biens communaux; diriger l'activité économique vers des micro-entreprises; promouvoir les services financiers ruraux. • En Europe orientale et dans l'ex-Union soviétique: favoriser la production des paysans pauvres et l'insertion des entrepreneurs ruraux dans l'économie de marché; centrer son action sur les services financiers ruraux afin d'accroître le volume total de capital pour la rétrocession de prêts grâce à la mobilisation de l'épargne.



	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
POSSIBILITÉS D'ACTION DU FIDA (suite)		<p>paysannes de services commerciaux et financiers, et les relier aux institutions officielles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les frais de transport et de manutention des produits agricoles. • Exploiter les opportunités d'échange de produits vivriers qu'offre l'intégration régionale. • Promouvoir le financement rural. 		<p>financiers aux ruraux pauvres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la sensibilisation aux problèmes propres à chaque sexe par la formation et la bonne planification des projets. 	
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES OPÉRATIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir dans la région les niveaux de prêt et le rayon d'action. • Mettre en oeuvre des mécanismes pour le règlement des arriérés. • Favoriser les partenariats stratégiques avec les cofinanceurs. • Assurer la participation des bénéficiaires à la planification des programmes. • Créer et utiliser des réseaux de savoirs sur la pauvreté rurale (désertification, financement rural). • Appuyer des programmes de recherche agronomique sur l'igname. • Améliorer la réalisation sur le terrain des projets par une gestion active du portefeuille. • Veiller à la formation du personnel dans les domaines suivants: administration de prêt, conception participative de projets, financement rural, environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux pauvres de se prendre en charge en leur fournissant des actifs et en donnant les moyens à des organisations viables de petits exploitants d'assurer des services durables sur le plan commercial. • Appuyer le processus de démocratisation et de décentralisation et assurer la participation des pauvres aux processus de planification dans le secteur public. • Élargir le cofinancement pour augmenter les financements internationaux en faveur de l'agriculture paysanne. • Promouvoir des partenariats stratégiques avec les donateurs et les gouvernements dans le cadre d'une concertation sur les principales difficultés rencontrées par les petits exploitants et d'opérations de terrain conjointes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation des bénéficiaires à la conception et à l'exécution des projets moyennant l'organisation d'ateliers de préformulation avec tous les intéressés et la promotion du suivi et de l'évaluation participatifs. • Assurer une bonne gestion du portefeuille grâce au renforcement des capacités locales et à des travaux de recherche-action en cours d'exécution et dans le cadre d'ateliers. • Créer des réseaux de savoirs en reliant les projets entre eux afin de mettre en commun idées et expériences. • Forger des alliances stratégiques en vue de créer des fonds fiduciaires en faveur des paysans sans terre et des ménages menacés par l'insécurité alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la mise en oeuvre et la performance du portefeuille de projets en ayant davantage recours aux connaissances disponibles sur chaque pays. • Renforcer la qualité des services autres que financiers, et notamment: diffuser les savoirs sur les meilleures pratiques, relier les clients aux réseaux de savoirs; lancer des opérations pilotes financées par des dons en vue de tester des approches de lutte contre la pauvreté. • Encourager la mise en oeuvre de programmes expérimentaux et novateurs. • Favoriser les partenariats et constituer des alliances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la participation des bénéficiaires à la planification de l'exécution des projets par des dons PCE/ONG et par des dons d'assistance technique pour la création d'organisations communautaires d'intérêt commun. • Renforcer la gestion du portefeuille par la tenue de deux ateliers sous-régionaux sur l'exécution des projets et la promotion du Système de gestion informatisée. • Maintenir le niveau des prêts. • Accroître le rayon d'action du FIDA au moyen de cofinancement. • Établir le FIDA en tant qu'organisation de savoirs en créant un groupe consultatif pour la lutte contre la pauvreté dans les pays arabes.

